The background of the cover is a close-up photograph of watermelon leaves with their characteristic lobed shape, growing on a patch of bright red, sandy soil. The leaves are a vibrant green color, and the soil is a rich, earthy red. The overall composition is simple and natural, emphasizing the theme of resilience in a challenging environment.

Marilise Turnbull
Charlotte L. Sterrett
Amy Hilleboe

VERS LA RÉSILIENCE

Un Guide pour la Réduction des Risques de Catastrophes
et l'Adaptation au Changement Climatique

Vers la Résilience

Des éloges pour ce livre...

« Ce guide est une ressource facile d'emploi qui fournit aux membres des ONG et à leurs partenaires des orientations pour affronter les défis posés par les catastrophes et le changement climatique. Non seulement il établit 10 principes de bon sens permettant de réduire le risque de catastrophes et de s'adapter au changement climatique, mais il souligne les besoins des populations les plus exposées, en y incluant même les enfants, de sorte que tous puissent participer au processus développant leur résilience aux catastrophes et au changement climatique. »

Dr Nick Hall,
Responsable de la RRC et de l'ACC, Save the Children

« Pour les communautés vulnérables dans le Pacifique qui connaissent déjà les effets considérables des catastrophes et des changements climatiques, ce guide est une ressource fantastique. Non seulement il reconnaît l'importance de la participation des populations locales à tirer parti de leurs propres capacités pour se préparer aux catastrophes et s'adapter au changement climatique, il fournit des conseils pratiques pour identifier les groupes à haut risque (y compris les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes âgées, et les personnes handicapées) et comment travailler efficacement avec eux. Félicitations pour cette importante ressource. »

Maria Tiimon,
Agent de Liaison pour le Pacifique, Pacific Calling Partnership, Edmund Rice Centre

« Alors que certains ont encore des difficultés à sortir de leurs abris et sont aveuglés par l'évidence, les organisations de société civile et les ONG qui appliquent les orientations rigoureusement établies de ce guide "suffisamment bon", seront beaucoup, beaucoup plus près d'offrir une approche tout à fait intégrée de la réduction des risques liés aux catastrophes et au changement climatique, et du développement des moyens d'existence. Une fois encore, ECB nous livre un guide d'exceptionnelle qualité! »

Dr Ben Wisner,
Aon Benfield UCL Centre de Recherche sur les Aléas, University College Londres

Vers la Résilience

Un guide pour la Réduction des Risques
de Catastrophe et l'Adaptation au
Changement Climatique

Marilise Turnbull, Charlotte L. Sterrett,
Amy Hilleboe

Practical Action Publishing Ltd
The Schumacher Centre
Bourton on Dunsmore, Rugby,
Warwickshire CV23 9QZ, UK
www.practicalactionpublishing.org

© Catholic Relief Services – Conférence des Évêques Catholiques des États-
Unis d'Amérique, 2013

ISBN 978-1-85339-787-5 Paperback

Tous droits réservés. Toute réimpression, exploitation ou reproduction intégrale ou partielle de cet ouvrage sous quelque forme ou par quelque moyen électronique, mécanique ou autre moyen de reproduction actuellement connu ou ultérieurement inventé, y compris la photocopie ou l'enregistrement, ou tout système de stockage ou de recouvrement, sans l'autorisation écrite des éditeurs, est illicite.

Une notice de catalogage de cet ouvrage est disponible à la British Library.

Les auteurs ont fait valoir leurs droits à être reconnus comme les auteurs de cet ouvrage en vertu du Copyright Designs and Patents Act de 1988.

Depuis 1974, Practical Action Publishing (anciennement Intermediate Technology Publications and ITDG Publishing) a publié et diffusé des livres et des informations soutenant des projets de développement international à travers le monde. Practical Action Publishing est le nom commercial de Practical Action Publishing Ltd (Company Reg. No. 1159018), la maison d'édition de Practical Action. Practical Action Publishing ne commercialise ses ouvrages que pour soutenir les objectifs caritatifs de l'Association, et tous les profits réalisés sont réinvestis dans Practical Action (Organisation à but caritatif et non-lucratif Reg. No. 247257, Group VAT Registration No. 880 9924 76).

Photo de couverture : Erin Gray / Mercy Corps
Couverture : Conception et réalisation : Solveig Marina Bang.
Référéncé par : Liz Fawcett
Mise en page par Wildfire Press Limited
Imprimé par Hobbs the Printer, UK.



Table des matières

Introduction	vii
Objectif du guide	vii
Contenu et structure du guide	vii
Méthode d'élaboration du guide	viii
1. Comprendre la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique	1
1.1 Les concepts de risques liés aux catastrophes et au changement climatique	1
1.2 Élaborer une approche intégrée de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique	7
1.3 Principes d'une approche intégrée de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique	11
2. Les groupes clés, la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement	18
2.1 Les enfants	18
2.2 Les femmes et les hommes	23
2.3 Les groupes à haut risque	27
2.4 Liste de contrôle pour la participation et l'action des groupes clés	34
3. La gestion du cycle de programme pour la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique	35
3.1 Aperçu de la gestion du cycle de programme	35
3.2 Analyse	37
3.3 Conception	41
3.4 Mise en œuvre	47
4. Les secteurs clés pour la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique	52
4.1 La sécurité alimentaire	52
4.2 Les moyens d'existence	61
4.3 La gestion des ressources naturelles	69
4.4 L'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH)	78
4.5 L'éducation	83
4.6 La santé	88
4.7 La protection	94
5. Les contextes clés, la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique	99
5.1 Les situations de conflits	99
5.2 Le relèvement précoce d'une crise humanitaire	105
5.3 Les contextes urbains	111
5.4 Les catastrophes à évolution lente	118

6. Créer un environnement favorable à la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique	127
6.1 La gouvernance	127
6.2 Le plaidoyer	135
6.3 Les réseaux de plaidoyer	140
Annexes	141
Outils et ressources	141
Glossaire	162
Acronymes et abréviations	173
Notes de fin de page	176
Index	181
Contributions	187

Les termes figurant dans le glossaire sont signalés par un 'G' en exposant.

INTRODUCTION

Objectif du guide

Vers la Résilience : Guide pour la Réduction des Risques de Catastrophe et l'Adaptation au Changement Climatique est un document d'introduction destiné au personnel des organisations humanitaires et de développement, travaillant avec les populations dont la vie et les droits sont menacés par les catastrophes et le changement climatique.

Le guide fournit des informations préliminaires essentielles, des principes de pratique efficace, des directives pour l'action dans un large éventail de secteurs et de contextes, des études de cas et des liens vers des outils et des ressources utiles pour l'application d'une approche de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique intégrée et fondée sur le droit.

Le guide est également une ressource utile pour d'autres parties prenantes, notamment le personnel des administrations locales et nationales, des Nations Unies, des donateurs et des spécialistes en sciences naturelles.

Vers la Résilience n'est pas destiné à remplacer les politiques ou lignes directrices des organisations, mais cherche plutôt à promouvoir des pratiques complémentaires et la coordination entre de multiples acteurs travaillant vers un but commun.

Contenu et structure du guide

Le Chapitre 1 explique l'évolution de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique ainsi que la justification d'une approche globale intégrée au renforcement de la résilience. Il présente 10 principes pour une programmation et un plaidoyer efficaces et intégrés, basés sur des recherches et des pratiques approfondies.

Le Chapitre 2 décrit les effets des catastrophes et des risques liés au changement climatique sur les enfants, les femmes et les hommes, ainsi que les populations à haut risque : les personnes vivant avec un handicap, les personnes vivant avec une maladie chronique, les personnes âgées et les populations autochtones. Il fournit une liste de contrôle pour favoriser la participation des groupes clés lors de l'analyse des risques et la mise en place des mesures permettant de renforcer la résilience.

Le Chapitre 3 explique la gestion du cycle de programme concernant les interventions visant à réduire les risques liés aux catastrophes et au changement climatique. Il discute des problèmes et questions principales et des étapes clés à suivre à chaque étape du

cycle de programme, ainsi que des orientations pour la production et la gestion des connaissances tout au long du cycle de programme.

Le Chapitre 4 souligne la nécessité d'intégrer les mesures visant à réduire les risques liés aux catastrophes et au changement climatique dans les principaux secteurs d'interventions humanitaires et de développement : les moyens d'existence, la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH pour son acronyme en anglais), l'éducation, la santé et la protection. Il fournit des indications sur la façon d'appliquer les principes d'une programmation et d'un plaidoyer efficaces pour accroître la résilience dans chaque secteur.

Le Chapitre 5 explique la valeur de l'intégration des mesures visant à réduire les risques liés aux catastrophes et au changement climatique lors des interventions dans quatre contextes difficiles pour le développement et l'action humanitaire : les situations de conflit, le relèvement précoce, les milieux urbains et les catastrophes à évolution lente. Il fournit des indications sur la façon d'appliquer les principes d'une programmation et d'un plaidoyer efficaces pour accroître la résilience dans chaque secteur considéré.

Le Chapitre 6 décrit l'importance de la gouvernance et du plaidoyer pour la création d'un environnement favorable au renforcement de la Résilience. Il fournit des orientations sur la façon d'appliquer des principes d'efficacité pour intervenir dans ces domaines de travail étroitement liés.

Chacun des chapitres ci-dessus comprend des études de cas tirées de l'expérience des professionnels afin d'illustrer des exemples d'activités proposées dans les programmes.

Enfin, le guide fournit un tableau d'outils et de ressources signalant aux professionnels les documents pertinents à utiliser en fonction de leurs besoins spécifiques.

Vers la Résilience est disponible sous forme d'un manuel, et sur le site www.ecbproject.org.

Méthode d'élaboration du guide

Vers la Résilience est le produit de trois ans de collaboration et de partage des leçons tirées de l'expérience entre les organisations du projet ECB travaillant avec les populations soumises aux risques de catastrophe et aux effets du changement climatique.

Les équipes inter-organisations ont identifié le besoin évident d'une ressource qui associerait des orientations en matière de programmation et de plaidoyer dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique. Les organisations du projet ECB se sont engagées dans un processus de consultation et de partage de leurs expériences qui a impliqué plus de 160 personnes travaillant dans les programmes de développement et d'aide humanitaire dans 12 pays.

Simultanément, des études menées par d'autres acteurs, donateurs et alliances pertinentes – notamment la SIPC, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Département pour le développement international du gouvernement britannique (DFID), et ECHO – dans les domaines de la réduction des risques de catastrophes, de l'adaptation au changement climatique et du « renforcement de la résilience », ont été recueillies, analysées et ont documenté l'élaboration du guide.

Vers la Résilience a été publié lors de la Journée internationale de prévention des catastrophes en 2012.

1

COMPRENDRE

LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Chapitre 1 est destiné à aider les professionnels du développement et de l'aide humanitaire à comprendre les concepts fondamentaux de la réduction des risques de catastrophe⁶ et de l'adaptation au changement climatique⁶, ainsi que les avantages et les éléments clés d'une approche intégrée pour le renforcement de la résilience⁶ aux risques liés aux catastrophes et au changement climatique. Il comprend :

- *Des explications* concernant :
 - les défis posés par les catastrophes et le changement climatique;
 - l'évolution de la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique, en tant que concepts et dans la pratique;
 - la justification d'une approche globale et intégrée de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique.
- *Des principes* de base en matière d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique.
- *Des réponses* aux questions fréquemment posées.

1.1 Les concepts de risques liés aux catastrophes et au changement climatique

Risques liés aux catastrophes

Les professionnels du développement et de l'aide humanitaire ont un objectif commun : l'autonomisation et le développement des capacités des femmes, des hommes et des enfants afin qu'ils jouissent de leurs droits humains fondamentaux, et la protection⁶ continue de ces droits. Les stratégies de développement et les interventions humanitaires doivent, par conséquent, intégrer des mesures visant à réduire les risques principaux pouvant compromettre la réalisation de cet objectif.

Mais les effets des catastrophes⁶ continuent d'être un obstacle majeur à cet égard. Les catastrophes enregistrées uniquement entre 2001 et 2010 ont affecté en moyenne 232 millions de personnes par an, en ont tué 106 millions d'autres, et provoqué des dommages économiques s'élevant à US108 milliards de dollars.¹ De plus, des catastrophes de moindre envergure et donc non déclarées ont affecté la santé, la vie et les moyens d'existence⁶ des populations concernées.

Il est désormais largement admis que les catastrophes ne sont pas des interruptions inévitables au développement, auxquelles il n'est possible de faire face qu'en délivrant rapidement des secours d'urgence, mais qu'elles sont au contraire le résultat des risques⁶ non gérés au cours du processus de développement lui-même. Elles sont provoquées quand un aléa⁶, tel qu'une inondation ou un tremblement de terre, se produit et que les populations, les biens et les systèmes sont exposés et vulnérables à ses effets.

À l'inverse, les risques de catastrophe⁶ peuvent être considérablement réduits grâce à des stratégies qui, au sein d'efforts déployés pour lutter contre la pauvreté et l'inégalité, cherchent en même temps à réduire la vulnérabilité⁶ et l'exposition⁶ aux aléas. En outre, les interventions humanitaires en cas de catastrophes et d'autres crises peuvent être conçues et mises en œuvre de manière à protéger le droit à la vie et les autres droits fondamentaux des personnes affectées à court et à long terme. Cette approche est connue sous le nom de réduction des risques de catastrophe⁶.

Encadré 1.1 : Définition - Catastrophes et risques de catastrophe

Les catastrophes sont reconnues dans les secteurs de l'humanitaire et du développement comme des situations impliquant une perturbation majeure et généralisée de la vie dans une communauté ou une société, perturbation de laquelle la plupart des gens ne peuvent se relever sans l'aide d'autres personnes, souvent n'appartenant pas à cette communauté ou à cette société. Elles impliquent généralement une perte importante en vies humaines, en infrastructures et autres actifs, et affectent le bien-être, la sécurité, la santé et les moyens de subsistance des populations touchées. Certains effets des catastrophes sont immédiats et peuvent être aggravés par la façon dont les populations réagissent à la situation et tentent de s'en relever.

Les risques de catastrophe constituent l'ensemble des pertes possibles dues aux catastrophes : pertes en vies humaines, dégradation de l'état de santé, destruction des moyens d'existence et des biens et services qui pourraient se produire dans une communauté ou une société particulière sur une période de temps donnée.

Réduction des risques de catastrophe

La réduction des risques de catastrophe est définie comme : « *Le concept et la pratique de la réduction des risques de catastrophe à travers des efforts systématiques pour analyser et gérer leurs facteurs et leurs causes, notamment grâce à la limitation de l'exposition aux risques, à la réduction de la vulnérabilité de personnes et des actifs, à la gestion rationnelle des terres et de l'environnement, et à une meilleure préparation aux événements indésirables.* »²

À travers le monde, les populations recherchent constamment des moyens de réduire les risques de catastrophe. Certaines associent différentes stratégies relatives aux moyens d'existence, telles que la pêche, l'agriculture et la vente de travail manuel pour réduire leur vulnérabilité en cas de pertes dans un domaine; d'autres utilisent les réseaux sociaux pour obtenir des informations sur de bonnes terres de pâturage ou des aléas imminents, tels que les crues des fleuves, et planifient leurs actions en conséquence. Mais dans de nombreux cas, la marginalisation limitent l'efficacité des stratégies et les choix de ces populations, et l'exode rural les expose à des situations inhabituelles dans lesquelles elles ne possèdent ni les connaissances ni les moyens nécessaires pour gérer de nouveaux risques⁶.

Aujourd'hui, on assiste à une prise de conscience grandissante que c'est aux États – en vertu de leur obligation de respecter, d'appliquer et protéger les droits de l'homme – qu'incombe principalement la responsabilité de réduire les risques de catastrophe, et que la communauté internationale doit soutenir cette obligation et créer les conditions favorables à sa réalisation. En signant le Cadre d'action de Hyogo (CAH) à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes en 2005, 168 gouvernements et tous les acteurs de premier plan du développement et de l'aide humanitaire se sont engagés, dans un plan multi-parties prenantes et multisectoriel de 10 ans, à investir dans la réduction des risques de catastrophe, afin de créer des sociétés résilientes à ces catastrophes.

Depuis l'accord sur le CAH, de nombreux gouvernements ont à leur tour introduit des structures législatives et politiques destinées à réduire les risques de catastrophes, ont mis en place des systèmes d'alerte précoce⁶, et ont, de manière générale, accru leur niveau de préparation face aux catastrophes. Toutefois, les objectifs du CAH sont encore loin d'être atteints, notamment en ce qui concerne la lutte contre les facteurs sous-jacents des risques et pour assurer la pleine participation des populations à risque lors de l'évaluation de ces risques et les processus et programmes de planification pour y faire face. Des efforts considérables restent nécessaires pour apporter des changements au cœur du « système de développement » de chaque pays, grâce à la participation de tous les secteurs et toutes les parties prenantes⁷ – du niveau local au niveau national – afin de réduire les risques de catastrophe.

Encadré 1.2 : Cadre d'action de Hyogo (CAH)

Le Cadre d'action de Hyogo comporte cinq priorités d'action :

1. Garantir que la réduction des risques de catastrophe est une priorité nationale et locale avec un cadre institutionnel solide.
2. Identifier, évaluer et surveiller les risques de catastrophe, et renforcer les systèmes d'alerte précoce.
3. Exploiter les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de sûreté et des capacités de relèvement à tous les niveaux de la société.
4. Réduire les facteurs de risques sous-jacents.
5. Renforcer la préparation face aux catastrophes pour une réponse efficace à tous les niveaux.

Réf. de l'encadré : SIPC (2005) Cadre d'action de Hyogo 2005-2015 : Renforcement de la résilience des nations et des communautés face aux catastrophes.

Risques liés au changement climatique

Avec l'augmentation des connaissances scientifiques sur le changement climatique⁸ mondial et ses effets éprouvés à l'échelle mondiale, le besoin d'une approche élargie de la réduction des risques devient de plus en plus flagrant.

Encadré 1.3 : Définition du changement climatique

Diverses définitions du changement climatique existent, mais la définition de travail utilisée dans le guide définit le changement climatique comme *un changement dans la tendance moyenne des conditions météorologiques sur une longue période de temps, généralement plusieurs décennies ou sur une période plus longue.*³

Le changement climatique mondial actuel est compris comme le résultat des activités humaines depuis la révolution industrielle, que ce soit la combustion de combustibles fossiles⁴ ou les changements survenus dans l'utilisation des terres⁵ (par exemple la déforestation⁶), avec pour conséquence une augmentation significative des gaz à effet de serre⁶ comme le dioxyde de carbone.⁴ Alors que les gaz à effet de serre sont une partie naturelle de l'atmosphère terrestre et servent à maintenir les températures nécessaires et favorables à la vie, leur émission excessive provoque un accroissement de la chaleur atmosphérique, conduisant à la hausse des températures.⁵

Les changements prévus dans le climat comprennent l'augmentation des températures sur terre et en mer, l'élévation du niveau de la mer, la fonte des glaciers et des calottes glaciaires et une pluviométrie changeante et irrégulière. Ces changements affectent presque tous les aspects de la vie humaine ainsi que les écosystèmes dont elle dépend.

Le changement climatique se traduira par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes, et par les impacts significatifs résultant de changements progressifs.⁶ La nature, l'étendue et la durée des effets du changement climatique⁶ sur les régions et les communautés varient. Les efforts de réduction des effets du changement climatique sont connus comme l'adaptation au changement climatique⁶.

Adaptation au changement climatique

L'adaptation au changement climatique est une pratique qui englobe les actions de divers acteurs cherchant à gérer et réduire les risques associés au changement climatique. Il existe différentes définitions techniques et scientifiques pour servir au mieux les objectifs des différents acteurs impliqués dans le domaine du changement climatique. Dans ce guide, l'adaptation au changement climatique est définie de manière simple et pratique comme la combinaison des deux objectifs suivants :⁷

- a) L'adaptation du développement aux changements progressifs dans la moyenne des températures, le niveau de la mer et les précipitations ; et
- b) La réduction et la gestion des risques liés à des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents, plus graves et plus imprévisibles.

Les populations se sont toujours adaptées à la variabilité climatique⁶ en adoptant différentes stratégies, notamment, par exemple, en effectuant la transplantation du riz tardif ou en passant à d'autres cultures à croissance plus rapide. Cependant le changement climatique pousse les populations à risque au-delà de leurs capacités⁶ à faire face et à s'adapter à des bouleversements qui dépassent les limites des variations auxquelles elles étaient habituées, et augmente le nombre de personnes plus vulnérables du fait d'une sensibilité aggravée et de l'accroissement de leur exposition aux effets de ce changement climatique.

Les gouvernements et les institutions se rendent compte que la sécurité, la réduction de la pauvreté et la prospérité dépendent de l'intégration des stratégies d'adaptation au changement climatique dans tous les secteurs, et de leur mise en œuvre à tous les niveaux. Les professionnels de l'aide humanitaire et du développement ont également un rôle important à jouer en réclamant que les droits des femmes, des hommes et des enfants les plus à risque soient prioritaires, et également en intégrant des stratégies d'adaptation au changement climatique dans leurs propres programmes.

Comme approche, l'adaptation au changement climatique est un processus dynamique et non pas un état final, compte tenu de l'incertitude quant aux effets du changement climatique et de la nécessité de soutenir les populations à risque à : faire face aux aléas actuels et à l'augmentation de la variabilité et des tendances émergentes; gérer le risque et l'incertitude; et renforcer leur capacités à s'adapter.⁸

Tableau 1.1 : Exemples d'aléas et d'effets liés au climat et activités d'adaptation*		
Aléa ou effet	Impact	Exemples d'activités d'adaptation
Aléa - Précipitations intenses	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la fréquence et/ou de la gravité des inondations • Dégâts aux habitations, aux infrastructures et aux moyens d'existence 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'écoulement des eaux dans les zones rurales et urbaines • Protection et/ou modernisation des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour prévenir les dégâts et la contamination • Promotion de l'agriculture sur plates-bandes surélevées⁶ • Relocalisation des infrastructures essentielles et des habitations loin des zones inondables
Aléa - Tempête	<ul style="list-style-type: none"> • Dégâts aux habitations, aux infrastructures et aux moyens d'existence 	<ul style="list-style-type: none"> • Conception d'infrastructures et utilisation de matériaux résistants aux tempêtes lors de la réparation et/ou la construction des bâtiments et habitations • Introduction et/ou renforcement des systèmes d'alerte précoce pour alerter les populations exposées • Définition de « lieux sûrs » pouvant servir d'abris et d'entrepôts pendant les tempêtes
Effet - Augmentation de la température	<ul style="list-style-type: none"> • Stress thermique sur les cultures • Augmentation de la demande en eau pour les cultures et/ou réduction de la disponibilité en eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'accès des populations à des variétés de cultures résistantes à la sécheresse • Promotion des techniques visant à augmenter la teneur organique du sol (pour une plus grande rétention d'eau) • Promotion de pratiques agro forestières et/ou de pratiques agricoles de conservation se traduisant par l'amélioration du microclimat du sol et la réduction de l'évapotranspiration

Tableau 1.1 : Exemples d'aléas et d'effets liés au climat et activités d'adaptation*		
Aléa ou effet	Impact	Exemples d'activités d'adaptation
Effet – Élévation du niveau de la mer	<ul style="list-style-type: none"> • Intrusion d'eau salée • Érosion côtière • Augmentation de la fréquence et/ou de la gravité des ondes de tempête^g 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de sources d'eau alternatives et durables pour la consommation humaine et les activités liées aux moyens d'existence • Augmentation de l'accès des populations à des variétés de cultures résistantes à la salinité • Renforcement des défenses côtières (naturelles – telles que les mangroves – ou artificielles)
Effet – Modification du cycle saisonnier	<ul style="list-style-type: none"> • Incertitude des agriculteurs concernant les dates des cultures, des semis et des récoltes 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la productivité des activités des moyens d'existence existantes • Prévisions sur le climat et la météo adaptées aux utilisateurs, accessibles et fiables, et mises à la disposition des populations • Promotion de la diversification et de la mixité des cultures pratiquées. • Facilitation de l'acquisition de ressources permettant de diversifier les moyens d'existence

* Cette liste d'exemples n'est pas exhaustive. Lors de l'élaboration des options d'adaptation, le contexte doit être pris en compte.

Encadré 1.4 : L'évolution des risques de catastrophe

Le changement climatique^g modifie la nature des risques liés aux catastrophes, non seulement en augmentant les risques liés aux intempéries, à la montée du niveau de la mer et à l'augmentation des températures, mais aussi en accroissant les vulnérabilités sociales résultant par exemple de contraintes accrues sur la disponibilité de l'eau, l'agriculture et les écosystèmes. La réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique partagent une préoccupation et un objectif communs : la réduction de la vulnérabilité des communautés et la réalisation du développement durable.

1.2 Élaborer une approche intégrée de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique

De plus en plus, les professionnels du développement et de l'aide humanitaire découvrent la nécessité et les avantages de l'utilisation d'une approche qui intègre les concepts et les pratiques relevant à la fois de la réduction des risques de catastrophe⁶ et de l'adaptation au changement climatique, comme expliqué ci-dessous :

Préoccupations communes

Il existe une forte convergence entre les problèmes que la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique cherchent à résoudre. Comme le montre la Figure 1.1, les populations déjà exposées à des aléas et effets liés au climat seront plus à risque du fait d'une augmentation prévue de la fréquence et/ou l'intensité de ces aléas et de leurs effets par suite du changement climatique mondial.

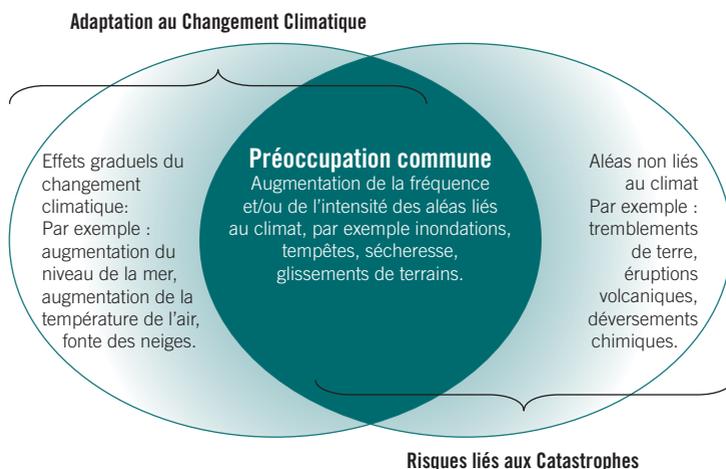


Figure 1.1 : Préoccupation commune de l'adaptation au changement climatique et de la réduction des risques liés aux catastrophes

En outre, les populations exposées à des aléas peuvent éprouver des tensions⁹ supplémentaires dues à des changements à long terme dans le climat – tels que des modifications du cycle des saisons, l'imprévisibilité des précipitations et l'élévation du niveau de la mer – qui affectent leurs moyens d'existence⁹ et leur santé, les rendant plus vulnérables à tous les types de chocs⁹, d'événements et de changements ultérieurs.⁹

Une compréhension conceptuelle commune des risques

La réduction des risques des catastrophes et l'adaptation au changement climatique partagent également la même conception des composantes des risques et des processus d'accroissement de la résilience⁶. Les deux approches considèrent les risques comme le produit de l'exposition⁶ et de la vulnérabilité⁶, que ce soit au(x) aléa(s) ou effet(s) du changement climatique, ou aux deux. Le risque est d'autant plus important que la vulnérabilité, l'exposition et l'ampleur ou la probabilité des aléas et/ou de l'effet du changement climatique sont importants.

L'exposition et la vulnérabilité sont toutes les deux aggravées par d'autres tendances sociales et environnementales, par exemple l'urbanisation, la dégradation de l'environnement⁶ et la mondialisation des marchés.

Ainsi, pour réduire les risques liés au changement climatique et aux catastrophes, l'exposition doit être réduite au minimum, la vulnérabilité réduite et les capacités de résistance renforcées de manière à faire face à la fois aux risques liés aux catastrophes et à ceux liés au changement climatique, sans que les efforts réalisés dans un cas ne compromettent ceux accomplis dans l'autre. Il s'agit d'un processus dynamique qui exige un effort continu dans les domaines économique, social, culturel, environnemental, institutionnel et politique pour passer de la vulnérabilité à la résilience.

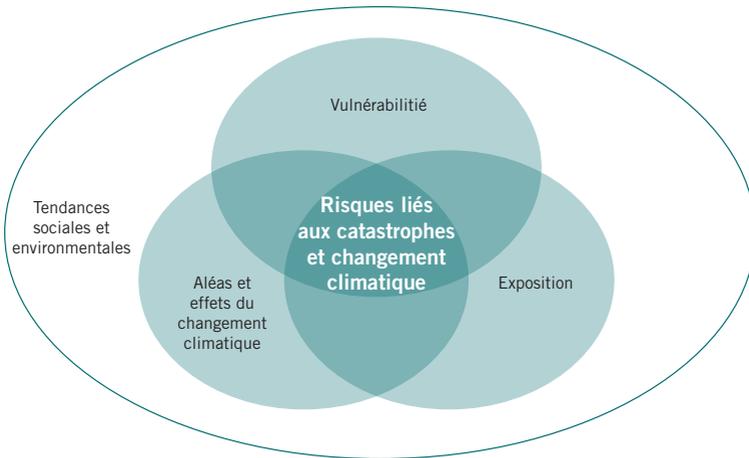


Figure 1.2 : Risques liés au changement climatique et aux catastrophes

Encadré 1.5 : termes clés utilisés dans *Vers la Résilience*

- **Les aléas⁶** sont des phénomènes naturels ou des activités humaines potentiellement dommageables qui, quand ils se produisent, peuvent provoquer des décès, des blessures ou avoir d'autres effets négatifs sur la santé, et peuvent occasionner également des dégâts à la propriété, la perte de moyens d'existence et de services, des perturbations sociales et économiques, ainsi que des dommages environnementaux. Les aléas comprennent : les sécheresses, les inondations, les tremblements de terre, les éruptions volcaniques, les épidémies, les tempêtes, les fortes précipitations, le déversement de produits chimiques, les conflits⁶, et d'autres aléas.
- **Les effets du changement climatique⁶** sont des changements qui se produisent dans le climat à cause d'émissions excessives de gaz à effet de serre. Les effets comprennent une augmentation des températures sur terre et en mer, l'élévation du niveau de la mer, la fonte des glaciers et des calottes glaciaires ainsi qu'une pluviométrie changeante et irrégulière. Par suite des effets du changement climatique, les aléas liés au climat tels que les sécheresses, les inondations et les tempêtes de vent devraient augmenter en fréquence et/ou intensité. La planète est assujettie à un certain degré de changement climatique, mais des décisions technologiques et politiques visant à le réduire peuvent encore être prises.

Encadré 1.5 : termes clés utilisés dans *Vers la Résilience* (cont.)

- **L'exposition**⁶ fait référence aux personnes, aux actifs, aux moyens d'existence, aux systèmes et aux autres éléments présents dans les zones susceptibles d'être touchées par les aléas et/ou les effets du changement climatique.
- **La vulnérabilité**⁶ est l'ensemble des caractéristiques et des situations concernant un individu, un ménage, un groupe de population, un système ou des actifs, et qui le(s) rende(nt) vulnérable(s) (ou sensible(s) dans le cas des écosystèmes) aux effets néfastes d'un aléa et/ou aux effets du changement climatique. Ces caractéristiques et circonstances peuvent être de nature physique, institutionnelle, politique, culturelle, sociale, environnementale, économique et humaine.
- **La résilience**⁶ désigne les capacités⁶ d'un individu, d'un ménage, d'un groupe de population, ou d'un système à anticiper, absorber et se relever d'aléas ou d'effets du changement climatique et d'autres chocs et tensions⁶, sans compromettre (et en améliorant) ses perspectives à long terme. La résilience n'est pas un état final, mais un ensemble dynamique de processus et de conditions. Les facteurs qui influent sur la résilience sont présentés dans la Figure 1.3.



Figure 1.3 : Facteurs qui influent sur la résilience

Similitude des impacts

Les impacts des catastrophes⁶ et des effets du changement climatique ont des conséquences similaires sur la vie des populations et leur habilité à réaliser et jouir de leurs droits, comme le montre la Figure 1.4. Les catastrophes, les chocs et les tensions provoqués par les effets du changement climatique peuvent être à l'origine de pertes importantes qui, à leur tour, accroissent la vulnérabilité, provoquant une tendance aggravée à l'appauvrissement ainsi que le déni des droits humains.

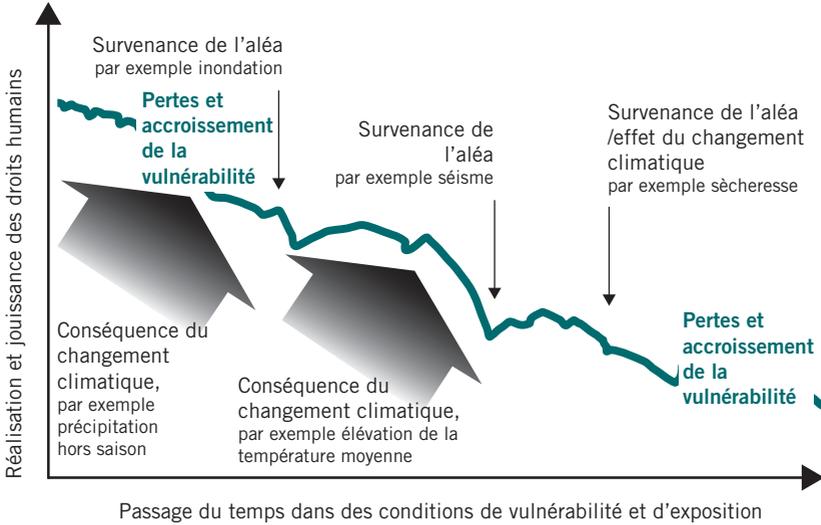


Figure 1.4 : Similitude entre les effets des catastrophes et ceux du changement climatique

La réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique ont des objectifs communs : les deux approches cherchent à renforcer les capacités de résilience des populations et des sociétés, afin que leurs efforts personnels et les interventions des organisations de développement puissent aboutir à la pleine réalisation et la jouissance de leurs droits.

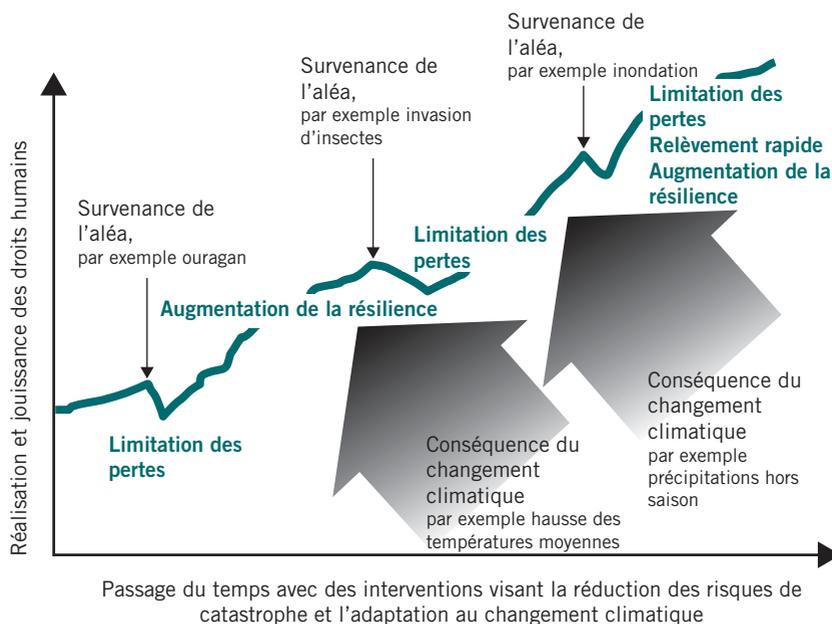


Figure 1.5 : Similitude des objectifs entre la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique

1.3 Principes d'une approche intégrée de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique

À l'échelle mondiale, l'engagement et les investissements dans la réduction⁶ des risques de catastrophe ont augmenté, et simultanément, les professionnels et les décideurs ont étendu leur connaissance des bonnes pratiques, des facteurs favorables et des obstacles à la réduction de ces risques. Parallèlement, des recherches-actions innovantes dans le domaine de l'adaptation au changement climatique sont en train de générer rapidement des informations précieuses pour programmer efficacement cette adaptation. Plus récemment, l'intérêt accru des acteurs de l'aide humanitaire et du développement pour améliorer la manière de comprendre comment générer une plus grande résilience⁶ aux chocs et aux tensions⁶, en particulier ceux résultants des aléas⁶ et des effets du changement climatique⁶, s'est traduit par un débat constructif. On constate une convergence remarquable des leçons, des recommandations et des défis émergeant dans chacune de ces sphères d'activité, ainsi qu'un consensus croissant sur la nécessité d'une approche intégrée.

Les **10 principes suivants, principes d'une approche intégrée de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique**, sont tirés de cette masse croissante de connaissances.¹¹ Réunis, ces principes fournissent aux professionnels du développement et de l'humanitaire un ensemble de critères permettant de renforcer la résilience aux catastrophes et au changement climatique, applicables dans l'ensemble du cycle de programme dans de multiples secteurs et dans des contextes différents.

- 1. Accroître la compréhension du contexte des aléas et du changement climatique :** La compréhension des tendances passées, des expériences actuelles et des projections futures d'apparition des aléas, de la variabilité climatique⁶ et de l'éventail des effets du changement climatique sur la zone et les populations concernées, devrait étayer toutes les décisions ou actions visant à accroître la résilience aux catastrophes et au changement climatique. Elle devrait inclure la cartographie à différentes échelles des aléas et des effets du changement climatique au niveau régional et local. Le processus d'analyse des risques lui-même devraient améliorer la compréhension entre toutes les parties prenantes⁶, en raison de sa nature participative et à travers le partage des résultats de ces analyses.
- 2. Accroître la compréhension de l'exposition, de la vulnérabilité et des capacités :** Les décisions concernant la localisation, les populations cibles (notamment la compréhension de la vulnérabilité différentielle⁶), les objectifs, et les actions pour renforcer la résilience aux catastrophes et au changement climatique devraient être basées sur l'évaluation des vulnérabilités et des capacités des populations, des systèmes et des ressources. Cette évaluation devrait inclure une analyse des effets prévus du changement climatique ainsi que de ceux actuellement observés. L'évaluation devrait également accroître la compréhension entre les intervenants des causes de l'exposition⁶, de la vulnérabilité et des capacités⁶, grâce à un processus participatif, et à travers le partage des résultats.
- 3. Reconnaître les droits et les responsabilités :** La réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique devraient être considérées comme relevant de la responsabilité des États en tant que détenteurs d'obligations en matière de réalisation et de jouissance des droits humains. Les systèmes de gouvernance⁶ et l'environnement politique devraient permettre aux personnes à risque, ou affectées par les catastrophes⁶ et le changement climatique, d'exiger des comptes regardant les décisions, les actions et les omissions de leur gouvernement et responsables politiques. Le rôle des autres parties prenantes, y compris les ONG, devrait être de compléter et de favoriser les relations entre les détenteurs d'obligations et les détenteurs de droits.
- 4. Renforcer la participation et la représentation de la population à risque :** Toutes les personnes à risque ont le droit de participer aux décisions qui affectent leurs vies. Leur expérience directe des problèmes qui les affectent est essentielle pour garantir que l'analyse et les mesures subséquentes soient basées sur des observations empiriques. De plus, la durabilité des stratégies d'accroissement de la résilience dépend de leur appropriation de ces stratégies et de leur participation active lors de leur mise en œuvre. Par conséquent, tous les processus et décisions devraient directement impliquer la population à risque, en prenant garde que les femmes, les hommes et les enfants et tous les groupes à risques élevés, soient systématiquement inclus.
- 5. Favoriser l'engagement et le changement systémiques :** Dans la mesure où les causes et les facteurs de vulnérabilité et d'exposition aux aléas et aux effets du changement climatique sont multiples, les stratégies de renforcement de la résilience aux catastrophes et au changement climatique devraient engager tous les secteurs de la société et du gouvernement. L'objectif de l'engagement

- multisectoriel⁶ et multiparti-prenantes devrait être de placer le renforcement de la résilience aux catastrophes et au changement climatique au cœur de la planification du développement. Les politiques, les plans et les budgets respectifs de tous les acteurs devraient refléter leur adhésion à cet objectif.
6. **Favoriser la synergie entre différents niveaux** : L'importance d'un environnement politique favorable est essentielle pour prendre des décisions au niveau des ménages, et au niveau communautaire et local. De même, l'impact d'une politique ou d'une loi dépend de sa mise en œuvre par les différents niveaux de gouvernement ainsi que de sa pertinence pour la population à risque. Les décisions et les actions prises à chaque niveau doivent s'enrichir mutuellement et faciliter l'élaboration d'une approche cohérente et coordonnée.
 7. **Exploiter diverses sources de connaissances existantes et les développer** : L'analyse des catastrophes et des risques liés au changement climatique devrait se fixer pour objectif de compléter les connaissances locales et traditionnelles avec les résultats de la recherche scientifique afin de continuer à coproduire de nouvelles connaissances. Les mesures destinées à renforcer la résilience aux catastrophes et au changement climatique devraient promouvoir l'imitation des pratiques efficaces, encourager l'innovation indépendante et introduire, le cas échéant, des technologies externes pour aider à relever les défis nouveaux ou aggravés. Les stratégies et les programmes devraient être suivis et évalués afin de s'assurer que l'apprentissage est enregistré et mis à la disposition des autres acteurs.
 8. **Susciter une approche flexible et réactive** : Dans la mesure où les effets et les impacts du changement climatique demeurent incertains, notamment à l'échelle locale, et que de nombreux processus dynamiques (comme l'urbanisation et la dégradation⁶ de l'environnement) influent sur l'exposition et la vulnérabilité, l'analyse des risques liés aux catastrophes et au changement climatique devrait pouvoir intégrer les dernières découvertes et constats les plus récents. De même, les stratégies et programmes visant à renforcer la résilience aux catastrophes et au changement climatique devraient être flexibles et réactifs, afin de pouvoir facilement et rapidement réorienter les mesures et les actions en fonction de nouveaux résultats et des changements de situations.
 9. **Prendre en compte différentes échelles de temps** : L'analyse, les stratégies et les programmes devraient répondre aux besoins actuels, aux risques⁶ identifiés et aux scénarios futurs probables. La préparation à la survenue aux aléas connus ne devrait pas être négligée au profit du renforcement des capacités d'adaptation aux effets à moyen et long terme du changement climatique, et d'autres chocs ou contraintes potentiellement inconnus. L'allocation des ressources et les activités devraient être planifiées en conséquence.
 10. **Ne pas nuire** : Les processus de définition des stratégies et des programmes visant à renforcer la résilience aux catastrophes et au changement climatique devraient toujours inclure une évaluation de leurs impacts négatifs possibles, notamment sur les conflits⁶ et l'environnement. Dans les cas où des dommages potentiels sont identifiés, des mesures visant à les réduire ou les éliminer devraient être intégrées dans la stratégie et la conception du programme. Pour éviter de créer un faux sentiment de sécurité ou de promouvoir une mauvaise adaptation⁶, les programmes devraient toujours être fondés sur une évaluation des différents aléas et de leurs effets multiples.

Les chapitres 3 à 6 de ce guide indiquent comment appliquer une approche intégrée de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique à travers le cycle de programme, les interventions des différents secteurs⁹, et dans des contextes variés.

ÉTUDE DE CAS : L'ADAPTATION À L'AGGRAVATION DE LA VULNÉRABILITÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES PROVINCES CÔTIÈRES DU CENTRE DU VIETNAM¹²

Vietnam, World Vision International

Tout au long des 3000 km de côtes du littoral du Vietnam et des vastes deltas de faible altitude du fleuve, l'élévation du niveau de la mer et les inondations d'eau salée provoquées par le changement climatique, constituent d'importantes menaces à long terme pour la production de riz et l'aquaculture, dont dépendent les moyens d'existence¹³ des populations. Les typhons, qui augmentent en gravité, et les inondations, qui sont de plus en plus fréquentes, constituent des menaces plus immédiates. Les typhons, qui augmentent en gravité, et les inondations, qui sont de plus en plus fréquentes, constituent des menaces plus immédiates.

En 2005, Vision Mondiale a commencé à travailler dans la province côtière centrale de Quang Ngai, où les communautés ont connu d'importantes difficultés à se relever de catastrophes. Pour promouvoir les capacités d'adaptation locale, un projet axé sur l'amélioration de la gamme de moyens disponibles localement pour renforcer la résilience des communautés à l'impact des catastrophes et des phénomènes climatiques extrêmes a été lancé. Quarante-trois petits et moyens projets d'infrastructures ont été menés dans 37 hameaux, parmi lesquels l'élévation et le revêtement des routes en terre, pour faciliter les déplacements en saison des pluies, et la surélévation des cours d'écoles afin que les enfants puissent éviter le contact avec l'eau contaminée. Plus de 1000 ménages de 49 hameaux ont également reçu des prêts pour améliorer la construction de leurs maisons. Le projet a également mis l'accent sur la création d'autres opportunités de création de revenus pour les familles afin qu'elles ne soient plus tributaires d'une culture unique. 2.583 ménages ont reçu un appui pour d'autres activités génératrices de revenus telles que la culture du bambou ou la vente des produits ménagers afin de se diversifier et de ne plus dépendre uniquement de la riziculture et de l'aquaculture.

Les programmes scolaires ont permis de garantir que les enfants acquièrent les connaissances et les informations leur permettant de porter des jugements sûrs et de se protéger en cas de catastrophe. La Croix-Rouge a fourni des systèmes de communication sans fil et des stations de diffusion pour informer les communautés sur la préparation aux catastrophes. Le projet a également contribué à des prises de décision plus flexibles et novatrices et à la gouvernance, en créant des plans de réduction des risques (DRRP) conçus pour les ménages et les hameaux, et a favorisé **la synergie entre de multiples niveaux** en intégrant ces plans dans ceux établis au niveau de la communauté, du district et de la province. Pour **renforcer la participation et l'action de la population à risque**, plus de 100 animateurs de hameau et 10 équipes de secours ont été mis en place et formés à l'atténuation des catastrophes naturelles et aux premiers secours. À leur tour, ils ont aidé plus de 7 000 ménages à élaborer leurs propres plans de réduction des risques, de même que des plans de DRRP pour 10 communes et 50 hameau, qui ont tous été intégrés dans les plans existants au niveau du district et au niveau national. Le bien-être des enfants a été directement amélioré grâce à des programmes scolaires sur la préparation aux catastrophes qui ont touché 500 enseignants et 20 000 étudiants.

Les leçons tirées étaient entre autres les suivantes : (a) La collaboration au sein de la structure gouvernementale existante pour intégrer des plans au niveau local est essentielle pour encourager le soutien du gouvernement et faciliter l'appui et l'accès aux ressources pour les initiatives au

niveau local; (b) Bien que créer un environnement et favoriser l'innovation soient importants afin d'encourager d'autres moyens d'existence, la plupart des ménages qui ont reçu de petits prêts n'ont investi que dans un éventail limité de possibilités (confection de balais, production de sauce de poisson, culture des légumes), qui conduisent à la saturation du marché, un facteur aggravé par la distance entre Quang Ngai et les grands pôles économiques; et (c) Il est essentiel d'accompagner les activités de diversification des moyens d'existence par des compétences techniques pour assurer le renforcement des capacités d'adaptation, car certaines initiatives concernant les moyens d'existence ont échoué en raison du manque de main-d'œuvre, de connaissances, de terres et des liens avec le marché, tous nécessaires pour soutenir ces nouveaux moyens d'existence.

Certaines des activités génératrices de revenus poursuivies par les participants, telles que la production de pousses de bambou près de la berge du fleuve, n'ont pas réussi parce que les pousses de bambou ont été inondées avant d'avoir pris racine. Cela montre que l'accès à des actifs n'est pas suffisant pour renforcer les capacités d'adaptation. Il avait été supposé dans le projet que les populations avaient la main-d'œuvre, les connaissances, la terre et les liens avec le marché requis pour bénéficier de la vente de bambou et de biens ménagers. La culture de pousses de bambou nécessite un niveau de connaissance technique et est un investissement à long terme, ce qui s'est avéré être un défi pour les communautés de Mo Duc et Duc Pho qui n'ont pas eu le temps de se focaliser sur des investissements à long terme car ils avaient rapidement besoin des revenus.

Questions fréquemment posées

Quelle est la différence entre la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique?

La réduction⁶ des risques des catastrophes et l'adaptation au changement climatique ont des objectifs similaires et des bénéfices partagés, et sont donc étroitement liées. Toutes deux sont axées sur la réduction de la vulnérabilité des populations aux aléas par l'amélioration de leur capacité à anticiper, faire face et à se relever de l'impact des catastrophes ; et dans la mesure où le changement climatique⁶ augmente la fréquence et l'intensité des aléas liés au climat, la réduction des risques de catastrophes fait partie intégrante de l'appui apporté aux communautés pour s'adapter au changement climatique.

Les risques d'aléas ne sont pas tous liés au climat. Les aléas liés au climat (ou hydro-météorologiques) comprennent les inondations, les sécheresses et les tempêtes, mais la réduction des risques de catastrophes s'applique également aux aléas géologiques (par exemple les séismes, les tsunamis, et les éruptions volcaniques), aux risques technologiques (par exemple accidents industriels, déversements de produits chimiques) et aux conflits. De la même façon, les effets du changement climatique ne sont pas tous des aléas. Ils comprennent les effets qui affectent les communautés à long terme, comme par exemple, l'augmentation de la température, l'évolution des régimes saisonniers, les régimes de précipitations imprévisibles et l'élévation du niveau de la mer, ainsi que les effets sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la santé et la pauvreté en général.

Quelle est la différence entre le climat et les conditions météorologiques?

La différence est représentée par l'échelle de temps. Les conditions météorologiques renvoient à des conditions ponctuelles, comme les précipitations, la température et le vent sur une période allant de quelques heures à des jours. Le climat fait référence à des conditions météorologiques moyennes mesurées sur une période beaucoup plus longue (30 ans et plus).

Comment pouvons-nous tenir compte des incertitudes dans les prévisions climatiques?

Bien que les prévisions climatiques restent incertaines, les conclusions générales de la science du changement climatique sont basées sur de nombreuses sources de données qui établissent avec un fort taux de probabilité que la Terre se réchauffe en raison d'une augmentation, provoquée par les activités humaines, des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Les décisions concernant l'action sur le changement climatique nécessitent un examen approfondi des questions au-delà de la science, notamment dans les domaines social, économique et environnemental, d'une part pour tenir compte de l'incertitude scientifique, mais aussi d'autre part, parce que de nombreux aspects de la vie humaine sont concernés.

Est-ce que l'adaptation au changement climatique est la seule option possible?

Non. Afin de faire face au changement climatique, le monde doit également lutter contre ses causes sous-jacentes – la pollution provoquée par les gaz à effet de serre. Si le rythme actuel des émissions se poursuit, alors la température moyenne du globe pourrait augmenter de deux à trois degrés Celsius au cours des 50 prochaines années, et à la fin du siècle dépasser cinq ou six degrés. Cela pourrait avoir différents impacts : de la fonte du pergélisol et la perte des forêts tropicales humides (deux réservoirs de carbone) à la perte de presque tous les glaciers tropicaux et la fonte des calottes polaires. L'arrêt de l'accélération du réchauffement une fois qu'un seuil de température de deux ou trois degrés aura été atteint deviendrait extrêmement difficile.

Ainsi, le problème crucial auquel l'humanité est confrontée, est de savoir comment réduire radicalement les émissions pour maintenir le réchauffement planétaire en dessous du seuil de dangerosité. Des efforts importants de la part de tous les pays sont indispensables.

Cependant, alors que tout le monde peut aider à réduire les émissions, la plupart des populations qui sont le plus touchées par le changement climatique ne produisent qu'un faible pourcentage du total des émissions dans le monde, ce qui fait que leur adaptation à leurs effets potentiels est une priorité.

Est-ce que la réduction des risques de catastrophes est réaliste dans les interventions humanitaires?

Même dans les situations d'urgence, l'aide humanitaire peut être délivrée de façon à pouvoir tirer parti des compétences des populations en tant qu'individus, ménages et communautés tout en renforçant les capacités des institutions locales. Par exemple, les distributions en espèces permettent de concilier la satisfaction immédiate des besoins urgents et le maintien des actifs et des moyens d'existence au sein de la communauté, ce qui évite des actions qui pourraient la rendre plus vulnérable. Lorsque des organisations internationales travaillent avec des organisations locales pour distribuer des secours d'urgence, tels que des matériaux pour des abris temporaires ou transitoires, non seulement la distribution tire parti de l'expertise de ces organisations locales, mais celles-ci acquièrent à leur tour une expérience de l'intervention d'urgence pouvant les aider à améliorer leur préparation⁹ aux catastrophes dans leurs propres communautés. Dans de nombreuses situations de catastrophes différentes, c'est effectivement de cette façon que l'aide humanitaire est délivrée : il s'agit donc bien d'une attente réaliste. Voir le chapitre 5.2 *Relèvement précoce*, pour de plus amples informations.

Dans les catastrophes à évolution lente⁹, les opportunités de réduire les risques⁹ présents comme futurs sont encore plus nombreuses. Les organisations humanitaires et de développement peuvent fournir une assistance permettant aux populations de réduire leurs

risques de maladie, par exemple, en réhabilitant les sources dans les zones touchées par la sécheresse, et en fournissant des informations et des cachets de purification au chlore pour traiter l'eau destinée à la consommation en cas d'inondation. Elles peuvent également fournir un appui technique pour renforcer les systèmes d'alerte précoce⁶, améliorer les procédures d'évacuation et renforcer les capacités⁶ des autorités locales à évaluer et réduire les risques⁶. Voir le chapitre 5.4 *Catastrophe à évolution lente*, pour de plus amples informations.

Beaucoup des Normes fondamentales figurant sur la liste des Normes Minimales de Sphère lors des Interventions humanitaires sont pertinentes pour la réduction des risques de catastrophe. De plus amples informations sur des actions, des informations et des notes explicatives pertinentes et réalistes peuvent être consultées dans *The Sphere Handbook* (Voir les *Outils et ressources* p.143).

Outils et ressources

Pour de plus amples informations et des liens utiles, voir *Outils et Ressources* p. 141.

2

LES GROUPES CLÉS POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Chapitre 2 est destiné à aider les professionnels du développement et de l'aide humanitaire à comprendre comment des groupes de population spécifiques – les enfants, les hommes, les femmes, et certains groupes à haut risque – ont tendance à vivre les risques liés aux catastrophes et au changement climatique, et comment ils peuvent contribuer à accroître la résilience⁶ de leurs communautés. Il est destiné à sensibiliser au sujet des vulnérabilités⁶ différentielles en présentant des exemples choisis. Les professionnels sont encouragés à utiliser la liste de contrôle donnée à la fin de ce chapitre pour analyser les questions relatives à d'autres groupes potentiellement à haut risque dans des contextes spécifiques.

Le chapitre 2 comprend :

- *Des explications* sur la nature et les causes des risques vécus par chaque groupe.
- *Des exemples* des types de programmes et d'actions de plaidoyer avantageux pour chaque groupe.
- Des réponses aux *questions fréquemment posées*.
- *Une liste de contrôle* pour assurer la participation et l'action des groupes clés au sein de la population à risque.

2.1 Les enfants

Lorsque les risques de catastrophes⁶ sont élevés pour la population en général, ces risques sont vraisemblablement encore plus élevés pour les enfants.¹⁴

Dans les événements à déclenchement rapide, tels que les tremblements de terre et les glissements de terrain, les enfants qui se trouvent dans des écoles dont la construction n'est pas résistante aux aléas sont particulièrement vulnérables. Le bien-être futur des enfants risque également d'être compromis par des catastrophes⁶ de toutes sortes, notamment celles ayant un impact et une incidence faibles, tels que les inondations et les sécheresses ordinaires, qui provoquent la réduction du revenu des ménages, la perturbation de l'éducation, et le décès ou la maladie de membres de la famille dont ces enfants dépendent.¹⁵ Dans les ménages qui éprouvent de graves difficultés économiques, les adolescentes peuvent être forcées à la prostitution ou au mariage précoce et les adolescents peuvent être entraînés à la délinquance.

L'intensité et la fréquence croissantes des aléas⁶ liés au climat, ainsi que le changement climatique⁶ à long terme et leur préjudice possible à la sécurité alimentaire et la nutrition, et à la santé et aux services de base, auront également des conséquences particulièrement lourdes pour les enfants car la malnutrition et la mauvaise santé durant l'enfance entravent l'apprentissage futur et le développement physique.¹⁶

Les enfants ont le droit d'être protégés, et de participer aux décisions qui affectent leurs vies. Ils ont aussi la capacité⁶ d'être des promoteurs énergiques et efficaces de la réduction des risques de catastrophes⁶ et de l'adaptation au changement climatique⁶ dans leurs familles, leurs écoles et leurs communautés et devraient être encouragés à participer aux interventions de renforcement de la résilience.

Encadré 2.1 : Exemples de programmation de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique avec une approche axée sur les enfants

- La prestation d'une formation spécialisée, et l'allocation de ressources aux institutions chargées de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique pour qu'elles impliquent les enfants et les jeunes lors de la conception et de la mise en œuvre des programmes, le suivi de l'impact, et l'élaboration des politiques.
- Les programmes d'alimentation scolaire pendant et après les risques cycliques, pour prévenir la malnutrition et inciter les familles à continuer d'envoyer leurs enfants à l'école.
- Les mesures de protection sociales/de transfert d'argent en faveur des familles afin de réduire les vulnérabilités existantes.
- La participation des clubs de jeunes et des groupes d'enfants dans les évaluations participatives des risques.
- La promotion de la participation des enfants dans la conception et l'élaboration des politiques nationales relatives à la gestion des catastrophes, au bien-être des enfants et à l'adaptation au changement climatique.
- Le renforcement structurel des écoles pour résister aux aléas connus et aux effets locaux prévus du changement climatique.
- Le développement de plans d'urgence pour l'éducation et la prestation de services relatifs aux aléas connus et aux effets locaux prévus du changement climatique.
- Les pièces de théâtre, les bandes dessinées et autres media destinés aux enfants et qui leur expliquent les causes et les effets des risques liés aux catastrophes et au changement climatique.
- Les peintures murales représentant des pratiques de réduction des risques et d'adaptation au changement climatique, telles que les procédures d'évacuation, la conservation et le traitement de l'eau, des pratiques d'hygiène saines, la protection du bétail, etc.
- La participation des enfants et des jeunes dans les projets locaux d'accroissement de la résilience tels que le maintien des mangroves côtières, le nettoyage des bassins d'eau dans les zones sujettes à la sécheresse, la plantation de jeunes arbres sur les coteaux exposés, etc.
- L'utilisation de la vidéo participative comme un moyen de faire participer les enfants aux activités de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique.

Questions fréquemment posées

Qui est considéré comme un enfant?

La Convention relative aux droits de l'enfant stipule qu'un enfant est un individu âgé de moins de 18 ans. Cette définition peut varier selon les contextes culturels et sociaux. Une analyse approfondie de la façon dont les populations à risque et affectées définissent les enfants devrait être entreprise, afin de s'assurer que tous les enfants et les jeunes peuvent exercer leur droit à la protection⁶ et participer aux processus d'analyse et de prise de décisions concernant la réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique.

Quels sont les avantages de la participation des enfants dans les actions visant à réduire les risques liés aux catastrophes et au changement climatique?

Habituellement, les enfants représentent plus de la moitié de la population dans les communautés vulnérables, les zones urbaines et les pays. Leur implication dans la conception et la mise en œuvre d'un programme ou d'une politique d'accroissement de la résilience augmente la probabilité de celui-ci ou celle-ci de pouvoir répondre à leurs besoins. Dans la mesure où les enfants interagissent avec d'autres enfants et des adultes, s'ils sont bien informés et encadrés, ils peuvent être des sources d'informations efficaces, des modèles et des agents du changement. En outre, lorsqu'on développe chez les enfants la compréhension des risques et les moyens de les gérer, les interventions sont davantage susceptibles d'avoir un impact durable à moyen et long terme.

Quels sont les principaux obstacles à la participation des enfants aux actions visant à réduire les risques liés aux catastrophes et au changement climatique et comment peut-on les surmonter?

Dans certaines cultures, les enfants ne sont pas encouragés ou habilités à partager leurs points de vue, par respect pour les aînés. Il semble nécessaire de provoquer au sein de la population en général, une prise de conscience de la raison d'être et des avantages de la participation des enfants comme des adultes aux activités de réduction des risques liés aux catastrophes et au changement climatique.

Dans d'autres cas, les parents pourraient s'inquiéter que leurs enfants puissent être mis en danger en s'engageant dans de telles activités, soit directement, soit parce que les groupes ayant intérêt au maintien du statu quo pourraient les prendre pour cible s'ils parlaient. Il est essentiel d'analyser les impacts potentiels de la participation des enfants avant qu'aucune action ne soit entreprise et d'assurer que la protection des enfants demeure primordiale.

D'autres considérations plus pratiques comprennent la conception d'activités adaptées aux horaires scolaires, au travail et aux tâches domestiques des enfants.

Quels sont les facteurs qui créent un environnement favorable facilitant la participation des enfants à la programmation de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique?

Les facteurs comprennent : le niveau de conscience du risque dans la communauté ou le quartier⁶; la disposition des enseignants, des chefs religieux et des autres personnes qui exercent l'autorité à engager une discussion sur les facteurs de risque et la réduction des risques; l'organisation de la collectivité ou du quartier⁶; l'existence et la connaissance des lois sur la protection et le bien-être des enfants; les politiques et les budgets gouvernementaux relatifs à une participation inclusive du niveau national au niveau local, les attitudes envers les enfants (en particulier les filles) qui expriment leurs

opinions et prennent part aux activités collectives. Pour de plus amples informations concernant la création d'un environnement favorable, consulter le *Chapitre 6 : Créer un environnement favorable à la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique*.

ÉTUDE DE CAS : DES ACTIVITÉS DANS LES CAMPS D'ÉTÉ AIDENT LES ENFANTS À SE SENTIR PLUS EN SÉCURITÉ¹⁸

Philippines, Save the Children

Jessica est une élève en classe de 3^{ème} dans une école élémentaire de Manille située dans une ville à haut risque à Albay, près du volcan Mayon sur l'île de Luzon aux Philippines. Elle est l'un des nombreux enfants ayant été témoins de la dévastation provoquée par le typhon Durian en Novembre 2006, qui a provoqué d'innombrables décès dus à des coulées de boue sur les pentes instable du volcan voisin. Jessica et 616 autres élèves venus de 22 écoles élémentaires publiques à haut risque ont participé à un camp d'été d'enfants parrainé par le Projet d'aide Bicol mis en œuvre par Save the Children avec le soutien financier de l'USAID, camp d'été destiné à apprendre aux enfants à se préparer et à réagir en cas de catastrophes, **et améliorer ainsi leur compréhension des aléas et du changement climatique**.

Jessica s'est intéressée au projet surtout parce qu'elle vit à seulement huit kilomètres du volcan le plus actif dans la région de Bicol. Elle est également bien consciente du fait que sa famille et sa communauté font constamment face aux risques liés aux typhons, aux glissements de terrain, aux inondations soudaines, aux tremblements de terre, aux incendies, et aux aléas liés aux éruptions volcaniques.

Au camp, elle participe au scénario de simulation d'un tremblement de terre d'une amplitude de 7,5, provoquant un incendie qui entraîne d'innombrables « blessés » dans le camp. Après avoir entendu l'explosion qui signale la simulation du tremblement de terre, Jessica et le reste des participants au camp s'abritent rapidement, se protègent la tête des mains et des bras, et se réfugient sous les tables et les chaises robustes comme ils l'ont appris. En tant qu'un des principaux dirigeants de l'Équipe d'Intervention d'urgence de Bulilit (BERT) dans son école pendant le camp, Jessica conduit la classe jusqu'à la zone d'attente de sécurité après avoir entendu les cloches et les rapides coups de sifflets d'alarme signalant l'évacuation.

Une fois dans la zone de sécurité, elle écoute attentivement le Directeur de l'école, devenu le commandant chargé de la gestion des incidents, donner des instructions aux Comités de sécurité de BERT et au Groupe en charge de la Gestion de la Réduction des Risques liés aux Catastrophes de l'École (SDRRMG) d'effectuer un comptage immédiat des effectifs et de former un cordon humain autour des élèves pris de panique. Le Directeur a également demandé à une équipe de recherche et de sauvetage composée d'adultes de passer dans toutes les salles de classe et de transférer les victimes vers la zone de sécurité. Jessica se rend compte qu'il est essentiel de ne pas impliquer les enfants dans la recherche et le sauvetage, et que les adultes seront formés à ces tâches, conformément à la Convention sur les droits de l'Enfant. À l'instar des autres intervenants, Jessica prodigue les premiers soins à un camarade de classe. Après que la victime a reçu les premiers secours, Jessica demande à d'autres élèves de l'aider à transporter les blessés de la zone des premiers secours jusqu'à l'ambulance pour leur transfert vers l'hôpital le plus proche.

Outre une équipe d'enseignants qualifiés, l'exercice a été rendu possible grâce à l'aide des partenaires du projet : la Croix-Rouge philippine, les Équipes Municipales d'Intervention d'Urgence, le Conseil municipal de coordination des catastrophes, le Bureau de la Protection contre les Incendies, et le Groupe de Travail d'Albay Mabuhay.

22 Vers la Résilience

Jessica a dit que l'expérience du camp d'été lui avait montré qu'elle pouvait aider à sauver des vies, et avait également contribué à rassurer et à renforcer le sentiment de sécurité d'autres enfants participants au camp.



Outils et ressources

Pour de plus amples informations et des liens utiles, voir *Outils et Ressources* p.144.

2.2 Les femmes et les hommes

Les risques liés aux catastrophes et au changement climatique ne sont pas neutres du point de vue du sexe. La nature et l'étendue de l'exposition⁶ et de la vulnérabilité⁶ des femmes, des hommes, des filles et des garçons sont différentes en raison de la différence de leurs rôles et responsabilités, de l'accès aux ressources, de la législation nationale et traditionnelle, et des questions juridiques et culturelles. Par exemple :

- Il peut être plus difficile d'évacuer les femmes vers un endroit sûr à la suite d'un aléa⁶ parce qu'elles sont enceintes ou prennent soin des enfants et des personnes à charge moins mobiles. Leur exposition, et celle des personnes dont elles ont la charge, peut être beaucoup plus importante que celle des individus en mesure de quitter les zones à haut risque.
- Le manque de propriété foncière formelle des femmes pourrait les empêcher d'accéder au crédit pour adopter des mesures d'adaptation au climat en ce qui concerne leurs moyens d'existence⁶, investir dans des matériaux de construction appropriés ou pouvoir s'installer dans un endroit plus sûr.
- Une baisse de la productivité des moyens d'existence traditionnels en milieu rural pourrait pousser les hommes à migrer à la recherche de travail ou entreprendre des activités de subsistance à haut risque pour continuer à subvenir aux besoins de leurs familles.
- Les garçons et/ou les hommes pourraient ne pas savoir comment nourrir les jeunes enfants et s'en occuper s'il leur arrivait de devoir assumer ces rôles au cas où les femmes au foyer sont tuées ou blessées à la suite d'une catastrophe⁶.

Les causes profondes de la vulnérabilité des femmes ont souvent pour origine les relations de pouvoir inégales au sein des sociétés, qui envahissent tous les aspects de leur vie et les privent de leurs droits fondamentaux, de l'accès à l'éducation à la participation à la gouvernance⁶ communautaire. Leur vulnérabilité peut également être conditionnée par des rôles culturels leur interdisant de développer des connaissances et des compétences qui leur permettraient de sauver des vies et de prévenir les pertes dues aux catastrophes, comme par exemple apprendre à nager ou participer à des réunions publiques. Les autres membres vulnérables de leurs ménages sont à leur tour affectés par ces circonstances.

Dans la plupart des sociétés, la vulnérabilité des hommes est également étroitement associée à des attentes culturelles. Beaucoup d'hommes sont conditionnés à penser qu'il est de leur devoir de satisfaire les besoins fondamentaux de leur famille et, s'ils sont incapables de le faire, ils peuvent se sentir obligés d'accepter un travail dangereux, de migrer pour chercher un emploi ailleurs ou se réfugier dans l'alcool ou d'autres drogues.

Les capacités des femmes et des hommes en matière de résilience⁶ aux catastrophes et au changement climatique sont façonnées par leurs rôles sociaux, culturels, économiques et de gestion⁶ des ressources naturelles. Par exemple :

- Les femmes ont souvent une influence majeure sur le comportement des enfants et des autres membres de leurs ménages, ainsi que de l'ensemble de la communauté, et peuvent donc jouer un rôle clé dans la réduction des risques en assurant une conservation sûre des aliments, en adoptant des pratiques de consommation d'eau et d'hygiène adaptées au climat et en se préparant aux conditions défavorables.

- Dans de nombreuses cultures, les hommes passent plus de temps à l'extérieur de la maison et peuvent recevoir des messages d'alerte précoce publics avant les femmes et les enfants. Ils peuvent réduire les risques pour leurs familles en relayant ces informations le plus rapidement possible.
- Les mères comme les pères transmettent à leurs fils et filles, leurs connaissances et leurs compétences concernant les moyens d'existence traditionnels, notamment la façon de gérer les risques grâce à des activités génératrices de revenus variées, ainsi que la façon de s'adapter à différentes tendances climatiques ou encore aux fluctuations des conditions du marché.
- Les femmes et les hommes peuvent avoir des connaissances spécifiques sur la gestion des ressources naturelles essentielles dont dépendent leurs moyens d'existence, et peuvent donc avoir des compétences uniques dans l'adaptation de ces moyens d'existence dans le contexte du changement climatique⁶.

Les crises et les tensions⁹ offrent également aux femmes et aux hommes l'occasion de remettre en question les rôles et les structures de pouvoir sexistes⁹ socialement conditionnés, tels que les rôles de leadership communautaire dans les négociations avec les autorités locales sur les priorités en matière d'adaptation, ou en tant que bénéficiaires de l'aide financière pour le relèvement après une catastrophe. Dans de telles situations, l'accroissement de la résilience aux catastrophes et au changement climatique peut produire des résultats où tout le monde est gagnant en termes de gestion des risques et d'égalité entre les sexes.

Encadré 2.2 : Exemples de programmation de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique à une approche sensible aux questions de genre

- Assurer que les femmes et les hommes participent aux processus de planification et de formation et aux exercices d'alerte précoce et d'évacuations.
- Assurer et fournir une protection sociale sous forme de transferts monétaires destinés à garantir la sécurité alimentaire et les besoins fondamentaux des ménages directement aux femmes.
- Fournir du fourrage et des soins vétérinaires aux animaux traditionnellement gardés par les femmes et les hommes.
- Faciliter la participation active des femmes et des hommes dans les analyses des risques et la planification d'activités de développement de la résilience suivant les priorités respectives des femmes et des hommes.
- Soutenir la recherche sur les impacts sexospécifiques des risques liés aux catastrophes et au changement climatique, et encourager les bonnes pratiques dans la programmation sensible au genre.
- Faciliter l'accès des femmes et des hommes à des crédits et une formation appropriés pour qu'ils adaptent leurs moyens d'existence à l'évolution des conditions.
- Impliquer les femmes et les hommes dans l'élaboration des politiques d'utilisation des terres, afin de les sensibiliser sur les zones à haut risque et les possibilités de relocalisation.
- Fournir un appui juridique aux femmes et aux hommes pour qu'ils obtiennent des certificats de naissance, des cartes d'identité et des titres fonciers, afin de leur permettre de faire valoir leurs droits et de participer pleinement aux processus politiques.

Questions fréquemment posées

Qui d'entre les femmes ou les hommes sont le plus à risque? Est-ce que cela implique une différence en ce qui concerne les catastrophes et le changement climatique?

La nature et l'ampleur des risques liés aux catastrophes et au changement climatique chez les femmes et les hommes sont différentes selon les lieux et les circonstances. En termes de risques de mortalité faisant suite à des aléas, pendant l'ouragan Mitch (1998), plus d'hommes que de femmes sont décédés parce que les hommes étaient plus impliqués dans les efforts de sauvetage, tandis que lors du tsunami survenu dans l'Océan Indien (2004), plus de femmes que d'hommes sont décédées parce qu'elles étaient moins susceptibles de savoir nager et que leurs longs vêtements gênaient leurs mouvements.¹⁹ Mais appartenir à un groupe à risque implique d'autres types de pertes possibles, comme la perte de moyens d'existence, d'habitations, et une dégradation de la santé et du bien-être. Après le tremblement de terre survenu au Pérou (2007), le taux de chômage avait augmenté plus fortement chez les femmes que chez les hommes parce que les industries de production et de services clés qui les employaient avaient été touchées, alors que dans l'Australie rurale, on sait que des périodes répétées d'inondation et de sécheresse ont des répercussions plus importantes sur la santé mentale et le taux de suicides des hommes que sur ceux des femmes.²⁰ Une étude des inondations de 2007 au Népal a établi que les femmes en particulier avaient été affectées par l'anxiété, l'insomnie et un sentiment d'impuissance à la suite de leur déplacement et de la perte des réseaux sociaux dont elles dépendaient.²¹

Pour s'assurer que les programmes prennent en compte les sexes, les évaluations des risques doivent impliquer hommes et femmes, et les données pertinentes doivent être ventilées par sexe, de même que par d'autres variables (l'âge, le type de moyens d'existence, le lieu, etc.), dans la mesure du possible. Les considérations de genre et les impacts différenciés du programme selon le sexe doivent continuer à être suivis et pris en considération à tous les stades du cycle du programme. La Liste de contrôle figurant à la page 34 fournit plus d'informations sur ce sujet.

Dans les cultures où les femmes ne se sentent pas habilitées à faire valoir leurs points de vue, en particulier en public, comment peuvent-elles être suffisamment impliquées dans les actions de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation⁶ au changement climatique?

Si elle n'existe pas déjà, une analyse sexospécifique des rôles sociaux, économiques, politiques et de gestion des ressources naturelles des femmes, des hommes, des garçons et des filles doit être effectuée avant le commencement d'autres activités. Cela fournira des informations de base pour la programmation, et les résultats pourront également être utilisés pour susciter la discussion sur les résultats. Pour ce faire et tout au long du programme, des groupes de discussion doivent être organisés avec des groupes de sexe distincts, les hommes et les femmes doivent être interrogés séparément, les enquêtes doivent être menées de manière à fournir des données ventilées, et des méthodes d'animation des réunions mixtes doivent permettre aux hommes et femmes d'apporter des contributions. Ce ne sont pas toutes les actions de réduction⁶ des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique qui impliquent la prise de parole dans les forums publics. Les mesures de réduction des risques sont prises à tous les niveaux, du ménage jusqu'à l'élaboration des politiques nationales, et dans tous les domaines de la vie quotidienne, de la collecte de l'eau en passant par les

récoltes, jusqu'à la pratique d'exercices d'urgence dans les usines et les écoles. Les possibilités de participation sont multiples pour les hommes et les femmes, tant au sein de leurs rôles culturels ou traditionnels qu'en dehors de ceux-ci.

Outils et ressources

Pour de plus amples informations et des liens utiles, voir *Outils et Ressources* p. 145.

2.3 Les groupes à hauts risques

Certains facteurs physiques, sociaux et culturels risquent d'exposer davantage et de rendre certains groupes de personnes encore plus vulnérables aux aléas⁶ et aux effets du changement climatique⁶.

Les personnes souffrant de handicaps

Les handicaps sont des déficiences mentales et/ou physiques qui limitent les capacités cognitives et/ou la mobilité et les activités d'une personne. Les femmes, les hommes et les enfants souffrant de handicaps sont souvent exclus de pans de la vie quotidienne d'une communauté en raison du manque de sensibilisation ou de préjugés des autres membres de cette communauté. Ils pourraient ne pas être invités à participer aux discussions sur les risques⁶ auxquels la communauté est confrontée, et pourraient donc ne pas être en mesure d'aider à identifier les mesures de réduction des risques et d'adaptation qui pourraient être menées, et être efficaces pour ces personnes souffrant de handicap.

Les personnes ayant des capacités cognitives limitées sont particulièrement vulnérables aux aléas à déclenchement rapide. Elles pourraient, par exemple, avoir une compréhension limitée du signal d'alerte précoce d'un tsunami, et pourraient ne pas réagir à temps pour être évacuées en sécurité. Les personnes à mobilité réduite, par exemple, sont susceptibles d'être très vulnérables dans des contextes d'augmentation de la rareté de l'eau, car elles pourraient ne pas être en mesure d'accéder aux points d'eau les plus éloignés.

Toutes les personnes souffrant de handicaps ont des capacités pour mener des activités qui sont bénéfiques à elles ainsi qu'aux autres. Dans de nombreuses cultures, les femmes et les filles de la famille souffrant de handicap physique représentent une présence constante dans la maison et sont responsables de certains aspects de la garde des enfants. Dans ces rôles, elles ont la capacité⁶ d'éduquer les enfants sur les risques et les pratiques de réduction de ces risques. Les hommes et les femmes à mobilité réduite sont également en mesure d'agir en tant que point focal pour la collecte et la diffusion d'informations à l'ensemble de la communauté, telles que la surveillance des précipitations ou la transmission de messages radio ou téléphoniques en cas d'alerte précoce.

Encadré 2.3 : Exemples de programmation de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique visant à inclure les personnes souffrant de handicaps

- La mise en place de réseaux de soutien des voisins pour aider les personnes handicapées mentales et physiques en cas d'évacuation, de distribution de secours et d'autres activités de gestion des catastrophes.
- La localisation de l'emplacement des puits et des points de distribution dans des endroits accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- La livraison de fourneaux économes en combustible aux ménages où vivent des personnes à mobilité réduite.
- L'allocation de subventions pour la diversification des moyens d'existence et la formation professionnelle des personnes handicapées dont les activités traditionnelles d'existence sont menacées par les risques et/ou les effets du changement climatique.

Les personnes vivant avec des maladies chroniques

Les maladies chroniques telles que le VIH et le SIDA, la tuberculose et le paludisme ont un effet significatif sur la façon dont les risques de catastrophe^G affectent les ménages et les communautés. Par exemple, les ménages touchés (notamment les ménages dirigés par des enfants ou des personnes âgées) risquent de ne pas pouvoir accomplir les travaux manuels et les investissements nécessaires pour se préparer à une inondation ou se relever d'une sécheresse, du fait du mauvais état de santé des membres adultes de ces familles, de leurs ressources limitées et des contraintes budgétaires créées par les dépenses supplémentaires pour les soins de santé ou les funérailles. Pour les mêmes raisons, les enfants des ménages touchés risquent davantage d'être mal nourris et en mauvaise santé, et donc d'être plus vulnérables aux maladies qui deviennent plus fréquentes dans un climat changeant.

Quand une catastrophe^G perturbe ou détériore les services, les personnes vivant avec le VIH et le SIDA pourraient ne plus avoir accès à un traitement vital, et si l'interruption est prolongée, elle peut accélérer la progression du virus. Les personnes atteintes d'autres maladies chroniques pourraient également rencontrer des difficultés pour obtenir les médicaments dont ils dépendent.

Les maladies chroniques affectent également les capacités d'adaptation au changement climatique des ménages et des communautés. Les populations ont souvent des revenus précaires et par conséquent résistent à l'innovation ou à la diversification de leurs moyens d'existence^G, car elles perçoivent les risques d'échec comme étant plus grands que les risques auxquels elles sont confrontées quotidiennement. Les enfants vivant dans les ménages touchés sont davantage susceptibles d'être illettrés, parce qu'ils assument des rôles productifs ou de prestation de soins au lieu d'aller à l'école. Par conséquent, leurs chances de gagner de bons salaires et de réussir dans la vie sont compromises.

Encadré 2.4 : Exemples de programmation de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique visant à inclure les personnes vivant avec le VIH et le SIDA

- Faciliter la participation des personnes et des ménages touchés par le VIH et le SIDA et d'autres maladies chroniques dans les évaluations des risques, la formation sur la réduction des risques liés aux catastrophes et au changement climatique, et la participation à des activités de collaboration visant à réduire les risques. Voir la Liste de contrôle sur les moyens de faciliter la participation des groupes à haut risque.
- Intervenir de façon précoce avec des transferts monétaires ciblés et/ou d'aide alimentaire vers les ménages touchés afin de prévenir l'insécurité alimentaire pendant les périodes de risques telles que les sécheresses et les autres périodes critiques.
- Mener une campagne d'hygiène avec des messages et des kits d'hygiène spécialement adaptés aux besoins spécifiques des personnes vivant avec le VIH, le SIDA ou d'autres maladies chroniques afin de réduire le risque d'infections secondaires au cours des périodes de risques telles que les inondations et lors des déplacements vers des abris provisoires.
- Assurer la protection physique (et la rénovation) des établissements de santé et la coordination avec le personnel de santé dans les zones desservant les populations à forte prévalence du VIH et du SIDA, afin d'assurer la continuité pendant les périodes de crises.

Encadré 2.4 : Exemples de programmation de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique visant à inclure les personnes vivant avec le VIH et le SIDA (cont.)

- Développer des plans de contingence avec les établissements de santé afin de garantir un accès ininterrompu aux médicaments antirétroviraux pendant les périodes de risques et de stress climatiques.

Les personnes âgées

En général, l'âge avancé peut se traduire par une diminution de la mobilité et de la force musculaire. Ces limitations physiques pourraient empêcher les personnes âgées de se préparer aux aléas, par exemple, en élevant le niveau des planchers pour faire face aux inondations ou en barricadant les fenêtres pour réduire la probabilité et l'ampleur des dégâts des ouragans. Les limitations physiques pourraient également prévenir les personnes âgées d'adopter des mesures de réduction des risques et d'adaptation qui nécessitent un travail manuel, telles que la plantation d'arbres pour réduire l'érosion des sols autour des terres de cultures, et dans le cas d'une situation d'urgence, pourraient également les empêcher d'échapper au danger.

Les hommes et les femmes âgés en mauvaise santé sont encore plus sensibles aux maladies – telles que le paludisme et le choléra – dont certaines risquent de devenir plus répandues en raison du changement climatique, ou alors à la suite d'une catastrophe^a. Les personnes âgées sont également davantage susceptibles de souffrir de complications de santé (et même de décéder) au cours des canicules.

Beaucoup de personnes âgées, et en particulier les femmes âgées, sont physiquement, socialement et émotionnellement dépendantes des structures de soutien familiales et communautaires. Bien que ces réseaux soient normalement considérés comme solides, ils peuvent être considérablement affaiblis par les déplacements, les migrations, la perte d'actifs et/ou l'érosion et les autres impacts résultant des catastrophes et des changements climatiques, si des efforts ne sont pas déployés pour les renforcer.

Néanmoins, les connaissances des personnes âgées concernant l'histoire, la configuration géographique et les données démographiques de la communauté, peuvent être un atout pour chaque projet et chaque communauté et/ou quartier, et les personnes âgées peuvent également être bien placées pour identifier d'autres personnes vulnérables. Certains hommes et femmes âgés peuvent avoir une meilleure connaissance des mesures d'adaptation et des pratiques traditionnelles de réduction des risques, telles que les banques de céréales communautaires, la récupération de l'eau ou les cultures mixtes, et certaines de ces pratiques traditionnelles pourraient être adaptées et appliquées. Les femmes âgées jouent souvent un rôle clé dans la garde des enfants, en permettant aux générations productives d'investir leur temps et leur énergie dans de nouvelles stratégies de réduction des risques ou d'adaptation.

Encadré 2.5 : Exemples de programmation de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique visant à inclure les personnes âgées

- Créer des réseaux communautaires qui aident les personnes âgées vivant seules à protéger leurs maisons et leurs biens contre les aléas imminents tels que les tempêtes et les inondations.
- Assurer aux personnes âgées un appui ciblé en termes de santé et d'hygiène (sous formes de conseils et de matériels tels que les moustiquaires, l'eau de javel, etc.) pour réduire les risques de tomber malade du fait de mauvaises conditions d'hygiène provoquées par les inondations, les déplacements et d'autres aléas.
- Développer la planification d'urgence avec les prestataires de services de santé pour assurer la continuité des services pendant et après les aléas.
- Faciliter la participation des personnes âgées aux processus d'évaluations des risques communautaires, de partage des connaissances et de prise de décisions.
- Inviter les personnes âgées à participer à certaines activités des systèmes communautaires d'alerte précoce, tels que l'exploitation de stations de radio communautaires, la transmission des messages d'alertes et/ou d'évacuation, l'enregistrement des niveaux des fleuves, etc.

Les peuples autochtones

La majorité des 300 millions de peuples autochtones du monde sont pauvres et marginalisés.²² Beaucoup d'entre eux vivent généralement dans des zones isolées, en dehors de l'influence des marchés internationaux, des économies nationales et de l'appui au développement. Leurs terres, dont le régime foncier formel est souvent une question litigieuse, ont tendance à manquer d'infrastructures de base telles que routes, écoles et postes de santé.²³

La pauvreté économique de beaucoup de peuples autochtones est aggravée par « la voix de la pauvreté » – ils sont écartés des processus décisionnels nationaux ou régionaux qui ont un impact direct sur leurs vies. Les différences linguistiques et culturelles peuvent les aliéner davantage encore de la majorité.

Le faible statut économique et politique de beaucoup de peuples autochtones les rend vulnérables aux effets des aléas. En outre, les écosystèmes dont ils dépendent pour leurs moyens d'existence et leurs besoins fondamentaux – zones élevées en altitude, zones tropicales humides, déserts et zones arides, régions polaires et petites îles – sont parmi les plus exposés aux effets du changement climatique.

Cependant, grâce à la transmission intergénérationnelle de connaissances, les peuples autochtones ont détecté la variabilité⁶ du climat et le changement climatique au niveau local et s'y sont adaptés sur des milliers d'années. Leur connaissance des stratégies traditionnelles d'adaptation leur donnent des bases solides en ce qui concerne les capacités de résilience⁶ et d'adaptation, qui pourraient être améliorées dans un environnement favorable respectant et promouvant leurs droits.

Encadré 2.6 Exemples de programmation de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique pour renforcer la résilience des peuples autochtones

- Appuyer la reconnaissance juridique des droits collectifs et intergénérationnels des peuples autochtones sur leurs territoires et leurs droits aux ressources naturelles, comme base de la sécurité, des moyens d'existence, de l'identité culturelle et de l'influence politique.
- Allouer des ressources financières pour développer les services de base dans les territoires autochtones.
- Élaborer du matériels éducatifs et d'information dans des médias appropriés, pour informer sur les causes des risques liés aux catastrophes et au changement climatique et sur les mesures visant à les réduire.
- Encourager des forums au sein et entre les communautés autochtones pour identifier et partager les mécanismes traditionnels permettant de faire face à la variabilité du climat et aux risques naturels, et pour analyser leur efficacité potentielle dans de futurs scénarios de changement climatique.
- Promouvoir l'accès aux technologies et aux connaissances scientifiques générées par les peuples non-autochtones.
- Intégrer la participation aux mécanismes régionaux d'alerte précoce à travers des dispositifs linguistiquement et culturellement adéquats.

ÉTUDE DE CAS : L'INITIATIVE D'APPRENTISSAGE PAR LES JARDINS POTAGERS EN « TROU DE SERRURE » POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE²⁴

Lesotho, Catholic Relief Services

Même lorsque les cultures produisent suffisamment de nourriture pour couvrir les besoins caloriques des populations, la diversité alimentaire est essentielle pour le maintien d'une bonne santé et la résistance aux chocs⁶ externes tels que la maladie ou les mauvaises récoltes périodiques. Dans de nombreuses régions du monde, les régimes alimentaires traditionnels sont pauvres en termes de diversité et de teneur en éléments nutritifs, et sont fortement basés sur des féculents comme le maïs ou le manioc, un ou deux types de légumes à feuilles et parfois un peu de protéines, généralement d'origine végétale. En outre, les légumes sont souvent hautement saisonniers, de sorte que l'apport en micronutriments peut ne pas être fiable tout au long de l'année.

L'agriculture pratiquée sur quatre-vingts pour cent des terres cultivées dans le monde est pluviale et, en période de sécheresse dans la seule Afrique australe, des dizaines de millions de personnes pourraient avoir besoin d'aide alimentaire. Parce que le changement climatique contribue à l'incertitude croissante sur les précipitations et les autres conditions météorologiques, de nombreuses régions du monde pourraient commencer à connaître davantage de sécheresse, d'inondations, de changements dans les rendements des cultures et davantage de ravageurs, ou encore des ravageurs différents. Des stratégies sont nécessaires non seulement pour fournir des méthodes de cultures de base assurant des récoltes suffisantes dans les zones sèches, mais aussi pour maximiser les bénéfices et l'exploitation de l'eau encore disponible pour les personnes vulnérables.

On s'attend à ce que les effets induits par le changement climatique au Lesotho aient un impact régional de grande ampleur sur les ressources régionales en eau douce. En effet, le Lesotho est une source importante d'eau douce, et les régions hydrographiques s'étendent dans le bassin

de l'Atlantique à travers l'Afrique du Sud, la Namibie et le Botswana. Les contraintes⁶ liées au climat sont répandues au Lesotho depuis longtemps. Les habitants du Lesotho ont évolué dans ce contexte climatique et ont élaboré un éventail de mécanismes d'adaptation qui leur ont été extrêmement utiles, mais c'est l'apparente augmentation de la fréquence, l'ampleur et la durée des chocs climatiques qui ont changé dans la période récente, ce qui laisse peu ou pas de temps de se relever et récupérer de la dernière catastrophe.

De 2005 à 2008, le programme Consortium de l'Afrique australe pour les situations d'urgence alimentaire (C-SAFE) financé par l'USAID et Food for Peace du Lesotho, a encouragé les jardins potagers, y compris les jardins en trou de serrure, chez les populations vulnérables à l'insécurité alimentaire, comme moyen d'augmenter la résilience des ménages aux chocs externes tels que la sécheresse. Les jardins trou de serrure utilisent des matériaux locaux et sont réalisés sur un cercle d'environ deux mètres de diamètre et un mètre de hauteur avec une entrée en « trou de serrure » dans le centre, de sorte que le jardinier peut s'y tenir pour travailler sur toute la parcelle en fournissant peu d'effort. Un panier de compostage est placé dans le centre du « trou de serrure » où l'eau grise de vaisselle, de lessive et des bains est utilisée pour irriguer à travers le panier, afin d'économiser l'eau et réduire la charge de travail de collecte d'eau supplémentaire pour l'irrigation. De la paille, des roseaux, ou d'autres matériaux utilisés pour la construction du panier aident à filtrer les produits chimiques contenus dans les savons et les détergents de l'eau grise. Le jardin est construit en utilisant des couches de matière organique qui servent le double objectif d'ajouter des éléments nutritifs au sol et de retenir l'humidité, et rendent le jardin en trou de serrure extrêmement productif, même pendant les mois froids et secs de l'hiver. Une fois construit, le jardin ne nécessite qu'une maintenance limitée et peu d'intrants supplémentaires (comme les engrais). En outre, la conception de la couche de base aide à conserver l'humidité du jardin, qui nécessite ainsi moins d'eau.

Le jardinage en trou de serrure comporte de nombreux avantages pour le renforcement de la résilience des ménages pauvres : une technologie peu exigeante en main d'œuvre, la rétention de l'humidité dans les climats arides ou semi-arides, l'enrichissement du sol en nutriments, l'amélioration de la nutrition, la production de légumes toute l'année, la réduction de la dépendance à l'apport externe de nourriture, et l'augmentation des revenus provenant de la vente des surplus de production.

Les communautés participent à la construction des jardins, regroupant les matériaux et construisant les structures. Au Lesotho, les membres de la communauté réalisent des jardins pour les plus démunis et poursuivent la construction en tant que groupe collectif pour les familles vulnérables, ce qui profite à toute la communauté. En impliquant pleinement la communauté dans tous les aspects de la construction, l'identification de l'emplacement, la collecte des matériaux et la construction du jardin, le processus renforce la participation et l'action de la population à risque. Les membres de la communauté apprennent à construire et à entretenir les jardins afin de pouvoir continuer à construire des jardins supplémentaires en fonction de leurs souhaits et besoins.

Les jardins en « trous de serrure » peuvent jouer un rôle important dans la réduction des risques de catastrophe car ils renforcent la résilience des petits exploitants agricoles à la rareté de l'eau, tout en encourageant la diversité alimentaire et en offrant des possibilités de générer des revenus monétaires. La méthodologie a été testée avec succès et largement adoptée au Lesotho, mais n'est pas encore largement connue ou adoptée ailleurs, en dépit de son énorme potentiel pour accroître la résilience des ménages à travers l'Afrique et au-delà.

Étant donné le succès des jardins en « trou de serrure » à diminuer la vulnérabilité des ménages aux chocs externes tels que la sécheresse, tout en augmentant la sécurité alimentaire des populations rendues vulnérables par les contraintes de main-d'œuvre, telles que les personnes âgées, les jeunes, les personnes vivant avec le VIH ou le sida et les personnes handicapées, le CRS a lancé en 2012, un projet visant à développer l'apprentissage et tester l'adaptation de la méthodologie dans d'autres parties du monde. Lors de l'événement de lancement du projet, des représentants d'ONG, des Nations Unies, d'organismes gouvernementaux locaux, ainsi que des universitaires et des

scientifiques venus de 17 pays se sont réunis pour apprendre les expériences de cette méthodologie au Lesotho, participer à la construction de jardins en « trou de serrure » et générer des idées sur la façon dont la pratique pourrait être adaptée dans le contexte de leurs propres pays. Les idées exprimées ont évoqué l'utilisation de matériaux disponibles localement, comme le bambou pour l'enceinte extérieure, plutôt que de la roche utilisée au Lesotho, et la promotion de cette technique les endroits peuplés comme les quartiers urbains et dans les camps de déplacés ou de réfugiés.

Le résultat de cette initiative d'apprentissage, un manuel pour les professionnels et un film de formation de courte durée, ont été publiés en Septembre 2012. Les deux documents intègrent les adaptations locales et les meilleures pratiques recommandées.

Le projet démontre : 1) Qu'il y a plusieurs façons d'adapter la méthodologie afin que des jardins potagers similaires réduisent les risques de catastrophe et encouragent l'adaptation au changement climatique; 2) Qu'il existe un grand intérêt pour la promotion de la méthodologie étant donné les expériences positives au Lesotho, bien que l'adaptation de la technique ne soit pas toujours facile; 3) Qu'il est important d'adopter une approche participative en ce qui concerne le choix des bénéficiaires, la participation communautaire, et pour inclure la durabilité dans les critères de sélection des cibles et des partenaires, et enfin 4) Que les jardins en « trou de serrure » devraient être encouragés au sein des programmes comprenant des initiatives de développement intégré en matière de sécurité alimentaire et de réduction des risques de catastrophe.

Le CRS Lesotho a développé la construction de jardins en trou de la serrure pour répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels d'autres groupes vulnérables, notamment les orphelins, les enfants vulnérables et les personnes vivant avec le VIH.

Questions fréquemment posées

Y a-t-il d'autres groupes à haut risque? Si oui, comment leurs besoins et droits particuliers devraient-ils être pris en compte?

Chaque contexte est différent, et par conséquent les facteurs économiques, sociaux, physiques, culturels et politiques qui soumettent des groupes variés à des risques plus élevés que d'autres sont différents. Certains autres groupes à haut risque sont des minorités religieuses, des minorités ethniques, des réfugiés, des personnes déplacées, des immigrants illégaux, des personnes de basses castes et des exclus sociaux, ainsi que des personnes ayant des modes de vie impliquant une sexualité non-conventionnelle.

Il faut exploiter les connaissances des populations pour identifier les groupes à risque potentiellement élevé, et suivre les étapes décrites dans la *Liste de contrôle* fournie ci-dessous pour s'assurer que ces groupes sont pleinement pris en considération, consultés lors des prises de décisions et participent à des activités appropriées tout au long du programme.

Outils et ressources

Pour de plus amples informations et des liens utiles, voir *Outils et Ressources* p.146.

2.4 Liste de contrôle pour la participation et l'action des groupes clés

Les droits, les besoins et les contributions de toutes les populations à risque, en particulier celles à haut risque, devraient être inclus à chaque étape des programmes et plaidoyers en matière de réduction des risques de catastrophe⁶ et d'adaptation au changement climatique⁶. Cette liste est destinée à aider les professionnels au cours de ce processus et doit être utilisée en tenant compte des conseils relatifs à l'application de ces principes dans tous les secteurs et contextes.

Liste de contrôle pour la participation et l'action des groupes clés

- Obtenir ou créer un **profil démographique** de la population cible et des parties prenantes qui lui sont associées, s'assurer que toutes les données sont ventilées par sexe, âge et autres données pertinentes telles que présentées dans ce chapitre.
- S'assurer que le staff comprend et agit en conformité avec une **approche fondée sur les droits** et qu'il est conscient des cadres juridiques internationaux et nationaux pertinents pour la population cible. Renforcer les capacités du staff à promouvoir cette approche auprès des partenaires, des gouvernements et des autres acteurs.
- Utiliser une **méthode participative** à chaque étape du cycle du programme, de l'évaluation des risques aux évaluations du programme, et faciliter la participation de tous les groupes à haut risque identifiés dans le profil démographique. Cela peut impliquer l'organisation des activités à des moments qui leur conviennent, la prestation d'un appui logistique ou financier pour permettre à ces groupes d'assister aux réunions, la présence d'un interprète, etc.
- Faire en sorte que la participation des groupes clés soit au cœur de la **conception et de la mise en œuvre** des programmes et du plaidoyer, et donner la priorité aux stratégies et aux actions qui seront bénéfiques pour les groupes à haut risque.
- Continuer de **ventiler les données** aux fins d'analyse et de prise de décisions tout au long du programme et des cycles de plaidoyer, en utilisant les mêmes groupes identifiés au départ et en intégrant le cas échéant les autres groupes considérés comme importants à des étapes ultérieures.

3

LA GESTION DU CYCLE DE PROGRAMME POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le chapitre 3 est destiné à aider les professionnels du développement et de l'aide humanitaire à concevoir, mettre en œuvre, assurer le suivi, et évaluer les programmes qui accroissent la résilience⁶ aux catastrophes et au changement climatique. Il est également applicable aux programmes dont le principal objectif est la réduction⁶ des risques de catastrophe et l'adaptation⁶ au changement climatique, et aux interventions multisectorielles ou spécifiques à un secteur qui doivent intégrer la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique. Ce chapitre est adapté de : CARE (2010) Boîte à outils de l'adaptation basée sur les communautés. Ce chapitre comprend :

- Un *aperçu* de la gestion du cycle de programme.
- Des *orientations* pour les professionnels à chaque étape du cycle du programme, notamment les étapes clé, des activités et des extraits concernant le suivi, l'évaluation et l'apprentissage (SEA), et la gestion des connaissances.
- Des *exemples* concrets de bonnes pratiques.
- Des *exemples de bonnes pratiques* pour l'application des *10 principes* d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans la gestion du cycle de programme.

3.1 Aperçu de la gestion du cycle de programme

La Gestion du cycle de programme (GCP) est le terme utilisé pour décrire la gestion des activités et des procédures décisionnelles pratiquées au cours du cycle de vie d'un programme. Elle met l'accent sur la nature cyclique, récurrente de la programmation, ainsi que l'interdépendance des actions au sein d'une intervention au cours des différentes étapes.

Ce guide utilise un modèle de cycle de programme simplifié comprenant trois phases principales, l'analyse, la conception et la mise en œuvre, chacune de ces phases comportant des activités et des résultats distincts. La production et la gestion des connaissances, qui incluent le suivi et l'évaluation et appuient la transition entre les différentes étapes, occupent une place centrale tout le long du programme. Bien qu'il existe d'autres types de GCP et que de nombreuses organisations aient leurs propres modèles, les composants clés tels que les phases distinctes permettant de faciliter la

planification et la nature cyclique du processus sont susceptibles de rester les mêmes. Le processus décrit dans ce guide comprend :

- Mettre en place des bases de données spécifiques aux programmes ainsi que des informations de base concernant l’environnement extérieur;
- Définir et surveiller les indicateurs de changement;
- Examiner et évaluer les progrès et les performances par rapport aux résultats prévus, et les utiliser pour améliorer le programme, et
- Enregistrer et partager les connaissances générées pour consolider l’apprentissage.

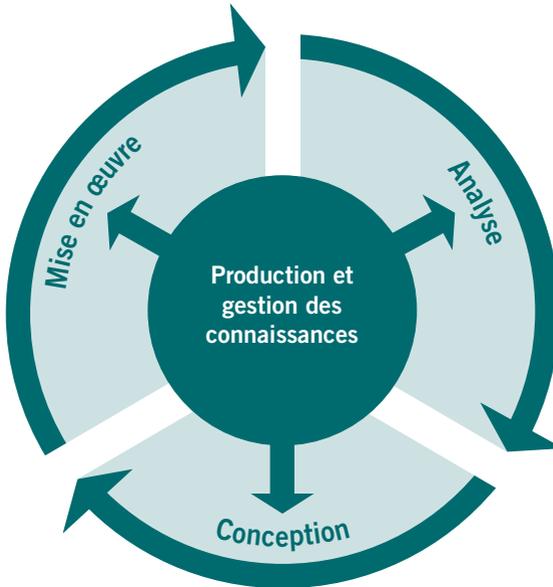


Figure 3.1 : Les étapes du cycle du programme

La participation active des populations à risque est au cœur de la GCP parce que les programmes ne seront efficaces que s'ils sont fondés sur les besoins des personnes affectées par le risque des catastrophes⁶ et du changement climatique⁶. La GCP devrait donc viser à :

- Chercher la pleine intégration des groupes à risque à tous les niveaux de la planification, ainsi que des processus de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation (par exemple en diffusant des informations dans les langues locales);
- Comprendre les besoins exclusifs des populations à risque et y répondre grâce à des interventions ciblées;
- S'assurer que les activités de réduction⁶ des risques de catastrophe et d'adaptation⁶ au changement climatique n'empirent pas par inadvertance la vulnérabilité⁶ des groupes à risques;
- Corriger les déséquilibres de pouvoir et les autres causes structurelles d'exposition et de vulnérabilité différentielles au sein des ménages et entre eux.²⁵

3.2 Analyse

Le *but* de la phase d'analyse consiste à : 1) recueillir des informations pertinentes afin que les parties prenantes⁶ aient une meilleure compréhension de la nature et de l'étendue des risques liés aux catastrophes et au changement climatique dans le contexte d'un nouveau programme ou d'un programme en cours (identification des problèmes), et 2) veiller à ce que la programmation continue d'être pertinente pour les besoins des populations à risque ciblées.

Plus précisément, cette étape devrait générer des informations (à partir de différentes sources) concernant :

- Les aléas⁶ et les conditions climatiques qui sont courants dans la zone cible.
- Les changements observés et projetés relativement aux aléas et aux conditions climatiques.
- L'impact des aléas et du changement climatique actuels et futurs (y compris les niveaux d'incertitude) sur les populations à risque vivant dans la zone cible et sur les ressources dont elles dépendent.
- L'efficacité des stratégies actuelles mises en œuvre par les populations à risque pour gérer les risques liés aux catastrophes et au changement climatique, et leur durabilité dans le contexte des scénarios climatiques futurs.
- Les groupes sociaux et les moyens d'existence⁶ particulièrement vulnérables aux aléas et aux conditions climatiques actuels et futurs.
- Les politiques et programmes gouvernementaux qui facilitent ou entravent la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique.
- Les questions prioritaires identifiées par la population cible en matière de programmation de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique.
- Les partenaires, les auxiliaires et les adversaires potentiels de la programmation de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique.
- Les besoins concernant le développement des capacités⁶ du personnel et des partenaires qui pourraient être chargé de la conception, de la mise en œuvre et du suivi d'un programme potentiel.
- D'autres initiatives qui pourraient compléter ou coïncider avec des programmes potentiels.

Le *calendrier* de la phase d'analyse peut être adapté en fonction des circonstances propres à chaque programme. Par exemple, les étapes initiales d'un programme d'intervention et de relèvement en cas de catastrophe nécessitent une analyse rapide, « suffisamment bonne » et qui peut être améliorée au cours de la mise en œuvre du programme, tandis qu'un programme de développement à long terme autorise généralement une phase d'analyse et de planification plus longue. Cependant, quelle que soit la durée du programme, les éventuels effets à long terme du changement climatique devraient être pris en compte afin de garantir qu'une intervention soit durable sur le long terme, même après la fin du programme.

La portée du processus d'analyse devrait être adaptée à la portée de la programmation potentielle. Par exemple, si le but de l'analyse consiste à créer un plan de développement local, elle devrait être multisectorielle, alors que si l'analyse vise à informer une nouvelle étape d'un programme de sécurité alimentaire, elle peut être principalement axée sur les problèmes qui affectent les moyens d'existence et la nutrition.

Étapes clés de la phase d'analyse

La phase d'analyse comporte cinq étapes clés :

1. *Définir le but et le processus de l'analyse :*

- Discuter et arriver à un accord entre les principaux acteurs (y compris les populations à risque et les partenaires potentiels) sur le but de l'analyse des risques liés aux catastrophes et au changement climatique en termes généraux, et sur la manière d'utiliser les résultats de l'analyse. Cela pourrait inclure l'élaboration de nouveaux programmes autonomes de réduction des risques de catastrophe et/ou d'adaptation au changement climatique, et la refonte des programmes existants pour inclure des composants de réduction des risques de catastrophe et/ou d'adaptation au changement climatique afin d'améliorer leur efficacité.
- Décider de la manière dont l'analyse sera effectuée ; par qui ; sur quelle période ; quelles sont les sources d'information qui seront exploitées ; et comment les différents acteurs seront impliqués.
- Veiller à ce que le processus inclue la collecte de données de sources à la fois primaires (membres de la communauté, services météorologiques) et secondaires (statistiques officielles, rapports de recherche, etc.).
- Identifier un outil d'analyse participative des risques ou différentes techniques de recherche participative pour l'analyse menée au niveau local, et adapter ces outils ou techniques en fonction du contexte, pour s'assurer que les besoins des populations à risque sont au cœur de l'analyse.
- S'assurer que tous les animateurs du processus d'analyse sont familiers avec la méthodologie choisie.

2. *Analyser le contexte des aléas et du changement climatique :*

- Recueillir des données de sources primaires et secondaires sur :
 - Les conditions climatiques historiques et les scénarios prévus de changement climatique dans la zone cible (ou à l'échelle la plus faible disponible).
 - L'apparition d'aléas liés au climat, ou indépendants de celui-ci, dans la zone de la population cible et ses environs.
- Consulter les différents groupes socio-économiques et groupes classés en fonction de leurs moyens d'existence au sein de la population cible à propos :
 - de leurs observations de l'évolution des conditions climatiques au cours de leur existence.
 - des aléas ayant touché leur communauté et la région environnante au cours de leur existence.
- Analyser les effets de ce qui précède sur les biens, les ressources et les installations dont dépendent le bien-être et les moyens d'existence des membres de la communauté.

- Analyser la manière dont les aléas et les scénarios climatiques actuels et futurs peuvent influencer sur les programmes en cours dans la région.
- Analyser comment les informations fournies par les fournisseurs d'informations climatologiques sont comprises et appliquées par la population cible (et comment elles pourraient être améliorées) et les inclure dans les informations de base.

Encadré 3.1 : Exemples de sources primaires et secondaires d'informations sur le climat

- Les stations météorologiques locales
- Les connaissances communautaires et les prévisions locales
- Les services nationaux de météorologie
- Les services gouvernementaux en charge du changement climatique
- Les centres climatologiques régionaux
- Les institutions internationales d'études du climat

3. *Analyser les capacités en matière de résilience et de vulnérabilité au sein de la population cible afin de comprendre :*

- La façon dont les différents groupes et segments de la population font actuellement face aux aléas et à la variabilité^a climatique, ainsi que le degré d'efficacité et de durabilité de leurs stratégies.
- L'impact potentiel de tous les programmes actuels sur ce qui précède.
- Les groupes et les segments de la communauté qui sont, et sont susceptibles d'être, les plus vulnérables aux aléas et aux effets du changement climatique.
- Les raisons de leur vulnérabilité, depuis les conditions dans lesquelles ils vivent et travaillent jusqu'aux facteurs sous-jacents tels que l'accès aux ressources, l'influence politique et les structures sociales.
- Comment les vulnérabilités, les capacités et les mécanismes d'adaptation ont évolué au fil du temps.

4. *Analyser l'environnement de la programmation en effectuant une analyse du pouvoir :*

- Identifier les opportunités et les obstacles en matière de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique créés par les programmes gouvernementaux et non gouvernementaux mis en place ou prévus pour la zone cible.
- Identifier toutes les politiques gouvernementales pertinentes et/ou les insuffisances en matière de politiques pouvant avoir des conséquences sur la vulnérabilité et la résilience^a au sein de la population cible.
- Identifier toutes les activités du secteur privé qui présentent des opportunités et des obstacles en matière de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique.
- Analyser l'intérêt des organisations gouvernementales, non gouvernementales et du secteur privé en matière de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation

au changement climatique, ainsi que leurs capacités d'action (leurs plans, leurs structures et leurs activités).

5. *Valider et documenter l'analyse, et mettre en place une ligne de base contextuelle :*

- Discuter, rectifier (si nécessaire) et collaborer avec les parties prenantes pour valider les résultats de l'analyse.
- Documenter le processus (sources de données et méthodes d'analyse) et les résultats, y compris les lacunes, et les partager avec les principales parties prenantes, notamment la population cible.
- Choisir les données clés pour former une ligne de base contextuelle par rapport à laquelle évaluer les tendances concernant la survenance des aléas, les conditions climatiques, les progrès réalisés au sein du programme, et l'environnement institutionnel et politique en matière de renforcement de la résilience aux catastrophes et au changement climatique.

Extrants de l'étape d'analyse

- Un document élaboré en consultation avec les parties prenantes, décrivant la méthode et les résultats obtenus, rédigé dans un langage accessible et partagé avec la population cible.
- Une analyse et une ligne de base contextuelle comprenant des données clés sélectionnées parmi l'ensemble des résultats.
- Un rapport d'évaluation initiale sur les risques liés aux catastrophes et au changement climatique identifiant les priorités clés sur lesquelles se sont entendues toutes les parties prenantes (en particulier les populations cibles), et celles pour lesquelles les parties prenantes sont le mieux placées, recommandant les activités futures (résultats et extrants), les zones cibles, et le soutien nécessaire pour entreprendre la phase de conception.

Outils et ressources

Pour de plus amples informations et des liens utiles, voir *Outils et ressources* p.147.

3.3 Conception

Le but de la phase de conception est d'utiliser les résultats de l'analyse pour élaborer un programme, ou de nouvelles stratégies au sein d'un programme existant, qui vont renforcer la résilience aux catastrophes et au changement climatique au sein de la population cible. C'est pendant le processus de conception que le but et les objectifs du programme devraient être définis, en même temps que les résultats visés par le programme et les activités à mener pour y parvenir.

Idéalement, la conception devrait immédiatement suivre l'analyse et exploiter l'intérêt et la prise de conscience suscités chez les intervenants durant la phase d'analyse.

La conception d'une intervention de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique dépendra :

- Des questions soulevées lors de l'analyse
- De la responsabilité, des priorités et des compétences de l'organisation qui projette d'exécuter le programme
- D'autres programmes et plans en cours dans la zone qui pourraient être complémentaires, et la manière dont la conception du programme pourrait améliorer les autres programmes, et non les reproduire.
- Des partenaires, des alliés et des réseaux potentiels.
- Des fonds disponibles et des restrictions budgétaires.

Parmi ces paramètres, la conception d'un programme de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique au niveau local inclura probablement des stratégies visant à :

- Renforcer l'accès et la compréhension par les populations à risque et les autres intervenants, des risques actuels et futurs, accroître leurs capacités à évaluer ces risques⁵, ainsi que leurs capacités à faire des choix pertinents pour les gérer et y faire face. Par exemple, des campagnes d'information publiques, la cartographie et la surveillance des aléas⁵, l'amélioration de l'accès aux prévisions météorologiques et des systèmes d'alerte précoce⁶ efficaces, ainsi que des exercices et/ou des « jeux » pour soutenir la compréhension et une application appropriée des informations sur le climat et les niveaux de certitude à son égard.
- Développer ou renforcer les structures, les mécanismes et les ressources permettant de se préparer aux aléas et aux changements à fort impact, d'y répondre et de faciliter le relèvement après ces derniers. Par exemple, des comités de gestion des catastrophes, des services d'urgence, des plans d'urgence, des fonds d'urgence, une assurance sociale, des banques de céréales et des abris temporaires.
- Mettre sur pied une base d'actifs diversifiés pour renforcer les moyens d'existence et le bien-être, et pour gérer les risques, en matière par exemple de sources de revenus multiples et d'options de moyens d'existence alternatives, d'épargne des ménages, de ressources naturelles durables (telles que les sources d'eau, les terres fertiles, les forêts), de bonne santé et de réseaux sociaux.
- Protéger les biens et services contre les aléas et les conditions climatiques actuels et prévus. Par exemple, des techniques de construction de maisons, d'écoles et d'hôpitaux résilients aux aléas, et des technologies appropriées en matière de distribution d'eau et d'assainissement.

- Réduire les risques en faisant progresser les technologies d'adaptation appropriées au niveau local. Par exemple, l'utilisation de variétés de semences résistantes à la sécheresse, le stockage amélioré des céréales et la récupération de l'eau.
- Protéger l'environnement. Par exemple, intégrer des pratiques de gestion des bassins versants, de lutte contre l'érosion et de reboisement.

Au niveau national, la programmation de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique devrait inclure des stratégies visant à :

- Renforcer les institutions et les systèmes d'attribution des droits afin d'assurer un accès équitable aux biens clés pour la résilience et l'adaptation. Par exemple, les politiques nationales d'accès à l'eau potable, aux services de santé, à l'éducation, aux informations sur le climat et aux autres droits fondamentaux; des coutumes et conventions locales qui régissent l'accès aux ressources naturelles ; des lois qui respectent les droits fonciers ancestraux des groupes autochtones ; et des coutumes et traditions sociales qui encouragent les ménages les plus aisés à soutenir leurs voisins plus pauvres en période de stress⁶ ou de crise.
- Appuyer les capacités des populations à influencer les processus politiques et de planification aux différents niveaux des processus gouvernementaux et de gouvernance⁶. Par exemple, grâce à des activités de campagnes populaires donnant des occasions aux populations à risque de soulever des préoccupations au sujet des risques liés aux catastrophes et au changement climatique, préoccupations qui soient entendues et prises en compte par les décideurs.
- Encourager les capacités des populations à innover et à tirer des enseignements de l'innovation. Par exemple, fournir des intrants ou de l'assurance pour le changement des types de cultures, offrir une formation pour développer de nouvelles compétences professionnelles, promouvoir l'adoption de conceptions améliorées en matière d'assainissement, etc.
- Mettre en place ou renforcer les cadres de gouvernance en matière de gestion des risques liés aux catastrophes et au changement climatique, tels que les lois nationales, les ministères concernés et les politiques d'intégration et des mécanismes pour impliquer des parties prenantes et des niveaux multiples dans le processus décisionnel, de sorte que les efforts puissent être élargis du niveau local aux niveaux du district et national.
- Élaborer des plans et des réponses aux catastrophes et au changement climatique à long terme qui : 1) intègrent plusieurs services et ministères dans une approche « d'ensemble du gouvernement »; 2) identifient les partenariats clés de différents secteurs de la société pour développer et mettre en œuvre des projets spécifiques, et 3) identifient les ressources humaines et financières nécessaires pour financer complètement les plans et les réponses.

De plus amples détails sur la programmation spécifique à la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique peuvent être trouvés dans *Le Chapitre 4 : Les secteurs clés pour la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique*.

Les principales étapes de la phase de conception

La phase de conception comporte cinq étapes clés :

1. *Définir le processus de conception et la portée du programme :*

- S'accorder entre les principaux acteurs sur la manière dont le processus de conception doit être entrepris, par qui, et l'expertise nécessaire.
- S'il s'est écoulé du temps depuis la phase d'analyse, vérifier la ligne de base contextuelle, identifier les nouvelles sources d'information et mettre à jour l'analyse.
- Discuter les questions clés générées par l'analyse, la responsabilité et les compétences de l'organisation responsable de la mise en œuvre du programme, les orientations des autres programmes et plans mis en œuvre dans la zone, et les montants et conditions probables de financement.
- Décider de la durée des interventions et des communautés ou populations auxquelles le programme entend bénéficier.

2. *Établir la logique du programme :*

- Définir ou dans le cas d'un programme déjà existant, vérifier et redéfinir les objectifs du programme. Pour les programmes spécifiques de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique, les objectifs sont susceptibles de faire référence spécifiquement au renforcement de la résilience aux catastrophes et au changement climatique. Les objectifs des programmes dans lesquels des mesures de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique sont en train d'être intégrées sont susceptibles d'être plus larges, mais doivent viser la durabilité des impacts du programme dans un contexte de risques liés aux catastrophes et au changement climatique.
- Développer des activités adaptées pour atteindre les objectifs, les extrants et l'impact général visés. Ces activités devraient s'inspirer des stratégies les plus efficaces et durables déjà utilisées par les populations à risque pour gérer les risques, et tirer parti de l'expertise disponible au sein de l'organisation responsable de l'exécution du programme, ou inclure un budget qui garantisse que le projet bénéficie de l'expertise pertinente.
- Inclure des mesures d'urgence pour répondre aux aléas et aux effets du changement climatique qui pourraient survenir pendant la durée du projet.
- Indiquer les hypothèses sur lesquelles se fonde le programme et rendre explicite le besoin de flexibilité pour l'adapter à tous les aspects imprévus ou incertains du changement climatique.

3. *Élaborer un plan de plaidoyer :*

- Décider des facteurs essentiels à la création d'un environnement favorable au programme ainsi qu'aux autres efforts de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique, à l'aide des informations générées lors de la phase d'analyse des institutions, des politiques et des autres acteurs pertinents. Par exemple, l'approbation d'une politique nationale pour faire face au changement climatique, ou une législation exigeant à tous les niveaux du gouvernement de prévoir des allocations budgétaires pour la réduction des risques

de catastrophes, pourrait être cruciale pour créer une relation de coopération avec les administrations locales.

- Initier des recherches plus poussées, si nécessaire, pour obtenir une meilleure compréhension sur la façon dont certains facteurs peuvent être influencés.
- Modifier la logique du programme, si nécessaire, afin de refléter les composantes du plan de plaidoyer.
- Pour de plus amples informations et orientations sur ce sujet du plaidoyer, voir le *Chapitre 6 : Création d'un environnement favorable en matière de réduction des risques des catastrophes et d'adaptation au changement climatique*.

4. *Créer un cadre de suivi et un plan de gestion des connaissances :*

- Discuter et parvenir à un consensus entre les parties prenantes des types d'indicateurs les plus pertinents pour le suivi des progrès du programme. Se servir de la récente recherche participative sur les caractéristiques de la résilience, ainsi que d'autres ressources mentionnées ci-dessous pour alimenter la discussion. Comme pour tous les programmes, s'assurer que les indicateurs choisis sont SMART (**S**pécifiques, **M**esurables, **R**éalisables d'une manière rentable, **P**ertinents pour le programme, et **D**isponibles en temps opportun) et sexospécifiques lorsque cela s'avère nécessaire.
- Affiner les aspects pertinents de la ligne de base établie durant la phase d'analyse afin de documenter la situation antérieure au programme en fonction des indicateurs choisis.
- Établir un plan pour recueillir et analyser les données de suivi en ce qui concerne la ligne de base du programme et la ligne de base externe. Il est très important de les suivre toutes deux, car des changements dans le contexte externe nécessitent d'ordinaire des modifications du programme.
- Identifier les domaines possibles d'apprentissage pouvant être utiles à d'autres, tels que les technologies innovantes, les défis contextuels, etc., et définir la manière dont les connaissances générées sur ces questions seront capturées et partagées. Ajouter des activités spécifiques au sein de la logique du programme pour répondre à cet effet.
- Discuter et convenir avec toutes les parties prenantes du type d'évaluation(s) qui doit (doivent) être menée(s). Pour les programmes à long terme ou très innovants, une évaluation à mi-parcours pourrait être utile, en plus d'une évaluation finale.²⁶

5. *Établir le budget du programme :*

- Définir les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour mener à bien et suivre les activités proposées (y compris celles de plaidoyer).
- Dans le budget consacré aux ressources humaines, inclure une ligne budgétaire consacrée au renforcement des capacités du personnel, et il est probable qu'il soit nécessaire de développer les connaissances et compétences spécifiques à la réduction des risques de catastrophes et à l'adaptation au changement climatique.
- Inclure des fonds d'urgence pour répondre aux aléas ou aux effets des changements climatiques au cours de la vie du programme.
- Maintenir une certaine flexibilité dans le budget dans la mesure du possible, pour permettre des changements au cours de la mise en œuvre. L'incertitude

des projections en matière de changement climatique et le caractère innovant de certaines actions d'accroissement de la résilience, signifient que les programmes et les budgets pourraient nécessiter des changements importants. Cela devrait aussi inclure les contributions communautaires en nature au programme.

Produits de la phase de conception

- Les grandes lignes du programme.
- Le plan de plaidoyer.
- La ligne de base spécifique au programme.
- Le cadre de suivi, y compris un plan et/ou système de responsabilisation des bénéficiaires.
- Un document indicateur des changements.
- Le plan de gestion des connaissances.

ÉTUDE DE CAS : UN PROJET DE RECONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION APRÈS UN CYCLONE

Madagascar, CARE International

Madagascar, l'une des 30 nations les plus pauvres du monde, est régulièrement frappée par des cyclones, dont plusieurs ont été très violents et ont touché la plus grande partie du pays. Bien que les populations soient familières avec les cyclones et leurs conséquences, les autorités locales disposent de peu de ressources pour se préparer aux aléas futurs.

Dans le district d'Antalaha, situé au nord-est, les populations vivent souvent sur les berges du fleuve ou dans des villages côtiers. Cela permet les déplacements en canoë et l'accès à l'eau, limitant ainsi la dépendance à l'égard des autres modes de transport, mais cela expose aussi directement les populations aux effets de cyclones. Au cours des 12 dernières années, Antalaha a été frappé à huit reprises par les cyclones, dont trois ont été classés parmi les cyclones tropicaux de haute intensité. À la suite de violentes tempêtes résultant des cyclones, l'érosion dans les zones côtières s'est accentuée et, dans certains villages, le front de mer a avancé de plus de 100 mètres, conduisant à la perte de plus de 50 pour cent des terres du village et des routes principales. L'érosion a été amplifiée par la perte d'arbres côtiers qui servaient de coupe-vent, et par la destruction des mangroves et des récifs coralliens, qui atténuaient auparavant l'impact des ondes de tempête.

La phase d'analyse du cycle du programme a tenu compte du niveau des destructions provoquées par les cyclones de 2000 à 2004, qui ont abouti à la perte de deux ponts (un de 100 m de long et un autre de 45 m) et d'un ferry, pour déterminer la meilleure façon de reconstruire les infrastructures communautaires. CARE a conclu que, plutôt que de réparer les ponts, il serait plus efficace d'inviter les 2.000 personnes vivant dans les communautés d'Ambodipont et d'Antsirabato à construire un détour de cinq kilomètres plus loin à l'intérieur des terres. Cela impliquerait la communauté dans son propre effort de reconstruction et réduirait ainsi les coûts d'entretien à long terme puisque la route serait moins exposée aux cyclones, aux ondes de tempêtes et à l'érosion. L'idée a été présentée au village et après une concertation interne, les villageois ont décidé de construire le détour. Dans la seconde étape de la GCP, la communauté a identifié ceux qui pouvaient proposer leurs terres et/ou des arbres pour la construction et des personnalités importantes des villages ont fourni leur aide au cours des négociations afin de dédommager ces ménages, afin que le projet de CARE puisse être conçu et mis en œuvre avec la pleine participation communautaire.

En se fondant sur la décision communautaire, le projet routier a été conçu pour faciliter le transport des personnes et de leurs biens à l'aide de programmes « vivres contre travail » dans la première phase et « travail contre rémunération en espèces » dans la seconde phase pour : (1) Assurer la sécurité alimentaire des personnes les plus touchées par les cyclones, (2) Faciliter la circulation des personnes et des biens afin d'aider le redémarrage de l'économie locale (accès au marché), et (3) Améliorer la sécurité et l'accès des cinq villages côtiers.

En **renforçant la participation et l'action de la population à risque**, la collectivité a pris sa propre décision de construire le détour. L'intervention a non seulement réduit l'exposition de la route aux catastrophes, mais aussi l'exposition de la population. Huit ans après la construction du détour, 2 200 habitants de la côte ont été relogés à environ un kilomètre à l'intérieur des terres pour les rapprocher de la route. Ils continuent à bénéficier des avantages économiques et de l'accès à la communication offerts par celle-ci. En déplaçant les populations plus à l'intérieur des terres, l'impact humain sur l'environnement côtier a diminué. La distance entre les villages sur les terres agricoles a été réduite, ce qui a conduit à un accroissement de la production agricole, et les hommes, qui auparavant passaient tout leur temps en mer ou à s'occuper de leur matériel de pêche, consacrent désormais leur temps à des activités agricoles avec les femmes.

Outils et ressources

Pour de plus amples informations et des liens utiles, voir *Outils et ressources* p. 149.

3.4 Mise en œuvre

La phase de mise en œuvre est celle dans laquelle les activités prévues sont réalisées, les résultats générés, et le programme contrôlé et modifié le cas échéant en réponse à de nouvelles conditions ou des situations imprévues.

Le but de cette phase est de réaliser les objectifs du programme dans le délai prévu et sans dépasser le budget du projet. La mise en œuvre englobe toutes les activités d'aide directe, d'appui, de renforcement des capacités, de plaidoyer et de gestion des connaissances.

Les principales étapes de la phase de mise en œuvre

Cette phase comporte trois étapes clés (activités de démarrage) et trois domaines qui nécessitent une attention constante :

Activités de démarrage

1. *Produire un plan opérationnel en collaboration avec la communauté cible et d'autres parties prenantes :*
 - Établir un calendrier réaliste de démarrage et de complétion pour toutes les activités prévues par le programme et le communiquer à toutes les parties concernées.
 - Dans la mesure du possible, prévoir une certaine flexibilité pour se préparer et répondre à tous les aléas qui peuvent survenir pendant la durée de vie du programme, en particulier dans les contextes d'aléas récurrents, tels que les inondations en saison des pluies.
2. *Confirmer les partenariats et les réseaux :*
 - Rencontrer les partenaires et les alliés pour poursuivre l'élaboration des plans du programme, adapter ces plans si nécessaire (si le contexte a changé) et coordonner les activités.
 - Discuter et formaliser les accords sur les rôles et les responsabilités relativement à la mise en œuvre, et sur le plaidoyer et la gestion des connaissances avec les partenaires et les alliés.
3. *Développer les capacités du personnel et des partenaires :*
 - En utilisant les informations recueillies dans la phase d'analyse, élaborer un plan de développement des capacités adapté aux besoins du programme et aux lacunes identifiées, et l'intégrer dans le plan principal du programme afin de s'assurer qu'il dispose de ressources et qu'il est mis en œuvre.

Domaines requérant une attention constante des professionnels durant la phase de mise en œuvre

1. *Le suivi, l'évaluation et l'apprentissage, et la gestion des connaissances :*
 - S'assurer que les activités, les extrants et les activités du programme, de même que le contexte externe, sont systématiquement suivis et analysés conformément au plan de suivi, que les résultats sont partagés avec toutes les parties prenantes

et suivis d'effets, afin que le programme puisse être affiné dans sa conception et amélioré dans sa mise en œuvre continue.

- S'assurer que toutes les données sont ventilées sur la base du sexe⁶ et d'autres facteurs différentiels.
- Prendre conscience des impacts imprévus, en particulier ceux qui sont négatifs et apporter des modifications au programme si nécessaire.
- Produire et partager des exemples de pratiques novatrices ou réussies.
- Planifier et mener à bien des examens et des évaluations de l'apprentissage à des intervalles clés dans le cadre du cycle continu de programme.

2. *Participation des groupes à haut risque :*

- Vérifier que le programme répond aux besoins pratiques et stratégiques des femmes, des hommes, des enfants et des groupes à haut risque ; si tel n'est pas le cas, utiliser leurs contributions pour apporter des modifications et vérifier à nouveau.
- Capturer les enseignements spécifiques sur le sexe et la diversité dans la programmation de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique afin de promouvoir l'adoption des bonnes pratiques.

3. *Préparation et intervention dans les situations d'urgences :*

- Dresser un plan d'urgence ou de préparation⁶ aux catastrophes, de concert avec tous les intervenants, au début de la phase de mise en œuvre du programme et le réviser à intervalles réguliers au cours du programme.
- Renforcer ou mettre en place un système de base d'alerte précoce pour tous les aléas et conditions climatiques identifiés au début de la phase de mise en œuvre, puis le tester et l'améliorer périodiquement au cours de l'avancement du programme.
- S'assurer que tous les acteurs (les populations cibles, le personnel du programme et celui des autres organisations) connaissent leurs rôles, leurs responsabilités et les procédures d'intervention d'urgence; les tester régulièrement grâce à l'organisation de simulations et aux contrôles informels afin de développer une culture de la préparation.

Outils et ressources

Pour de plus amples informations et des liens utiles, voir *Outils et ressources* p.150.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans la gestion du cycle de programme	
1. Accroître la compréhension du contexte des aléas et du changement climatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir des informations issues de différentes sources primaires et secondaires afin d'avoir une compréhension globale du contexte. • Garder à l'esprit que les données et les projections climatiques aux échelles infranationales et locales n'existent pas dans de nombreux pays en développement : par conséquent, utiliser les tendances et les scénarios généraux déduits des meilleures données disponibles.
2. Accroître la compréhension de l'exposition, de la vulnérabilité et des capacités.	<ul style="list-style-type: none"> • Faire participer activement toutes les parties prenantes⁶ dans la phase d'analyse, afin de renforcer leurs capacités⁶ à comprendre et à évaluer les risques grâce à leur implication dans le processus. • Suivre la ligne de base externe au cours de la phase de conception, et mettre à jour l'analyse si nécessaire.
3. Reconnaître les droits et les responsabilités.	<ul style="list-style-type: none"> • Ventiler les informations recueillies par sexe, âge et d'autres facteurs sociaux, culturels et économiques pour comprendre les besoins particuliers des différents groupes. • Rendre compte aux parties prenantes et maintenir la responsabilité des différents intervenants tout au long du processus de conception.
4. Renforcer la participation et la représentation de la population à risque.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un processus participatif de collecte et d'analyse des données avec les populations cibles. Cette méthode de recherche-action fait prendre conscience des risques et favorise la participation active des différents groupes ainsi que l'appropriation des actions futures. • Documenter le processus de conception du programme, y compris la justification des décisions clés et la manière dont les parties prenantes ont été impliquées, afin de promouvoir la mise en œuvre du programme et de l'apprentissage, ainsi que la participation des différents groupes. • Baser la planification sur les engagements des parties prenantes, les restrictions et les périodes de pointe de travail, tels que changements d'horaire dans les usines, les temps de trajet, les récoltes et les saisons de tempêtes tropicales pour que les populations à risque puissent s'engager pleinement dans le programme lorsque leur contribution s'avère nécessaire, et s'assurer que les interventions sont mises en œuvre aux moments adéquats pour garantir leur efficacité.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans la gestion du cycle de programme	
5. Favoriser l'engagement et le changement systémiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir au personnel, aux participants et aux partenaires, des possibilités d'apprentissage mutuel entre programmes, compte tenu de la nouveauté des concepts et des informations relativement au changement climatique^G et de la nécessité d'une approche commune à la réduction^G des risques de catastrophe et à l'adaptation au changement climatique^G. • Encourager des revues et des évaluations multipartites pour susciter la discussion entre les différents acteurs.
6. Favoriser la synergie entre les différents niveaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que les étapes de la GCP abordent les différents niveaux d'intervention, depuis le niveau local jusqu'au niveau du district, de la province et de la nation. Sans un environnement politique et institutionnel favorable, les résultats atteints par un programme risquent d'être limités ou de ne pas être durables. • Utiliser des composants de renforcement des institutions et de renforcement des capacités de la société^G civile dans les programmes afin de faciliter le dialogue et la coordination entre les acteurs à différents niveaux
7. Exploiter diverses sources de connaissances existantes et les développer.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser autant de sources d'informations que possible, mais ne pas être pris au dépourvu si des sources externes ne sont pas disponibles sur le lieu cible, il suffit de travailler avec les données que l'analyse génère au niveau local. • Collaborer avec le(s) service(s) gouvernementaux en charge de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique lorsqu'ils existent, ainsi que les autres services chargés de la sécurité alimentaire, des moyens d'existence^G, de la santé, de l'eau, de l'éducation, du logement, de la protection^G, etc. • Demander l'avis d'experts techniques (tels que les scientifiques spécialistes du climat, les experts sur la sexopécificité^G et la diversité culturelle, les agronomes, les ingénieurs hydrauliciens, les économistes, etc.) pour chaque partie concernée de la conception du programme, et lors des évaluations.
8. Susciter une approche flexible et réactive.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que la collecte de données ne devrait pas être axée sur un seul type d'aléas^G ou un seul ensemble de conditions climatiques. Le changement climatique est à l'origine de variations dans les types d'aléas rencontrés dans le monde entier, de sorte qu'il est important que l'approche adoptée envisage des aléas et scénarios multiples. • Être prêt à l'incertitude concernant les données climatiques et en tenir compte dans tous les extrants produits au cours des différentes étapes de la CGP.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans la gestion du cycle de programme	
8. Susciter une approche flexible et réactive.	<ul style="list-style-type: none"> • Être prêt aux situations qui nécessitent des modifications du plan opérationnel. L'incertitude dans les projections relatives au changement climatique et la nature imprévisible de nombreux aléas signifient que les programmes pourraient nécessiter de multiples ajustements en réponse à l'évolution du contexte externe. • Évaluer le programme après un aléa majeur ou après chaque période notable de risque pour voir ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné et ce qui doit changer.
9. Prendre en compte différentes échelles de temps.	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en considération aussi bien les projections climatiques et l'évolution des profils d'aléa futures que présentes au moment d'aborder la phase d'analyse. • S'assurer que la conception du programme comporte des composants permettant de faire face aux risques actuels et futurs. • Continuer à contrôler, dans la ligne de base contextuelle, les variables qui peuvent influencer sur la réussite du programme tout au long de la phase d'exécution.
10. Ne pas nuire.	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer une approche sensible aux conflits^G dans l'analyse au niveau local dans les contextes de conflit manifeste ou latent (pour plus d'informations, reportez-vous au <i>Chapitre 5 : Contextes clés</i>). • Surveiller les impacts à la fois voulus et non-voulus des activités du programme pour s'assurer que les impacts négatifs peuvent être évités et corrigés. • Partager les erreurs ainsi que les bonnes pratiques et les réussites, afin d'élargir les enseignements tirés d'approches, de technologies et de méthodologies particulières.

4

LES SECTEURS CLÉS POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Chapitre 4 est destiné à aider les professionnels du développement et de l'aide humanitaire à comprendre comment les catastrophes⁵ et les changements climatiques⁶ affectent les secteurs clés dans les situations de développement et humanitaires, et fournit des orientations sur la façon d'effectuer la programmation dans ces secteurs. Il comprend :

- *Des explications :*
 - Des termes, des concepts et des approches de base essentiels, pertinents pour les secteurs clés.
 - Des questions essentielles relatives à la fois aux risques liés aux catastrophes et au changement climatique, et aux secteurs clés de la sécurité alimentaire, des moyens d'existence⁹, de la gestion⁹ des ressources naturelles, de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement (WASH), de l'éducation, de la santé et de la protection.²⁷
- *Des lignes directrices* pour l'application d'une approche intégrée à la réduction des risques de catastrophes et à l'adaptation⁶ au changement climatique lors de différentes interventions sectorielles⁶, notamment l'application des 10 principes.
- *Des études* de cas portant sur la réduction des risques de catastrophes, l'adaptation au changement climatique et des secteurs clés sur le terrain et dans la pratique.
- Des liens vers des *Outils et des ressources* pour mettre en œuvre la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans les secteurs clés.

4.1 La sécurité alimentaire

« La sécurité alimentaire existe lorsque toutes les personnes à tout moment disposent d'un accès physique ou économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. »²⁸

Les gouvernements sont légalement tenus d'assurer le droit à l'alimentation pour tous. Cependant, en dépit d'une planète où la nourriture est suffisante, le système alimentaire mondial ne parvient pas à fournir une alimentation et des calories suffisantes à tout le monde; plus d'un milliard de personnes continuent d'avoir faim et des millions d'autres

souffrent d'insécurité alimentaire.²⁹ Avec l'augmentation de la population mondiale qui atteindra le chiffre de neuf milliards environ en 2050, le système alimentaire est confronté à une pression supplémentaire, aggravée par le changement climatique⁶, les catastrophes⁶ et les effets négatifs des subventions agricoles, de la spéculation, de la volatilité des prix et par d'autres difficultés.^{30,31}

L'insécurité alimentaire⁶ affecte les populations touchées par la pauvreté, non seulement sur le plan de leur santé, mais aussi de leurs moyens d'existence⁶, par l'épuisement des ressources naturelles, et elle pousse les populations à vendre leurs biens, à migrer pour trouver du travail et à utiliser d'autres moyens pour survivre. Avec des populations urbaines croissantes, les implications en matière d'utilisation des terres et des autres ressources naturelles, de systèmes de production alimentaire et d'accès à la nourriture deviennent des considérations de plus en plus primordiales.³²

Ce chapitre devrait être lu parallèlement aux sections traitant des *Moyens d'existence* et de la *Gestion des ressources* naturelles qui se trouvent plus loin dans le guide, en raison de leurs liens inhérents.

Questions clés

Les impacts des catastrophes et du changement climatique sur la sécurité alimentaire sont nombreux. L'évolution des régimes météorologiques et des phénomènes météorologiques extrêmes vont augmenter la fréquence des sécheresses et des inondations, des canicules, du gel et des autres événements extrêmes affectant chacun des quatre aspects essentiels de la sécurité alimentaire : la disponibilité, l'accès, la stabilité et l'utilisation.³³

Encadré 4.1 : Exemple d'impacts des catastrophes et du changement climatique sur les quatre dimensions de la sécurité alimentaire

- **Disponibilité** : La diminution des récoltes ou la mort du bétail à la suite d'une grave sécheresse, la pénurie des semences conduisant à une diminution des rendements.
- **Accès** : Des infrastructures endommagées coupant l'accès à la nourriture ou aux marchés; le bas prix du bétail provoquant une réduction de la disponibilité des fonds pour acheter de la nourriture.
- **Stabilisation** : Des conditions météorologiques imprévisibles qui affectent les rendements de certaines cultures ou la culture régulière des aliments de base.
- **Utilisation** : L'eau non potable qui provoque une diarrhée chronique entraînant la diminution de l'absorption des nutriments.

Source de l'encadré : Adapté de la FICR (2006) How to conduct a food security assessment: A step-by-step guide for National Societies in Africa. Genève, Suisse.

Avec les effets du changement climatique sur la production agricole à travers le monde, les régions souffrant d'insécurité alimentaire devraient subir des effets particulièrement négatifs.³⁴ Les systèmes de productions alimentaires et les ressources naturelles dont ils dépendent, notamment les ressources sujettes à la dégradation, à la désertification⁶ et au

stress hydrique⁶, sont déjà fragiles et vont mettre à l'épreuve les capacités⁶ des populations à prendre les mesures nécessaires de prévention et de protection.³⁵ L'agriculture pluviale⁶ et les systèmes agro-pastoraux sont particulièrement à risque.

Les communautés affectées par une catastrophe, et qui souffrent d'insécurité alimentaire chronique et transitoire, peuvent également voir celle-ci évoluer vers une insécurité alimentaire aiguë lors des catastrophes. Le manque de nourriture ou l'incapacité à s'offrir de la nourriture ou d'y accéder constitue l'un des principaux impacts des catastrophes.³⁶

On s'attend également à ce que les taux de malnutrition aiguë et chronique augmentent en raison de l'augmentation des mauvaises récoltes, de la diminution des stocks de poissons, et des maladies diarrhéiques provoquées par la mauvaise qualité de l'eau. L'état nutritionnel des populations les plus pauvres du monde, dont les moyens d'existence dépendent de ressources sensibles aux variations climatiques, sera profondément affecté par le changement climatique. En outre, la mauvaise alimentation de ces populations aura des répercussions sur leur santé et leurs capacités à travailler et entravera leurs capacités à s'adapter.

L'adoption d'une approche à la sécurité alimentaire qui intègre la réduction⁶ des risques de catastrophe et l'adaptation⁶ au changement climatique va renforcer la résilience⁶ des populations à risque face aux menaces posées par les catastrophes et le changement climatique, et va en même temps protéger et améliorer les écosystèmes locaux et renforcer les ressources humaines nécessaires pour réduire la vulnérabilité⁶ dans son ensemble.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans la sécurité alimentaire

<p>1. Accroître la compréhension du contexte des aléas et du changement climatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rassembler des informations provenant de diverses sources, y compris des services météorologiques régionaux et nationaux et des ministères et services gouvernementaux concernés sur les incidences probables d'aléas⁹ connus et les effets prévus du changement climatique dans la zone d'exécution du programme et l'ensemble de la région de laquelle la population tire sa subsistance. • Encourager les institutions gouvernementales locales, régionales et nationales à élaborer des cartes de risques de catastrophe et de changement climatique comme base pour des plans et des actions visant la protection de la sécurité alimentaire.
<p>2. Accroître la compréhension de l'exposition, de la vulnérabilité et des capacités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les meilleures informations disponibles sur les aléas, les tendances relatives au changement climatique et à l'utilisation des ressources de la terre et/ou naturelles afin d'identifier la mesure dans laquelle les sources de nourriture, les mécanismes d'accès à la nourriture (y compris les actifs productifs et l'emploi dans d'autres secteurs), ainsi que les infrastructures concernées (telles que les routes reliant les producteurs, les consommateurs et les marchés, et les usines de transformation alimentaire) sont exposés. • Effectuer une analyse participative de la vulnérabilité et des capacités (APVC) au niveau local pour aider les populations à risque à mieux comprendre les liens entre la sécurité alimentaire et les risques liés aux catastrophes et au changement climatique; veiller à ce que les dimensions sexospécifiques⁹ de la sécurité alimentaire, de la vulnérabilité et des capacités soient identifiées et comprises par les hommes et les femmes participant au programme. • Utiliser des méthodologies telles que l'Approche fondée sur l'économie des ménages (voir les <i>Outils et ressources</i> p.151) pour approfondir la compréhension de l'ensemble des facteurs qui affectent la sécurité alimentaire et la nutrition de la population à risque (tels que le caractère saisonnier, les transferts d'argent, les prix des aliments de base et les conflits⁹) et la façon dont ils interagissent avec les risques liés aux catastrophes et au changement climatique. • Accroître la sensibilisation des populations à risque sur le rôle central des femmes dans le système alimentaire par l'intermédiaire de l'éducation et de la formation.³⁷

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans la sécurité alimentaire

<p>3. Reconnaître les droits et les responsabilités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dresser le profil des risques liés aux catastrophes et au changement climatique en matière de sécurité alimentaire à travers des campagnes de sensibilisation du public, le lobbying des acteurs gouvernementaux⁶ concernés, et la sensibilisation des principaux donateurs et/ou bailleurs de fonds internationaux, pour accroître la demande en matière d'investissements soucieux du climat et de gouvernance⁶ en ce qui concerne la sécurité alimentaire. • Utiliser les médias populaires, les canaux de communication traditionnels et le renforcement direct des capacités pour augmenter au niveau des ménages la compréhension des liens entre le changement climatique, la gestion des ressources naturelles et la sécurité alimentaire, et fournir des informations sur une gestion⁶ responsable de ces ressources naturelles. • Plaider pour la réalisation des droits des femmes et des personnes marginalisées à l'accès aux ressources essentielles aux moyens d'existence, tels que la terre et l'eau, à travers des campagnes de sensibilisation du public, la réforme législative et un appui direct à la société civile⁶ et aux organisations communautaires travaillant sur ces questions.
<p>4. Renforcer la participation et la représentation de la population à risque.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la création ou le renforcement des mécanismes (tels que la radio et la messagerie textuelle téléphonique) par lesquels les prévisions climatiques locales et les informations sur les aléas peuvent être diffusés. • Appuyer les systèmes d'information sur le marché (les prix, les normes de qualité, les produits) au niveau du district et au niveau local pour permettre aux producteurs et aux acheteurs de denrées alimentaires de prendre des décisions éclairées. • Collaborer avec les producteurs de denrées alimentaires appartenant aux groupes à haut risque (en particulier les femmes et les populations marginalisées) pour augmenter la productivité en renforçant leurs droits d'accès à la terre et à l'eau, améliorant ainsi l'accès aux marchés, aux finances et à l'assurance.³⁸ • Assurer la formation et l'éducation par les pairs des agriculteurs sur les pratiques de conservation agricoles⁶, la restauration des sols dégradés et la biodiversité⁶ agricole au sein des communautés. • Mettre en place des groupes d'alimentation et de nutrition dans les communautés à risque et fournir au niveau des ménages une formation sur les stratégies pour l'amélioration et la protection de la nutrition dans un climat changeant, comme partie intégrante des mesures de préparation⁶ aux catastrophes.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans la sécurité alimentaire

<p>5. Favoriser l'engagement et le changement systémiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plaider pour que la sécurité alimentaire, la santé, l'agriculture et les politiques de développement économique soient fondées sur l'analyse des risques liés aux catastrophes et au changement climatique. • Plaider en faveur d'investissements dans des systèmes efficaces de protection⁶ sociale qui puissent être élargis en prévision de l'accroissement de l'insécurité alimentaire (notamment en raison de contraintes⁶ induites par le climat) et en réponse aux crises; le cas échéant, soutenir les projets pilotes de mesures expérimentales telles que les transferts monétaires, les bons alimentaires et les régimes de travail garanti. • Promouvoir la coordination entre les organisations non gouvernementales travaillant sur la sécurité alimentaire, les moyens d'existence, la santé et WASH dans les zones d'insécurité alimentaire chronique, afin de générer des stratégies holistiques et à long terme en matière de résilience aux catastrophes et au changement climatique.
<p>6. Favoriser la synergie entre différents niveaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les lois et politiques nationales qui se rapportent à la sécurité alimentaire, aux risques⁶ liés au changement climatique et aux catastrophes, et soutenir des populations à risque à plaider en faveur de leur mise en œuvre. • Appuyer le développement de la surveillance à divers niveaux de la sécurité alimentaire et la planification⁶ d'urgence en utilisant des systèmes tels que la sécurité alimentaire de phase intégré (CIB) outil (Voir Outils et ressources). Voir le <i>Chapitre 5.4, Catastrophes à évolution lente</i>.
<p>7. Exploiter diverses sources de connaissances existantes et les développer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le développement de systèmes qui améliorent l'accès des producteurs de denrées alimentaires à l'information climatique sur un éventail d'échelles temporelles allant de jours (conditions météo), à des mois (prévisions saisonnières) et à des décennies (scénarios de changement climatique). • Organiser des plates-formes de réflexion du niveau local jusqu'au niveau national pour les producteurs de denrées alimentaires, les spécialistes de la sécurité alimentaire et les experts en matière de catastrophes et de changement climatique, afin de susciter une compréhension commune des défis et la collaboration dans l'élaboration de solutions. • Mettre en place des projets pilotes reliant les petits et moyens producteurs, les fournisseurs de technologie et les institutions scientifiques pour encourager l'innovation. • Encourager les populations à risque à identifier les pratiques traditionnelles en matière de sécurité alimentaire telles que les banques de semences et de céréales, la conservation, les plans d'épargne, la migration et le travail saisonnier, et à évaluer la façon dont ils pourraient être exploités, ou être adaptés dans les scénarios climatiques futurs.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans la sécurité alimentaire	
8. Susciter une approche sensible et réactive.	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec les différents niveaux de gouvernement pour développer des réserves et des fonds alimentaires d'urgence pour une action rapide dans les situations d'insécurité alimentaire croissante due à des aléas ou à des conditions difficiles associées au climat. • Appuyer les institutions gouvernementales locales et régionales à accéder et à agir sur les informations générées à l'aide de l'outil IPC et, si possible, à contribuer à leur production.
9. Prendre en compte différentes échelles de temps	<ul style="list-style-type: none"> • Inclure des indicateurs d'alerte précoce en matière d'insécurité alimentaire dans les systèmes de suivi des programmes, et mettre en place des mécanismes d'action rapide, tels que l'approvisionnement ou le financement d'urgence. • Inciter les ménages et les communautés à prendre des mesures de préparation telles que le stockage de la nourriture et du fourrage, les campagnes de vaccination des animaux, l'épargne et la micro-assurance. • Soutenir le développement des recherches spécifiques au contexte de la sécurité alimentaire sur différentes échelles de temps pour une meilleure planification en matière de risques liés aux catastrophes et au changement climatique, et les interventions en ce qui les concerne. • Évaluer la pertinence de la politique et des stratégies nationales de sécurité alimentaire pour les scénarios de risques actuels et futurs; identifier les forces, les faiblesses et les lacunes potentielles, et plaider pour l'élaboration de politiques et de stratégies prenant en compte les projections relatives au changement climatique. • Aider les populations à risque à comprendre et à accéder à la micro-assurance.
10. Ne pas nuire	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser l'impact potentiel sur les prix pour les producteurs et les marchés locaux quand des produits alimentaires ou non alimentaires sont fournis lors des interventions d'urgence. • Envisager les programmes argent-contre-travail et les transferts monétaires comme moyens à la fois de protéger les populations souffrant d'insécurité alimentaire et de soutenir les producteurs et les fournisseurs locaux de denrées alimentaires.

Encadré 4.2 : Mesures en matière de sécurité alimentaire

Compte tenu des effets du changement climatique et des catastrophes, la réalisation de la sécurité alimentaire pour tous nécessite un effort coordonné qui intègre des mesures de prévention, de promotion, de protection et de transformation.

1. **Des mesures de prévention qui aident les populations à éviter l'insécurité alimentaire** : Par exemple, les systèmes de protection sociale tels que les groupes de crédit et d'épargne, ainsi que des mesures de gestion des risques tels que la diversification des cultures et la gestion du cycle de sécheresse.
2. **Des mesures de promotion visant à réduire la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire par l'amélioration des revenus et des capacités** : Par exemple, un meilleur accès aux marchés et la diversification des moyens d'existence; de meilleures informations sur les projections climatiques; la collecte de données météorologiques pour l'utilisation des terres, les cultures et le bétail; et les services financiers, y compris l'épargne, le crédit et l'assurance.
3. **Des mesures de protection agissant comme des mesures de secours, nécessaires lorsque les mesures préventives et de promotion échouent** : Par exemple, les programmes vivres contre travail et argent contre travail.
4. **Des mesures de transformation qui cherchent à résoudre les problèmes d'inégalité et d'exclusion sociale** : par exemple, garantir que les femmes jouent un rôle central dans le développement des coopératives agricoles et des plans d'épargne. Les mesures de transformation renforcent les trois premières mesures.

Source de l'encadré : Adapté de S. Devereaux, et R. Sabates-Wheeler, (2004) Protection Sociale Transformative. Document de travail No 232 de l'IDS. (L'ordre a été modifié pour tenir compte de la nécessité de mettre l'accent sur les mesures de prévention et de promotion, ainsi que les mesures de protection nécessaires lorsque les premières échouent).

ÉTUDE DE CAS : MOYENS D'EXISTENCE ALTERNATIFS POUR LES COMMUNAUTÉS VULNÉRABLES RIVERAINES D'UN FLEUVE³⁹

Ghana, World Vision International

Dans le district de Talensi Nabdam du Ghana, trois communautés, Yinduri Pwalugu et Santeng, implantées le long du fleuve Volta Blanche dans le nord-est du pays, sont constamment frappées par la sécheresse, les inondations, les incendies sauvages, et les maladies. Les populations vivant dans ces communautés riveraines du fleuve gagnent leur vie à travers l'agriculture qu'ils pratiquent le long des berges du fleuve, qui constituent la seule superficie productive disponible, tandis que le reste des terres est rocheux et infertile.

Lorsqu'ont lieu des pluies torrentielles, un barrage hydro-électrique du Burkina Faso voisin déborde, occasionnant de graves inondations dans le nord du Ghana, et entraînent des dégâts aux cultures, aux habitations et même la perte de vies humaines. En 2009, les trois communautés ont été gravement touchées par les inondations sur plus de 25 km le long de la rive du fleuve. Les champs des agriculteurs, où poussait principalement du maïs, ont été emportés, ne laissant presque pas de récoltes.

Le changement climatique touche la population du Ghana en perturbant les systèmes agricoles, en inondant les zones côtières et en abaissant les niveaux d'eau autour du delta du fleuve Volta

qui fournit environ 80 pour cent de l'approvisionnement en électricité du Ghana.⁴⁰ Il est prévu que le changement climatique ait des répercussions importantes sur le Ghana. Bien qu'il y aura des fluctuations dans les températures et les précipitations annuelles, la tendance concernant la température sur la période de 2010 à 2050 indique un réchauffement dans toutes les régions.

Le Programme Régional de Résilience Communautaire de World Vision International a aidé les ménages et les communautés à diversifier leurs sources de revenus, à augmenter le rendement des cultures, à gérer durablement les ressources naturelles et à protéger leurs moyens d'existence contre les effets néfastes ou les chocs⁶ et en réduisant les risques de catastrophes sur le long terme. Dans le cadre de l'approche intégrée à la réduction des risques liés aux catastrophes et au renforcement des capacités de World Vision, l'eau des inondations a fourni d'autres opportunités de subsistance aux agriculteurs qui utilisent l'humidité résiduelle du sol. Après la décrue, ils ont procédé à des cultures appropriées à maturation rapide telles que la pastèque, le melon jaune et les haricots, qu'ils pouvaient consommer ou vendre pour générer des revenus. En **inculquant une approche flexible et réactive** axée sur le long terme, la gestion intégrée du projet a donné des avantages multiples (a) en stimulant le revenu des ménages et la productivité grâce à la vente des produits agricoles, (b) en dotant les agriculteurs de nouvelles connaissances et compétences dans les moyens d'existence, (c) en adaptant les pratiques agricoles qui sont plus résistantes aux chocs et aux contraintes de cet environnement, et (d) en améliorant l'état nutritionnel des membres du ménage par la consommation accrue d'aliments nutritifs.

Les leçons apprises dans le cadre du projet ont montré que (a) les ménages et les communautés devraient recevoir un appui pour utiliser des stratégies différentes et pour innover en vue d'assurer un accès suffisant à, et la production de, nourriture tout au long de l'année, un revenu pour les besoins réguliers et des économies pour les périodes d'urgence, étant donné les impacts du changement climatique dans la région, et (b) des scénarios futurs possibles devraient être pris en considération lors de la planification des options relatives aux moyens d'existence, y compris les résultats éventuels des tendances futures tels que le changement climatique, la mondialisation⁶, les migrations et la dégradation de l'environnement. Le fait de pouvoir se préparer et s'adapter est un facteur clé pour répondre de manière efficace aux dynamiques de changements sur le long terme.

Outils et ressources

Pour de plus amples informations et des liens utiles, voir les *Outils et ressources* p.151.

4.2 Les moyens d'existence

Les moyens d'existence⁶ comprennent les ressources (notamment les compétences, les technologies et les organisations) et les activités nécessaires pour gagner sa vie et avoir une bonne qualité de vie.⁴¹ Comprendre les moyens d'existence nécessite de regarder au-delà de la principale source d'emploi ou de revenu d'une personne, afin d'inclure toutes les activités et les choix possibles, au sein d'un ménage et d'une population locale, qui permettent de procurer des aliments, la santé, un revenu, le logement et d'autres avantages tangibles et intangibles, tels que le confort, la sécurité, le respect et l'épanouissement.⁴²

La vie, la production, les actifs et les revenus des femmes et des hommes engagés dans des activités de subsistance, les moyens d'existence basés sur le marché et les emplois salariés sont de plus en plus exposés aux risques⁶ liés aux aléas naturels⁶ et au changement⁶ climatique, exacerbant les risques déjà subis du fait de la mondialisation de l'économie, de la disparité entre les sexes⁶, des migrations et autres inégalités.

Ce chapitre devrait être lu parallèlement aux chapitres *La sécurité alimentaire* et *La gestion des ressources naturelles* étant donné leurs liens inhérents.

Encadré 4.3 : Exemples d'activités de moyens d'existence

- La production agricole (les cultures, les légumes, le bétail, les poissons) pour la consommation domestique ou pour la vente.
- La production domestique non-agricole (la couture, la poterie, la transformation des aliments, etc.)
- L'emploi salarié (local ou par l'intermédiaire des migrations vers d'autres secteurs).
- La récolte de produits forestiers (pour le combustible et le bois de chauffage, la nourriture, ou les produits forestiers non ligneux, etc.)

Source de l'encadré : K. Pasteur, (2011) From Vulnerability to Resilience: A framework for analysis and action to build community resilience. *Rugby, Royaume-Uni : Practical Action Publishing*

Questions clés

De nombreux moyens d'existence sont exposés à des aléas qui pourraient devenir, ou dégénérer en, catastrophes⁶ lorsque les capacités⁶ des populations à risque sont faibles. Des exemples de tels types d'aléas comprennent les sécheresses et les inondations, les infrastructures mal planifiées, les conflits⁶, les tremblements de terre, l'invasion de ravageurs, la défaillance du marché ou l'augmentation des prix des denrées alimentaires. Même de faibles chocs⁶, qui ne sont pas nécessairement considérés comme des catastrophes (et donc ne déclenchent pas l'aide humanitaire) peuvent avoir des effets profondément négatifs sur les populations à risque, en particulier lorsque ces chocs surviennent sur plusieurs années. Lorsqu'ils sont associés à des tensions⁶ induites par le changement climatique (tels que la variabilité des précipitations), cela peut rendre plus difficile le relèvement des communautés d'un choc et les maintenir dans un état de précarité permanent, où elles oscillent entre une situation d'urgence et un relèvement partiel, ce qui entraîne la détérioration de leur résilience⁶ au fil du temps.

Les effets⁶ des aléas et du changement climatique peuvent provoquer :

- La perte subite, peut-être temporaire, de l'accès à un ou plusieurs actifs et/ou ressources essentiels;
- L'affaiblissement des moyens d'existence qui dépendent habituellement de l'agriculture et des moyens d'existence urbains qui dépendent de chaînes d'approvisionnement en milieu rural;
- Des contraintes sur les ressources naturelles déjà épuisées;
- L'augmentation de la fréquence et de l'intensité d'aléas pouvant conduire à des catastrophes liées au changement climatique.

Encadré 4.4 : Exemples de futurs impacts attendus du changement climatique sur l'agriculture

- La diminution du rendement des principales céréales dans les régions à saison sèche et tropicales, même lorsque le réchauffement climatique est léger.
- L'accroissement de la demande en irrigation associée à une baisse des disponibilités en eau dans certaines régions, en raison de la baisse de la pluviométrie dans les zones sous-tropicales (affectant particulièrement l'agriculture pluviale en Amérique centrale et dans les zones subtropicales en Afrique) et dans d'autres régions en raison de la fonte des neiges et des glaciers.
- La baisse de la productivité et de la fertilité des animaux due au stress de chaleur et au stress hydrique.
- L'extinction locale de certaines espèces de poissons en raison du réchauffement et de l'acidification des océans.
- L'augmentation des précipitations extrêmes dans les zones de production en Asie du sud et de l'est.
- L'inondation des terres agricoles par l'eau de mer dans les terres basses des zones côtières.

Source de l'encadré : C. Pettengell, (2010) *Climate Change Adaptation : Enabling people living in poverty to adapt. Oxford, Royaume Uni : Oxfam International*

Les activités rurales qui dépendent principalement de l'agriculture⁶ pluviale sont particulièrement vulnérables parce que par nature sensibles au climat. Alors que les populations à risque ont une expérience considérable pour faire face à la variabilité⁶ climatique et aux catastrophes récurrentes, et ont des connaissances spécifiques au contexte s'étendant sur des générations, l'augmentation des risques liés aux catastrophes et au changement climatique les obligent maintenant à des pratiques qui vont au-delà des stratégies d'adaptation traditionnelles, dans des territoires inconnus, où des connaissances et des pratiques nouvelles risquent d'être nécessaires.⁴³

La baisse de la productivité des moyens d'existence en milieu rural affecte également le milieu urbain, un grand nombre de moyens d'existence dépendant des apports des zones rurales. Les catastrophes naturelles dans les zones rurales peuvent entraîner la migration et l'accélération de l'urbanisation, accroissant la population au-delà de la capacité d'absorption des industries, ce qui augmente le chômage. Les moyens d'existence en milieu urbain peuvent également être directement touchés par les catastrophes et le changement climatique, qui peuvent détruire des actifs et des infrastructures (tels que les routes et les ponts, entravant l'accès aux marchés), réduire les liquidités économiques et rendre les services financiers inaccessibles.

Une Approche des Moyens d'Existence Durables (SLA pour son acronyme en anglais, Sustainable Livelihoods Approach) est une méthode reconnue pour améliorer la compréhension des moyens d'existence et aider les populations à développer leurs capacités et leur résilience aux catastrophes et aux risques climatiques.⁴⁴ Elle s'appuie sur les principaux facteurs qui influent sur les moyens d'existence des populations et les relations habituelles entre ces facteurs. Cette approche peut être utilisée lors de la planification de nouvelles activités de développement et aussi pour évaluer la contribution des activités existantes aux moyens d'existence.

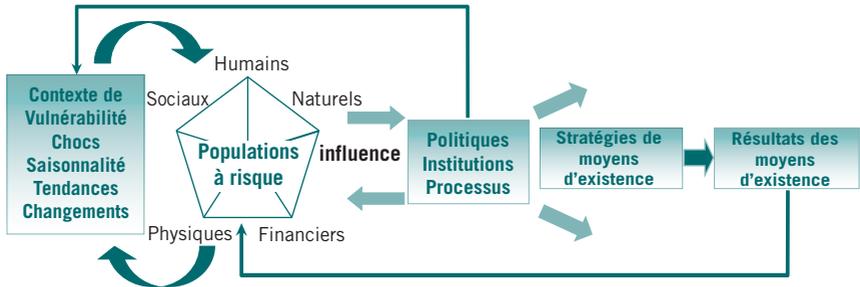


Figure 4.1 : Approche des Moyens d'Existence Durables (Acronyme anglais : SLA pour Sustainable Livelihoods Approach)

Source de l'encadré : IFAD (n.d.) *The Sustainable Livelihoods Approach* [en ligne] <http://www.ifad.org/sla/index.htm>

Le SLA place les populations au centre d'un réseau d'influences inter reliées qui affectent la façon dont elles créent un moyen d'existence pour elles et leurs ménages. Les ressources et les actifs (des moyens d'existence) auxquels elles ont accès et qu'elles utilisent sont les plus proches du centre. Ils peuvent inclure des ressources naturelles, des technologies; les compétences des populations, leurs connaissances et leurs capacités ; leur santé ; l'accès à l'éducation ; les sources de crédit; et leurs réseaux de soutien social. Le degré de leur accès à ces ressources est fortement influencé par leur contexte de vulnérabilité, qui tient compte de tendances (par exemple économiques, politiques et technologiques), de chocs (par exemple épidémies, catastrophes naturelles, troubles civils) et de la saisonnalité de certaines variables (par exemple, les prix, la production, les possibilités d'emploi etc.). L'accès est également influencé par l'environnement social, institutionnel et politique dominant, qui affecte la façon dont les populations associent et utilisent leurs actifs pour réaliser leurs objectifs. Ce sont leurs stratégies de moyens d'existence. Pour plus d'informations sur les SLA, voir les *Outils et ressources* p.153.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans les moyens d'existence	
1. Accroître la compréhension du contexte des risques et du changement climatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Rassembler des informations concernant les aléas connus et les effets prévus du changement climatique sur l'emplacement du programme et le contexte géographique plus large (notamment les secteurs de la production et /ou fabrication, centres commerciaux, les chaînes d'approvisionnement et de distribution et les marchés) sur lequel les moyens d'existence de la population cible dépendent.
2. Accroître la compréhension de l'exposition, de la vulnérabilité et des capacités.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer le degré d'exposition des actifs compris dans les chaînes de valeur des moyens d'existence de la population cible à des aléas identifiés et aux effets du changement climatique. • Utiliser l'évaluation participative des capacités et de la vulnérabilité avec différents groupes classés selon leurs moyens d'existence au sein de la population cible et avec d'autres parties prenantes^a pour comprendre le niveau de vulnérabilité des actifs exposés aux aléas, notamment de toutes les personnes engagées dans les stratégies de subsistance (par exemple, le bétail non vacciné, les sources d'eau non protégées, les travailleurs vivant dans des logements mal construits, etc.) • Identifier les capacités existantes se rapportant aux moyens d'existence de la population cible (notamment les connaissances, les compétences, les organisations et les réseaux, ainsi que les actifs physiques et économiques) et la façon dont ceux-ci pourraient être développés pour renforcer la résilience.
3. Reconnaître les droits et les responsabilités.	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les populations à risque à comprendre comment le droit à des moyens d'existence et d'autres droits qui s'y rattachent sont reflétés dans la législation et les politiques nationales, et quelles sont les institutions responsables de sa mise en œuvre. • Appuyer les populations à risque à assurer un accès équitable aux ressources naturelles nécessaires à leurs moyens d'existence et à exercer leurs droits à un logement sûr comme facteur clé dans la santé humaine et composante de nombreuses stratégies relatives aux moyens d'existence (en matière de production, d'entreposage de matériel, de stockage, de production et de commerce). • Plaider en faveur de la mise en place et du respect de normes de construction et de sécurité sur les lieux de travail. • Former le personnel à comprendre comment le sexe et d'autres statuts marginalisés peuvent interagir avec les opportunités de moyens d'existence, et s'assurer que toutes les actions et interventions favorisent l'équité.
4. Renforcer la participation et la représentation de la population à risque.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des matériels et méthodes adaptés au public pour renforcer les capacités des organisations axées sur les moyens d'existence telles que les associations de producteurs et les syndicats, afin d'améliorer leur compréhension des risques liés aux catastrophes et au changement climatique et la façon dont ils affectent leurs moyens d'existence.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans les moyens d'existence	
4. Renforcer la participation et la représentation de la population à risque.	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la création et/ou le renforcement de mécanismes (tels que les émissions de radio et la messagerie textuelle), par lesquels les prévisions climatiques locales et les informations sur les aléas peuvent être diffusées. • Appuyer le développement de systèmes d'information sur le marché et l'accès à celui-ci (prix, normes de qualité, produits) au niveau du district et au niveau local pour permettre aux producteurs et aux fournisseurs de prendre des décisions éclairées; veiller à ce que besoins d'information des femmes et des hommes soient satisfaits par les systèmes au moyen de consultations et d'un suivi adéquats. • Utiliser des méthodes participatives pour aider les producteurs et les productrices à évaluer les risques et les avantages associés aux options techniques et/ou technologiques traditionnelles et nouvelles qui pourraient aider à réduire les risques⁶ de catastrophe et renforcer la résilience au changement et à la variabilité climatiques.
5. Favoriser l'engagement et le changement systémiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Plaider en faveur de politiques de développement économique fondées sur l'analyse des risques liés aux catastrophes et au changement climatique, et pour l'investissement dans les infrastructures et la technologie afin de soutenir le développement de moyens d'existence résilients. • Faire participer tous les services et /ou ministères concernés jouant un rôle en ce qui concerne les moyens d'existence (par exemple les ministères de l'agriculture, du travail et des transports) aux plateformes et forums nationaux en matière de réduction⁶ des risques de catastrophe et d'adaptation au changement⁶ climatique. • Plaider en faveur de la participation des entreprises du secteur privé dans les processus d'évaluation des risques et de planification⁶ d'urgence aux niveaux local, régional et national , et pour que des incitations soient mises à leur disposition pour contribuer à la résilience aux catastrophes et au changement climatique par des mesures telles que la rénovation des lieux de travail, des travaux d'atténuation⁶ des risques locaux et des prêts pour l'amélioration du logement des salariés).
6. Favoriser la synergie entre différents niveaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la participation de représentants des administrations locales et de district et des organisations de base dans la discussion et/ou les révisions qui concernent les politiques nationales. • Documenter les processus et les leçons apprises dans les projets exécutés au niveau local qui favorisent la résilience des moyens d'existence, afin de faciliter l'élargissement des initiatives réussies.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans les moyens d'existence	
7. Exploiter diverses sources de connaissances existantes et les développer.	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager au niveau local, les hommes, les femmes et les enfants de tous les groupes fondés sur les moyens d'existence au sein des populations à risque, à partager leurs connaissances et leurs expériences sur la variabilité du climat et la survenance d'aléas, pour permettre aux collectivités d'identifier les tendances. • Encourager les personnes âgées de tous les groupes fondés sur les moyens d'existence au sein des populations à risque à partager les stratégies traditionnelles de gestion de la variabilité du climat et les aléas récurrents, et appuyer les communautés à évaluer la façon dont ces stratégies pourraient être pertinentes ou adaptées à des scénarios climatiques futurs. • Engager les institutions scientifiques à travailler en partenariat avec les communautés à risque pour développer et/ou adapter des technologies en ce qui concerne l'agriculture, la pêche, la foresterie et d'autres moyens d'existence en milieu rural; documenter les projets pilotes aux fins d'élargissement et de reproduction possibles.
8. Susciter une approche flexible et réactive.	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un appui financier et des conseils techniques aux hommes et aux femmes dans les populations à risque pour diversifier leurs sources de revenus comme moyen de gérer les risques. • Soutenir le développement et l'accès à des services financiers tels que les systèmes d'épargne et l'assurance pour amortir les chocs; assurer la formation des utilisateurs potentiels pour s'assurer qu'ils comprennent comment ils fonctionnent. • Proposer des prêts et/ou l'accès au crédit et à l'appui technique en matière d'innovation et/ou de diversification des moyens d'existence.
9. Prendre en compte différentes échelles de temps.	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les populations à risque à protéger les actifs productifs contre les aléas, par exemple, par la fourniture d'abris aux animaux en période de crue, ou d'assurance catastrophe aux petites entreprises. • Utiliser des techniques de scénarios de construction avec les populations à risque afin d'évaluer la durabilité des stratégies de subsistance actuelles. Fournir des informations faciles à utiliser sur les autres tendances, telles que la mondialisation, les migrations, la dégradation⁹ de l'environnement et l'instabilité des prix des matières premières pour renforcer les capacités des hommes et des femmes à anticiper et à répondre au changement dynamique dans le long terme. • Utiliser des méthodes participatives pour identifier des signaux d'alerte précoce adaptés aux différentes catégories de moyens d'existence, et intégrer ces signaux d'alerte dans la conception des projets et/ou programmes sur les moyens d'existence. • Intégrer les fonds d'urgence dans les projets et/ou programmes relatifs aux moyens d'existence dans le domaine des risques liés aux catastrophes et au changement climatique, afin de faciliter une action rapide en réponse aux signaux d'alerte précoce.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans les moyens d'existence

10. Ne pas nuire	<ul style="list-style-type: none"> • Envisager l'utilisation des transferts d'argent en cas de catastrophes à évolution lente et déclenchement soudain, pour prévenir la vente d'actifs productifs sous la contrainte et d'autres mécanismes d'adaptation négatifs. • Suite à des catastrophes, mener une Analyse /Evaluation Cartographique des Marchés en Situation d'Urgence (EMMA) ou une Analyse des Informations sur le Marché et de l'intervention en cas d'insécurité Alimentaire (MIFIRA) afin d'examiner les relations entre la sécurité alimentaire, l'aide et les marchés. • Tenir compte des répercussions des interventions concernant les moyens d'existence sur les sexes et la jeunesse. Poser des questions telles que : Y a-t-il des changements d'équilibre qui pourraient imposer un fardeau disproportionné à un groupe ou un autre?
------------------	--

ÉTUDE DE CAS : L'UTILISATION DES CONNAISSANCES AUTOCHTONES POUR RÉDUIRE LES RISQUES ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE⁴⁵

Bolivia, Oxfam GB

Dans la région de la Bolivie amazonienne de Beni, les moyens d'existence dépendent principalement de l'agriculture pluviale, mais la production est fortement limitée par la pluviométrie imprévisible, les cycles d'inondation et/ou de sécheresse et les mauvaises conditions du sol. Les pratiques de brûlis prédominent, rendant la terre improductive au bout de deux à trois ans et obligeant les populations à procéder à la déforestation de nouvelles zones de la forêt tropicale.

Pendant la saison des pluies, quand l'eau coule dans les affluents de l'Amazone, les éléments nutritifs du sol sont emportés en raison des pratiques agricoles néfastes et de la surexploitation. Les populations se retrouvent avec des sols sableux sur lesquels il est difficile de cultiver.

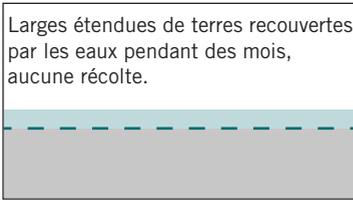
En 2007, Oxfam a appuyé la Fondation Kenneth Lee à relancer et à adapter un ancien système d'agriculture en plates-formes de terres surélevées réalisées par les hommes pour faciliter l'amélioration de la production pendant les inondations et les sécheresses saisonnières, réduisant les pertes dues aux aléas ordinaires. En s'appuyant sur les connaissances scientifiques modernes de l'agro-hydrologie et sur l'assistance technique d'Oxfam, les responsables des communautés et les autorités municipales ont construit une série de 10 plates-formes surélevées, ou *camellones*, hautes de 0,5 à 2 mètres, couvrant une superficie d'environ 500 mètres carrés. Les plates-formes sont entourées par des canaux qui permettent à l'eau de s'écouler pendant la saison des pluies sans inonder les cultures et servent de systèmes d'irrigation pendant la saison sèche. Les communautés ont bénéficié des connaissances renouvelées du passé, d'un sol fertile, de systèmes de gestion de l'eau, du recyclage des matières organiques et de fourrage tiré de la production et ont réussi à élever des poissons dans les canaux.

Les inondations suivantes en 2008 dans la ville de Beni de la Trinité, ont été les pires inondations que la Bolivie ait connues en 50 ans, et ont touché 118 000 personnes. Bien qu'environ 75 pour cent de la surface totale de Beni ait été inondée, les *camellones* ont résisté. En dépit de la gravité de ces inondations, les populations ont pu continuer à produire différentes cultures pour la consommation et la création de revenus, améliorer la nutrition de leurs ménages grâce à une fertilité accrue du sol et de meilleures cultures, générer des revenus grâce à la vente de produits

Exploitation courantes des terres



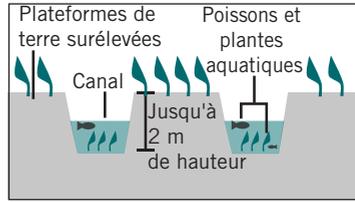
Saison des pluies



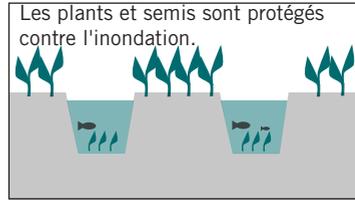
Saison sèche



Projet des *Camellones*



Saison des pluies



Saison sèche



Figure 4.2 : Utilisation de la terre et camellones

excédentaires sur les marchés locaux, et réduire l'impact sur l'environnement par la réduction du brûlis dans les pratiques agricoles.

On ne sait pas pourquoi cette pratique ancienne s'est éteinte, mais aujourd'hui, de plus en plus d'agriculteurs reproduisent le modèle, offrant une solution durable aux inondations et à la sécheresse, et démontrant clairement qu'**exploiter diverses sources de connaissances existantes et les développer** – en associant des sources de connaissances autochtones anciennes à l'expertise scientifique moderne – peut produire des solutions efficaces pour réduire les risques liés aux catastrophes.

Outils et ressources

Pour de plus amples informations et des liens utiles, voir *Outils et ressources* p.152.

4.3 La gestion des ressources naturelles

La gestion des ressources naturelles (GRN) est la pratique de la préservation et du renforcement des ressources naturelles telles que le sol, l'eau, l'air, les minéraux, les forêts, la pêche ainsi que la flore et la faune à travers divers moyens dont la gestion des forêts et des pâturages, l'agroforesterie⁶, l'élevage, la gestion des ressources en eau, la gestion des déchets animaux et la protection du littoral. Reconnaître la valeur des ressources et des écosystèmes naturels, prioriser l'identification des inquiétudes concernant les ressources naturelles et la réponse à ces préoccupations sont essentielles pour assurer la vie et les moyens d'existence⁶ des femmes, des hommes et des enfants qui dépendent d'eux.

Ce chapitre devrait être lu parallèlement aux chapitres *La sécurité alimentaire* et *Moyens d'existence* précédents, étant donné leurs liens inhérents.

Encadré 4.5 : Les services écosystémiques*

Les services écosystémiques et leurs définitions ont été formalisées par l'Évaluation de 2005 des écosystèmes pour le millénaire (MEA) de l'Organisation des Nations Unies, qui a regroupé ces services en quatre grandes catégories : *l'approvisionnement*, tel que la production de nourriture et d'eau; *la régulation*, telle que le contrôle du climat et des maladies, *l'appui*, tel que les cycles de nutriments et la pollinisation des cultures, et *le culturel*, tel que les prestations spirituelles et récréatives. Quelques exemples de services écosystémiques comprennent : la filtration de l'eau, la régulation du débit des fleuves et des eaux souterraines, le contrôle des insectes nuisibles, la pollinisation, ainsi que le maintien de la fertilité et de la santé des sols. Les services écosystémiques ne sont pas bien compris et les rôles importants de ces services naturels ne sont pas reconnus de manière adéquate dans les marchés économiques, les politiques gouvernementales ou les pratiques de gestion des terres. En conséquence, les écosystèmes et les services qu'ils fournissent sont en déclin.**

Source de l'encadré : * *Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (2005)*. Ecosystems and Human Well being : A Framework for Assessment. Disponible à l'adresse : <http://www.maweb.org/documents/document.48.aspx.pdf>

** *Ecosystem Services Project (n.d.) [en ligne] 'What are ecosystem services'*. Disponible à l'adresse : <http://www.ecosystemservicesproject.org/html/overview/index.htm>

Questions clés

La protection, la conservation et l'amélioration des ressources naturelles ne sont pas seulement importantes pour les écosystèmes de la planète; la GRN est essentielle pour le maintien des services nécessaires pour soutenir le développement humain de chaque homme, de chaque femme et de chaque enfant. Sans une planète en bonne santé, les ressources naturelles dont les populations ont besoin pour satisfaire leurs besoins fondamentaux (par exemple en eau, en nourriture et en abri) et profiter d'une meilleure qualité de vie ne seraient pas disponibles.

Il y a de nombreux exemples d'environnements naturels qui se dégradent ou sont détruits quand la protection de l'environnement est négligée au profit d'un gain économique à court terme, d'une croissance économique rapide ou de la satisfaction des besoins en matière de sécurité alimentaire. Le déboisement⁹ des forêts indigènes et leur rem-

placement par des plantations commerciales de palmiers à huile en Indonésie en est un exemple : ce déboisement a entraîné le déplacement des communautés locales dépendantes des ressources forestières, la destruction des habitats naturels des orangs outans, tout en créant une richesse énorme pour les entreprises internationales. Une autre conséquence est la dégradation⁶ environnementale des sols et des terres de culture dans les systèmes où la monoculture est pratiquée.

En raison de l'aggravation des facteurs de stress provoqués par les effets⁶ du changement climatique (voir Encadré 4.6), la protection, la restauration et le renforcement du patrimoine mondial des ressources naturelles sont désormais plus importantes que jamais. Les catastrophes⁶ et la GRN ont une relation complexes, car les catastrophes peuvent à la fois aggraver et être intensifiées par la dégradation de l'environnement. La gestion des ressources naturelles peut non seulement soutenir l'adaptation au changement climatique⁶ et protéger les communautés de certains des pires effets des catastrophes liées au climat, mais également permettre de réduire significativement les émissions de carbone.⁴⁶

Encadré 4.6 : La relation entre les ressources naturelles, les services écosystémiques, le changement climatique et les catastrophes

Mauvaise gestion des ressources naturelles

- Les glissements de terrains dus à l'élimination et/ou l'abattage des arbres.
- Les inondations dues à l'ensablement des fleuves provoquées par la déforestation et l'érosion des sols sur les terres cultivées.
- La dégradation des terres cultivables due à l'augmentation des précipitations et l'érosion des sols.
- La sécheresse agricole causée par le détournement de l'eau à des fins industrielles.
- La sécheresse agricole faisant suite à la dégradation persistante des sols, conduisant à la réduction de la capacité et des taux de rétention en eau.
- La monoculture et les pratiques agricoles sélectives qui minent la biodiversité.
- L'augmentation des stress de l'écosystème causés par le développement humain (par exemple, la pollution de l'air et des eaux dans les centres urbains).

Impacts des risques et des catastrophes

- La destruction des cultures et l'enlèvement de la couche arable dus aux vents violents ou à l'érosion hydrique.
- La perte de végétation due aux inondations et à la saturation excessive des sols.
- La destruction de la faune et des habitats due aux feux sauvages.
- La dégradation des ressources naturelles (les forêts, les eaux) à la suite des grands campements temporaires (camps de réfugiés, etc.).

Impacts du changement climatique

- La perte de récifs coralliens, d'habitats et d'aires de reproduction des poissons en raison des hausses de température.
- L'intrusion de l'eau salée dans les sources terrestres et d'eau douce en raison de l'élévation du niveau de la mer.

Encadré 4.6 : La relation entre les ressources naturelles, les services écosystémiques, le changement climatique et les catastrophes (cont.)

- La perte de la biodiversité, y compris l'extinction massive des espèces, due à la hausse des températures, la perte d'habitat et le réchauffement des océans.
- La perte de forêts et de prairies à travers l'accroissement de la désertification provoqué par l'augmentation des températures et la réduction des précipitations annuelles moyennes.
- L'inondation de centres urbains et de zones agricoles en raison de l'élévation du niveau de la mer.

Les ressources naturelles principalement touchées par les changements climatiques et d'autres stress telles que la dégradation de l'environnement, la croissance économique, et la surpopulation comprennent :

Les terres et les sols : La fertilité des sols est le résultat de processus naturels dans les écosystèmes sains, qui comprennent la préservation des forêts, du couvert végétal et de la biodiversité⁶ des sols. En raison de l'érosion (due aux vents et à l'eau) au cours des quatre dernières décennies, 30 pour cent des terres arables de la planète sont devenues improductives. Environ 60 pour cent des sols érodés se retrouvent dans les fleuves, les rivières et les lacs, rendant les cours d'eau plus sujets aux inondations et à la contamination par les engrais et les pesticides.⁴⁷ Étant donné que la population mondiale dépend des terres cultivées pour sa nourriture, la gestion durable des ressources en terre de manière est cruciale.⁴⁸

Les forêts : L'eau est l'une des ressources naturelles les plus sollicitées dans le monde en raison de la surexploitation et de la concurrence dont elle est l'objet. D'ici à 2030, 47 pour cent de la population mondiale vivra dans des zones de stress hydrique élevé, et d'ici 2050, le monde aura besoin de 50 pour cent d'eau supplémentaire.⁴⁹ Le changement climatique provoque déjà une plus grande variabilité des ressources en eau (par exemple, plus d'inondations et de sécheresses), et cette situation est appelée à se détériorer davantage avec la hausse des températures.

L'eau: L'eau est l'une des ressources naturelles les plus sollicitées dans le monde en raison de la surexploitation et de la concurrence dont elle est l'objet. D'ici à 2030, 47 pour cent de la population mondiale vivra dans des zones de stress hydrique élevé, et d'ici 2050, le monde aura besoin de 50 pour cent d'eau supplémentaire. Le changement climatique provoque déjà une plus grande variabilité des ressources en eau (par exemple, plus d'inondations et de sécheresses), et cette situation est appelée à se détériorer davantage avec la hausse des températures.

La pêche : Environ 75 pour cent des stocks mondiaux de poissons marins sont considérés comme surexploités ou pleinement exploités⁵¹, en raison de la surpêche et de la dégradation croissante des écosystèmes côtiers, marins et des écosystèmes et des habitats d'eau douce.⁵² La capacité des stocks surexploités à se relever de la pression humaine ou des perturbations naturelles (telles que les conditions climatiques défavorables, la pollution, et les épidémies) pour retrouver des niveaux durables, est maintenant gravement compromise.⁵³ Avec l'augmentation des températures de la mer, entraînant une plus grande acidification des océans, les stocks de pêche seront soumis à une pression supplémentaire.

Biodiversité : La perte de biodiversité se produit progressivement et furtivement. Certains scientifiques estiment que la planète perd 100 espèces par jour à la suite de la destruction des habitats, et que plus du quart de toutes les espèces pourraient disparaître dans les quatre prochaines décennies.⁵⁴ La conservation de la biodiversité (comme la conservation des terres naturelles, de l'eau douce et des écosystèmes marins, ainsi que la restauration des écosystèmes dégradés) est essentielle, non seulement parce qu'elle joue un rôle clé dans le cycle global du carbone et dans l'adaptation au changement climatique, mais parce qu'elle fournit également un large éventail de services écosystémiques qui sont essentiels au bien-être humain.

Encadré 4.7 : Exemples de gestion efficace des ressources naturelles

- **La gestion durable de l'eau**, où les bassins hydrographiques, les nappes aquifères, les plaines inondables, et leur végétation associée sont suivis et gérés pour favoriser le stockage de l'eau et la régulation des crues.
- **La restauration des habitats côtiers**, tels que les mangroves, qui peuvent être un moyen particulièrement efficace de lutte contre les tempêtes, l'intrusion d'eau salée, et l'érosion côtière.
- **La gestion des prairies et des pâturages** grâce à des méthodes qui améliorent les moyens de subsistance pastoraux, accroissent la résilience à la sécheresse et aux inondations, restaurent la perte de productivité, et favorisent la durabilité.
- **La mise en place de divers systèmes agricoles**, qui prennent en compte les connaissances locales de variétés spécifiques de cultures et de bétail, la conservation de la diversité des cultures et du bétail et la conservation de paysages agricoles divers, peut aider à assurer la sécurité alimentaire dans des conditions climatiques locales changeantes.
- **La gestion stratégique des terres arbustives et des forêts** pour limiter la fréquence et l'ampleur des incendies de forêts incontrôlés.
- **La mise en place et la gestion efficace de systèmes de zones protégées** pour assurer la continuité de la prestation des services écosystémiques qui augmentent la résilience au changement climatique.
- **La conservation et la restauration des forêts** pour stabiliser les pentes des terres et réguler les flux d'eau.
- **La conservation de l'agro-biodiversité** pour fournir des pools génétiques spécifiques pour l'adaptation au changement climatique des cultures et du bétail.
- **La régénération naturelle gérée par les agriculteurs** (la sélection et l'élagage des tiges qui poussent à partir de souches d'arbres et d'arbustes indigènes) pour accroître les rendements, la production fourragère et la disponibilité du bois de combustible dans les zones arides dégradées (particulièrement réussie en Afrique occidentale).
- **La gestion communautaire des forêts** où les forêts sont gérées par les communautés afin de faciliter la productivité forestière durable non ligneuse à travers des plans de gestion forestière officiellement approuvés et réglementés. Ceux-ci offrent des opportunités de moyens d'existence aux communautés et protègent l'intégrité du couvert forestier, protègent la biodiversité, régulent le microclimat et augmentent la capture du carbone.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique à la gestion des ressources naturelles	
<p>1. Accroître la compréhension du contexte des risques et du changement climatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rassembler des informations sur les risques connus et les effets prévus du changement climatique sur le site d'implantation du programme et le contexte géographique plus large; lors de la définition de l'étendue du contexte, tenir compte du fait que les ressources naturelles telles que les bassins versants, les forêts, les eaux souterraines et les stocks de poissons marins peuvent couvrir des districts entiers et s'étendre au-delà des frontières du pays. • Collaborer avec les populations à risque afin de les sensibiliser sur l'importance du rôle joué par les ressources naturelles dans la réduction des risques liés aux aléas et au changement climatique et sur leur besoins de protection⁶ et de conservation, en contextualisant les approches de protection, de conservation et de renforcement déjà entamées aux fins de réduction des risques liés aux catastrophes et au changement climatique.
<p>2. Accroître la compréhension de l'exposition, de la vulnérabilité et des capacités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter les autorités gouvernementales à différents niveaux à produire et superposer les cartes des aléas connus et des effets prévus du changement climatique avec les cartes de petite et grande échelle répertoriant les ressources naturelles, afin de mettre en évidence l'exposition⁶ actuelle et potentielle de ces ressources; et appuyer les communautés à faire de même, à l'échelle la plus petite possible. • Utiliser des méthodes participatives avec les populations à risque, et combiner ces méthodes à l'expertise scientifique, pour comprendre comment ces ressources naturelles sont exposées et sensibles aux effets prévus du changement climatique. • Utiliser les dossiers historiques sur les catastrophes, associés aux connaissances des populations à risques, pour comprendre l'interaction entre les aléas et les ressources naturelles, comme par exemple les effets d'une éruption volcanique sur le sol et l'eau. Garder à l'esprit que certaines ressources naturelles telles que les fleuves, peuvent également représenter des aléas. • Utiliser des méthodes participatives avec les populations à risque afin de déterminer comment les pratiques actuelles et traditionnelles dans l'utilisation des ressources naturelles affectent l'exposition et la vulnérabilité⁶ aux aléas et aux effets prévus du changement climatique; utiliser les mêmes méthodes pour identifier les pratiques, les connaissances et les compétences existantes au sein des populations à risque en matière de protection des ressources naturelles.
<p>3. Reconnaître les droits et les responsabilités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les populations à risque au sujet de leur droit à disposer de leurs ressources naturelles et à exercer les droits à la terre et à l'alimentation qui s'y rattachent; utiliser des matériels adaptés au public afin de montrer comment ces droits sont affectés par les risques liés aux catastrophes et au changement climatique, et l'importance de conserver les ressources naturelles en réduisant ces risques⁶.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique à la gestion des ressources naturelles	
3. Reconnaître les droits et les responsabilités.	<ul style="list-style-type: none"> • Inclure les hommes, les femmes, les adolescents et les enfants dans les processus d'évaluation des risques, afin de souligner le rôle de tous les membres d'une communauté comme gardiens de l'environnement. • Plaider auprès des gouvernements et des entreprises privées en faveur de processus de planification transparents lorsque les ressources naturelles essentielles sont concernées (comme par exemple, pour les projets miniers, l'extraction de l'eau et les changements dans l'utilisation des terres⁶), et en faveur d'une pleine consultation avec les populations locales touchées par l'exploitation et les modifications des ressources naturelles.
4. Renforcer la participation et la représentation de la population à risque.	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des informations juridiques et techniques aux populations susceptibles d'être touchées par les projets qui exploitent les principales ressources naturelles ou pourraient avoir un effet sur celles-ci; les aider à accéder aux informations sur la façon dont ces projets peuvent affecter leur vulnérabilité et leur exposition aux aléas et aux effets du changement climatique. • Assurer la formation et fournir des moyens matériels aux populations à risque pour aider à bâtir un environnement naturel résilient grâce à la protection, au maintien, à la restauration et à la valorisation des ressources naturelles (comme les mangroves, les plans d'eau, les sols fragiles, les berges des fleuves, etc.).
5. Favoriser l'engagement et le changement systémiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Plaider pour que les politiques relatives à la GRN intègrent une analyse et des actions permettant d'aborder les risques liés aux catastrophes et au changement climatique, et vice versa; de même, plaider pour que les autorités responsables de la GRN participent à l'élaboration des politiques de réduction des risques de catastrophe et/ou de la gestion du changement climatique, et vice-versa. • Contribuer au renforcement des liens institutionnels entre ministères en matière de GRN, de gestion du changement climatique et des catastrophes en faisant participer des représentants de chacun de ces ministères dans les processus d'évaluation des risques et les plates-formes et forums nationaux de partage des bonnes pratiques. • Plaider pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une législation obligeant les acteurs du secteur privé à organiser des processus de consultation publique pour les projets qui auront une incidence sur les ressources naturelles, et à mettre en place des mécanismes de redevabilité envers les populations affectées.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique à la gestion des ressources naturelles	
5. Favoriser l'engagement et le changement systémiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur la GRN en partenariat avec d'autres acteurs concernés, notamment les administrations locales, le ministère de l'environnement, les ONG et les comités de gestion des catastrophes, pour partager les connaissances et les enjeux complexes et concevoir des interventions qui répondent aux besoins de toutes les parties prenantes. Entreprendre une analyse des relations de pouvoir pour comprendre les intérêts des différentes parties prenantes⁵ en ce qui concerne les ressources naturelles clés, en particulier dans le cas des projets majeurs de développement ou des projets portant sur les infrastructures qui vont exploiter ou affecter ces ressources, ainsi que les communautés qui dépendent d'elles.
6. Favoriser la synergie entre différents niveaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer/appuyer la création de comités de GRN au niveau local afin de surveiller et d'analyser les enjeux locaux et de représenter les intérêts locaux à d'autres niveaux. • Aider les autorités locales et les communautés locales à gérer les ressources naturelles qui dépassent les frontières administratives en fournissant des ressources pour la planification, le suivi et le renforcement des capacités conjointes.
7. Exploiter diverses sources de connaissances existantes et les développer.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des approches participatives tenant compte des spécificités culturelles pour capturer les connaissances des populations locales et autochtones, en particulier des générations plus âgées, sur la façon dont les ressources naturelles ont changé au fil du temps et la manière dont les populations se sont adaptées à ces changements. • Exploiter l'expertise technique externe pour mener des études approfondies de certaines ressources naturelles, et présenter les options potentielles de renforcement de la résilience en ce qui les concerne. • Favoriser l'innovation en fournissant aux communautés et aux organisations qui ont fait preuve d'efficacité dans la GRN, un accès à des conseils techniques et scientifiques sur l'adaptation, et surveiller étroitement et documenter les résultats. • Travailler en partenariat avec d'autres entités. Beaucoup de questions de GRN comportent de multiples enjeux (par exemple, la gestion des bassins versants) et nécessitent la participation de parties prenantes et de bases de connaissances multiples, y compris les institutions locales traditionnelles, les collectivités locales, le ministère de l'environnement, les comités de gestion des catastrophes, des experts sectoriels⁵, etc. afin que les interventions soient bien conçues et mises en œuvre.
8. Susciter une approche flexible et réactive.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des indicateurs de durabilité des ressources naturelles et mettre en place des systèmes de surveillance pour en suivre l'évolution. • Lier la GRN aux systèmes d'alerte précoce⁵ en ce qui concerne les aléas imminents, et diffuser les informations produites chez tous les acteurs concernés.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique à la gestion des ressources naturelles	
9. Prendre en compte différentes échelles de temps.	<ul style="list-style-type: none"> • Inclure les ressources naturelles dans les plans d'urgence, aussi bien comme des aléas que comme des actifs à risque. • Soutenir les initiatives continues de GRN comme point de départ « suffisamment bon » pour accroître la résilience⁶ aux catastrophes et au changement climatique; identifier les moyens appropriés pour introduire la réflexion sur l'adaptation, et fournir des ressources en matière d'expérimentation et/ou d'innovation.
10. Ne pas nuire	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre des mesures pour veiller à ce que tous les programmes pouvant provoquer un impact négatif sur l'environnement soient correctement évalués avant leur mise en œuvre (grâce à une étude d'impact environnemental) ou, s'ils existent déjà, veiller à ce qu'ils soient examinés en ce qui concerne les impacts négatifs sur l'environnement. • Tenir compte des impacts environnementaux de toute reconstruction post catastrophe. « Reconstruire en mieux⁶ » signifie veiller à ce que les interventions n'aient pas d'impact négatif sur l'environnement et les ressources naturelles dont dépendent les populations.

ÉTUDE DE CAS : PROJET COMMUNAUTAIRE DE RÉGÉNÉRATION NATURELLE DE HUMBO⁵⁵

Ethiopia, World Vision Ethiopia

Le terrain montagneux dans la région Humbo en Ethiopie est fortement dégradé, accidenté et frappé par une sécheresse chronique ; l'érosion des sols y constitue un problème grave. La pauvreté, la faim et la demande croissante en terres agricoles ont poussé les communautés locales à surexploiter les ressources forestières, et la déforestation menace les réserves des nappes phréatiques. Le changement climatique est susceptible d'aggraver la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et la pauvreté.⁵⁶ Avec une population qui dépend fortement de l'agriculture pour ses moyens d'existence, l'augmentation des sécheresses et des inondations risque de créer des pièges de pauvreté pour de nombreux ménages, contrecarrant leurs efforts pour renforcer les actifs et investir dans un avenir meilleur. L'augmentation de l'intensité des précipitations risque également d'entraîner une érosion accrue des sols, tandis que l'on peut s'attendre à des périodes de sécheresse prolongées.

En 2005, World Vision a identifié la régénération naturelle des souches encore vivantes d'arbres abattus comme un moyen de stimuler le développement continu de la collectivité et de tester de nouvelles sources de financement telles que le Mécanisme de Développement Propre (MDP). Élaboré dans le cadre du Protocole de Kyoto, le MDP permet aux projets de reboisement de gagner des crédits carbone pour chaque tonne de dioxyde de carbone séquestré ou absorbé par la forêt.

Après deux années de consultation et de planification avec les participants à plusieurs niveaux de la zone de Humbo (des organismes gouvernementaux au niveau fédéral, régional, zonal et du district), le projet communautaire de régénération naturelle de Humbo est devenu la première initiative en Éthiopie, d'échange de carbone par l'Utilisation des Sols, le Changement dans l'Utilisation des Sols et la Foresterie (LULUCF) dans le cadre du MDP. Reconnaisant le lien entre la préservation de la forêt et la protection des moyens d'existence, les deux objectifs de ce projet sont d'atténuer le changement climatique et de réduire la pauvreté à travers le reboisement.

Le projet utilise la Régénération naturelle gérée par les agriculteurs (FMNR pour son acronyme en anglais, Farmer Managed Natural Regeneration) une technique élaborée par World Vision, et

reflète une approche « **ne pas nuire** » par le renforcement de la résilience des communautés, tout en restaurant et en améliorant l'environnement naturel. Le projet propose une alternative plus rentable aux approches classiques de reforestation par les produits de pépinière en utilisant des souches vivantes. Pour compléter la FMNR, plus de 450 000 plants par an sont cultivés dans des pépinières afin de restaurer les espaces dénudés de forêt où il ne restait aucune souche vivante. Le projet prévoyait la régénération de 2 728 hectares de forêts primaires dégradées avec des espèces autochtones, biologiquement variées, qui agissent comme un « puits de carbone » pour atténuer le changement climatique et renforcer la résilience environnementale, sociale et économique aux impacts futurs du changement climatique. Les capacités techniques ont été renforcées par une formation, gérée par les agriculteurs, en technique de Régénération naturelle de propriété communautaire et de gestion de forêts, et de systèmes de production plus complexes et plus durables.

Sept coopératives villageoises constituées par la communauté sont responsables de la gestion et de la protection de la zone forestière régénérée. Le personnel de World Vision assure la formation technique et le renforcement des capacités⁶ des membres des coopératives. Beaucoup d'efforts ont également été accomplis dans les domaines de la consultation, l'éducation et la sensibilisation communautaires autour de la notion d'échange de carbone. World Vision a utilisé des dessins, des schémas et des croquis pour expliquer le sens de la séquestration du carbone. Le théâtre et l'art dramatique, la radio et la télévision ont été utilisés pour aider les collectivités à comprendre la séquestration du carbone et des consultations ont été organisées afin de permettre aux communautés d'obtenir des réponses à leurs questions.

C'est **en encourageant l'engagement et le changement systémiques** et à travers une approche « **ne pas nuire** » que ce projet va occasionner des gains à long terme pour réduire la pauvreté, tout en permettant de faire face au changement climatique par l'amélioration de la GRN. Un an après l'élaboration du projet, la végétation avait commencé à repousser rapidement dans la forêt. Quatre ans plus tard, les 2 728 hectares de forêts dégradées qui avaient été continuellement exploitées pour le bois, le charbon de bois et le fourrage étaient protégés, régénérés et gérés de manière durable. Sur la période de 30 ans visée pour les crédits carbone, une quantité estimée à plus de 870 000 tonnes de dioxyde de carbone sera éliminée de l'atmosphère, contribuant à atténuer les risques de changement climatique et permettant aux coopératives communautaires d'avoir une source de revenus.

Une gestion communautaire durable des forêts régénérées produit aussi des avantages directs tangibles pour le bien-être des communautés locales. (1) La régénération des forêts a donné lieu à une production accrue de bois et de produits forestiers, en particulier du miel, des plantes médicinales, du bois, des fruits et de la faune qui contribuent à l'économie des ménages. (2) L'amélioration de la gestion des terres a stimulé la croissance de l'herbe, fournissant du fourrage pour le bétail, fourrage qui peut être récolté et vendu et crée une source supplémentaire de revenus. (3) Le reboisement a également réduit la dégradation des terres et l'érosion des sols.

Outils et ressources

Pour de plus amples informations et des liens utiles, voir les *Outils et ressources* p.154.

4.4 L'Eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH)

L'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène – connus à travers l'acronyme WASH – sont essentiels à la vie et la santé, et cependant, un quart de la population du monde en développement n'a toujours pas accès à l'eau potable, et près de la moitié ne dispose pas encore d'installations sanitaires sûres.⁵⁷

La demande mondiale en matière d'amélioration et d'extension de la couverture en WASH est en augmentation en raison de la croissance démographique, de l'urbanisation et d'autres facteurs, et alors que par ailleurs, la dégradation⁶ de l'environnement et l'extension des industries et des technologies lourdes, grandes consommatrices en eau, entraînent une concurrence de plus en plus aiguë pour l'eau, dont les ressources ne cessent de diminuer.

En plus de devoir étendre leur couverture de sorte que le droit de chaque homme, femme et l'enfant à l'eau et l'assainissement soit satisfait, tous les services et installations de WASH doivent être renforcés face aux aléas⁶ et aux effets du changement⁶ climatique, afin que ces services et les avantages qu'ils procurent aux populations soient durables.

Questions clés

Les personnes vivant dans les zones où les services WASH sont exposés à des aléas connaissent des niveaux élevés de risque. Par exemple, les tremblements de terre et glissements de terrain peuvent endommager les puits et la tuyauterie des systèmes de distribution d'eau; des éruptions volcaniques et des inondations peuvent contaminer les sources d'eau, et enfin les sécheresses peuvent tarir temporairement ou définitivement des puits, et empêcher le bon fonctionnement des réseaux d'assainissement. Tous les types d'aléas peuvent également compromettre les pratiques d'hygiène, qui dépendent d'un approvisionnement prévisible en eau et du bon fonctionnement des services d'assainissement.

Les projections concernant le changement climatique prévoient des bouleversements importants dans le cycle mondial de l'eau, provoquant l'imprévisibilité de la disponibilité de l'eau et augmentant la probabilité des dommages et des perturbations au niveau de l'approvisionnement en eau potable et des systèmes d'infrastructure d'assainissement conçus pour fonctionner seulement dans certaines conditions.⁵⁸

Un stress⁶ hydrique provoqué par le changement climatique devrait également être à l'origine d'une concurrence et de tensions entre les différents types d'utilisateurs de l'eau, tels que les pasteurs, les agriculteurs, et les industries dépendantes de l'eau, conduisant potentiellement à des migrations, des conflits⁶ et des déplacements (voir le Chapitre 5.1 *Les situations de Conflits* pour plus de détails et d'orientations pour les professionnels dans les situations de conflit).

Des systèmes de WASH résilients permettent à leurs utilisateurs de profiter d'une bonne santé et de développer des moyens d'existence⁶ productifs et stables. Les bassins souterrains de rétention d'eau peuvent stocker de l'eau pour le bétail et la consommation humaine pendant les périodes de sécheresse, et le curage des canaux de drainage urbains avant la saison des ouragans peut empêcher l'accumulation des eaux d'inondation, réduisant les risques⁶ liés à l'eau stagnante et les maladies d'origine hydrique. Les systèmes de WASH conçus sur la base des informations futures sur les catastrophes et le climat sont davantage susceptibles de résister à l'impact d'événements extrêmes et

à l'augmentation des températures, facilitant ainsi d'autres formes d'adaptation pour leurs utilisateurs.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration des principes de la réduction des risques liés aux catastrophes et à l'adaptation au changement climatique dans le secteur WASH	
1. Accroître la compréhension du contexte des risques et du changement climatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les effets prévus des changements climatiques sur la disponibilité de l'eau dans la zone d'exécution du programme, ainsi que sur une plus grande échelle géographique. • Analyser le profil de risque de la zone d'exécution du programme à l'aide des meilleures informations disponibles sur la manière dont les aléas hydrométéorologiques sont susceptibles d'être affectés par le changement climatique.
2. Accroître la compréhension de l'exposition, de la vulnérabilité et des capacités.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la mesure dans laquelle les systèmes de WASH dans la zone d'exécution du programme sont exposés à des aléas et aux impacts prévus du changement climatique sur les eaux de surface et des eaux souterraines. • Évaluer l'accès de la population cible aux services d'eau et d'assainissement, son impact sur leur santé et leur état nutritionnel, et comment cet accès entraîne une vulnérabilité⁶ aux aléas et aux effets du changement climatique. • Mener une enquête sur l'hygiène axée sur les Connaissances, les Attitudes et les Pratiques (CAP) pour identifier les causes de la vulnérabilité et les capacités de résilience⁶.
3. Reconnaître les droits et les responsabilités.	<ul style="list-style-type: none"> • Partager les résultats des évaluations, des enquêtes et des autres études avec les ministères (en charge de l'eau, de la santé, de l'environnement, et d'autres secteurs) en tant que détenteurs d'obligations concernant les services de WASH, ainsi qu'avec les autres parties prenantes⁶ (telles que les entreprises privées engagées pour fournir des services de WASH). • Sensibiliser les populations vulnérables sur leurs droits à l'eau et à l'assainissement et sur la responsabilité du gouvernement à satisfaire et protéger ces droits.
4. Renforcer la participation et la représentation de la population à risque.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les capacités⁶ du personnel de santé local et des représentants des populations à risque à fournir des informations sur les mesures à prendre avant, pendant et après les aléas ordinaires. • Aider la formation de comités de WASH chez les populations à risque; les former pour surveiller et maintenir les systèmes de WASH et pour négocier avec les prestataires de services externes.
5. Favoriser l'engagement et le changement systémiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Plaider auprès des acteurs responsables de WASH (gouvernementaux, non-gouvernementaux et du secteur privé) pour qu'ils s'engagent dans les plates-formes et les forums nationaux en matière de réduction⁶ des risques de catastrophe et d'adaptation⁶ au changement climatique.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration des principes de la réduction des risques liés aux catastrophes et à l'adaptation au changement climatique dans le secteur WASH	
6. Favoriser la synergie entre différents niveaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les lois et politiques nationales relatives aux questions de WASH et aux risques⁶ de catastrophe et de changement climatique, et appuyer les populations à risque à demander leur application. • Promouvoir la coordination entre tous les usagers de l'eau et les autorités dans les zones où existent des bassins fluviaux et de recharge des aquifères.
7. Exploiter diverses sources de connaissances existantes et les développer.	<ul style="list-style-type: none"> • Avant de concevoir les interventions, rechercher des évaluations techniques sur les nappes phréatiques et les sources d'eau de surface actuelles, et l'impact potentiel du changement climatique sur elles. • Soutenir l'utilisation des pratiques traditionnelles en matière d'eau et d'assainissement, lorsque cela s'avère approprié, comme les méthodes de récupération et de stockage de l'eau dans les zones sujettes à la sécheresse. • Partager les exemples de systèmes de WASH résilients aux aléas et au changement climatique dans d'autres endroits, afin d'encourager leur reproduction, le cas échéant.
8. Susciter une approche flexible et réactive.	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir/adapter les systèmes de WASH pour qu'ils soient fonctionnels dans un éventail de scénarios climatiques prévisibles (les sécheresses et les inondations par exemple). • Promouvoir la surveillance systématique des installations de WASH à la suite des aléas et dans des conditions climatiques différentes, et entreprendre/ plaider en faveur de leur amélioration, si nécessaire.
9. Prendre en compte différentes échelles de temps.	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter un soutien aux utilisateurs et aux fournisseurs de services pour identifier les indicateurs d'alerte précoce relativement aux aléas qui pourraient affecter les systèmes de WASH, et élaborer des plans d'urgence à cet égard. • Réduire la vulnérabilité et l'exposition⁶ à long terme en associant des mesures d'urgence et l'élaboration de systèmes durables et résilients dans les interventions post catastrophes en matière de WASH.
10. Ne pas nuire	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre une étude⁶ d'impact environnemental avant toute intervention. • Assurer un suivi systématique de la qualité et la potabilité⁶ des eaux souterraines, pour éviter la consommation d'eau contaminée. • Favoriser la communication et la coordination entre les différents groupes d'utilisateurs d'eau dont l'accès à l'eau est susceptible d'être affectée par le changement climatique. • Promouvoir le développement de systèmes de WASH qui soient résilients au climat et aux aléas, et durable en termes de ressources et l'expertise disponibles localement pour leur maintien.

Encadré 4.8 : Exemples d'interventions en matière de WASH qui favorisent la résilience aux risques et l'adaptation au changement climatique

- Les puits manuels surélevés et la protection des têtes de puits dans les zones inondables, pour assurer la continuité de l'accès à l'eau lors des inondations.
- Les systèmes de récupération et de stockage des eaux pluviales des populations dans les zones sans eau courante, ou dans celles qui connaissent une sécheresse cyclique.
- Le désensablement des bassins d'eau pour leur utilisation par le bétail en période de sécheresse.
- La promotion de filtres à eau domestiques et l'éducation sur leur utilisation, afin de réduire la morbidité générale de maladies d'origine hydrique et d'offrir une alternative en cas de dommages aux installations de WASH.
- Des latrines surélevées placées à une distance sûre des sources d'eau, pour éviter le débordement et la contamination lors des inondations.
- Les systèmes d'assainissement modifiés qui utilisent moins d'eau et sont donc moins vulnérables en période de sécheresse.
- Les campagnes d'hygiène et de lavage des mains chez les populations à risque, afin de réduire la morbidité générale, et l'élargissement des campagnes avant les risques prévisibles ou en réponse à des conditions climatiques inhabituelles.
- Les campagnes de nettoyage des canaux de drainage avant les tempêtes tropicales prévues et les inondations soudaines.
- L'installation des infrastructures et réseaux hydrauliques à l'écart des cours d'eau saisonniers.

ÉTUDE DE CAS : AMÉLIORATION DU SECTEUR DE L'EAU, DE L'HYGIÈNE ET DE L'ASSAINISSEMENT, ET RÉTABLISSEMENT DES MOYENS D'EXISTENCE APRÈS UN CYCLONE⁵⁹

Inde, CARE Inde/ CARE International

Le cyclone Aila a frappé la côte nord-est de l'Inde en 2009, touchant près de 6,6 millions de personnes dans 18 districts, détruisant des maisons, des cultures, la pêche et l'élevage. Dans la région de Sundarbans, où existe un écosystème unique formé par la confluence de trois fleuves qui traversent l'Inde et le Bangladesh, avec de la mangrove, des marais d'eau salée, et une flore et une faune riches et variées, les communautés locales vivent sous la menace constante des cyclones et autres catastrophes naturelles, et les frontières entre la terre et l'eau sont sans cesse redéfinies. Le fardeau croissant d'une population en expansion et l'impact du changement climatique ont rendu la région de Sundarbans encore plus fragile.

Après avoir collaboré avec la communauté pour identifier les besoins, CARE Inde a mis en œuvre le Projet de Rétablissement de Sundarbans Aila, financé par ECHO, qui a fourni des abris, contribué à renforcer les moyens d'existence, amélioré le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement pour les communautés à travers de multiples interventions.

Cinq mois après Aila, de nombreux villages étaient encore inondés d'eau salée, et il y avait un besoin désespéré d'abris, de nourriture, et de services d'eau, d'hygiène et d'assainissement (WASH). CARE Inde a conçu le projet en fonction des besoins identifiés par les villageois avec une planification prospective à long terme pour réduire les risques liés à de futures catastrophes.

Les besoins comprenaient des programmes « travail contre rémunération en espèces », l'accès à des variétés de semences résistantes à la salinité, une assistance pour le traitement des sols pour la culture des semences de riz fournies, des alevins, du bétail et de la volaille, de jeunes plants horticoles et des semences potagères pour la promotion des jardins potagers. Un appui technique a également été fourni pour encourager la préparation et l'utilisation de la fumure organique et la mise en place de banques de céréales. Les villageois ont été impliqués dans la planification et la mise en œuvre du projet et ont apporté une contribution en main-d'œuvre. Des comités de suivi du projet, composés de membres du village, ont été mis sur pied pour chacun des villages du projet, et sont devenus responsables du suivi global des interventions.

En outre, des experts du secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement (WASH) venus de Water for People ont conduit 28 programmes de formation/sensibilisation destinés à tous les membres de base des comités, programmes au cours desquels environ 2 000 personnes ont appris la maintenance des pompes, les bases de la gestion et de l'administration, et l'importance de la propreté et de l'hygiène dans et autour du puits mais aussi au sein des ménages, ainsi que l'utilisation appropriée de l'eau du bassin, une source d'eau traditionnelle pour la communauté.

La durabilité du projet a été renforcée **en favorisant les synergies à différents niveaux** : un solide engagement des participants du programme, une forte coordination avec plusieurs ONG internationales, des ONG et des organismes gouvernementaux, un système de recouvrement des coûts et une approche « reconstruire en mieux » qui ont non seulement fourni d'autres points d'eau, mais se sont assurés que ces points d'eau étaient équipés pour la réduction des risques et accessibles aux personnes handicapées. L'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans les actions en matière de WASH s'est avérée aisée, et la résilience des systèmes a été améliorée par des moyens relativement simples que les villageois peuvent utiliser facilement.

Outils et ressources

Pour de plus amples informations et des liens utiles, voir les *Outils et ressources* p.155.

4.5 L'éducation

L'éducation peut revêtir de nombreuses formes, que ce soit la scolarisation et la formation technique ou professionnelle formelles, ou le mentorat des enfants et des jeunes par des membres de la famille et les anciens de la communauté.

Étant un droit en soi, l'éducation est considérée comme le fondement du développement individuel et social.⁶⁰ Cependant, pour être pertinente dans des contextes de risques⁶ liés aux catastrophes et au changement⁶ climatique, l'éducation doit aussi développer chez ses usagers leurs connaissances et leurs compétences à gérer ces risques et s'adapter aux changements dans leur milieu externe. En tant que service, l'éducation doit également être résiliente, pour assurer la continuité de ses prestations et offrir stabilité et protection⁶, même en période de crise.

Questions clés

Bien que l'éducation améliore pour une personne la probabilité de jouir d'opportunités économiques accrues et d'une vie de meilleure qualité, elle ne la protège pas nécessairement contre les effets des aléas⁶ et d'autres conditions défavorables. Avoir les compétences nécessaires pour trouver un emploi ou démarrer une entreprise, mais ne pas savoir comment protéger les membres de sa famille ni ses actifs productifs contre les inondations, par exemple, peut entraîner des pertes importantes, y compris en vies humaines.

Les environnements éducatifs eux-mêmes pourraient présenter des risques à la suite de catastrophes naturelles et d'autres impacts du changement climatique. Après un tremblement de terre, par exemple, l'éducation pourrait être interrompue parce que les établissements sont endommagés ou détruits, ou parce qu'ils sont occupés par des gens ayant perdu leurs maisons. Qui plus est, si les bâtiments utilisés comme écoles et à des fins de formation sont physiquement vulnérables, ils mettent en danger la vie des enfants et des adultes qui y étudient.

La perturbation de l'éducation formelle dans les situations post catastrophes et d'autres types de crises peut contribuer à accroître l'instabilité sociale et mettre en péril les processus de relèvement. Dans le court terme, les enfants qui ne peuvent pas aller à l'école risquent d'être davantage exposés à d'autres risques, tels que l'exploitation ou les abus; à plus long terme, le manque d'éducation perpétue le cycle de la pauvreté et de la vulnérabilité⁶.

Pour garantir la résilience des services éducatifs aux aléas et aux effets du changement climatique et réduire les risques liés aux catastrophes et au changement climatique, l'éducation peut être exploitée comme un outil de changement pour renforcer les capacités⁶ des populations à risque à affronter ces risques. Les écoles sont un cadre idéal d'apprentissage car elles servent de plaque tournante aux activités communautaires, mais d'autres structures locales peuvent également servir de lieux d'éducation sur les risques liés aux catastrophes et au changement climatique.

Orientations pour appliquer les 10 principes d'intégration de la réduction des risques liés aux catastrophes et à l'adaptation au changement climatique à l'éducation	
1. Accroître la compréhension du contexte des risques et du changement climatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les informations sur les risques connus, les conséquences des catastrophes⁶ historiques et les effets prévus des changements climatiques pour plaider en faveur de l'intégration de la réduction⁶ des risques de catastrophe et de l'adaptation⁶ au changement climatique dans les programmes nationaux.
2. Accroître la compréhension de l'exposition, de la vulnérabilité et des capacités.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer dans quelle mesure les bâtiments utilisés à des fins éducatives sont exposés aux aléas et aux effets prévus du changement climatique. • Appuyer la formation professionnelle et technique des formateurs (des maîtres d'écoles, des anciens, des parents, des responsables communautaires, des travailleurs auprès des jeunes et d'autres) pour les préparer à enseigner les concepts liés aux risques et à la résilience. • Assurer la formation des formateurs professionnels et techniques concernant les mesures de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique appropriées (par exemple, des techniques de construction sûres ; et une agriculture⁶ résistante aux catastrophes et au climat, etc.) • Utiliser les médias locaux et les manifestations publiques pour sensibiliser les adultes, les jeunes et les enfants à l'égard des risques liés aux catastrophes et au changement climatique, et des bonnes pratiques en matière de résilience⁶.
3. Reconnaître les droits et les responsabilités.	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la participation des secteurs les plus vulnérables de la population à risque en matière d'éducation sur la résilience aux catastrophes et au changement climatique par des mesures telles que la fourniture de repas scolaires et des horaires compatibles avec les autres responsabilités des apprenants. • Encourager la création de matériels éducatifs d'âge et de niveau appropriés sur la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans les langues locales, illustrés par des exemples pertinents pour les apprenants. • Plaider pour des environnements scolaires sûrs et résilients aux catastrophes.
4. Renforcer la participation et la représentation de la population à risque.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une compréhension globale des processus éducatifs formels et non formels dans le contexte local, afin d'identifier les points d'entrée appropriés en matière d'intégration de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique. • Faire participer les élèves, les enseignants et le personnel administratif des écoles et des autres établissements d'enseignement dans l'évaluation des risques au niveau communautaire. Soutenir la participation des élèves dans les processus de planification scolaires et communautaires. • Appuyer l'élaboration de matériels éducatifs d'âge et de niveau appropriés à travers un éventail de supports médiatiques pour faire participer tous les secteurs de la population à risque.

Orientations pour appliquer les 10 principes d'intégration de la réduction des risques liés aux catastrophes et à l'adaptation au changement climatique à l'éducation	
5. Favoriser l'engagement et le changement systémiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'inclusion des questions liées à l'éducation et la participation des représentants de l'éducation dans les forums sur la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique, depuis les plates-formes nationales jusqu'aux comités locaux de gestion des catastrophes (CLG).
6. Favoriser la synergie entre différents niveaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la participation des enseignants et des prestataires de services éducatifs locaux lors de l'élaboration des politiques et des programmes nationaux. • Appuyer l'élaboration de matériels éducatifs appliquant les programmes et les politiques nationaux et adaptés au contexte local.
7. Exploiter diverses sources de connaissances existantes et les développer.	<ul style="list-style-type: none"> • Former les éducateurs à comprendre la valeur des connaissances traditionnelles et scientifiques et à leur manifester du respect. • Utiliser un langage et des outils pédagogiques accessibles (photos, vidéos, chansons, etc.) pour expliquer les concepts scientifiques et techniques.
8. Susciter une approche flexible et réactive.	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir, l'utilisation de méthodes et de matériel pédagogiques sur l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe qui encouragent l'innovation. • Fournir une aide aux écoles qui souhaitent servir d'abris d'urgence / temporaires pendant et après les catastrophes. • Encourager les analyses après les aléas et les catastrophes, et intégrer les leçons apprises dans les plans de préparation⁵ des écoles et des localités.
9. Prendre en compte différentes échelles de temps.	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les écoles et les responsables communautaires à analyser tous les aléas et les effets⁶ du changement climatique pertinents (les catastrophes à évolution lente et à déclenchement rapide et les changements à long terme) avant de procéder à l'élaboration de plans de réduction des risques de catastrophe et de continuité. Le cas échéant, appuyer les écoles et les autres environnements d'apprentissages organisés à conduire des exercices d'urgence pour faire face aux aléas à déclenchement rapide. Plaider en faveur de et/ou appuyer la révision des programmes nationaux aux niveaux primaire, secondaire et tertiaire pour y intégrer la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique. • Plaider en faveur de l'implantation⁶ des écoles en termes de risques et/ou de sécurité à court et à long terme.
10. Ne pas nuire.	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les éducateurs et les décideurs du secteur de l'éducation à accéder aux meilleures informations locales et scientifiques disponibles sur les méthodes de réduction des risques liés aux catastrophes et au climat.

Encadré 4.9 : Exemples de réduction des risques liés aux catastrophes et d'adaptation au changement climatique dans l'éducation formelle et non formelle

- Les clubs de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique :** Dans un environnement d'apprentissage semi-formel, ces clubs encouragent les enfants, les adolescents et les jeunes à acquérir des connaissances sur les catastrophes et le changement climatique, informations qui peuvent ensuite être transmises à d'autres. Ces clubs peuvent encadrer des activités telles que l'élaboration de cartes établissant les vulnérabilités aux aléas ainsi que les capacités des écoles, ou l'organisation de simulations auxquelles participe toute l'école, et qui peuvent être partagées et liées à des plans élargis d'action communautaires.
- Des systèmes d'alerte précoce installés dans les écoles :** Dans de nombreux cas, les écoles peuvent faire fonctionner des systèmes d'alerte précoce au niveau communautaire qui alertent les enfants, les adolescents, les jeunes et les adultes sur des crises possibles et peuvent être un excellent moyen de faire participer les jeunes à des activités de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique.
- L'éducation environnementale :** Les écoles sont un endroit idéal pour former les enfants et les adolescents à la gestion de l'environnement. Elles fournissent également une bonne opportunité d'examiner les interrelations entre l'activité humaine et les risques potentiels futurs.
- L'éducation non formelle dans les compétences essentielles à la vie intégrant la réduction des risques de catastrophe et les pratiques d'adaptation au changement climatique :** La formation aux compétences de base essentielles à la vie peut être pratiquée avec des apprenants de tous âges et offre une bonne opportunité d'intégrer des exercices sur les risques et la manière de se préparer aux catastrophes et de s'adapter au changement climatique.
- La formation des formateurs et/ou des enseignants des écoles :** Soutenir le développement des formateurs dans les écoles et la communauté permet de former des ressources humaines utiles.

RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS AUX CATASTROPHES CENTRÉE SUR L'ENFANT

Bangladesh, Save the Children

Âgé de quatorze ans, Arif vit avec ses parents à Pirojpur Sadar, un sous-district de Pirojpur au Bangladesh. Son père est un travailleur journalier et sa mère, qui a perdu une de ses jambes après le cyclone Sidr en 2007, est alitée depuis le passage du cyclone. Arif a dû quitter l'école quand il était en classe de 4ème pour aider sa famille et travaille actuellement comme technicien de sonorisation et conducteur de pousse-pousse.

Depuis qu'il a rejoint le projet de réduction des risques liés aux catastrophes centrée sur l'enfant mis en œuvre par Save the Children, Arif et ses amis du club des enfants ont appris beaucoup sur le sujet des aléas et des catastrophes. Ils ont recueilli des informations auprès de la communauté en rendant visite et en se concertant avec les adultes pour évaluer la vulnérabilité aux aléas et les capacités (HVCA) de leur communauté, et ont par la suite élaboré la cartographie des risques et des ressources ainsi que les calendriers saisonniers en matière de désastre, de maladies et de cultures, et aussi une carte sociale qui a été partagée avec les membres de la communauté.

Avant le projet, la communauté avaient le sentiment que les enfants n'étaient pas capable de participer de façon significative à la préparation ni réagir aux situations d'urgence, mais cette

attitude a changé au cours de la réflexion communautaire et de l'atelier de validation où les participants du club des enfants ont présenté les résultats de l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités. La communauté a alors vu que les enfants pouvaient jouer un rôle déterminant dans les initiatives locales concernant la réduction des risques. Maintenant, les enfants ont demandé que la communauté et son représentant élu répondent aux besoins particuliers des enfants tels qu'ils sont présentés dans le plan d'action communautaire de réduction des risques élaboré après l'évaluation. Arif raconte comment lui et les autres enfants se sont passionnés pour ce projet et se sont répartis les tâches pour diffuser des messages de réduction des risques de catastrophes à leurs parents, frères, sœurs et aux autres membres de la communauté. Les enfants, autant que les membres de la communauté, subissent les variations dues au changement climatique (comme le fait que le niveau de l'eau monte pendant les raz de marée, et les précipitations inhabituelles), de sorte que ces messages de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique sont particulièrement importants.

Arif a dit : « Maintenant, je suis confiant et je peux partager les résultats avec ma communauté et ils acceptent et apprécient cela. Et je peux informer les maisons vulnérables sur les moyens de réduire les risques potentiels de catastrophes. »

En améliorant leur compréhension des aléas et du contexte du changement climatique, les enfants sont devenus enthousiastes de participer à des discussions concernant la réduction des risques liés aux catastrophes dans leur communauté, et la communauté les a félicités et acceptés comme des agents actifs en son sein. Les enfants sont devenus plus confiants et ont exprimé leurs préoccupations au sujet des questions qui les concernent.

La participation des enfants à la réduction des risques liés aux catastrophes peut améliorer la qualité du programme destiné aux adultes comme aux enfants, et ces derniers devraient être habilités à participer et à présenter leurs résultats à la communauté.

Outils et ressources

Pour de plus amples informations et des liens utiles, voir les *Outils et ressources* p.156.

4.6 La Santé

La majorité des populations pauvres dans le monde ne peuvent pas jouir de leur droit à la santé. Près de la moitié de la population mondiale est exposée au risque de paludisme, la malnutrition infantile est la cause sous-jacente de plus d'un tiers de tous les décès d'enfants de moins de cinq ans et près de 34 millions de personnes vivent avec le VIH.⁶¹

Les populations les plus pauvres comptent davantage sur leur santé que les autres segments de la population parce qu'une bonne santé leur est indispensable pour se procurer des moyens d'existence⁶ productifs. Tomber malade et devoir payer des soins médicaux peut aggraver l'appauvrissement, l'endettement et la misère. Les enfants qui sont souvent malades ne vont pas régulièrement à l'école et ne bénéficient pas des chances de réussite offertes par l'éducation.

Questions clés

Les catastrophes⁶ font peser un risque grave sur l'état de santé des populations et les services de santé dont ils dépendent.

Les aléas⁶ à déclenchement rapide, tels que les tremblements de terre et les tempêtes, ont tendance à entraîner des blessures provoquées par l'écroulement de bâtiments et la chute de débris ; ils peuvent détruire ou paralyser les établissements de santé en endommageant les bâtiments et les équipements, en provoquant le décès de personnels de santé et en interrompant la chaîne d'approvisionnement en médicaments et matériels.

Les aléas à évolution lente, tels que les sécheresses et les inondations, ont tendance à miner la santé des individus et des communautés sur de plus longues périodes, en provoquant une accumulation de stress et de maladies, qui à leur tour les rendent plus vulnérables à d'autres types d'infections et de risques sanitaires.

À la suite de toutes sortes d'aléas, des catastrophes secondaires peuvent se produire lorsque l'état de santé des populations affectée est affaibli par les effets de la surpopulation dans des abris temporaires, l'insuffisance des services d'urgence en WASH, l'insécurité alimentaire⁶ et la violence.

Le changement⁶ climatique augmente la fréquence et/ou l'intensité des risques liés au climat ainsi que des risques sanitaires préexistants provoqués par les maladies sensibles au climat. La fréquence des maladies d'origine hydrique telles que les infections bactériennes et parasitaires est susceptible d'augmenter en raison de périodes d'inondations et de sécheresse plus longues.⁶² Les maladies à transmission vectorielle comme le paludisme et la dengue risquent de s'étendre dans des conditions plus chaudes et plus humides, et pourraient affecter de nouvelles régions avec l'augmentation des températures.⁶³ Les taux de morbidité et de mortalité sont susceptibles d'augmenter parmi les populations vulnérables lorsque les services de santé sont incapables de répondre à l'évolution des tendances concernant les maladies et la demande de soins de santé appropriés.

Cependant, aucun de ces effets n'est inévitable si les risques liés aux catastrophes et au changement climatique sont bien compris et gérés. Les établissements de santé peuvent améliorer leur résilience⁶ en mettant en place des mesures spécifiques de réaménagement des risques, une planification⁶ d'urgence, et en participant activement aux systèmes⁶ d'alerte précoce et aux activités de préparation⁶ aux catastrophes. La

fréquence des maladies à transmission vectorielle d'origine hydrique peut être réduite, par exemple, grâce à la promotion de l'hygiène et la gestion efficace de la santé environnementale, et la santé des enfants et des populations les plus vulnérables peut être améliorée et protégée par l'intermédiaire de la sécurité alimentaire et de la nutrition et des programmes ciblés de WASH. L'investissement dans ces mesures peut éviter que la santé des populations et les établissements de santé soient à la merci des catastrophes et du changement climatique. Au contraire, ceux-ci peuvent devenir des facteurs essentiels de résilience.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique dans la santé	
1. Accroître la compréhension du contexte des risques et du changement climatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les impacts épidémiologiques probables des aléas connus et des effets prévus du changement climatique dans la zone d'exécution du programme.
2. Accroître la compréhension de l'exposition, de la vulnérabilité et des capacités.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer le niveau d'exposition des établissements de santé existants aux aléas et aux effets prévus du changement climatique dans la zone du programme. • Évaluer la pertinence des stratégies de santé des acteurs gouvernementaux et des autres acteurs relativement aux scénarios de risques actuels et futurs; identifier les points forts, les faiblesses et les lacunes potentiels. • Effectuer une enquête axée sur la santé en matière de Connaissances, Attitudes et Pratiques (CAP) pour identifier les causes de vulnérabilité⁶ aux maladies actuelles et celles prévisibles, ainsi que les facteurs de résistance.
3. Reconnaître les droits et les responsabilités.	<ul style="list-style-type: none"> • Partager les résultats des évaluations, des enquêtes et des autres études avec le ministère de la santé et les fournisseurs de services de santé (gouvernementaux, non-gouvernementaux et entreprises privées). • Sensibiliser les populations à risque au sujet de leur droit à la santé et du fait qu'il est affecté par les risques liés aux catastrophes et au changement climatique. • Compléter les services de santé gouvernementaux par des programmes qui transmettent des informations liées aux catastrophes et au climat, et qui améliorent la préparation de ces services de santé, comme par exemple des campagnes de vaccination, le stockage et la préparation des aliments, etc.
4. Renforcer la participation et la représentation de la population à risque.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les capacités⁶ du personnel de santé local à mettre en œuvre des programmes de santé préventifs incluant des informations sur les mesures à prendre avant, pendant et après les aléas ordinaires.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique dans la santé	
4. Renforcer la participation et la représentation de la population à risque.	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer ou aider à la formation de comités de santé chez les populations à risque; les former pour effectuer une surveillance épidémiologique systématique afin de faciliter la détection et l'action précoces. • Développer au niveau des ménages des connaissances et des compétences telles que la réhydratation orale en cas de diarrhée, la purification de l'eau, et la préparation et la conservation salubres des aliments.
5. Favoriser l'engagement et le changement systémiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir/soutenir la coordination sur les questions de risques liés aux catastrophes et au changement climatique entre acteurs de la santé, du logement et/ou de l'hébergement, de la sécurité alimentaire, de WASH et de nutrition au niveau local. • Plaider en faveur de l'engagement des acteurs du secteur de la santé (gouvernementaux, du secteur non gouvernementaux, du secteur privé) dans les plates-formes et forums nationaux en matière de réduction⁶ des risques de catastrophe et d'adaptation⁶ au changement climatique.
6. Favoriser la synergie entre différents niveaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les lois et politiques nationales relatives à la santé publique et soutenir les populations à risque à plaider pour leur application. • Promouvoir la planification d'urgence à plusieurs niveaux concernant les urgences sanitaires, y compris le redéploiement du personnel de santé, l'équipement et des ressources financières pour répondre à l'augmentation des besoins.
7. Exploiter diverses sources de connaissances existantes et les développer.	<ul style="list-style-type: none"> • Rassembler les données établissant les liens entre l'évolution des caractéristiques des maladies et des aléas, et cela sur des périodes prolongées, afin de documenter efficacement l'élaboration de stratégies sanitaires de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique appropriées. • Analyser des dossiers médicaux pendant et après les catastrophes antérieures et les phénomènes météorologiques extrêmes afin d'identifier les principales causes de morbidité et les groupes les plus vulnérables. • Prise en charge des populations à risque afin d'évaluer la pertinence et l'efficacité des pratiques de santé traditionnelles concernant les risques⁶ liés aux catastrophes et au changement climatique; encourager l'élargissement de celles qui ont réussi.
8. Susciter une approche flexible et réactive.	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec les autres intervenants⁶ de la santé publique afin d'identifier des indicateurs communs et des « déclencheurs » pour le lancement de mesures de réduction des risques telles que les campagnes de santé préventives. • Inclure à tous les niveaux des budgets de la santé, des lignes budgétaires de réserve pour faire face aux épidémies de maladies rares qui pourraient être déclenchées par le changement climatique.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique dans la santé

<p>9. Prendre en compte différentes échelles de temps.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la mise en place de systèmes d'alerte précoce pour les établissements de santé et mener des exercices de simulation réguliers. • Pallier de façon prioritaire aux faiblesses détectées dans les établissements de santé les plus essentiels. • Effectuer une formation aux premiers secours pour les membres de la communauté. • Réduire la vulnérabilité à long terme grâce des campagnes de vaccination systématiques et de promotion de la santé, axées sur l'éradication des maladies ordinaires et celles qui pourraient être aggravées par le changement climatique.
<p>10. Ne pas nuire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la santé et la nutrition comme bases de la résilience à tous les types de risques, de chocs⁶ et de changements. • Favoriser la communication et la coordination entre tous les acteurs de la santé qui travaillent avec les populations à risque. • Plaider en faveur de l'intégration des stratégies de résilience aux catastrophes et au changement climatique par les prestataires de services de santé dans les programmes de sensibilisation efficaces, lorsque ces programmes existent déjà.

Encadré 4.10 : Exemples de mesures de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique dans le secteur de la santé

- Des stratégies de prévention du paludisme qui incluent la distribution de moustiquaires avant la saison des pluies et pendant les inondations.
- La rénovation des hôpitaux dans les zones de forte activité sismique.
- L'identification de sources alternatives d'énergie et d'eau en cas d'interruption des sources de ravitaillement ordinaires.
- Des stocks d'urgence de médicaments et de matériels vitaux en cas d'interruption de la chaîne d'approvisionnement et/ou de la destruction des infrastructures de transport
- Des arrangements mutuels avec les établissements de santé ou les organisations de remplacement pour compléter le personnel de santé en temps de crise
- Des campagnes d'hygiène et de nutrition utilisant des spots radio et de télévision et des services de messagerie numérique.
- La formation en surveillance épidémiologique du personnel de santé local et des bénévoles communautaires.
- La formation et l'équipement de membres de la communauté pour procéder à des évacuations et donner les premiers soins en cas de catastrophe.
- La distribution de filtres à eau domestiques et la formation à l'utilisation de ces filtres.

ÉTUDE DE CAS : L'ÉLABORATION DE LIGNES DIRECTRICES RELATIVEMENT À UNE ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA : PRÉPARATION, PRÉVENTION ET CONTRÔLE⁶⁴

Oxfam Grande-Bretagne

Après une épidémie de choléra au cours du séisme de 2010 en Haïti, Oxfam GB a examiné les expériences de ses programmes de lutte contre le choléra en Éthiopie, au Soudan, en Somalie, à Haïti, au Zimbabwe et en République Démocratique du Congo. Sur cette base, Oxfam a élaboré ses *Cholera Outbreak Guidelines: Preparedness, prevention and control* afin de mieux préparer le personnel à planifier et à répondre de façon appropriée à une épidémie de choléra. Les leçons tirées de récentes interventions d'Oxfam ont montré que la plupart des réponses ont adopté une approche réactive à la prévention et au contrôle du choléra. Souvent, lorsque les interventions n'ont pas été coordonnées ou si une approche multisectorielle n'a pas été utilisée, ces interventions n'ont pas réussi à empêcher l'apparition ou la réapparition d'épidémies entraînant une morbidité et une mortalité élevées.

Oxfam est conscient du fait qu'une évolution des tendances pathologiques est prévisible en raison du changement climatique et est particulièrement préoccupé par l'augmentation des flambées de maladie et, par conséquent, du besoin de directives pour se préparer à l'éventualité d'épidémies telles que le choléra.

Afin d'assurer une approche plus proactive des interventions concernant le choléra dans les pays classés comme pays où « le choléra est endémique » par l'Organisation mondiale de la Santé, les programmes d'Oxfam GB doivent maintenant mettre en place des plans « actifs » de préparation et d'exécutions en cas d'épidémie de choléra qui établissent les rôles et responsabilités des personnels aussi bien le personnel technique que le personnel d'encadrement. Ces plans énoncent également ce qui doit être fait avant la saison d'apparition de l'épidémie afin d'éviter la maladie et des morts. Dans l'expérience d'Oxfam à Oromia en Éthiopie, en dépit d'efforts de sensibilisation dans les deux zones infectées, il y avait encore des décès liés au choléra, et la flambée s'est propagée aux villages voisins. Les discussions avec les membres de la communauté des zones affectées ont révélé que certains des messages étaient trop « lourds » à saisir et à appliquer immédiatement. Les populations ont aussi eu l'impression que le message qu'ils entendaient était le même que les messages sur l'hygiène qu'ils avaient entendus pendant des années. La seule différence était la vitesse à laquelle le choléra se propageait et tuait, mais les populations n'avaient pas saisi l'urgence des messages. D'autres discussions avec les représentants de la santé de la zone et les organisations participantes ont montré que l'éducation communautaire avait été fondée sur l'éducation de routine en matière d'hygiène, alors que c'était une éducation communautaire spécialement conçue pour les situations d'urgence liées au choléra qui était urgente, ce qui démontre l'importance **d'accroître la compréhension de l'exposition, de la vulnérabilité et des capacités** de sorte que la communauté puisse comprendre les problèmes dans ses propres termes.

Les funérailles offrent un autre exemple de réduction de la transmission. En Papouasie Occidentale, par exemple, les populations touchent le corps du défunt, après quoi la cérémonie comprend un festin. Les populations voyagent de longues distances pour assister aux enterrements, ce qui peut les amener d'une zone non infectée à une zone infectée et ils peuvent alors ramener le choléra dans leurs villages d'origine, propageant la maladie rapidement sur une large zone. L'éducation sur les mesures préventives lors des funérailles est essentielle (et incluse dans les lignes directrices d'Oxfam). En Papouasie Occidentale, Oxfam a travaillé avec les chefs religieux afin d'inclure le lavage correct des mains après avoir touché les cadavres au cours de la cérémonie, **renforçant ainsi la participation et l'action de la population à risque**. Parce que cette innovation n'a pas remis en cause l'importance des cérémonies, les autorités religieuses l'ont adoptée et appliquée sans tarder. Elles ont reçu des kits de formation et d'hygiène (du savon, des comprimés de traitement des eaux et des seaux) permettant d'assurer que les gens se lavent les mains.

Tous les programmes de lutte contre le choléra sont coûteux, il est donc primordial d'obtenir des fonds immédiats pour se procurer les matériels fondamentaux tels que les sachets ménagers de traitement de l'eau; la solution de réhydratation orale (SRO) et des matériels pour les points de réhydratation orale (PRO), des documents d'information, d'éducation et de communication (IEC) imprimés, et assurer la diffusion de messages d'hygiène essentiels à la radio ou dans des médias similaires.

Les professionnels devraient : a) anticiper et se préparer à intervenir contre le choléra avant la saison du choléra et avoir un plan d'action en place, b) s'assurer que ce plan d'action est complet et qu'ils ont les capacités d'intervenir, de former le personnel identifié et d'accéder aux ressources nécessaires aux projets; c) veiller à ce que la prévention du choléra et les messages de traitement soient adaptés à la population cible; d) inclure une campagne d'éducation afin de sensibiliser l'ensemble des populations de la zone touchée.

Outils et ressources

Pour de plus amples informations et des liens utiles, voir les *Outils et ressources* p.157.

4.7 La Protection

Dans le développement et l'action humanitaire, la protection⁹ consiste à protéger en même temps les droits de l'homme ainsi que la vie, la dignité et l'intégrité des civils contre les effets de la violence, de la coercition et de la misère lors d'un conflit⁹ ou d'une crise. Puisque la protection est une obligation des états signataires des lois humanitaires internationales, des lois internationales sur les droits de l'homme et des lois internationales relatives aux réfugiés, le rôle de protection joué par les acteurs non-gouvernementaux est de sensibiliser à ces droits, de soutenir les détenteurs de droits à les revendiquer, d'inciter les détenteurs d'obligations à appliquer ces droits, et d'offrir une assistance humanitaire dans les situations où ces besoins de protection ne sont pas satisfaits.

Questions clés

Dans les contextes de risques⁹ de catastrophes, les menaces aux droits des populations pourraient être considérées comme le résultat de l'incapacité de l'État à s'acquitter de ses obligations de protéger ces populations, soit en limitant leur exposition⁹ aux aléas⁹ soit en s'attaquant aux facteurs qui les rendent vulnérables. Par exemple :

- Si une école est construite dans une zone connue pour être à risque sismique élevé, sans de solides principes d'ingénierie sismique, les autorités peuvent être tenues responsables de l'exposition des enfants à un danger et/ou de l'échec à protéger leurs droits à l'éducation et à la vie.
- Si l'eau potable d'une population est contaminée lors de crues et que les autorités ne leur procurent pas une source alternative d'eau potable, elles pourraient être considérées comme responsables de la vulnérabilité⁹ croissante des populations aux maladies hydriques et tenues pour responsables de l'échec à protéger le droit de leurs citoyens aux services de base.
- Si le gouvernement accorde un permis d'exploitation forestière dans une zone sujette à de fortes pluies et à des glissements de terrain sans procéder à une évaluation des risques et sans mettre en place des mesures de réduction de ces risques, en cas de glissement de terrain, ce gouvernement pourrait être considéré coupable de négligence regardant son devoir de protéger les droits de ses citoyens.

Les effets du changement⁹ climatique pourraient également entraîner des menaces supplémentaires sur les droits des populations, y compris sur leur vie. Par exemple :

- Avec l'augmentation du stress hydrique⁹ dans certaines régions, des actes de violence et de privation délibérée (tels que des raids pour voler du bétail) pourraient se produire entre groupes concurrents pour l'accès à des ressources limitées en pâturage et en eau.
- Avec la montée du niveau des mers, les populations vivant dans les régions côtières exposées pourraient être contraintes à migrer. À l'heure actuelle, on constate un manque de cadres juridiques et sociaux destinés à protéger, réinstaller, réintégrer en lieu sûr les populations qui migrent à cause du changement climatique et à empêcher que ces populations soient exploitées (prévention⁹).
- Après la survenance d'un danger, telle qu'une inondation, les femmes et les enfants vivant dans des abris temporaires pourraient être exposés à des abus et à de la violence.

- Si les autorités nationales ou locales sont dans l'obligation de déplacer des populations à risque, des individus ou des groupes pourraient se sentir contraints d'accepter des « solutions » qui ne respectent pas leurs droits.
- Les grands projets d'atténuation⁶ des risques ou d'adaptation, tels que la production à grande échelle de biocarburants et les projets de grands barrages, pourraient conduire à des déplacements forcés ou à la réimplantation des populations vivant dans la zone du projet envisagé. Dans certaines circonstances, la coercition ou la violence pourraient être utilisées lors de ces relocations.

D'ordinaire, les personnes dont la vie et la dignité sont menacées mettent en œuvre leurs capacités et stratégies d'autoprotection pour éviter un dommage ou une violence plus grand(e) contre eux ou leurs moyens d'existence⁶. Face à des menaces collectives, travailler en commun au sein des associations⁶ de la société civile permet d'accroître la capacité⁶ des populations à influencer les détenteurs d'obligations pour les inciter à protéger et respecter leurs droits. Le rôle des professionnels du développement et de l'aide humanitaire est donc de renforcer les capacités de protection autonomes et de fournir des capacités et des ressources complémentaires pour protéger les droits des populations à risque.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans la protection

1. Accroître la compréhension du contexte des risques et du changement climatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un appui aux populations à risque et les autorités locales pour cartographier et documenter les aléas et les effets avérés du changement climatique, en veillant à ce que le processus et les extrants soient de qualité suffisante pour être utilisés pour le plaidoyer et les revendications juridiques.
2. Accroître la compréhension de l'exposition, de la vulnérabilité et des capacités.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'exposition, la vulnérabilité et les capacités des populations à risque aux aléas et aux effets du changement climatique identifiés, en utilisant une méthode qui permet à ces populations de mieux en comprendre les causes. Avec l'aide de spécialistes, utiliser une évaluation de la protection pour comprendre les risques⁶ encourus par les femmes et les enfants vivant dans des abris d'urgence suite à une catastrophe⁶.
3. Reconnaître les droits et les responsabilités.	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les populations à risque sur la façon dont les risques liés aux catastrophes et au changement climatique affectent leurs droits. • Dispenser au personnel et aux responsables communautaires une formation sur les cadres juridiques pertinents (nationaux et internationaux) et la manière de les utiliser pour élaborer des stratégies de sensibilisation à la réduction⁶ des risques de catastrophe et à l'adaptation⁶ au changement climatique.
4. Renforcer la participation et la représentation de la population à risque.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des techniques participatives pour identifier les stratégies d'autoprotection des populations et décider des modes d'action de protection les plus appropriés et efficaces dans chaque situation. • Faciliter le dialogue entre les responsables communautaires, les autorités locales et les autres parties prenantes⁶ sur les questions relatives à la protection contre les risques liés aux catastrophes et au changement climatique.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans la protection	
5. Favoriser l'engagement et le changement systémiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des cas soigneusement documentés et appuyer la participation de représentants des populations à risque aux réunions clés avec les autorités gouvernementales, les organisations ayant un mandat de protection telles que le HCR, et les responsables chargés de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique.
6. Favoriser la synergie entre différents niveaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les populations touchées à fournir des informations fiables sur les questions de protection concernant les risques liés aux catastrophes et au changement climatique aux responsables des politiques et aux décideurs à différents niveaux de gouvernement. • Inciter les représentants des instances gouvernementales chargées de la protection, de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique, à rendre visite aux populations à risque afin de mieux comprendre les problèmes auxquels elles sont confrontées.
7. Exploiter diverses sources de connaissances existantes et les développer.	<ul style="list-style-type: none"> • Investir dans la recherche sur les questions de protection, en particulier liées au changement climatique, afin de développer la compréhension et la sensibilisation de toutes les parties prenantes.
8. Susciter une approche flexible et réactive.	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès des populations à risque et des autorités aux meilleures informations disponibles sur les effets du changement climatique, afin qu'elles puissent planifier – et continuer à adapter – les plans en conséquence.
9. Prendre en compte différentes échelles de temps.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des stratégies parallèles visant à influencer les autorités pour les amener à protéger les droits de leurs propres citoyens en vertu de leurs fonctions « régaliennes » de protection, tout en continuant à répondre aux besoins urgents de protection grâce à l'engagement des acteurs humanitaires et l'offre d'aide humanitaire le cas échéant. • Former le personnel humanitaire à identifier les abus dans les abris temporaires post catastrophes.
10. Ne pas nuire.	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les spécialistes de la protection en leur demandant de donner un avis consultatif ou de procéder directement à des évaluations et des interventions de protection.* • Effectuer une analyse de la protection avant toute intervention.

* Consulter toutes les politiques pertinentes de l'organisation sur cet aspect.

ÉTUDE DE CAS : LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME STATUE QUE L'ÉTAT A FAILLI EN CE QUI CONCERNE LES MORTS DUES À DES COULÉES DE BOUE⁶⁵

Budaïeva et autres contre la Russie (2008)

La ville russe de Tirnaouz (d'une population de 25 000 habitants) se trouve dans le district montagneux près du mont Elbrouz. Des données documentaire datant de 1937 indiquent que la région est sujette aux glissements de terrain et, parce qu'ils touchent la ville de temps en temps, les autorités ont construit un collecteur de rétention en 1965 et un barrage de rétention en 1999 pour protéger les citoyens.

Le 20 Août 1999, une coulée de boue et de débris a frappé le barrage et l'a sérieusement endommagé. Entre le 30 Août 1999 et le 7 Juillet 2000, les autorités ont reçu un certain nombre de mises en garde d'un organisme d'État chargé de surveiller les risques météorologiques dans les zones de haute altitude. La reconstruction du barrage était apparue impossible à ce stade. Par conséquent, la seule façon d'éviter des pertes était de mettre en place des postes d'observation pour avertir les civils de la menace d'une coulée de boue imminente, mais cette mesure n'a jamais été appliquée. Le 18 Juillet 2000, une coulée de boue et de débris a frappé la ville et inondé une partie des quartiers résidentiels. Tirnaouz a ensuite été frappée par une succession de nouvelles coulées de boue jusqu'au 25 Juillet 2000. Huit personnes ont été tuées, parmi lesquelles Vladimir Boudaïeva, dont la veuve Khalimat Boudaïeva a saisi la Cour européenne des droits de l'homme en vertu de l'article 2 de la *Convention européenne des droits de l'homme*, (droit à la vie). Les vies d'un certain nombre d'autres résidents également été menacées.

La Cour a jugé que la Fédération de Russie avait violé son obligation positive de protéger le droit à la vie qu'impose l'article 2, en omettant (1) de mettre en place des cadres législatifs et administratifs pour prévenir les menaces au droit à la vie, et (2) de fournir une réponse judiciaire adéquate à la suite de violations présumées du droit à la vie. L'article 2 de la Convention impose à l'État une obligation positive de protéger la vie des personnes relevant de sa compétence. Cet article porte sur les aspects de fond et de procédure.

La Cour a jugé que les États avaient le devoir de mettre en place des cadres législatifs et administratifs pour prévenir toute menace du droit à la vie. La portée de cette obligation dépend de l'origine de la menace et de la mesure dans laquelle elle peut être atténuée. L'obligation s'applique aux risques naturels imminents, clairement identifiables. Elle s'applique notamment aux catastrophes répétées affectant une zone aménagée pour l'habitation humaine.

Les autorités ont reçu plusieurs avertissements en 1999 sur le risque accru de glissements de terrain dans Tirnaouz. L'un de ces avertissements spécifiait expressément que des pertes importantes étaient à craindre si les mesures recommandées étaient négligées. Il n'y avait aucune ambiguïté dans la portée ou le calendrier des travaux nécessaires pour éviter de telles pertes, mais, en dépit de ces avertissements clairs, aucune mesure n'a été prise pour protéger les citoyens de Tirnaouz, et aucune raison n'a été donnée pour expliquer cette inaction.

La Cour a conclu qu'il n'y avait aucune justification à l'échec des Autorités à mettre en œuvre des travaux d'aménagement et de secours d'urgence dans Tirnaouz. En outre, elle a trouvé un lien de causalité entre les défaillances administratives ayant empêché la mise en œuvre de politiques de secours et la mort de Vladimir Boudaïeva, et également les blessures subies par les autres requérants. Par conséquent, les autorités ont failli à s'acquitter de l'obligation positive de mettre en place un cadre législatif et administratif pour prévenir les menaces au droit à la vie conformément à l'article 2.

La Cour a jugé que les cadres législatifs et administratifs devaient être correctement mis en œuvre. Les Autorités chargées d'administrer ces cadres doivent déterminer les circonstances dans lesquelles l'incident a eu lieu et les défaillances dans le fonctionnement du système de réglementation, et identifier les agents de l'État ou des autorités impliquées dans la chaîne des événements. Lorsque des vies sont perdues, le système judiciaire doit mener une enquête indépendante, impartiale qui

assure que des sanctions seront appliquées aux responsables de l'échec de ces cadres législatifs et administratifs.

Moins d'une semaine après l'incident, le bureau du procureur a ouvert une enquête criminelle sur les circonstances de la mort de Vladimir Boudaïeva. Cependant, il a limité son enquête à l'établissement de la cause immédiate de la mort, qui s'est avérée être l'effondrement de l'immeuble. Il n'a pas tenu compte du respect des règles de sécurité et de la responsabilité des autorités. Fait important, ces questions n'ont fait l'objet d'aucune enquête, qu'elle soit pénale, administrative ou technique. En particulier, aucune mesure n'a été prise pour vérifier les nombreuses allégations des médias et les plaintes des victimes concernant le mauvais entretien de l'infrastructure de protection contre les coulées de boue ou l'échec des autorités à mettre en place un système d'alerte. Par conséquent, pour ne pas avoir enquêté sur les défaillances dans le fonctionnement du système de réglementation et identifié les agents de l'État ou des autorités impliqués dans la chaîne des événements, la Cour a conclu qu'il y avait eu violation de l'aspect procédural de l'article 2.

Ce cas est une illustration utile des obligations tous les états doivent respecter pour préserver la sécurité et le bien-être de leurs citoyens, et des mesures qui doivent être exercées si les états manquent à ces obligations, pour déterminer les causes de ce manquement.

Permettre aux communautés et aux autorités de **reconnaître leurs droits et responsabilités** est un élément essentiel de tout projet de réduction des catastrophes et des risques climatiques.

« Comme cela a été précisé par la décision Boudaïeva, ces obligations [l'obligation de l'État de respecter, protéger et garantir le droit humain à la vie] sont particulièrement importantes dans le contexte des catastrophes récurrentes. Juridiquement parlant, la portée d'une catastrophe récurrente est son caractère prévisible. Cela signifie que les gouvernements savent ou devraient savoir qu'il y aura des menaces provoquées par des aléas physiques, car ils en ont été les témoins dans le passé. Les gouvernements connaissent donc l'existence d'une menace vitale et devraient prendre des mesures appropriées pour respecter, protéger et réaliser les droits dans ce contexte de menaces prévisibles. »⁶⁶

Outils et ressources

Pour de plus amples informations et des liens utiles, voir les *Outils et ressources* p.157.

LES CONTEXTES CLÉS POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Chapitre 5 est destiné à aider les professionnels à appliquer les concepts et les bonnes pratiques en matière de réduction⁶ des risques de catastrophe et d'adaptation⁶ au changement climatique dans quatre contextes de programmation spécifiques : les conflits⁶, le relèvement précoce⁶, le milieu urbain, et les catastrophes⁶ à évolution lente. Il comprend :

- *Des explications sur :*
 - Les principales caractéristiques de chaque contexte et leur pertinence pour la programmation de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique.
 - Des questions clés concernant les risques liés aux catastrophes et au changement climatique dans les secteurs clés des moyens d'existence⁶, de la sécurité alimentaire, de la gestion⁶ des ressources naturelles, de WASH, de l'éducation, de la santé et de la protection.⁶⁷
- *Des lignes directrices* pour l'application d'une approche intégrée de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique dans différents contextes, y compris l'application des 10 principes.
- *Des exemples d'études* de cas de réduction de risques de catastrophe, d'adaptation au changement climatique et des secteurs clés dans chacun des contextes.
- Des liens vers des outils et des ressources utiles pour mettre en œuvre la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans des contextes clés.

5.1 Les Situations de conflits

Caractéristiques d'une situation de conflit

Pour les organisations et les professionnels de l'humanitaire et du développement, les situations de conflit⁶ sont celles dans lesquelles les différents secteurs de la société ne s'entendent pas sur la façon dont le pouvoir et/ou les ressources sont utilisés, et agissent pour s'empêcher de poursuivre leurs intérêts.⁶⁸ Ces situations de conflit peuvent exister à tous les niveaux, du niveau local au niveau national, au-delà des frontières nationales, et même impliquer de multiples nations et des institutions mondiales. Elles

peuvent impliquer différents niveaux d'hostilité entre les groupes « en conflit », allant d'attitudes tendues à la violence physique, psychologique et armée. Certains conflits se développent rapidement, et sont résolus rapidement, d'autres sont très longs, latents ou récurrents. Cependant, indépendamment du large éventail de situations de conflit possibles, la plupart ont les caractéristiques suivantes :

- Les questions litigieuses trouvent leurs origines dans des inégalités structurelles liées à la répartition du pouvoir et des ressources dans une société.
- Elles ont tendance à se produire dans des situations de gouvernance⁶ mauvaise ou fragile.
- Elles sont changeantes, et les conflits peuvent s'aggraver si les interventions ne tiennent pas compte des dynamiques qui les gouvernent.
- Elles offrent des opportunités pour générer de profonds changements structurels.
- Elles affectent négativement les droits des populations touchées en entraînant des privations et en limitant le développement.
- Elles génèrent l'insécurité pour les populations touchées et les autres acteurs⁶ présents.

La réduction des risques des catastrophes et l'adaptation au changement climatique dans les situations de conflit

Les situations de conflit ne sont pas à l'abri de catastrophes⁶. En fait, les conflits⁶ coexistent souvent avec des risques de catastrophes^{6,9} pour les raisons suivantes :

Les causes profondes des conflits – les inégalités structurelles dans la répartition du pouvoir et des ressources au sein de la population d'un pays ou d'une région – sont également les causes de la vulnérabilité⁶ et de l'exposition⁶ aux aléas⁶ naturels. Par extension, les conditions de vulnérabilité qui rendent certains groupes sociaux plus susceptibles de connaître des conflits et des catastrophes, telles que la pauvreté économique et la marginalisation sociale, sont également similaires.

Les conflits violents peuvent exacerber et perpétuer les risques de catastrophe.⁷⁰ Lorsque des populations perdent leurs habitations et leurs moyens d'existence⁶ à la suite d'actes de violence, ou du fait de la menace de violence, leur vulnérabilité physique et économique à d'autres aléas est accrue. En outre, les contraintes que les conflits imposent sur les ressources d'un gouvernement peuvent réduire ses capacités⁶ ou sa volonté à s'engager pour résoudre d'autres questions telles que la réduction des risques, ces questions pouvant apparaître moins urgentes que celles liées à la violence en cours.

A l'inverse, les aléas peuvent déclencher ou alimenter les conflits, en particulier pour accéder à des ressources naturelles limitées. Par exemple, une sécheresse qui a réduit la disponibilité des terres fertiles et de l'eau peut conduire à des désaccords sur la propriété et les droits coutumiers, et potentiellement à des actes d'agression pour les obtenir.

Il est également probable que les risques liés au changement climatique coïncident avec les risques de conflits. On s'attend à ce que le changement⁶ climatique mondial exacerbe certains conflits existants et favorise de nouveaux conflits, en modifiant progressivement la base de ressources naturelles dont dépendent les moyens d'existence.⁷¹ des populations, et en raison de ses effets sur les aléas existants. Les migrations liées au climat devraient également conduire à des conflits concernant la terre, les emplois

et les autres ressources dans les régions et les villes qui ne sont pas préparées à une croissance rapide de leur population.

Les stratégies et programmes visant à réduire les risques liés aux catastrophes et au changement climatique sont donc extrêmement pertinents dans les situations de conflit. Cependant, ils doivent être mis en œuvre d'une manière qui soit sensible à la dynamique de ces conflits, sinon, ils peuvent provoquer des risques supplémentaires ou aggraver ceux déjà existants pour la population touchée. Une approche de la réduction⁶ des risques de catastrophes et de l'adaptation⁶ au changement climatique qui soit également sensible aux conflits, nécessite de comprendre l'interaction entre le programme proposé et le contexte, de sorte qu'au sein de ce programme, toutes les actions visent à limiter les impacts non voulus, mais potentiellement dangereux, sur ce conflit⁶.

Les programmes visant à réduire les risques liés aux catastrophes et au changement climatique pourraient également contribuer à la réduction des conflits, même si cela n'est pas leur objectif principal. En réunissant les participants et les groupes principaux afin de rechercher un consensus sur les priorités pour améliorer leurs vies, leurs moyens d'existence et leur bien-être, ces programmes peuvent développer également les capacités pour la paix.

Guide pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans les situations de conflit	
1. Accroître la compréhension du contexte des risques et du changement climatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier de façon explicite les liens entre les conflits et les risques liés aux catastrophes et au changement climatique lors des évaluations ou de la conception des programmes dans les situations de conflit. Cela contribuera à effectuer une analyse plus globale, et à prévenir une programmation « compartimentée ». • Examiner comment certaines ressources telles que la terre ou l'eau pourraient avoir un impact sur les questions de conflit. Par exemple, les cours d'eau qui traversent les frontières des pays, et sont utilisés par de multiples intervenants à des fins différentes.
2. Accroître la compréhension de l'exposition, de la vulnérabilité et des capacités.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la méthodologie de type PCVA pour générer l'analyse de l'exposition, des vulnérabilités et des capacités relativement aux conflits et à la paix, et relativement aux risques liés aux catastrophes et au changement climatique. Lorsque des facteurs de risque identiques dans les deux cas sont identifiés, encourager les populations à risque touchées à rechercher des mesures doublement bénéfiques.
3. Reconnaître les droits et les responsabilités.	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager et appuyer les parties prenantes à analyser les causes, les conséquences et les responsabilités en matière de risques en utilisant une approche fondée sur les droits. • Plaider en faveur de l'élaboration et de l'application de la législation sur les questions qui génèrent des conflits et favorisent les risques liés aux catastrophes et au changement climatique, comme par exemple l'utilisation des ressources naturelles, la propriété foncière, et l'allocation des fonds publics. • Fournir un appui matériel, financier et technique aux institutions gouvernementales affichant une volonté politique de renforcer la résilience⁶ aux catastrophes et au changement climatique. Des capacités de gouvernance renforcées pourraient également réduire les risques de conflits.

Guide pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans les situations de conflit

<p>4. Renforcer la participation et la représentation de la population à risque.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les discussions sur les risques liés aux catastrophes et au changement climatique comme prétexte pour réunir des représentants des différents groupes sociaux, économiques et autochtones. L'apprentissage de l'interprétation des informations et de l'échange d'idées est un outil important pour la consolidation de la paix ainsi que pour le renforcement de la résilience aux catastrophes et au changement climatique. • Consulter toutes les parties prenantes (notamment les groupes d'opposition) avant l'allocation des ressources ou la définition des projets et faire preuve de transparence sur la façon dont les décisions seront ou ont été prises. Si la sécurité le permet, plaider pour que les autres acteurs fassent de même.
<p>5. Favoriser l'engagement et le changement systémiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des programmes qui abordent les questions ayant une forte influence sur les risques de conflits, de catastrophes et ceux liés au changement climatique, à savoir : la bonne gouvernance, la GRN et la sécurité des moyens d'existence. • Sensibiliser les bailleurs de fonds pour qu'ils appuient les programmes multisectoriels⁹ qui abordent les risques de manière globale.
<p>6. Favoriser la synergie entre différents niveaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inclure des composantes de renforcement institutionnel dans les interventions, afin de contribuer au développement de structures de gouvernance responsables le cas échéant. • Encourager les représentants des organes de gouvernance nationaux et régionaux à étudier les initiatives qui renforcent la résilience aux catastrophes et au changement climatique dans les situations de conflit.
<p>7. Exploiter diverses sources de connaissances existantes et les développer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Documenter les leçons tirées des programmes, pour combler les lacunes dans la compréhension d'ensemble du secteur des liens entre les risques liés aux catastrophes et au changement climatique et les conflits. • Identifier et renforcer les voies habituelles de négociation et de résolution des conflits qui pourraient être efficaces pour prendre des décisions sur la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique.
<p>8. Susciter une approche flexible et réactive.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le développement de signes avant-coureurs d'un conflit, et la planification⁶ d'urgence, afin d'adapter en conséquence la programmation de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique. • Procéder avec les populations à risque et d'autres intervenants volontaires, à une analyse périodique des changements climatiques et de leur impact sur la dynamique des conflits et identifier des stratégies pour résoudre les problèmes émergents.

Guide pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans les situations de conflit	
9. Prendre en compte différentes échelles de temps.	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec les populations à risque afin d'identifier les mesures de préparation⁶ aux aléas connus qui ne sont pas susceptibles d'aggraver ou de déclencher un conflit; lorsque cela est possible, encourager le dialogue et l'entente entre les différents groupes d'intérêt sur les dispositions d'urgence temporaires, telles que les itinéraires d'évacuation et de migration, les abris, et l'accès aux points d'eau. • Collaborer avec les institutions et les organisations engagées dans les initiatives de consolidation de la paix, afin qu'elles prennent en compte les risques liés aux catastrophes et au changement climatique. • Dans les processus d'accord de paix et de contextes post-conflit, plaider en faveur de programmes de reconstruction et de réinsertion pour prendre en compte la viabilité à long terme des opportunités liées à la terre, aux ressources naturelles et aux emplois.
10. Ne pas nuire	<ul style="list-style-type: none"> • Former le personnel des programmes aux approches sensibles et adaptées aux situations de conflit, et à la méthodologie « Ne pas nuire ». Former le personnel (des ONG et des institutions gouvernementales locales) aux approches sensibles aux conflits et au <i>Le manuel Ne Pas Nuire : cadre d'analyse de l'impact de l'aide humanitaire sur les conflits</i>. Voir les <i>Outils et ressources</i> p.158. • Analyser le contexte des conflits avant et pendant la programmation et surveiller les changements qui pourraient indiquer que les programmes favorisent les conflits. • Travailler en partenariat avec les organisations communautaires et les réseaux qui ont de l'expérience et ont acquis la confiance des différents acteurs dans la zone de conflit.

ÉTUDE DE CAS : LES COMMUNAUTÉS RÉDUISENT LES CONFLITS À TRAVERS LA GESTION DE L'EAU

Niger, Mercy Corps

La ville de Filingué située dans la région de Tillabéri au Niger a subi les impacts du changement climatique au cours des 20 dernières années, sous la forme d'une sécheresse récurrente due à la rareté des pluies et des températures plus élevées. En règle générale, en période hivernale, les pluies tombent lourdement pendant une ou deux heures par jour, mais le sol est si sec que l'eau ruisselle, entraînant l'érosion de la couche arable, surtout là où il n'y a pas de végétation. Durant les fortes pluies, la rivière déborde souvent et change le paysage agricole.

Les communautés de Filingué comptent sur des systèmes de captage des eaux de pluie pendant les quatre mois de la saison des pluies, mais, en raison des récentes périodes de sécheresse prolongée, l'eau ne pouvait pas être correctement recueillie et stockée. La sécheresse réduit la capacité des animaux (chèvres, vaches, moutons) à paître et détruit les sources d'eau existantes. De nombreux agriculteurs sont obligés de se déplacer temporairement vers les villes pour trouver du travail, tandis que les femmes et les enfants restent pour s'occuper du bétail. Certains pasteurs restent

dans la communauté, mais cultivent de petites parcelles de terres agricoles, tandis que d'autres se déplacent plus loin pour trouver de nouveaux pâturages. La rareté des ressources naturelles provoque souvent des conflits entre agriculteurs et/ou éleveurs concernant l'accès aux points d'eau et aux maigres terres de pâturages.

« Pastoral » est un projet d'atténuation^a des conflits et de gestion des ressources naturelles, organisé par Mercy Corps à Filingué, qui a mis en place, en collaboration avec les représentants des collectivités locales, une structure locale de gestion des conflits. Financé par l'USAID/OFDA, Pastoral a travaillé à trois niveaux de l'administration locale pour établir des structures dans 33 communautés liées à deux municipalités et à Filingué, afin de promouvoir la gestion des ressources naturelles, de réduire les risques de conflit, et de protéger le bétail appartenant à 60 000 personnes dépendantes de l'agriculture^a et de l'élevage^a pour assurer leurs moyens d'existence.

Le projet a appuyé la mise en place d'une petite équipe constituée d'agriculteurs et d'éleveurs membres de la communauté, formés à écouter les doléances, pour le règlement des petits conflits. La création d'une équipe communautaire comprenant des agriculteurs et des éleveurs et leur mise en relation avec leur collectivité locale a permis d'éviter des conflits entre des groupes concurrents, dans la mesure où ces groupes ont pu établir des protocoles d'utilisation d'eau, avoir une meilleure compréhension des besoins communs et assurer une gestion améliorée des terres. La communauté s'est engagée dans une action qui préserve ses actifs collectifs.

La structure comprenait également un comité dont le rôle était de réglementer et gérer les ressources en eau pour assurer la durabilité et réduire les conflits, ainsi qu'un volet éducatif sur le changement climatique et la GRN.

Favoriser un changement systémique par la participation de toutes les parties prenantes à chaque étape du projet, respecter les perspectives agricoles et pastorales, et adopter une approche « ne pas nuire » à la réduction des conflits à travers la GRN, étaient des conditions essentielles à la réussite de cette initiative. Une évaluation du programme sur un an a indiqué que la situation était en train de s'améliorer.

Outils et ressources

Pour de plus amples informations et des liens utiles, voir les *Outils et ressources* p.157.

5.2 Le Relèvement précoce d'une crise humanitaire

Caractéristiques du contexte de relèvement précoce

Le relèvement^G précoce est le terme utilisé par les professionnels de l'aide humanitaire et du développement pour désigner le processus de restauration des biens et des services qui assurent la stabilité de la vie des populations – le foyer, les moyens d'existence^G, la santé et l'éducation – le plus tôt possible après une catastrophe^G. Il est initié dans la phase d'urgence et se poursuit dans les processus de relèvement et de reconstruction à long terme.⁷²

Le concept de « reconstruire en mieux^G », bien qu'ambitieux, est généralement accepté comme essentiel au relèvement précoce pour accroître la résilience^G des sociétés aux aléas^G futurs et leurs capacités à s'adapter à d'autres changements^G, y compris les changements climatiques.

Les contextes dans lesquels le processus de relèvement précoce a lieu sont généralement :

- Temporairement dominés par le besoin de secours d'urgence, mais le processus est impulsé par le souci de rétablir l'autosuffisance.
- Régis par les autorités et les institutions nationales et locales, dont les capacités^G pourraient avoir été affaiblies par les impacts directs de la catastrophe.
- Instables ou potentiellement instables sur le plan économique, social et politique.

Ils pourraient également :

- Entraîner la présence d'un grand nombre d'organisations humanitaires et de travailleurs internationaux, possédants des degrés divers de connaissance de la zone et de la population touchée
- Déclencher l'aide internationale et susciter un grand intérêt médiatique.

La réduction des risques des catastrophes et l'adaptation au changement climatique dans le contexte de relèvement précoce

La réduction^G des risques des catastrophes et l'adaptation^G au changement climatique sont essentielles à une programmation efficace dans ce contexte parce que le relèvement de la population affectée doit être durable dans le long terme, dans un environnement exposé à des aléas et qui pourrait également souffrir de contraintes dues au changement climatique.

Le contexte de relèvement précoce présente des opportunités exceptionnelles pour la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique, pour les raisons suivantes :

- À la suite de la catastrophe, les lacunes et les faiblesses de la situation pré-catastrophe sont clairement visibles.
- Un élan politique et moral existe pour l'action, ainsi qu'un environnement favorable pour des réformes exceptionnelles.
- Des ressources supplémentaires pourraient être disponibles qui, si elles sont gérées à bon escient, peuvent être exploitées pour s'attaquer aux facteurs de risques sous-jacents.

- Les populations touchées par les catastrophes ont tendance à être très réceptives aux interventions visant à réduire leur vulnérabilité⁶ à des aléas similaires.
- La destruction des infrastructures à risque peuvent créer des opportunités pour la construction d'infrastructures résilientes.

Cependant, le contexte de relèvement précoce présente aussi des défis divers en matière de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement car tous les acteurs sont sous pression pour répondre à des besoins urgents sur une échelle massive. Dans certains cas, il peut être considéré que les objectifs à long terme ne relèvent pas du financement d'urgence. En outre, les causes sous-jacentes de la vulnérabilité demeurent après la catastrophe, mais elles doivent être traitées pour que le relèvement soit durable.

Guide pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans les contextes de relèvement précoce

1. Accroître la compréhension du contexte des risques et du changement climatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Tirer parti de la prise de conscience marquée des risques à la suite de la récente catastrophe, pour lancer ou mettre à jour la cartographie de tous les aléas et effets du changement climatique (en utilisant les projections à l'échelle la plus petite disponible). • Sensibiliser au besoin de programmes de relèvement et de reconstruction fondés sur une évaluation rationnelle des risques actuels et futurs.
2. Accroître la compréhension de l'exposition, de la vulnérabilité et des capacités.	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter les cartes des risques des administrations locales établis avant la catastrophe, ainsi que les plans d'urgence et les plans de gestion des catastrophes, pour recueillir des informations permettant aux programmes de cibler les groupes vulnérables et de tirer parti des mécanismes traditionnels d'adaptation et des capacités locales de survie. • Utiliser et plaider en faveur de l'utilisation de méthodes d'évaluation post catastrophes qui identifient l'exposition⁵, les vulnérabilités et les capacités de renforcement de la résilience, en plus des besoins humanitaires. • Travailler avec les médias pour sensibiliser le public à la nécessité de stratégies d'interventions, de relèvement et de reconstruction pour réduire l'exposition et les vulnérabilités et renforcer les capacités de résilience.
3. Reconnaître les droits et les responsabilités.	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la compréhension des risques liés aux catastrophes et au changement climatique chez les populations touchées, afin qu'elles puissent obliger les gouvernements et autres acteurs détenteurs d'obligation à leur rendre des comptes lors des processus de relèvement et de reconstruction, et dans la planification des programmes de développement futurs. • Sensibiliser toutes les parties prenantes⁶ sur la législation nationale pertinente (concernant la gestion des catastrophes, la réduction des risques de catastrophes, les changements climatiques, l'adaptation au changement climatique, le régime foncier et l'aménagement du territoire, les codes de construction, et autres), et plaider en faveur d'une nouvelle législation et/ou d'une révision de la législation existante, le cas échéant.

Guide pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans les contextes de relèvement précoce	
<p>4. Renforcer la participation et la représentation de la population à risque.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plaider en faveur de l'implication des responsables, des représentants et des organisations communautaires au niveau local dans les processus d'évaluation post catastrophe et les décisions relatives aux secours et au relèvement, et les aider à identifier et à faire connaître les besoins de leurs communautés. • Fournir aux populations touchées des informations sur les risques et les options de réduction des risques pour leur permettre de faire des choix pendant leur processus de relèvement qui augmentent leur résilience.
<p>5. Favoriser l'engagement et le changement systémiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plaider pour l'intégration des considérations de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique dans les Évaluations des besoins post catastrophe (PDNA) effectuées par les ONG, le gouvernement et les Nations Unies. • Plaider pour que les plans de reconstruction et de relèvement abordent les conditions et les causes de vulnérabilité, y compris les problèmes structurels de propriété foncière, de pauvreté et d'exclusion.
<p>6. Favoriser la synergie entre différents niveaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser le Groupe chargé du relèvement précoce du PNUD et les autres groupes sectoriels⁹ aux questions de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique. • Partager les résultats des bonnes pratiques de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique lors de relèvement précoce avec les autres acteurs, du niveau local au niveau national.
<p>7. Exploiter diverses sources de connaissances existantes et les développer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la recherche sur les modèles sectoriels⁹ de relèvement précoce qui intègrent des composants de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique.
<p>8. Susciter une approche flexible et réactive.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des choix de techniques de construction, de matériaux et un aménagement du territoire résilients aux risques liés aux catastrophes et au changement climatique. • S'appuyer sur l'intérêt accru pour la résilience aux risques futurs à travers la création et/ou le renforcement des plateformes multi-acteurs (à tous les niveaux) pour surveiller les risques liés aux catastrophes et au changement climatique. • Exploiter l'intérêt suscité par la crise en cours pour obtenir un financement pluriannuel d'interventions de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique à long terme, en plus des projets d'assistance à court terme. • Inclure des mesures de « filet de sécurité sociale » telles que les subventions monétaires inconditionnelles et les cuisines communautaires visant à réduire le besoin des personnes touchées de recourir à des mécanismes d'adaptation négatifs (tels que la vente de leurs actifs) qui pourraient accroître leur vulnérabilité dans le futur.

Guide pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans les contextes de relèvement précoce	
9. Prendre en compte différentes échelles de temps.	<ul style="list-style-type: none"> Encourager tous les acteurs à analyser les interventions proposées en fonction de leur impact potentiel sur les risques liés aux catastrophes et au changement climatique (actuels et futurs) et à mettre les résultats à la disposition des populations touchées et à risque.
10. Ne pas nuire	<ul style="list-style-type: none"> Encourage all actors to analyze proposed interventions in terms of their potential impact on disaster and climate change risk (current and future) and to make the results available to affected and at-risk populations.

Encadré 5.1 : Exemples sectoriels de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique dans les programmes de relèvement précoce

Abri

- Fournir des matériaux et des plans pour la construction d'abris transitoires résilients aux risques.
- Former les maçons et les travailleurs locaux du bâtiment en matière de construction résistante aux risques et d'un prix abordable.
- Effectuer des démonstrations publiques de conceptions d'ouvrages résilients aux risques en utilisant des matériaux disponibles localement.
- Lancer un projet de révisions des normes et des codes de construction nationaux.
- Lancer un projet de cartographie des risques pour influencer les processus de reconstruction, et de retour et de réinstallation des populations.

Sécurité alimentaire

- Mettre en œuvre des mesures argent-contre-travail pour aider les ménages affectés à combler leur déficit alimentaire tout en aidant également l'ensemble de la communauté grâce à des activités de déblaiement et de nettoyage, et de réduction des aléas
- Offrir des subventions pour éviter que les ménages combler leurs besoins à court terme (tels que : la nourriture, le paiement de leurs dettes, et les coûts de l'éducation) en vendant les biens liés à leurs moyens d'existence qui sont essentiels à leur sécurité alimentaire future.
- Fournir des variétés de graines capables d'assurer les besoins en sécurité alimentaire dans les scénarios de changements climatiques futurs. Les programmes de foires et de bons sont particulièrement recommandés pour procurer au niveau local des variétés de graines adaptées et pour permettre aux fermiers de sélectionner leurs propres graines.

Moyens d'existence

- Fournir des subventions en espèces et/ou des intrants pour restaurer les moyens d'existence viables et résilients, et pour encourager la diversification des stratégies des moyens d'existence afin de répartir les risques
- Dans les zones rurales, offrir des incitations aux fins d'expérimentation de pratiques agricoles adaptées au climat et résilientes aux catastrophes, telles que les semences

Encadré 5.1 : Exemples sectoriels de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique dans les programmes de relèvement précoce (cont.)

tolérantes à la sécheresse, tout en prodiguant des filets de protection sociale pour compenser les pertes subies.

- Faciliter l'accès aux services de micro finance, de micro épargne et de micro assurance le cas échéant.
- Utilisez le concept argent contre travail pour les interventions de relèvement précoce dans d'autres secteurs. Voir le chapitre 4.2 *Les moyens d'existence* pour plus d'exemples.

Gouvernance et renforcement institutionnel

- Compléter et diffuser les résultats des évaluations des besoins post catastrophe.
- Appuyer l'élaboration et/ou l'application des codes de construction.
- Entreprendre la cartographie des risques pour éclairer la prise de décisions à un stade précoce dans tous les secteurs.
- Lancer les processus de planification d'urgence.
- Mettre en place des systèmes d'alerte précoce et de formation pour les utilisateurs.
- Introduire des exercices d'urgence pour les prestataires de services publics.
- Plaider auprès des administrations locales pour des allocations budgétaires destinées à la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique.

Éducation

- Fournir des matériaux et des conceptions d'ouvrages résilients aux risques pour les écoles temporaires.
- Introduire des exercices d'urgence pour les étudiants et les enseignants.
- Enseigner la construction sûre concernant les bâtiments publics (écoles et hôpitaux). Voir le chapitre 4.5. *L'Éducation* pour plus d'exemples.

WASH

- Réhabiliter les réseaux de distribution d'eau endommagés en utilisant des matériaux et des conceptions d'ouvrages résilients aux risques et aux stress.
- Mettre en place des comités locaux en matière d'eau et entreprendre le renforcement de leurs capacités en matière d'entretien et de gestion des ressources.
- Mettre en place des systèmes communautaires sensibles aux risques en matière d'eau.
- Distribuer des filtres à eau domestiques, et proposer une formation à leur utilisation.

ÉTUDE DE CAS : MESURES DE PRÉPARATION D'URGENCE ET INTERVENTIONS CONTRE LES INONDATIONS DANS LE CAMP DE PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES²³

Soudan, Catholic Relief Services

En 2007, les inondations provoquées par de fortes pluies dans l'État de Khartoum au Soudan ont détruit 1 400 abris au camp de personnes déplacées internes (PDI) de Jebel Aulia, où l'on estime que 100 000 personnes vivaient dans une zone non aménagée et surpeuplée ayant des infrastructures de base insuffisantes. Le secours immédiat fourni par le CRS comprenait des

articles non alimentaires, des abris d'urgence, la réhabilitation des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, des services de santé fixes et mobiles.

Peu de temps après que les fournitures de secours ont été distribuées par le CRS, des membres de la communauté se sont rapprochés du CRS pour demander des abris provisoires adéquats, particulièrement importants en raison des températures extrêmes du Soudan – comprises entre 43 ° et 51 ° C – et une aide relativement aux conditions de vie dans les camps surpeuplés. Après de longues discussions avec les communautés et les bailleurs de fonds, le CRS a obtenu un petit budget pour le projet. Il a collaboré avec le gouvernement soudanais et les communautés touchées au cours de la conception du projet afin d'identifier les ressources disponibles pour les abris provisoires, y compris la main-d'œuvre et les ressources communautaires tels que l'eau et les terres disponibles.

La communauté a accepté de fabriquer ses propres structures de blocs de boue tandis que les revêtements de toits traditionnels étaient fournis par le CRS, car les communautés touchées ne pouvaient pas se les procurer. Pour améliorer l'écoulement des eaux en prévision des prochaines inondations, le programme « vivres contre travail » a appuyé la main-d'œuvre communautaire pour nettoyer les systèmes de drainage des eaux. En outre, le CRS et le gouvernement ont fourni du matériel pour la réhabilitation des ponts et des routes endommagés, la reconstruction de deux des écoles les plus détruites et de l'établissement de santé, et des matériaux résistants aux inondations pour améliorer les abris en prévision des futures saisons des pluies pour les collectivités à risque en milieu urbain. Ces communautés ont été capables de réparer leurs maisons, les égouts à ciel ouvert menant aux canaux, et de protéger la plupart des maisons proches de la rivière et vulnérables aux inondations en préparant et en plaçant des sacs de sable autour de ces maisons. Beaucoup de gens résidant dans le Djebel Aulia vivent à cet endroit depuis un certain temps. Lorsque leurs maisons ont été endommagées par les inondations, leurs moyens d'existence ont été perturbés.

Les dirigeants et les membres de la communauté ont également été formés aux interventions d'urgence contre les inondations, y compris à l'évacuation des populations les plus vulnérables dans des zones plus sûres, à l'établissement rapide de rapports d'analyse de la situation sur les dommages et les préjudices destinés aux personnes-ressources clés, et à la mobilisation des communautés pour remplir des sacs de sable afin de protéger les infrastructures et les habitations contre de nouveaux dégâts.

Même avec les fortes pluies survenues l'année suivante, le camp a subi des dégâts très minimes, et aucune intervention d'urgence n'a été nécessaire. Les populations ont réussi à conserver leurs biens, leurs moyens d'existence et l'accès aux marchés et aux principaux points de prestation de services tout au long de la saison des pluies. À Khartoum, les risques pourraient inclure des sécheresses et des inondations extrêmes, des tempêtes de poussière, des orages et des vagues de chaleur qui pourraient constituer une menace grave pour la vie et les moyens d'existence. On s'attend à voir ces aléas s'intensifier avec les futurs changements climatiques.⁷⁴

Un redressement rapide, suscité par la communauté, a rapidement suivi les initiatives de la phase de secours en réponse aux inondations au Soudan. En prenant en compte différentes échelles de temps, le CRS a collaboré avec les membres de la communauté pour concevoir des abris provisoires appropriés qui résistent aux inondations et pour mieux les préparer à de futures inondations, réduisant ainsi l'impact sur leurs vies et leurs moyens d'existence.

L'utilisation de la collecte des données et de processus d'analyse participatifs avec les communautés cibles suscite une prise de conscience par rapport aux risques et l'appropriation des actions futures visant à les réduire; les communautés peuvent de manière proactive participer à la conception des projets pour atteindre les objectifs souhaités, et sont capables d'identifier les atouts et les ressources qu'elles peuvent mettre à contribution, et ainsi s'impliquer volontairement, et s'approprier les résultats des interventions. Par ailleurs, les interventions en cas de risques liés aux catastrophes et au changement climatique peuvent être intégrées aux interventions répondant aux situations d'urgence extrême, afin de réduire l'impact de catastrophes futures similaires.

Outils et ressources

Pour de plus amples informations et des liens utiles, voir les *Outils et ressources* p.158.

5.3 Les contextes urbains

Caractéristiques des contextes urbains

En 2030, plus de 60 pour cent de la population mondiale – près de cinq milliards de personnes – vont vivre et travailler dans des environnements urbains. De tels contextes urbains, allant des petites villes aux mégapoles, se caractérisent généralement par :

- Une forte densité de population.
- La concentration des actifs et des infrastructures économiques.
- Une économie majoritairement monétaire.
- Des populations mobiles et hétérogènes.
- Des systèmes et des processus de gouvernance⁶ complexes.

En raison du rythme et de la nature de leur croissance, de nombreux contextes urbains sont également caractérisés par :

- Des zones de peuplement spontanés et informels et (dans certains cas) illégaux, dans des zones à haut risque, parfois inhabitables, dépourvues de ressources et de services adaptés.
- Des milieux naturels dégradés à l'intérieur et autour des zones habitées.
- L'insuffisance de systèmes de réglementation et de conformité à des codes de construction sûrs.
- De larges segments de la population employés dans l'économie informelle.
- Les tensions sociales et l'insécurité.

Risques liés aux catastrophes et au changement climatique dans les contextes urbains

Pour des raisons historiquement stratégiques, beaucoup des grandes villes du monde sont situées dans des zones exposées à des aléas⁶ géologiques et météorologiques majeurs, par exemple, sur la côte, dans des plaines inondables, ou dans des zones tectoniquement actives. Dans de nombreux cas, les périphéries urbaines sont exposées à des sources supplémentaires d'aléas de bas niveau résultant de l'utilisation inadéquate des terres ou de la mauvaise gestion⁶ des ressources naturelles.

Le changement⁶ climatique devrait amplifier de manière imprévisible certains de ces risques météorologiques et créer de nouveaux scénarios de risques. Il s'agit notamment de l'exposition⁶ à l'élévation du niveau de la mer, et de l'intensification de l'effet d'îlot de chaleur⁶. Les impacts du changement climatique sur les moyens d'existence⁶ dépendants des terres dans les zones rurales pourraient également favoriser la migration des zones rurales vers les villes.

Les caractéristiques du contexte urbain génèrent des vulnérabilités propres à la ville, telles que :

- Des zones densément bâties dans des endroits exposés aux aléas.
- Des bâtiments mal construits, souvent construits avec des matériaux de qualité inférieure et présentant des degrés inégaux d'application des codes de construction, et l'insuffisance d'infrastructures dont la construction respecte les principes de réduction des risques, au vu de la taille et de la complexité du système urbain.
- De faibles taux d'infiltration de l'eau dans le sol et la difficulté d'apporter des changements structurels au cadre urbain « de base » afin de réduire ou gérer les sources de risques pour l'environnement, par exemple l'aménagement des bassins versants.
- La dépendance des populations à l'égard de services publics, tels que ceux d'eau courante et d'électricité, qui pourraient être insuffisants, être perturbés à la suite d'un aléa, ou être affectés par la variabilité climatique et/ou la disponibilité en eau.
- En matière de sécurité alimentaire, la dépendance à l'égard de l'agriculture^G rurale et des importations sensibles à la variabilité climatique ainsi qu'aux conditions commerciales à l'échelle locale comme mondiale.
- Le manque de sensibilisation aux risques locaux chez les nouveaux arrivants dans les zones urbaines.

Les populations et les systèmes de gouvernance en milieu urbain ont également tendance à faire montre de capacités inhérentes en matière de réduction des risques liés aux catastrophes et au changement climatique, telles que :

- Des stratégies pour développer des moyens d'existence diverses et novatrices, qui répartissent les risques et favorisent l'adaptation aux changements.
- La disponibilité du capital humain (y compris de professionnels et d'ouvriers qualifiés) pour la conception et la mise en œuvre des mesures de résilience^G.
- La présence de plusieurs institutions gouvernementales; une législation, des politiques et des ressources en matière de développement urbain.
- Des économies d'échelle qui rendent la protection d'un grand nombre de personnes et d'activités économiques plus facile et plus rentable.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique dans les contextes urbains	
1. Accroître la compréhension du contexte des risques et du changement climatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en recouvrement des cartes des aléas et des autres effets du changement climatique sur les zones urbaines à différentes échelles (régionale, celle de la ville, et de quartiers ou de secteurs spécifiques) pour bâtir une compréhension globale du contexte pour les interventions. • Intégrer l'analyse des risques et des effets du changement climatique à d'autres sources de risques urbains, tels que les risques technologiques et la violence sociale. La complexité de l'environnement urbain nécessite des stratégies de renforcement de la résilience visant à prendre en compte de multiples sources de risque.
2. Accroître la compréhension de l'exposition, de la vulnérabilité et des capacités.	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des effets de la croissance démographique, des tendances migratoires et du chômage et/ou de l'emploi informel, sur l'exposition, la vulnérabilité et les capacités en matière de résilience. • Focaliser l'attention sur les colonies de peuplement illégales et spontanées, et sur les anciens quartiers centraux où la vulnérabilité⁶ et l'exposition sont plus susceptibles d'être plus élevées. Impliquer des professionnels (des ingénieurs, des urbanistes et des travailleurs sociaux) pour effectuer des analyses expertes si nécessaire, par exemple sur des questions de construction, d'utilisation des terres et de conflits⁶ sociaux.
3. Reconnaître les droits et les responsabilités.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier toutes les autorités compétentes en charge des différents aspects du développement urbain, afin que les programmes puissent inclure des stratégies de renforcement institutionnel, de collaboration et de plaidoyer. • Sensibiliser le public sur les droits et responsabilités relatifs aux principaux services de base tels que l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la gestion des déchets, qui ont une incidence majeure sur la vulnérabilité en milieu urbain. • Plaider en faveur de la création et/ou la mise à jour et la mise en œuvre d'une législation qui renforce la responsabilité des acteurs des secteurs public et privé en matière de réduction⁶ des risques de catastrophe. • Soutenir la recherche sur les questions de régime foncier et d'aménagement du territoire qui pourraient contribuer à la réduction des risques liés aux catastrophes et au changement climatique, et promouvoir la diffusion de leurs résultats.
4. Renforcer la participation et la représentation de la population à risque.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des processus participatifs d'évaluation des risques afin de créer une plus grande cohésion sociale chez les populations urbaines hétérogènes. • Planifier les activités en conformité avec les dynamiques des moyens d'existence urbains, qui ont tendance à impliquer des distances de trajets journaliers plus importantes et des jours ouvrables plus longs que dans les zones rurales.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique dans les contextes urbains

<p>4. Renforcer la participation et la représentation de la population à risque.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des opportunités positives en matière de leadership aux jeunes des milieux urbains en les impliquant dans des activités telles que les travaux de petite envergure d'atténuation⁶ des risques, la formation des comités en cas de catastrophe⁶, et des campagnes publiques.
<p>5. Favoriser l'engagement et le changement systémiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et mobiliser un large éventail de parties prenantes⁶, (services d'urgence, représentants de tous les ministères concernés, acteurs du secteur privé et organisations de la société civile⁶) dans des forums dans l'ensemble de la ville et dans des zones spécifiques pour la gestion des risques urbains. • Plaider en faveur de la planification⁶ d'urgence multisectorielle⁶ en matière d'aléas et l'appuyer. • Créer des incitations en faveur des partenariats public-privé qui renforcent la résilience, et savoir les reconnaître. • Prévoir des négociations et des processus de coordination plus longs et plus complexes dans les milieux urbains.
<p>6. Favoriser la synergie entre différents niveaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plaider pour l'élaboration de politiques et de législations nationales qui créent un environnement favorable en matière de renforcement de la résilience dans les zones urbaines. • Plaider pour, et contribuer à, la planification d'urgence à plusieurs niveaux et l'établir comme une priorité. • Appuyer les représentants des associations de quartier et les groupes de la société civile à participer à des forums sur la planification urbaine et le développement, et à soulever les questions de risque et de résilience.
<p>7. Exploiter diverses sources de connaissances existantes et les développer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les autorités municipales à tirer parti de l'expérience d'autres villes engagées dans la réduction des risques liés aux catastrophes et au changement climatique, grâce à des initiatives comme la campagne Les 10 principes essentiels pour rendre les villes résilientes (SIPC) et le mouvement des Villes durables (voir les <i>Outils et ressources</i> p.159). • Soutenir la recherche-action sur la réduction des risques et l'adaptation en milieu urbain pour répondre à la demande croissante en outils, méthodes et modèles de pratiques réussies.
<p>8. Susciter une approche flexible et réactive.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des choix de techniques, de matériaux de construction, et d'aménagement du territoire, à la fois respectueux de l'environnement et résilients aux risques de catastrophes et au changement climatique. • Plaider en faveur de l'investissement dans la prévision de multiples formes d'aléas et d'effets, ainsi que dans des systèmes⁶ d'alerte précoce. • Utiliser les meilleures informations disponibles sur le changement climatique pour élaborer des stratégies à long terme en matière de santé environnementale, de logements sûrs et de création d'emplois.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique dans les contextes urbains	
9. Prendre en compte différentes échelles de temps.	<ul style="list-style-type: none"> • Faire de la préparation⁶ aux catastrophes une priorité, afin de faciliter une bonne coordination entre de multiples parties prenantes et pour la gestion efficace d'un grand nombre de personnes en cas de danger. • Plaider pour rendre les infrastructures essentielles et les établissements publics (les écoles et les hôpitaux en particulier) résilients aux aléas et au changement climatique. • Planifier à l'avance les stratégies d'intervention et de relèvement en cas de catastrophes. • Inclure les villes de dimension petite à moyenne dans les stratégies urbaines de réduction des risques lorsqu'une croissance démographique rapide est attendue.
10. Ne pas nuire	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en partenariat avec les associations de quartier et les réseaux de la société civile qui ont une connaissance étroite des populations et des secteurs cibles, et sont bien placés pour identifier les effets non voulus. • Plaider en faveur de projets de reconstruction et de réhabilitation post catastrophe respectant les principes de réduction des risques liés aux catastrophes et au changement climatique.

Encadré 5.2 : Exemples d'interventions de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique dans les contextes urbains par secteur

L'utilisation des terres et le logement

- Le plaider en faveur d'un aménagement du territoire qui tient compte de l'analyse des risques liés aux catastrophes et au changement climatique, tout en satisfaisant aux critères de durabilité de l'environnement et de bien-être humain, notamment lors de la planification des zones d'habitation pour les personnes à faible revenu.
- Le plaider en faveur de la reconnaissance formelle des campements informels en place, comme base pour les investissements municipaux et privés dans la réduction des risques et de mesures d'adaptation.
- La démonstration de projets de logements dont les matériaux et la conception sont adaptés aux risques de catastrophe et au changement climatique, et des incitations pour encourager l'adoption de ce type de logement.

L'eau et l'assainissement

- Appui à la diversification de l'approvisionnement en eau des ménages au niveau municipal, afin de s'adapter aux variations de la disponibilité de l'eau.
- Promotion et/ou plaider en faveur du recyclage des eaux usées au niveau des ménages et dans toute la ville, afin de réduire la pression de la demande sur les sources d'eau fortement sollicitées (de façon saisonnière).
- Promotion et/ou plaider en faveur de l'accroissement des capacités des systèmes de drainage des eaux pluviales.

Encadré 5.2 : Exemples d'interventions de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique dans les contextes urbains par secteur (cont.)

- Sensibilisation et actions directes visant à préserver les réserves écologiques (par exemple, les zones boisées, les étangs collecteurs d'eaux pluviales, les plaines inondables) à l'intérieur et autour des zones urbaines.

Les Moyens d'existence

- Offre de subventions et accès au crédit et à la formation concernant la diversification des moyens d'existence et l'adaptation des moyens d'existence au changement climatique.
- Promotion de la micro-assurance pour les actifs immobiliers et les moyens d'existence.
- Promotion de conditions de travail sûres et de la continuité de l'emploi et/ou de l'indemnisation des travailleurs dans les usines, les industries locales, etc.
- Développement de sites exploités par les ménages ou la communauté pour l'agriculture urbaine, tels que les parterres surélevés et les allotissements partagés, pour la consommation domestique et la création de revenus. Dans la mesure du possible, utiliser les eaux usées recyclées pour l'irrigation.

La préparation aux catastrophes

- Sensibilisation aux risques liés aux catastrophes et au changement climatique à travers des programmes d'éducation et de formation, et lors des événements sportifs et sociaux communautaires.
- Offre de formation et/ou d'équipement pour le personnel local et municipal d'intervention en cas de catastrophe.
- Sensibilisation des membres du personnel urbain d'intervention en cas de catastrophe à leurs responsabilités les uns vis-à-vis des autres ainsi qu'à l'égard de la plate-forme nationale, et sensibilisation au protocole de coordination centrale de préparation et de réponse pour assurer que toutes les activités sont complémentaires.
- Promotion et/ou développement de systèmes communautaires d'alerte précoce et d'évacuation à l'aide de médias et de technologies appropriées. Dans certaines zones urbaines, les plateformes de médias sociaux et les téléphones cellulaires pourraient fournir les moyens les plus efficaces pour la communication de masse.
- Promotion de l'accord et de la coopération entre les villes pour un soutien mutuel en cas d'urgence.
- Reconnaissance du fait que les activités de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique les plus efficaces répondent également aux besoins et aux priorités actuelles des communautés et des villes.
- Plaidoyer en faveur/promotion de l'établissement des entrepôts et autres installations d'urgence dans des emplacements sûrs.
- Intégration spécifique des différences entre les sexes et l'âge dans les activités de réduction des risques et d'intervention.

ÉTUDE DE CAS : PRÉVENTION ET ATTÉNUATION DES RISQUES DE CATASTROPHE DANS UN BIDONVILLE

Guatemala, en collaboration avec de multiples organisations partenaires – autorités locales (plusieurs départements), Organisations Communautaires, ONG locales, ONG Internationales y compris Oxfam

En 1998, l'ouragan Mitch a provoqué des pertes et des dégâts considérables au Guatemala, et a mis en évidence la vulnérabilité des bidonvilles de la ville de Guatemala. Pour accroître la résilience des populations urbaines pauvres dans la ville de Guatemala, une série de trois projets de réduction des risques liés aux catastrophes dans un certain nombre de communautés des bidonvilles a été mise en œuvre. L'approche du projet était holistique, et alors que le projet visait officiellement la réduction des risques liés aux catastrophes, il a abouti à l'amélioration générale des bidonvilles.

Les projets ont été élaborés dans les communautés exposées principalement aux glissements de terrain, aux inondations, aux tremblements de terre, et aux épidémies (infections oro-fécales, fièvre dengue). Les principales vulnérabilités de ces communautés sont le peu d'attention accordé par les autorités aux bidonvilles, la perception négative des bidonvilles par la société officielle, la médiocrité de la cohésion sociale, la pauvreté, les pentes raides et l'insuffisance des infrastructures. La criminalité et les risques de violence sont également des facteurs qui ont élevé le niveau de risque de ces quartiers urbains.

Le choix des collectivités devant participer à ce projet a été fondé sur un certain nombre de critères stricts, et plus de 30 collectivités ont été évaluées, parmi lesquelles quatre ont été qualifiées. Les équipes du projet ont travaillé avec les communautés cibles pour améliorer les infrastructures telles que les voies piétonnières qui ont vu leur nombre doubler, de même que les systèmes d'évacuations des eaux pluviales, les systèmes de drainage, les murs de rétention, les structures d'accès, le reboisement, les systèmes de distribution d'eau, les petites canalisations des réseaux d'égouts, et les salles communautaires; le renforcement des capacités grâce à la formation et le développement des comités communautaires existants, et des membres de ces communautés, et la fourniture de matériaux pour une meilleure organisation communautaire; et le développement des relations avec les autorités d'une part, à travers une collaboration étroite, et avec la société d'autre part, à travers la sensibilisation.

Le projet a permis la construction de plus de 5 km de voies piétonnières et d'escaliers qui servent de canaux de drainage en saison des pluies, de plus de 3 km de murs de rétention et 2,5 km de petites canalisations de réseaux d'égouts. Les travaux de réfection/construction ont coûté environ 60 USD à chaque membre de la communauté.

L'initiative a révélé que (a) les objectifs des organisations et des communautés sont souvent différents, mais cela ne constitue pas un problème s'ils vont dans le même sens; (b) de nombreux partenaires sont nécessaires pour assurer que les compétences et l'autorité nécessaires pour agir sont réunies; (c) il est nécessaire d'intégrer le plaidoyer si la vulnérabilité des bidonvilles doit être abordée en même temps que ses causes sous-jacentes; et (d) la résolution rapide des problèmes auxquels la communauté fait face, même s'ils sont de petite échelle, montre que le projet est sérieux et renforce sa validation et son acceptation par la communauté.

Le projet était axé sur les populations mal desservies des bidonvilles urbains et a **reconnu leurs droits à la réduction des risques liés aux catastrophes ainsi que leurs responsabilités** à contribuer à l'amélioration des structures pour mieux résister aux inondations futures.

Outils et ressources

Pour de plus amples informations et des liens utiles, voir les *Outils et ressources* p.159.

5.4 Les catastrophes à évolution lente

Caractéristiques d'un contexte de catastrophe à évolution lente

« Évolution lente » est le terme utilisé par les professionnels de l'aide humanitaire et du développement pour faire référence à une catastrophe⁹ qui ne résulte pas d'un aléa unique et distinct, mais qui apparaît progressivement (sur quelques semaines, sur plusieurs mois, voire sur des années), à la suite de la combinaison de circonstances complexes et interdépendantes.⁷⁵

L'insécurité alimentaire⁶ et la famine généralisées dans la Corne de l'Afrique en 2011 constituent un exemple récent de catastrophe à évolution lente. Les conditions de sécheresse provoquées par des déficits pluviométriques successifs, associées à la pauvreté chronique et à la malnutrition, aux prix élevés des denrées alimentaires et du carburant, à des termes d'échange défavorables concernant le bétail, ainsi que la violence soutenue et intense dans certaines régions, ont abouti à une catastrophe qui a touché plus de 13 millions de personnes.⁷⁶ Cela est arrivé en dépit des signes précoces prédisant de nombreux mois à l'avance l'imminence d'une situation humanitaire d'urgence.⁷⁷

Les catastrophes⁹ à évolution lente ont tendance à :

- **Être récurrentes** – du fait des risques et des conditions provoqués par des phénomènes pluriannuels, par exemple le phénomène d'Oscillation australe El Niño (ENSO).
- **Être généralisées** – affectant les personnes dans de vastes régions, voire plusieurs pays.
- **Être préjudiciables à la santé et aux moyens d'existence⁶** – Bien qu'elles tendent à avoir un nombre initial de victimes généralement inférieur à celui des catastrophes à déclenchement rapide, les autres impacts se multiplient au fur et à mesure que la situation se détériore.
- **Être difficiles à mesurer en termes de pertes économiques** – la perte d'actifs peut se traduire par des années de perte ultérieure de revenu et d'opportunités.
- **Être prévisibles** – Les catastrophes à évolution lente sont généralement accompagnées de signes avant-coureurs qui peuvent être surveillés et suivis pour permettre une planification et une mise en œuvre en temps opportun de réponses appropriées.

Encadré 5.3 : Exemples de risques et de conditions à évolution lente

- **La sécheresse** – de longues périodes caractérisées par une diminution des moyennes de précipitations, provoquant souvent de graves pénuries en eau.
- **La dégradation de l'environnement** – la pollution toxique, la déforestation, la dégradation des écosystèmes, l'érosion, la désertification, etc.
- **L'élévation du niveau de la mer** – provoquant une intrusion d'eau de mer dans les terres agricoles côtières et la destruction des maisons et des moyens d'existence.

Encadré 5.3 : Exemples de risques et de conditions à évolution lente (cont.)

- **L'acidification des océans** – entraînant la perte des habitats de récifs coralliens qui abritent de nombreuses nurseries de poissons.
- **Flambées épidémiques ou épidémies** – provoquant la maladie et la mort des personnes contaminées par la maladie, par exemple, le choléra ou les flambées de maladies diarrhéiques après les inondations.

La réduction des risques des catastrophes et l'adaptation au changement climatique dans le contexte des catastrophes à évolution lente

Étant donné que les catastrophes à évolution lente sont prévisibles, pourvu que des informations fiables soient disponibles, leurs conséquences pourraient être réduites grâce à des alertes et des actions précoces. En particulier, dans la mesure où elles sont souvent déclenchées par des aléas cycliques, les actions doivent viser à réduire la vulnérabilité⁶ et l'exposition⁶ à des événements similaires dans le long terme, et à développer les capacités des communautés à risque à se préparer et à réagir. Quand un aléa à évolution lente entraîne une crise humanitaire, c'est généralement parce que les capacités⁶ qui permettraient de l'éviter et/ou de la prévenir sont insuffisantes ou que la volonté de le faire n'existe pas.

Tableau 5.1 : Exemples d'alerte précoce et d'action rapide en matière d'inondation

Échelle de temps	Exemple d'alerte précoce	Exemple d'action rapide
Années	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la fréquence et de l'intensité des précipitations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour régulièrement les cartes de risques et les plans d'urgence. • Travailler avec la population à risque pour identifier et mettre en œuvre des actions telles que le reboisement et le renforcement des maisons.
Mois	<ul style="list-style-type: none"> • Prévission de fortes précipitations supérieures à la moyenne pour la saison à venir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les plans d'urgence. • Informer les populations à risque sur l'augmentation des risques et la manière de les réduire, par exemple, en nettoyant les égouts et les canaux.
Semaines	<ul style="list-style-type: none"> • Saturation des terres hautes et prévission de précipitations continues entraînant de probables inondations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller de près les prévisions pluviométriques. • Mobiliser les groupes locaux chargés de la préparation⁶ et des interventions en cas de catastrophes. • Rassembler des ressources pour la réduction des risques à court terme et les interventions s'y rapportant, par exemple, des sacs de sable, des stocks de nourriture et d'eau pour les abris d'urgence. • Coordonner avec les autres organismes d'intervention.

Tableau 5.1 : Exemples d'alerte précoce et d'action rapide en matière d'inondation		
Échelle de temps	Exemple d'alerte précoce	Exemple d'action rapide
Jours	<ul style="list-style-type: none"> De fortes pluies et des niveaux d'eau élevés, susceptibles d'entraîner des inondations 	<ul style="list-style-type: none"> Déplacer le bétail sur les hauteurs; garder les denrées alimentaires et les objets de valeur dans des endroits plus élevés. Informer les communautés au sujet des procédures d'évacuation, envoyer des alertes précoces aux collectivités.
Heures	<ul style="list-style-type: none"> Déplacement des eaux de crue vers l'aval des zones touchées 	<ul style="list-style-type: none"> Évacuer.

Source du tableau : Adapté du document *Alerte précoce, Action rapide de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2008)*. Genève, Suisse : FIRC.

Le changement⁶ climatique est un facteur important dans de nombreuses catastrophes à évolution lente, telles que la sécheresse et les inondations, car il modifie le régime des précipitations et il risque d'augmenter leur fréquence et leur intensité.⁷⁸ Il est également à l'origine de l'élévation du niveau des mers et de la température, ce qui conduit à des changements à long terme dans l'environnement naturel, l'accès aux ressources et la santé humaine et animale.

La réduction des risques des catastrophes et l'adaptation⁶ au changement climatique sont très utiles à la programmation dans des contextes de catastrophes à évolution lente, car elles :

- Fournissent des cadres pour soutenir sur le long terme des approches globales de l'analyse et de la gestion des risques dans des contextes changeants.
- Renforcent les capacités des populations à se préparer à un éventail de situations qui pourraient affecter des populations, des pays ou des régions entières, en mettant en place des mesures d'atténuation⁶ des aléas et de préparation et d'adaptation à ceux-ci (approches multirisques).
- Encouragent les populations et les institutions à se préparer à un avenir incertain, à travers la planification de scénarios et des options d'adaptation⁶ « sans regrets ».
- Empêchent la perpétuation ou l'aggravation de la pauvreté provoquée par les risques récurrents et l'aggravation des conditions environnementales, et brisent le cycle d'interventions d'urgence coûteuses.

Encadré 5.4 : Exemples de mesures de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique visant à lutter contre l'insécurité alimentaire due à la sécheresse

- **Protection de la production alimentaire** : L'irrigation, la conservation des sols et de l'eau, la prévention du ruissellement des eaux, la culture intercalaire, la diversification des cultures, des semences tolérantes à la sécheresse et/ou aux inondations et/ou à l'eau de mer.
- **Protection de l'accès à la nourriture** : Les transferts en espèces par le biais des programmes de protection sociale, les distributions alimentaires, l'accès au crédit à des conditions favorables, les programmes argent et/ou vivres contre travail.

Encadré 5.4 : Exemples de mesures de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique visant à lutter contre l'insécurité alimentaire due à la sécheresse (cont.)

- **La conservation des aliments** : Les silos pour les récoltes, les semences communautaires et des banques de céréales.
- **Préservation de l'accès à l'eau** : Le forage et la maintenance des puits pour améliorer l'accès aux sources d'eau souterraine, la récupération et le stockage des eaux de pluie, la distribution équitable de l'eau.
- **Préservation du bétail** : L'augmentation de l'approvisionnement en céréales et en fourrage, la vente de l'excédent d'animaux, l'amélioration des services vétérinaires et de la couverture vaccinale, l'accès au crédit pour éviter la vente forcée d'animaux reproducteurs, le repeuplement des troupeaux décimés après la sécheresse, la réimplantation des animaux dans des zones où les ressources en pâturages et en eau sont plus importantes.
- **Protection et diversification des moyens d'existence** : La sauvegarde et la diversification de la production agricole grâce à la diversification des cultures, la création de jardins potagers, l'encouragement de l'aviculture ou la mise en place d'étangs piscicoles, les emplois hors ferme, le renforcement de l'accès à l'information sur les prix et les marchés locaux, l'entretien et la protection des ressources naturelles comme les forêts, les pâturages et les sources d'eau.
- **Systèmes d'alerte précoce du niveau local jusqu'au niveau international** : La surveillance et prévision du climat; la surveillance de la sécheresse; la surveillance de la sécurité alimentaire des ménages, la diffusion des informations et orientations; la planification de scénarios.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans les contextes de catastrophe à évolution lente

<p>1. Accroître la compréhension du contexte des risques et du changement climatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les données disponibles sur l'impact du changement climatique sur les risques liés au climat, en identifiant les tendances des risques nouveaux dans la zone d'exécution du programme (par exemple, des sécheresses plus fréquentes, des maladies et des profils pathologiques nouveaux, et des pluies intenses). • Combiner l'analyse des risques à l'analyse d'autres tendances à long terme du changement climatique, telles que l'augmentation de la température de l'air et de l'eau, pour établir une compréhension globale du contexte du programme. • Considérer l'échelle géographique (au-delà de la zone immédiate du programme ou de la population cible) des risques à évolution lente et des effets⁶ du changement climatique et la façon dont ils pourraient contribuer aux risques de catastrophe et de changement climatique.
<p>2. Accroître la compréhension de l'exposition, de la vulnérabilité et des capacités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lors d'un aléa, superposer les données sur la répartition de la population (et les itinéraires de migration, le cas échéant) aux données sur l'ampleur et la gravité de l'aléa actuel, afin d'estimer l'exposition; dans les processus de planification à long terme, utiliser les données historiques et les projections sur le changement climatique pour estimer l'exposition potentielle. • Effectuer un suivi régulier de la vulnérabilité – en utilisant des méthodes telles que l'Indice sur les stratégies d'adaptation (CSI) et les tendances de la malnutrition aiguë des enfants, comme mécanisme d'alerte précoce des catastrophes à évolution lente et des changements à long terme des conditions climatiques. • Concevoir des méthodologies d'évaluation et des lignes de base pour les sondages afin d'inclure la collecte de données dans les mesures d'adaptation (traditionnelles et actuelles) employées par les populations touchées au cours d'aléas à progression lente, et concevoir des programmes pour les renforcer. • Former et utiliser les médias influents pour faire comprendre et communiquer la relation entre les conditions de vulnérabilité, l'exposition et les aléas et/ou effets du changement climatique, et souligner la nécessité d'investir dans la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique.
<p>3. Reconnaître les droits et les responsabilités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser l'évaluation de la vulnérabilité pour étayer le plaidoyer sur les inégalités dans les soins de santé, l'éducation, l'accès aux marchés, etc., et leurs impacts sur la vulnérabilité. • Dans les contextes de sécheresse, plaider en faveur de la reconnaissance des droits coutumiers à l'eau et aux pâturages. • Plaider en faveur de l'élaboration de politiques et de lois qui prévoient la mise en place en temps opportun de mesures et de ressources dans le cas de catastrophes à évolution lente, comme de celles à déclenchement rapide.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans les contextes de catastrophe à évolution lente	
3. Reconnaître les droits et les responsabilités.	<ul style="list-style-type: none"> • Plaider en faveur d'une réaction rapide des donateurs et de la communauté internationale, fondée sur les données d'alerte précoce.
4. Renforcer la participation et la représentation de la population à risque.	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les populations à risque dans l'identification des indicateurs à intégrer dans les systèmes⁹ d'alerte précoce. Leur connaissance du contexte local aidera à définir des niveaux de crise et des déclencheurs pour une intervention extérieure. • Prévoir le déploiement de filets de protection sociale basés sur des transferts en espèces avant que la situation n'atteigne un point critique, afin d'habiliter les populations à risque à faire des choix sur les mesures les plus appropriées à prendre. • Consulter les communautés le plus tôt possible, lors d'une crise à évolution lente, afin de concevoir des programmes fondés sur les priorités (telles que la protection des moyens d'existence), l'expérience, les compétences et les ressources communautaires. • Aider les communautés à identifier les lacunes en matière d'informations, qui les empêchent actuellement de prendre des mesures en temps opportun, comme par exemple les informations sur l'évolution des conditions du marché du bétail et des cultures, et les aider à trouver des moyens pour améliorer l'accès à cette information.
5. Favoriser l'engagement et le changement systémiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'échange continu et en temps opportun d'informations entre tous les acteurs concernés (humanitaires et de développement, gouvernementaux, non gouvernementaux, du secteur privé et de la société civile⁹) comme fondement de la planification⁹ d'urgence et des actions rapides. • Plaider pour une forte coordination, dirigée par les Nations Unies et par les pays, de tous les acteurs concernés pour élaborer des mesures d'actions précoces multisectorielles⁹, et pour définir clairement les rôles et responsabilités des autres acteurs clés.
6. Favoriser la synergie entre différents niveaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer et plaider pour des systèmes d'alerte précoce multi-niveaux, des plans et des budgets d'urgence qui facilitent l'action rapide dès l'échelon local; clarifier les rôles et les responsabilités de chaque niveau. • Plaider en faveur de la participation des acteurs locaux dans les analyses post catastrophe, et l'élaboration de politiques nationales sur la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique; les aider à préparer et à présenter des informations dans une perspective locale.
7. Exploiter diverses sources de connaissances existantes et les développer.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre les populations à risque en contact avec des sources d'information sur le changement climatique, telles que les services météorologiques, et appuyer ceux-ci à diffuser des informations sur le climat sous une forme accessible. • Utiliser ou générer des analyses concernant les défis du développement à long terme dans la zone d'exécution du programme afin de mieux comprendre les causes sous-jacentes des risques liés aux catastrophes et au changement climatique.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans les contextes de catastrophe à évolution lente	
7. Exploiter diverses sources de connaissances existantes et les développer.	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter les personnes âgées dans les communautés à risque au sujet des stratégies de résilience^a traditionnelles; encourager la discussion entre les communautés et d'autres parties prenantes^a sur l'efficacité potentielle de ces dernières dans les scénarios climatiques actuels et futurs. • Documenter et diffuser les nouvelles leçons apprises sur les pratiques réussies dans des contextes de catastrophe à évolution lente.
8. Susciter une approche flexible et réactive.	<ul style="list-style-type: none"> • Mesurer et surveiller régulièrement les risques liés aux catastrophes et au changement climatique concernant les ressources naturelles et les écosystèmes afin que les mesures de gestion de ces ressources puissent être adaptées de manière appropriée à l'évolution des conditions, et que les nouvelles connaissances sur les options pertinentes pour l'avenir puissent devenir partie intégrante des processus de planification en cours.
9. Prendre en compte différentes échelles de temps.	<ul style="list-style-type: none"> • Plaider pour la création de sources de financement et de mécanismes d'intervention rapide plus souples dans le cas de catastrophes à évolution lente, en agissant sur les systèmes d'alerte précoce et pour éviter les retards. • Investir dans des mesures de prévention (telles que les greniers, les abris contre les inondations, la sensibilisation sur la valeur du déstockage en temps opportun dans les périodes de sécheresse). • Appuyer ou entreprendre des recherches sur les causes sous-jacentes de la vulnérabilité ainsi que des besoins actuels. • Inclure des mesures de renforcement de la résilience (telles que l'amélioration et/ou la protection des sources d'eau) et de relèvement précoce^a dans les programmes humanitaires pour permettre aux populations touchées de gérer les risques futurs liés aux catastrophes et au changement climatique.
10. Ne pas nuire	<ul style="list-style-type: none"> • Profiter des échelles de temps plus longues caractérisant les aléas à évolution lente pour fournir une assistance respectueuse des structures institutionnelles existantes et des réseaux sociaux de soutien. • Dans les processus de préparation, prendre en considération les impacts potentiels des interventions sur les marchés locaux et les dynamiques sociales (telles que l'impact des distributions alimentaires sur les prix des denrées alimentaires locaux, et l'impact des programmes de transfert sur les systèmes d'appui intra et inter-ménages) et donner la préférence aux interventions qui répondent efficacement aux besoins actuels et renforcent la résilience à long terme.

ÉTUDE DE CAS : ADAPTATION À L'IMPACT DE LA FONTE RAPIDE DES GLACIERS EN BOLIVIE²⁹

Bolivie, CARE, (avec le FEM, la Banque mondiale, le DIFD, l'ACDI et ONU-Habitat)

Le recul des glaciers andins, qui produisent 10 pour cent de l'eau douce de la planète, se traduit par la réduction de la disponibilité en eau ainsi que par l'augmentation du risque de déclenchement des catastrophes, tels que les glissements de terrain, les coulées de boue et les débordements brutaux de lacs glaciaires – pour de nombreuses communautés pauvres et vulnérables vivant dans les zones où le recul des glaciers est le plus direct. Le projet d'Adaptation à l'impact du recul rapide des Glaciers dans les Andes tropicales (PRAA) de CARE (de juillet 2008 à septembre 2012) vise à renforcer la résilience des écosystèmes et des économies locales par rapport à l'impact provoqué par le retrait rapide des glaciers dans les Andes tropicales, en Équateur, au Pérou et en Bolivie. L'objectif de la PRAA est de renforcer la résilience des écosystèmes et des économies locales à travers la mise en œuvre de mesures pilotes d'adaptation au changement du climat, en particulier en ce qui concerne le recul glaciaire.

Pour ce faire, CARE **exploite et développe les diverses sources de connaissances**, depuis les communautés elles-mêmes jusqu'aux administrations locales et régionales et aux organisations de la société civile, et en établissant des partenariats avec des universités, des instituts de recherche et des services météorologiques.

Les communautés ont rapporté qu'elles avaient remarqué une augmentation de la température et des changements dans le régime des précipitations ces dernières années. Les agriculteurs ont été contraints d'introduire des variétés à cycle court qui ne sont pas toujours résistantes au gel ou à la sécheresse; et les changements dans le régime des précipitations affectent ceux qui dépendent de l'agriculture pluviale. Bien que la plupart des collectivités mentionnées aient noté la réduction de la taille des glaciers au cours des années, elles ne l'ont pas liée aux changements qui lui sont associés, tels que le ruissellement ou l'impact sur la disponibilité de l'eau, car certains des problèmes actuels ou futurs éventuels, comme le changement dans la disponibilité de l'eau pourraient être une source potentielle de conflit dans l'avenir. Dans les endroits où la plupart des hommes exercent un travail non agricole, tel que l'exploitation minière, les femmes assument la responsabilité des activités agricoles et s'occupent de leurs familles, ce qui les rend plus vulnérables aux impacts négatifs sur la production agricole. Les femmes ont exprimé le plus d'inquiétude pour la qualité de l'eau, et les menaces aux cultures et à la santé.

Sans citer directement la perte des zones humides, les communautés rapportent des impacts négatifs sur leurs moyens d'existence tels que : davantage de sécheresse, de gel et de grêle entraînant la perte de bétail, la baisse des rendements agricoles et des changements dans les cycles de plantation et de récolte, qui étaient bien gérés dans le passé; l'augmentation des parasites et des maladies du bétail et des cultures; la perte de la biodiversité des cultures; la disparition des ruisseaux et des sources pendant la saison sèche, ce qui provoque des conflits entre les usagers de l'eau; des précipitations plus intenses sur des périodes plus courtes provoquant fréquemment des inondations et des glissements de terrain; et une saison de gel plus courte qui rend impossible les activités agricoles traditionnelles telles que la transformation des pommes de terre en chuño (un procédé de conservation des aliments utilisé par les familles qui vivent dans les hautes Andes), et menaçant ainsi la sécurité alimentaire.

CARE utilise son Climate Vulnerability and Capacity Analysis (CVCA) Handbook pour concevoir et mettre en œuvre ces projets pilotes. Les interventions, basées sur la gestion intégrée des bassins versants ciblés, comprennent : la conservation des prairies et le reboisement pour recharger les nappes phréatiques, l'irrigation au goutte à goutte; la validation de cultures résistantes à la sécheresse et aux températures; des plans de gestion de la páramo (tundra alpine); la validation des pratiques de conservation des sols et le développement d'activités autres que l'agriculture, qui

exercent moins de pression sur l'eau et les autres ressources naturelles, et sont moins sensibles au changement climatique.

L'analyse des interventions pilotes a révélé dans les zones où le projet a été exécuté, que le cadre institutionnel et politique était soit inexistant au début de celui-ci, soit très récent, et qu'il y avait un manque de gouvernance concernant les ressources naturelles. Parmi la population, on constate un manque de connaissances sur les processus de planification visant à répondre aux impacts du changement climatique à différents niveaux, ou encore sur les politiques de gestion des risques de catastrophe. Il y a également un manque d'informations sur les scénarios climatiques (pour soutenir les décisions prises par les décideurs politiques) et leur incidence sur l'approvisionnement en eau.

Les leçons tirées établissent la nécessité : (a) D'adapter le *Manuel d'Analyse de la vulnérabilité au Changement Climatique et des Capacités* au contexte local pour recueillir plus d'informations sur les ressources naturelles spécifiques sur lesquels le projet portera; (b) D'introduire de façon spécifique l'équipe de projet aux résultats attendus de la CVCA et aux quatre stratégies énoncées dans le cadre d'adaptation à base communautaire (ABC) de CARE parce que, bien que les équipes aient généralement réussi à générer une solide analyse au niveau communautaire, elles n'ont ni une compréhension suffisante ni la capacité de mener une analyse aussi approfondie des niveaux local / municipal et infranational; (c) De renforcer les capacités au sein de l'équipe du projet pour comprendre et faciliter l'apprentissage des concepts clés de changement climatique et d'adaptation, et les différents outils de CVCA; (d) D'améliorer l'analyse à travers des alliances avec des institutions spécialisées et de favoriser une meilleure coordination entre les différentes parties prenantes; (e) De renforcer l'analyse complète des résultats liés aux menaces climatiques afin de mieux interpréter ce qu'il se passe réellement au niveau local, puis concevoir les mesures d'adaptation et d'intervention les plus appropriées; et enfin (f) De prévoir des ateliers à des moments convenables pour les communautés concernées, afin qu'il soit possible de recueillir les perceptions des groupes vulnérables.

Outils et ressources

Pour de plus amples informations et des liens utiles, voir les *Outils et ressources* p.160.

6

CRÉER UN ENVIRONNEMENT PROPICE POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Chapitre 6 est destiné à aider les professionnels à comprendre comment appuyer les communautés à risque, et à encourager les gouvernements et la société civile⁶ à créer un environnement favorable en matière de renforcement de la résilience⁶ aux catastrophes et au changement climatique à travers le travail de plaidoirie et de gouvernance qui en découle. Il comprend :

- *Des explications sur :*
 - Les termes clés, les concepts de base et les approches adaptées à la gouvernance, au plaidoyer et à la création d'un environnement favorable.
 - Les questions clés en matière de gouvernance, de plaidoyer, de réduction⁶ des risques de catastrophe et d'adaptation⁶ au changement climatique.
- *Des lignes directrices* pour l'application d'une approche intégrée à la réduction des risques de catastrophe et à l'adaptation au changement climatique dans les interventions de gouvernance et de plaidoyer, notamment l'application des 10 principes.
- *Des études* de cas relatifs à la gouvernance et au plaidoyer liées à la réduction des risques de catastrophe et à l'adaptation au changement climatique.
- Des liens vers des *Outils et ressources* et des organisations compétentes traitant de la mise en œuvre de la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans les interventions de gouvernance et de plaidoyer.

6.1 La gouvernance

La gouvernance⁶ est l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative dans la gestion des affaires d'un pays à tous les niveaux. Elle comprend des mécanismes, des processus et des institutions formelles et informelles à travers lesquels les citoyens et les groupes expriment leurs intérêts, exercent leurs droits légaux, remplissent leurs obligations et règlent leurs différends. Bien que la gouvernance englobe le gouvernement, elle comprend également tous les groupes concernés dans la société, notamment le secteur privé et les organisations de la société civile⁶, depuis les ménages et le niveau local jusqu'aux niveaux provincial, national et international.⁸⁰

On peut parler de bonne gouvernance en matière de renforcement de la résilience⁶ aux catastrophes et au changement climatique lorsque des gouvernements compétents, responsables, transparents et inclusifs et sensibles collaborent avec la société civile, le secteur privé et les populations à risque afin de créer un environnement favorable pour améliorer les capacités⁶ de la société à se préparer aux catastrophes⁶ et à y répondre, et aussi à s'adapter au changement climatique.^{81,82} La bonne gouvernance est affectée (positivement ou négativement) par un certain nombre de facteurs comprenant des mécanismes de gouvernance informels tels que les structures de pouvoir, les normes culturelles religieuses et les idéologies politiques, qui peuvent aussi être de puissants vecteurs de risques.⁸³

Du fait que le contexte de gouvernance détermine la manière dont les populations accèdent aux ressources, aux compétences, aux technologies, etc., pour se protéger contre les aléas⁶, se relever de manière efficace, et s'adapter aux changements à long terme, les professionnels de la réduction⁶ des risques de catastrophe et de l'adaptation⁶ au changement climatique ont besoin de le comprendre. La connaissance des rôles que les individus et les organisations jouent à la fois au sein et en dehors de la communauté, la manière dont ils interagissent avec tous les secteurs de la population, en particulier avec les groupes à haut risque, et l'identification des obstacles et des contraintes à la bonne gouvernance peuvent aider les professionnels à planifier et à mettre en œuvre des projets et programmes qui sont durables dans le long terme et ont un impact à grande échelle.⁸⁴

Encadré 6.1 : Exemples de différents types de gouvernance

Organisations

- **Publiques** : Services de vulgarisation agricoles délivrant des informations concernant les moyens d'existence.
- **Privées** : Organismes d'épargne et de crédit qui aident les personnes pauvres à accéder au crédit pour investir dans les moyens d'existence ou l'épargne.
- **De la société civile** : Les coopératives communautaires en milieu urbain qui militent en faveur des résidents et de leurs besoins.

Politiques et processus

- **Politiques** : Politiques nationales d'utilisation des terres pouvant réduire l'exposition aux risques et prévenir la construction dans les zones inondables.
- **Législation** : Des normes de construction fixant des normes minimales en matière de construction d'infrastructures résilientes aux risques.
- **Institutions** : Les relations de pouvoir chez les populations à risque qui contrôlent l'accès aux terres, à l'eau et aux autres ressources.

Source de l'encadré : Adapté de Pasteur (2011) K. Pasteur, (2011) From Vulnerability to Resilience: A framework for analysis and action to build community resilience. Rugby, Royaume-uni : Practical Action Publishing.

Questions clés

Les risques liés aux catastrophes et au changement climatique posent de nombreux défis de taille en matière de gouvernance. Ceux-ci incluent :⁸⁵

- **Rapports entre équité et répartition des impacts** : les catastrophes et les impacts du changement^g climatique affectent les différents groupes de différentes façons, ce qui fait qu'il ne peut y avoir une approche pratique unique. Cela signifie que les approches doivent prendre en considération les contextes locaux, et que les interventions doivent être conçues et mises en œuvre en conséquence.
- **La portée sociale** : Le changement climatique affecte tous les secteurs de la société. Cela signifie que les gouvernements, les institutions, etc., doivent comprendre une multitude de questions transversales et les interactions entre ces dernières et le changement climatique. Cela rend la gouvernance difficile et complexe.
- **L'incertitude scientifique** : Bien que nous possédions plus de connaissances que jamais sur le changement climatique, les risques liés aux catastrophes et au changement climatique créent encore d'énormes incertitudes, ce qui rend difficile la prise de décision.
- **Les échelles de temps** : Le temps nécessaire pour que les impacts positifs dans les interventions en matière de catastrophes et de changements climatiques prennent effet peut dépasser la responsabilité d'un gouvernement, ce qui peut rendre la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique peu attrayantes pour les décideurs au sein des gouvernements.
- **Implications à l'échelle mondiale** : Les causes et les impacts du changement climatique sont internationaux, de sorte que la réponse doit être collective. Cependant, la coordination des efforts internationaux sur une telle échelle demeure un défi majeur, laissant les questions de gouvernance mondiale largement sans réponse.

En matière de réduction des risques de catastrophes, les dispositifs de gouvernance existants dans de nombreux pays ne répondent toujours pas aux défis rencontrés par ceux qui sont le plus à risque. On constate un décalage croissant entre le Cadre d'action de Hyogo des Nations Unies et la mise en œuvre de ces actions là où frappent les catastrophes.⁸⁶ La gouvernance locale en matière de risques est essentielle pour accélérer la mise en œuvre efficace des activités de réduction des risques au niveau local.⁸⁷ Cela inclut : la prise de décision partagée entre les autorités locales et les acteurs^g locaux; la collaboration ouverte pour accomplir les tâches techniques et fonctionnelles telles que les évaluations des risques, la planification et la budgétisation ; et enfin, l'accroissement de l'engagement politique en faveur d'une gestion locale des risques, grâce à une plus grande responsabilité publique. Cela ne peut pas être fait de façon isolée; la gestion des risques par le gouvernement local doit être soutenue à travers des coalitions et des alliances aux niveaux national et international.

Encadré 6.2 : Exemple d'indicateurs de bonne gouvernance locale des risques

Inclusion et participation

- La participation de tous, particulièrement des groupes vulnérables et marginalisés, au processus décisionnel et à la mise en œuvre des programmes.
- L'égalité des sexes avec une égale participation des femmes et des hommes au processus décisionnel et à la mise en œuvre des programmes.
- La prise en compte des besoins spécifiques des enfants et des jeunes.
- L'existence de partenariats entre les autorités locales, la communauté, le secteur privé, la société civile, le milieu universitaire et les autres entités.

Capacités et aptitudes locales

- Des politiques de réduction des risques sont en place pour protéger contre les catastrophes et les effets du changement climatique les populations vulnérables (les personnes âgées, les minorités ethniques, les enfants et les jeunes, les handicapés, les migrants) et ces politiques sont régulièrement réexaminées.
- Les pratiques locales de réduction des risques prennent en compte les connaissances, les compétences et les ressources locales.
- Il existe un plan d'action local pour transformer les politiques en pratiques.
- Les autorités locales disposent d'un budget adéquat pour les activités de réduction des risques.

Responsabilisation et transparence

- Un point de référence ou une ligne de base a été établi(e) ; les progrès accomplis dans la mise en œuvre des politiques de réduction des risques sont mesurés par rapport à ce point de référence ou cette ligne de base.
- Les communautés et la société civile sont impliquées en même temps que l'administration locale dans le suivi de la réduction des risques, pour protester et obtenir des explications quand les progrès accomplis sont insuffisants.
- La collecte d'informations est effectuée régulièrement pour recueillir, examiner et cartographier les risques liés aux catastrophes et au changement climatique.
- Des informations fréquemment mises à jour et faciles à comprendre sur les risques et les mesures de prévention sont régulièrement fournies aux populations vulnérables.

Source de l'encadré ci-dessus : Adapté de 'If We Do Not Join Hands : Views from the Frontline. Teddington, Royaume-Uni, 2011. Réseau mondial pour la réduction des catastrophes.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration des principes de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique dans la gouvernance	
1. Accroître la compréhension du contexte des risques et du changement climatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les populations aux risques liés aux catastrophes et au changement climatique afin qu'elles puissent plaider au niveau du gouvernement et des organismes d'exécution en faveur de mesures de réduction des risques. • Évaluer les impacts probables des aléas connus et les effets prévus du changement climatique sur les structures de gouvernance existantes, en particulier lorsque ces impacts affectent des structures de gouvernance multiples (par exemple, lorsque les bassins versants s'étendent sur plus d'une administration de district).
2. Accroître la compréhension de l'exposition, de la vulnérabilité et des capacités.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer le contexte de gouvernance par rapport aux programmes existants ou proposés afin d'identifier le point d'entrée le plus approprié dans les processus décisionnels qui touchent les populations à risque. Cela comprend : les processus de planification, les institutions et les acteurs, les mandats et les processus décisionnels, et les politiques et initiatives existantes, afin de mieux comprendre comment ils réduisent l'exposition⁶ et la vulnérabilité⁶ des populations à risque et renforcent leurs capacités.
3. Reconnaître les droits et les responsabilités.	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre et contrôler les progrès gouvernementaux vers les objectifs fixés (s'ils existent) et les objectifs énoncés en matière de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique, et rendre compte de ces progrès aux populations à risque et aux autorités locales, etc.
4. Renforcer la participation et la représentation de la population à risque.	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la responsabilité publique en renforçant la démocratie à l'échelle locale (y compris la décentralisation des activités liées à la réduction des risques de catastrophe et à l'adaptation au changement climatique). • Appuyer la prise de décision décentralisée et participative, afin que les voix des populations à risque et des populations les plus vulnérables soient entendues. Les pouvoirs de décisions, les informations et les ressources sont nécessaires au niveau le plus bas, pour que les autorités locales et d'autres intervenants puissent mieux répondre aux besoins et aux attentes au niveau local.
5. Promouvoir l'engagement et le changement systémiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Résoudre les problèmes systémiques sous-jacents tels que les structures de pouvoir, les idéologies politiques, les facteurs culturels, etc., parce que beaucoup de ces problèmes touchent les populations à risque et influent sur leur vulnérabilité aux catastrophes et au changement climatique.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration des principes de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique dans la gouvernance	
6. Favoriser la synergie entre différents niveaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les autorités et les institutions gouvernementales à travailler ensemble pour faire face aux risques liés aux catastrophes et au changement climatique en faisant tomber les barrières institutionnelles ou en créant des groupes intersectoriels, plutôt qu'en séparant les disciplines. • Renforcer les liens entre les niveaux local, du district et national, à travers le plaidoyer à différents niveaux, et par la mise en place de processus ou de structures facilitant le partage ascendant et descendant des connaissances.
7. Exploiter diverses sources de connaissances existantes et les développer.	<ul style="list-style-type: none"> • Plaider en faveur de l'inclusion de sources de connaissances différentes à partir d'un large éventail de parties prenantes dans la prise de décisions sur la gouvernance afin de soutenir l'élaboration de politiques intersectorielles^a et d'intégration.
8. Susciter une approche flexible et réactive.	<ul style="list-style-type: none"> • Être sensible à l'évolution des environnements politiques et aux structures de gouvernance qui en résultent, de sorte que les initiatives de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique soient pertinentes et adaptées à l'évolution des contextes. • Faciliter l'accès des populations à risque et les gouvernements aux meilleures informations disponibles sur les effets du changement climatique afin qu'ils puissent planifier et continuer à adapter les plans en conséquence.
9. Prendre en compte différentes échelles de temps.	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec les gouvernements à différents niveaux afin qu'ils puissent faire pleinement usage des informations scientifiques sur les différentes échelles de temps. • Reconnaître que les questions telles que le changement climatique évoluent sur de longues périodes et donc ne correspondent pas à des cadres politiques à court délais décisionnels, qui ont tendance à suivre des cycles électoraux à court terme, et élaborer des stratégies pour y remédier. • Collaborer avec différents niveaux de gouvernement pour créer ou faire appliquer les lois qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre. • Aider les législateurs et les décideurs politiques à accéder aux meilleures informations locales et scientifiques disponibles sur l'évolution des catastrophes et des risques liés au changement climatique.
10. Ne pas nuire	<ul style="list-style-type: none"> • Work with different levels of government to create or enforce laws that reduce greenhouse gas emissions. • Assist policy- and decision-makers to access the best available local and scientific information about changing disaster and climate risk.

ÉTUDE DE CAS : LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS L'ÉLABORATION DE LA LOI SUR LA GESTION DES CATASTROPHES

Indonésie, le Consortium de l'ECB d'Indonésie, le Directeur du Forum humanitaire en Indonésie (HFI), et l'ancien secrétaire général de la Société Indonésienne de Gestion des Catastrophes (MPBI)⁹²

L'Indonésie est composée de près de 17 000 îles qui s'étendent sur l'équateur, a une population de 234,2 millions de personnes, et est l'un des pays du monde les plus vulnérables aux catastrophes naturelles, avec plus de 600 000 personnes par an qui souffrent de leurs conséquences (Évaluation mondiale sur la réduction des risques de catastrophe Nations Unies de 2009). Rien que dans le premier trimestre de 2011, l'Indonésie a subi 67 tremblements de terre importants (de magnitude égale ou supérieure à 5).⁹² Les éruptions volcaniques, les inondations, les glissements de terrain et les tsunamis sont des menaces continues. Selon l'International Food Policy Research Institute (IFPRI), l'Indonésie devrait connaître une augmentation de température d'environ 0,8 ° C d'ici 2030 en raison du changement climatique. Par ailleurs, il est prévu que le régime des précipitations change, avec une saison des pluies se terminant plus tôt et un raccourcissement de la durée de la saison des pluies.⁹⁰

Le tsunami survenu en Décembre 2004 à Aceh, dans le nord de l'île de Sumatra, a mis en évidence le besoin urgent d'améliorer les alertes précoces, la préparation d'avant catastrophe et la coordination entre les intervenants lors de la livraison de l'aide humanitaire. Il est alors devenu nécessaire d'élaborer une loi sur la gestion des catastrophes même si la tendance vers la création d'une telle loi était lente pour un certain nombre de raisons.

Reconnaissant le haut niveau de risque dans tout le pays, et en vue de **favoriser l'engagement et le changement systémiques, et de renforcer la participation et l'action de la population à risque**, le consortium ECB d'Indonésie a entamé des discussions au sein d'un petit groupe, composé d'un large éventail d'acteurs humanitaires intéressés à faire progresser l'élaboration d'une loi nationale sur la gestion des catastrophes, et un atelier a été organisé en mars 2005 pour en discuter. Les parties prenantes individuelles et 29 organisations y ont participé, y compris la société civile, les ONG locales et internationales, les Nations Unies, les ministères, l'armée et la police, ce qui a permis d'identifier une coalition chargée de rédiger la loi. La Société Indonésienne de Gestion des Catastrophes était le facilitateur du groupe.

Un deuxième atelier a été organisé en vue de rédiger collectivement le document initial de la loi sur la gestion des catastrophe présenté ensuite à la Chambre des Représentants pour une audience publique et qui a permis aux membres de la Chambre de dire qu'un projet de loi avait été prévu, mais n'avait pas encore été adopté.

Reconnaissant les droits et les responsabilités, deux processus simultanés de sensibilisation ont été mis en œuvre par le groupe pour faire de cette loi une priorité absolue dans le programme législatif de la Chambre des Représentants. La société civile a lancé une campagne de sensibilisation de la communauté et organisé une série d'ateliers pour les parties prenantes locales afin d'accroître le soutien à l'initiative. L'effort de mobilisation de voix multiples a abouti à faire du projet de loi sur les catastrophes une priorité. En deux ans, le projet est devenu la troisième priorité parmi les 287 figurant sur la liste des initiatives prioritaires de la Chambre des Représentants.

La loi n° 24-2007 du 26 Avril 2007 concernant la gestion des catastrophes a été adoptée par le gouvernement. Après son adoption, un organisme national de gestion des catastrophes (BNPB) et un organisme local de gestion des catastrophes ont été mis en place aux niveaux provincial et du district, et ont été chargés de la gestion des catastrophes (y compris la préparation, l'intervention et les phases de reconstruction et de réhabilitation).

Humanitarian Exchange Magazine a rapporté en Juin 2009 que : « Des progrès ont été réalisés dans la gestion des catastrophes avec l'adoption de la nouvelle loi, et les attitudes face aux catastrophes

134 Vers la Résilience

commencent à évoluer, de l'acceptation fataliste à une approche de gestion proactive. Toutefois, il n'est pas certain que l'élan et l'énergie manifestés actuellement en Indonésie seront maintenus si d'autres menaces émergent, par exemple à la suite d'une économie chancelante, de l'extrémisme religieux ou de l'instabilité régionale. »²¹



Outils et ressources

Pour de plus amples informations et des liens utiles, voir les *Outils et ressources* p.160.

6.2 Le plaidoyer

Le plaidoyer consiste à influencer les populations, les politiques, les structures et les systèmes pour apporter des changements positifs. Elle consiste à inciter les populations à devenir des citoyens actifs qui peuvent atteindre leurs objectifs. Il n'est pas nécessaire que le travail de plaidoyer soit laissé à des professionnels ou des experts. Le rôle d'avocat peut inclure la facilitation de la communication entre les populations, la négociation, l'explication des bonnes pratiques et l'établissement d'alliances avec d'autres organisations et réseaux.

Questions clés

Pour que le plaidoyer lié à la réduction⁶ des risques de catastrophes et l'adaptation⁶ au changement climatique soit efficace et renforce la résilience⁶, il doit être effectué à plusieurs niveaux – depuis les ménages, et le niveau local, jusqu'aux niveaux du district, sous-national, national et international. En effet, les questions telles que les risques liés aux catastrophes et au changement climatique, tout en se manifestant au niveau local, nécessitent des interventions à plusieurs niveaux, en particulier au niveau mondial. Par exemple, dans le sillage du cyclone Aila au Bangladesh en 2010, les consortiums de l'ECB pour le pays et d'autres organisations – en partenariat avec les populations touchées – avaient plaidé au niveau local et provincial pour reconstruire les digues fluviales détruites. Au niveau national, ce même groupe a préconisé d'adopter la Loi de gestion des catastrophes au Bangladesh. Au niveau international, le Réseau mondial pour la prévention des catastrophes (GNDR) préconise avec la SIPC de s'assurer que les ressources ne sont pas concentrées au niveau national, mais sont affectées au travail de réduction des risques de catastrophe et/ou d'adaptation au changement climatique au niveau local, et de s'assurer également que les droits des gens à participer et à influencer les processus de décision sont respectés.

Encadré 6.3 : Types de plaidoyer

- **L'établissement de relations (ou lobbying)** : Il s'agit d'établir des relations avec les personnes en situation d'autorité et d'initier le dialogue afin de faire face à un problème ou aux besoins d'une communauté. Cela nécessite de les sensibiliser au sujet d'un problème, de chercher à les influencer et de suggérer des solutions possibles.
- **La mobilisation du public (ou campagne)** : Il s'agit de la sensibilisation par l'éducation du public sur une situation – le problème et la solution possible – de sorte qu'il soit encouragé à agir. Parfois, cela nécessite de discuter avec des groupes sur la façon dont une situation peut les affecter et de les encourager à se rapprocher de ceux qui ont le pouvoir de corriger l'injustice.
- **La collaboration avec les médias** : Les professionnels peuvent travailler avec les médias locaux ou nationaux pour aider à transmettre le message sur la situation et trouver des solutions possibles. Les représentants des gouvernements lisent, regardent et écoutent généralement les médias, de sorte que cela peut être un moyen efficace de mettre en évidence un problème à leurs yeux. Les médias atteignent également différents publics qui pourraient être intéressés par la situation et vouloir s'impliquer.

Source de l'encadré : S. Shaw, (2011) Why advocate on climate change? *Teddington, Royaume-Uni: Tearfund.*

Le plaidoyer destiné à renforcer la résilience aux catastrophes et au changement climatique est important parce que les symptômes et les causes profondes des catastrophes⁶ et du changement⁶ climatique doivent être abordés. Les professionnels doivent travailler avec ceux qui sont touchés, et avec ceux qui prennent des décisions qui peuvent avoir des impacts positifs et négatifs sur les personnes les plus à risque. Les gouvernements doivent être tenus de rendre des comptes, ils ont la responsabilité de faire respecter les droits des citoyens, y compris leur droit « d'être à l'abri du danger » (voir la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme).⁹²

Un objectif et une approche essentiels au plaidoyer relatif à la réduction des risques de catastrophes et/ou à l'adaptation au changement climatique consistent à permettre aux populations à risque de parler pour eux-mêmes. Le plaidoyer donne la possibilité aux populations sans voix de s'exprimer et d'être entendues, et aux autres d'écouter ; et il contribue à habiliter les populations à devenir des agents actifs du changement (des populations qui non seulement connaissent leurs droits, mais qui ont également des stratégies pour créer un changement réel dans leurs vies).

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans le plaidoyer	
1. Accroître la compréhension du contexte des risques et du changement climatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les informations locales produites par des approches participatives et les meilleures informations disponibles sur la survenance des aléas⁶ et les effets prévus du changement climatique, afin d'orienter les initiatives de plaidoyer.
2. Accroître la compréhension de l'exposition, de la vulnérabilité et des capacités.	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec les populations à risque et les groupes spécifiques à haut risque afin de comprendre les raisons de leur exposition⁶ et de leur vulnérabilité⁶ aux risques et aux effets du changement climatique. • Identifier au sein de la population à risque les capacités de résilience qui pourraient être renforcées à travers le plaidoyer en faveur de ressources supplémentaires et de changements dans les politiques, etc. Utiliser ces informations pour éclairer les initiatives de plaidoyer.
3. Reconnaître les droits et les responsabilités.	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les populations à risque à la façon dont leurs droits sont affectés par les catastrophes et le changement climatique, comme base en matière de plaidoyer. • Appuyer les populations à risque à tenir les décideurs et le pouvoir responsables par le biais d'activités militantes populaires. • Appuyer les cadres internationaux existants tels que le Cadre d'action de Hyogo (CAH) et la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) car ils fournissent d'importants principes de travail pour aborder la question des droits et des responsabilités en matière de catastrophes et de changement climatique.
4. Renforcer la participation et la représentation de la population à risque.	<ul style="list-style-type: none"> • Habilitier les communautés à risque, à travers l'information et l'éducation, à élaborer des stratégies de plaidoyer et des plans d'action afin qu'elles puissent mener leur propre campagne de plaidoyer. • Utiliser le plaidoyer pour aider à créer un espace politique (la participation, la transparence et la responsabilité), de sorte que les représentants des populations à risque puissent plaider directement pour le compte de leurs propres communautés. • Identifier par des moyens participatifs les populations que les initiatives de plaidoyer doivent cibler à travers la cartographie des parties prenantes⁶, l'identification des alliés et les opposants, et la sélection des publics cibles clés. • Appuyer les populations à risque à élaborer des messages de plaidoyer qui : ciblent un groupe spécifique, soient axés sur un problème spécifique, soient orientés vers l'action, et soient simples, clairs et concis.

Orientations pour l'application des 10 principes d'intégration de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans le plaidoyer	
4. Renforcer la participation et la représentation de la population à risque.	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la participation des populations à risque à des initiatives qui aboutissent à l'élaboration d'un accord international post-Kyoto complet et contraignant sur le changement climatique, qui s'appuie sur les principes du Protocole de Kyoto, le CAH, et le développement durable⁶. Elles devraient cibler un groupe spécifique, être axés sur un problème spécifique, orientées vers l'action, et être simples, claires et concises.
5. Favoriser l'engagement et le changement systémiques.	<ul style="list-style-type: none"> Collaborer avec d'autres entités dans des alliances ou des réseaux pour accroître la capacité à informer et à influencer les détenteurs du pouvoir, y compris les décideurs clés. Élaborer des preuves rigoureuses, objectives et convaincantes de l'impact pour persuader les législateurs et les décideurs politiques que les actions mises en œuvre réduisent les risques liés aux catastrophes et au changement climatiques et peuvent être élargies.
6. Favoriser la synergie entre différents niveaux.	<ul style="list-style-type: none"> Encourager les gouvernements à intégrer la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans leur planification et leur programmation du développement national, et encourager les ministères à travailler ensemble, plutôt que de façon isolée. Concevoir et mettre en œuvre des initiatives de plaidoyer ciblant les différents niveaux et secteurs de la société.
7. Exploiter diverses sources de connaissances existantes et les développer.	<ul style="list-style-type: none"> Adapter le type de preuve et de messagerie le plus approprié pour influencer le groupe cible spécifique. Par exemple, les témoignages peuvent être plus appropriés pour mener une campagne populaire et les analyses quantitatives de coûts-avantages peuvent être plus efficaces pour influencer le gouvernement.
8. Susciter une approche flexible et réactive.	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter la flexibilité en concevant les initiatives de plaidoyer et être sensible à l'évolution des environnements politiques, de sorte que les initiatives de plaidoyer soient pertinentes et efficaces dans des contextes changeants.
9. Prendre en compte différentes échelles de temps.	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des plans de plaidoyer qui fournissent une feuille de route pour la réalisation des objectifs essentiels de plaidoyer à court, moyen et à long termes, ce qui est crucial pour suivre les progrès et réaliser les étapes du plaidoyer.
10. Ne pas nuire.	<ul style="list-style-type: none"> Suivre et évaluer le travail de plaidoyer pour en analyser les forces et les faiblesses et pour éviter des activités de plaidoyer qui pourraient nuire aux populations à risque. Collaborer avec les autorités locales et les différents niveaux de gouvernement pour créer ou faire appliquer les lois qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre.

ÉTUDE DE CAS : AMÉNAGEMENT URBAIN RÉSILIENT POST-INONDATION⁹³

Bolivie, Oxfam, FUNDEPCO

Trinidad, la capitale du département de Beni, en Bolivie, est la deuxième ville en pleine expansion dans la région amazonienne du pays avec une population estimée à 100 000 habitants. Le centre ville de la municipalité de Trinidad est entouré par une rocade de protection, qui sert de digue pour protéger la ville contre les inondations. Toutefois, la croissance urbaine spontanée a fait que des bidonvilles sont construits en dehors de la zone protégée.

En 2007, des inondations importantes ont endommagé des infrastructures, y compris la rocade, le bétail et les cultures⁹⁴. La population péri-urbaine de Trinidad a été gravement affectée, avec plus de 3 200 familles touchées, la majorité desquelles ont été obligées de se réfugier dans des abris improvisés. L'année suivante, la ville a connu de nouvelles inondations, mais entre les deux crues, la municipalité a été touchée par une sécheresse particulièrement intense.

Après les inondations de 2007 et 2008, Oxfam et l'ONG bolivienne FUNDEPCO, en étroite collaboration avec les autorités municipales, ont effectué plusieurs interventions d'urgence. Constatant que la situation n'était pas viable après l'intervention d'urgence, avec l'appui technique et financier d'Oxfam et FUNDEPCO, les autorités municipales ont créé une série de plans de développement avec une approche basée sur l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques liés aux catastrophes. Le processus a duré deux ans et a impliqué la participation de plus de 15 spécialistes, notamment des géologues, des hydrologues, des économistes, des architectes et des sociologues. Les institutions municipales, la société civile⁹⁵ et des représentants des couches spécifiques de la population (enfants, personnes âgées, etc.) ont également participé activement à travers des interviews, des consultations et des forums de discussions pour contribuer à la conception du plan et aux interventions spécifiques qui y seraient incluses.

Suite à la contribution des multiples intervenants, un ensemble de plans d'occupation et d'utilisation des sols ont été élaborés, prévus pour 15 ans, et un plan quinquennal de développement municipal a été lancé. En 2012, de nombreuses actions et mesures avaient été mises en œuvre, notamment la mise sur pied de structures visant à améliorer la gestion des inondations, l'amélioration des systèmes de gestion des déchets et les campagnes d'information. La municipalité est maintenant considérée comme une ville référence pour la campagne « Pour des villes résilientes, ma ville se prépare », puisqu'elle a rempli plus de cinq des « 10 principes essentiels pour rendre les villes résilientes » (Voir les *Outils et ressources* p.159). **Favoriser l'engagement et le changement systémiques et la synergie entre les différents niveaux** a contribué aux réalisations de ce projet.

Outils et ressources

Pour de plus amples informations et des liens utiles, voir les *Outils et ressources* p.161.

6.3 Les réseaux de plaidoyer

Mondiaux

- Climate Action Network International (CAN-I) : Un réseau mondial d'organisations de la société civile travaillant sur le changement climatique pour influencer les politiques aux niveaux international et national. www.climatenetwork.org
- Global Campaign for Climate Action (GCCA) : Une campagne internationale travaillant sur le changement climatique. <http://gc-ca.org/>
- Global Gender and Climate Alliance (GGCA) : Une alliance entre plus de 50 agences des Nations Unies et d'organisations de la société civile qui travaillent ensemble pour la reconnaissance mondiale des perspectives sexospécifiques dans les politiques et les pratiques relatives au changement climatique. www.gender-climate.org
- Global Network of Civil Society Organisations for Disaster Reduction (GNDR) : Un réseau mondial d'organisations de la société civile qui travaillent ensemble pour améliorer la vie des personnes touchées par les catastrophes. www.globalnetwork-dr.org

Régionaux

- Le GNDR est lié à des organisations à travers le monde. www.globalnetwork-dr.org
- CAN-International est composé d'organisations qui travaillent dans de nombreuses régions. Les coordonnées des régions dans lesquelles CAN opère sont indiquées sur le site international. www.climatenetwork.org

Nationaux

- Il existe de nombreux réseaux nationaux qui mènent un travail de plaidoyer sur les questions de catastrophes et de changements climatiques. Renseignez-vous sur les autres ONG travaillant sur les catastrophes et le changement climatique ou auprès des représentants du gouvernement.

ANNEXES

Outils et ressources

1. Comprendre la réduction des risques et de l'adaptation au changement climatique

E-Learning modules on integrating Climate Change Adaptation in Disaster Risk Reduction – modules 1-5 Une trousse d'auto-apprentissage en ligne sur l'intégration de l'ACC dans la RRC. *Fondation Raks Thai, CARE International, Poverty Environment and Climate Change Network (PECCN), CARE Pays-Bas et CARE Australie.* <http://www.careclimatechange.org/tools>

CARE Community Based Adaptation Projects Toolkit Guide pratique sur la « marche à suivre » concernant l'intégration de l'ACC au long du cycle du programme. La boîte à outils s'adresse aux professionnels, et est disponible en anglais, espagnol, français et portugais. *CARE International (2010).* <http://www.careclimatechange.org/toolkits>

Climate Vulnerability and Capacity Analysis (CVCA) Handbook Encourage les communautés à risque à analyser les causes des risques et à collaborer avec les organismes gouvernementaux avec le devoir de réduire les risques liés au changement climatique et de catastrophes. *CARE International (2009). A.Dazé, K. Ambrose, C. Ehrhart.* http://www.careclimatechange.org/cvca/CARE_CVCAHandbook.pdf

Community Resilience Project Modules Un éventail de modules de projets qui permettent aux travailleurs sur le terrain et aux communautés d'identifier les risques grâce à une analyse des points critiques, et de renforcer la résilience, en développant des interventions axées sur les cinq priorités du CAH et les capitaux de subsistance. *World Vision International.* <http://www.resilienciacomunitaria.org/>

Community Owned Vulnerability and Capacity Assessment tool (COVACA) Instruction Manual Des exercices pour aider les communautés à identifier les risques probables de catastrophe, les capacités permettant de faire face à ces risques, et les mesures de préparation qui y sont liées. *World Vision International (n.d.).* <http://www.wv africa.org/download/drr/COVACA%20Instruction%20Manual.pdf>

Gerando Une boîte à outils d'approche holistique et à base communautaire, axée sur la réduction de l'impact des catastrophes soudaines et chroniques dans les communautés à travers l'accroissement de la résilience des communautés, l'adoption de stratégies proactives d'anticipation des problèmes, le renforcement des mécanismes locaux d'adaptation et le renforcement des capacités communautaires. *World Vision Mozambique (2011).* www.wv africa.org/index.php?option=com_content&view=article&id=622&Itemid=361

DRR Toolkit: Integrating Disaster Risk Reduction and Climate Change Adaptation into Area Development Programming

Une suite d'outils de RRC et d'ACC pour aider les professionnels à intégrer des composants d'évaluation des risques et de conception de programme dans la programmation du développement à long terme.

World Vision International (2012). www.wvasiapacific.org/drr

Participatory Capacity and Vulnerability Assessment (PCVA): A Practitioner's Guide

Un outil qui utilise une analyse des risques et des processus de planification multi-acteurs pour aider le personnel et les organisations partenaires à collaborer avec les communautés dans des contextes où les catastrophes naturelles sont des facteurs importants de pauvreté et de souffrance.

Oxfam GB (2012). <http://www.scribd.com/doc/99334979/Participatory-Capacity-and-Vulnerability-Analysis-A-practitioner-s-guide>

Roots 9: Reducing Risk of Disaster in our Communities

Évaluation participative des risques de catastrophes (PADR). Méthodologie permettant aux communautés d'évaluer les facteurs qui contribuent à la taille et l'échelle d'une catastrophe potentielle et d'élaborer un plan à l'échelle locale pour répondre à ces facteurs et réduire le risque de catastrophe.

Tearfund (2011). <http://tilz.tearfund.org/Publications/ROOTS/Reducing+risk+of+disaster+in+our+communities.htm>

Vulnerability and Capacity Assessment Toolbox (VCA)

Un processus d'enquête participative destiné à évaluer les risques auxquels les populations sont confrontées dans leur localité, leur vulnérabilité à ces risques et les capacités qu'elles possèdent pour faire face à un aléa et s'en relever quand il frappe.

Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FIRC) (2007).

Link to VCA site : [http://www.IFRC.org/en/what-we-do/disaster-management/preparing-for-disaster/disaster-preparedness-tools/](http://www.IFRC.org/en/what-we-do/disaster-management/preparing-for-disaster/disaster-preparedness-tools/disaster-preparedness-tools/)

Link to VCA toolkit : <http://www.IFRC.org/en/what-we-do/disaster-management/preparing-for-disaster/disaster-preparedness-tools1/>

From Vulnerability to Resilience: A framework for analysis and action to build community resilience

Un cadre d'analyse et d'action pour accroître la résilience communautaire.

Practical Action Publishing (2011). K. Pasteur. www.practicalaction.org/media/download/9654

Ready or Not: Assessing Institutional Aspects of National Capacity for Climate Change Adaptation

Un cadre des fonctions que tous les pays devront mettre en place à l'échelle nationale s'ils doivent s'adapter de manière efficace au fil du temps. Ces fonctions comprennent l'évaluation, la hiérarchisation des priorités, la gestion de l'information, la coordination et la réduction des risques.

World Resources Institute. (WRI) (2012). A. Dixit,

H. McGray, J. Gonzales, M. Desmond. <http://www.wri.org/publication/ready-or-not>

Consultation Document: The ACCRA Local Adaptive Capacity Framework (LAC)

Un cadre permettant d'évaluer les facteurs qui facilitent le développement des capacités d'adaptation. Concerne notamment les Institutions et les Droits (cadre légal), les Connaissances et l'Information, ainsi que le Processus décisionnel et la Gouvernance.

Africa Climate Change Resilience Alliance (ACCRA) (n.d.).

<http://community.eldis.org/59d669a7/txFilenameDownload/f.59d669a7/n.LACfconsult.pdf>

National HFA Monitor 2011-2013 Un outil en ligne permettant de saisir les informations sur les progrès réalisés dans le CAH, générés par le processus d'examen multipartite.

Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes des Nations Unies (SIPC).

<http://www.preventionweb.net/english/hyogo/hfa-monitoring/hfa-monitor/> Guidance notes : <http://www.preventionweb.net/english/hyogo/hfa-monitoring/documents/HFA-monitor-user-guidance-final.pdf>

Characteristics of a Disaster Resilient Community. A guidance note Un document destiné à aider les professionnels et les communautés à choisir des indicateurs pertinents en matière de RRC et d'ACC, dont certains peuvent servir comme indicateurs de remplacement en matière de réduction des risques. *Department for International Development (DFID), British Red Cross, Christian Aid, Plan International, Practical Action, Tearfund, Actionaid (2009). J. Twigg, University College London.*

<http://community.eldis.org/.59e907ee/Characteristics2EDITION.pdf> p. 44 Local participation and accountability in disaster preparedness and response

The Sphere Handbook: Humanitarian Charter and Minimum Standards in Humanitarian Response Un guide d'ancrage des interventions humanitaires dans une approche participative et fondée sur le Droit. *Le Projet Sphere (2011).*

<http://www.spherehandbook.org/>

Accountability for Disaster Risk Reduction: Lessons from the Philippines

Sur l'importance de la responsabilité de l'État à respecter ses engagements de RRC en référence avec une étude de cas particulier aux Philippines. *Gouvernance en matière de climat et de catastrophes (2010). E. Polack, E. M. Luna, J. Dator Bercilla.*

<http://community.eldis.org/?233@.59e9a75elenclosure=.59e9a99b&ad=1>

Red Cross Red Crescent Climate Guide Orientations par étapes sur la façon de gérer les risques liés au changement climatique et de mettre en œuvre des stratégies d'adaptation. *FIRC (2002).* <http://www.climatecentre.org/site/publications/85>

Community-based Risk Screening Tool — Adaptation and Livelihoods (CRiSTAL)

Un outil d'aide à la décision pour évaluer et améliorer les impacts des projets sur les capacités d'adaptation locales à la variabilité du climat et au changement climatique.

L'IISD International Institute for Sustainable Development (IISD), Stockholm Environmental Institute (SEI), The World Conservation Union (IUCN), Inter Cooperation (2011).

<http://www.iisd.org/cristaltool/>

CEDRA: Climate Change and Environmental Degradation Risk and Adaptation Assessment

Évaluation des projets et outil d'aide à la décision. *Tearfund (2012). Contributions de M. Williams.* <http://tilz.tearfund.org/Topics/Environmental+Sustainability/CEDRA.htm>

Risk maps and climate projections Un site web qui associe des informations sur les risques connus et la localisation et la sphère d'influence d'événements ayant abouti à des catastrophes, avec une représentation visuelle des effets du changement climatique observés et prévus. *Pacific Disaster Center, www.pdc.org* Pacific Disaster Centre,

<http://www.pdc.org/atlas/> Interactive Global Hazards Atlas showing disaster risk and climate forecasts.

Important Guidance and Resources for Forecast-Based Decision Making

Renseignements généraux sur La Niña, interprétation des prévisions saisonnières, lien entre les prévisions et les mesures, et ressources appropriées pour l'appui au suivi des prévisions et à la prise de décision. *Centre climatique de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge, FICR, Institut international de recherche sur le climat et la société (IRI) (n.d.)*.

http://www.climatecentre.org/downloads/File/IRI/2012/IMPORTANT_FORECAST_GUIDANCE_AND_RESOURCES-May.pdf

Climate Change Country Profiles Des rapports sur les pays qui possèdent des cartes et des diagrammes illustrant les climats observés et prévus de ces pays (les profils de tous les pays ne sont pas présentés). *Programme de développement des Nations Unies (PNUD), School of Geography and the Environment, Université d'Oxford*. <http://country-profiles.geog.ox.ac.uk/>

Climate Wizard Un programme basé sur l'Internet conçu pour permettre aux publics techniques et non techniques d'accéder à des informations de premier plan sur le changement climatique. *WRI*. <http://cait.wri.org>

Climate Analysis Indicators Tool (CAIT) Des outils d'indicateurs et d'analyse destinés à éclairer les discussions sur les politiques relatives à la vulnérabilité et aux capacités d'adaptation. *WRI*. <http://www.adaptationlearning.net/sites/default/files/Adaptation%20toolkit%201.pdf>

Integrating CCA into Secure Livelihoods Toolkit 1: Framework and approach

Une boîte à outils destinée à aider les professionnels à élaborer une analyse des changements climatiques à venir qui peuvent être intégrés dans les moyens d'existence traditionnels. *Christian Aid (2010)*. http://seachangepop.org/files/documents/Adaptation_toolkit_3.pdf

Integrating CCA into Secure Livelihoods. Toolkit 2: Developing a climate change analysis

Une boîte à outils conçue pour aider les professionnels à comprendre l'amplitude du changement qui se produira en raison de tendances à long terme et de la variabilité à court terme du climat grâce à la science du climat et des sources de connaissances communautaires. *Christian Aid (2010)*. <http://www.adaptationlearning.net/sites/default/files/Adaptation%20toolkit%202.pdf>

Integrating CCA into Secure Livelihoods. Toolkit 3: Developing a programme strategy and plan of action Une boîte à outils conçue pour aider les professionnels à intégrer l'ACC aux programmes sur les moyens d'existence d'ensemble. *Christian Aid (2010)*.

http://seachangepop.org/files/documents/Adaptation_toolkit_3.pdf

2.1 Les groupes clés / Les enfants

Convention on the Rights of the Child (CRC) Un instrument international juridiquement contraignant qui énonce les droits humains fondamentaux des enfants partout dans le monde. *Organisation des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (2009)*. *Sommaire du document* : http://www.unicef.org/crc/files/Rights_overview.pdf *Document complet* : <http://www.coe.int/t/dg3/children/participation/CRC-C-GC-12.pdf>

Children's Charter for Disaster Risk Reduction La Charte est destinée à sensibiliser sur la nécessité d'une approche à la RRC axée sur les enfants et d'un engagement plus ferme des gouvernements, des donateurs et des organismes à prendre des mesures appropriées pour protéger les enfants et utiliser leur énergie et leurs connaissances afin qu'ils soient des acteurs de la RRC et l'ACC. *Institut d'étude sur le développement (IDS), Plan International, Save the Children, UNICEF, World Vision (2011).*

http://www.childreninachangingclimate.org/database/CCC/Publications/children_charter.pdf

Children in a Changing Climate

Une coalition de recherches axées sur les enfants, d'organisations humanitaires et de développement qui partagent leurs connaissances, coordonnent leurs activités et travaillent avec les enfants et les jeunes à mettre en évidence l'importance de la réduction des risques de catastrophe et de la prévention et de l'adaptation au changement climatique axées sur les enfants.

Institute of Development Studies (IDS), Plan International, Save the Children, UNICEF, World Vision (2011).

<http://www.childreninachangingclimate.org/home.htm> http://www.childreninachangingclimate.org/database/plan/Publications/Plan-WorldVision_ChildrenOnTheFrontline_2009.pdf

Our climate, Our future Un projet dans lequel les enfants utilisent des films afin d'examiner l'impact du changement climatique sur leurs communautés. *Plan International (2009).* <http://www.youtube.com/user/planinternationaltv#p/u/6/ZizloNdLEdc>

Child-led disaster risk reduction: a practical guide Un guide qui démontre les différents rôles, productifs et de premier plan que les enfants peuvent jouer en matière de RRC. Il est destiné aux professionnels travaillant avec les enfants pour leur fournir des exemples et des idées leur permettant d'aider les enfants à mener le processus de réduction des risques de catastrophe. *Save the Children (Suède) (2007).* L. Benson, J. Bugge.

<http://www.eldis.org/go/topics/resource-guides/aid/key-issues/disaster-risk-reduction/education-and-drr&id=38480&type=Document>

Child-Centred DRR Toolkit Une boîte à outil destinée aux enfants centrée sur la RRC 1) la formation des enfants à travers l'évaluation des risques, de la vulnérabilité et des capacités; 2) la planification, le suivi et l'évaluation des programmes axés sur l'enfant, 3) la planification des actions avec les enfants, et 4) le plaidoyer auprès des enfants.

Plan International (2010). http://www.childreninachangingclimate.org/database/plan/Publications/Child-Centred_DRR_Toolkit.pdf

2.2 Les groupes clés / Les femmes, les hommes, le sexe

Training Manual on Gender and Climate Change Un outil pratique conçu pour accroître les capacités des décideurs et responsables politiques à élaborer des politiques et des stratégies sensibles au genre en matière de changement climatique.

IUCN, UNDP, UNEP, GGCA, Women's Environment and Development Organization (WEDO) (2009) L. Aguilar. https://cmsdata.iucn.org/downloads/eng_version_web_final_1.pdf

Gender, Climate Change and Community-Based Adaptation: A guidebook for designing and implementing gender-sensitive community-based adaptation programmes and projects

Orientations sur l'intégration du genre dans la programmation de la CBA. *PNUD (2010)*. K. Vincent, L. Wanjiru, A. Aubry, A. Mershon, C. Nyandiga, T. Cull, and K. Banda. Dr. L. W. Garmer (ed). <http://www.adaptationlearning.net/guidance-tools/gender-climate-change-and-community-based-adaptation>

Making Disaster Risk Reduction Gender-Sensitive: Policy and Practical Guidelines

Lignes directrices pratiques et concernant les politiques destinées aux administrations nationales et locales pour continuer à mettre en œuvre le CAH. *UICN, PNUD, Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (SIPC) (2009)*. <http://www.preventionweb.net/english/professional/publications/v.php?id=9922>

Adaptation, gender and women's empowerment. CARE International Climate Change Brief

Mémoire sur le sexe et l'adaptation au changement climatique incluant des points sur l'intégration de l'adaptation transformatrice liée au genre dans les stratégies. *CARE International (2010)*. http://www.careclimatechange.org/files/adaptation/CARE_Gender_Brief_Oct2010.pdf

Gender, Disaster Risk Reduction and Climate Change Adaptation: A Learning Companion

Guide du professionnel sur le sexe, la RRC et l'ACC dans la programmation. *Oxfam GB (2010)*. <http://www.gdnonline.org/resources/OxfamGender&ARR.pdf>

Gender and Disaster Risk Reduction: A Training Pack Un kit de formation sur le sexe et la RRC. *Oxfam Great Britain (2011)*. M.C. Ciampi, F. Gell, L. Lasap, E. Turvill.

http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Full_report_116.pdf

2.3 Les groupes clés / Les groupes à haut risque

Mainstreaming Disability into Disaster Risk Reduction: A Training Manual

Un manuel de formation destiné à améliorer les capacités des acteurs à intégrer le handicap dans la réduction des risques de catastrophe. *Handicap International, European Commission (2009)*. I. Ulmasova, N. Silcock, B. Schranz. <http://www.handicap-international.fr/fileadmin/documents/publications/DisasterRiskReduc.pdf>

Homestead Gardening: A Manual for Program Managers, Implementers, and Practitioners

Ce manuel est destiné à être utilisé par les responsables de programmes sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens d'existence et par les professionnels en matière de production alimentaire des ménages et de création de revenus. Il s'agit d'une compilation des techniques et des leçons tirées des programmes sur les jardins potagers mis en œuvre avec succès à travers le Consortium pour l'urgence alimentaire en Afrique australe (C-SAFE) au Lesotho. *CRS (2008)*. Adam Weimer. <http://www.crsprogramquality.org/publications/2011/1/14/homestead-gardening.html>

The International Classification of Functioning, Disability and Health Ce modèle n'est pas spécifique à la RRC et l'ACC, mais permet d'analyser les conséquences potentielles des limitations à l'éventail d'activités d'une personne et les obstacles à la participation à la RRC et l'ACC. *OMS (2004)*. <http://www.who.int/classifications/icf/en/>

3. La gestion du cycle de programme / La production et la gestion des connaissances

National HFA Monitor 2011-2013 Un outil en ligne permettant de saisir les informations sur les progrès réalisés dans le CAH, générés par le processus d'analyse multipartite. *SIPC*. <http://www.preventionweb.net/english/hyogo/hfa-monitoring/hfa-monitor/>

Participatory Monitoring, Evaluation, Reflection and Learning for Community-based Adaptation (PMERL): A Manual for Local Practitioners Un manuel qui peut être utilisé par et pour les communautés vulnérables, appuyés par les planificateurs, les professionnels et les décideurs dans le domaine, pour informer la planification et la mise en œuvre de leur adaptation au climat. *CARE (2012)*. *J. Ayers, S. Anderson, S. Pradhan, T. Rossing*. www.careclimatechange.org/files/adaptation/CARE_PMERL_Manual_2012.pdf

Project / Programme Monitoring and Evaluation Guide Un guide visant à promouvoir une compréhension commune et une pratique fiable du de suivi et de l'évaluation des projets et/ou programmes. *FICR (2011)*. <http://www.ifrc.org/Global/Publications/monitoring/IFRC-ME-Guide-8-2011.pdf>

Monitoring and Evaluation Guidelines Une boîte à outils en ligne comprenant 14 modules offrant des conseils, étape par étape, sur le suivi et la conception, la mise en œuvre et l'évaluation. *Programme alimentaire mondial (n.d.)*. <http://www.wfp.org/content/monitoring-and-evaluation-guidelines>

Characteristics of a Disaster Resilient Community. A guidance note Orientation pour aider les professionnels et les communautés à choisir des indicateurs pertinents en matière de RRC et d'ACC, dont certains peuvent servir comme indicateurs de remplacement de la réduction des risques. *DFID, British Red Cross, Christian Aid, Plan, Practical Action, Tearfund, Actionaid (2009)*. *J. Twigg, University College London*. <http://www.abuhc.org/Publications/CDRC%20v2%20final.pdf>

3.2 La gestion du cycle de programme / Analyse

CARE International Climate Change Brief: Adaptation, gender and women's empowerment Un document décrivant le lien entre le sexe et la vulnérabilité et comment ceci se traduit dans la pratique. *CARE International*. http://www.careclimatechange.org/files/adaptation/CARE_Gender_Brief_Oct2010.pdf

E-Learning modules on integrating Climate Change Adaptation in Disaster Risk Reduction

Une trousse d'auto-apprentissage en ligne sur l'intégration de l'ACC dans la RRC. *Fondation Raks Thai, CARE International, Poverty Environment and Climate Change Network (PECCN), CARE Pays-Bas et CARE Australie.* <http://www.careclimatechange.org/tools>

Climate Vulnerability and Capacity Analysis (CVCA) Handbook Un outil destiné à encourager les communautés à risque à analyser les causes des risques et à collaborer avec les organismes gouvernementaux avec le devoir de réduire les risques liés au changement climatique et de catastrophes. *CARE International (2009). A. Dazé, K. Ambrose, C. Ehrhart.* http://www.careclimatechange.org/cvca/CARE_CVCAHandbook.pdf

Vulnerability matrix Modèle d'activités de Groupe pour déterminer les risques, la vulnérabilité et des capacités liées aux moyens d'existence. *CARE International (2009). A. Dazé, K. Ambrose, C. Ehrhart.* http://www.careclimatechange.org/cvca/CARE_CVCAHandbook.pdf p. 39 of CVCA

Community Based Disaster Preparedness: A How-To Guide Un guide complet basé sur l'expérience du CRS et de ses partenaires dans la préparation aux catastrophes à base communautaire, y compris la création de groupes communautaires et de groupes de travail pour se préparer et répondre aux urgences. *Catholic Relief Services (CRS), Commission européenne d'aide humanitaire (2009). Cassie Dummett.* <http://www.crsprogramquality.org/publications/2009/11/20/community-based-disaster-preparedness-a-how-to-guide.html>

Community-based Risk Screening Tool — Adaptation and Livelihoods (CRISTAL) *Site web contenant des informations et des ressources liées à l'outil de détection. I/IIISD, SEI, Inter Cooperation (2011).* <http://www.iisd.org/cristaltool/>

Adaptation Toolkit: Integrating Adaptation to Climate Change into Secure Livelihoods. Toolkit 2: Developing a climate change analysis La boîte à outil est conçue pour appuyer l'intégration du changement climatique et des catastrophes dans le travail sur les moyens d'existence. *Christian Aid (2010).* http://unfccc.int/files/adaptation/application/pdf/christianaid_ap_update_sep_09_toolkit_7_sp.pdf

Participatory Capacity and Vulnerability Assessment (PCVA): A Practitioner's Guide

Un outil qui utilise une analyse des risques et des processus de planification multi-acteurs pour aider le personnel et les organisations partenaires à collaborer avec les communautés dans des contextes où les catastrophes naturelles sont des facteurs importants de pauvreté et de souffrance. *Oxfam GB (2012).* <http://www.scribd.com/doc/99334979/Participatory-Capacity-and-Vulnerability-Analysis-A-practitioner-s-guide>

Roots 9: Reducing Risk of Disaster in our Communities Un outil destiné à permettre aux communautés d'évaluer les facteurs qui contribuent à la taille et l'échelle d'un désastre potentiel et de développer un plan à l'échelle locale pour répondre à ces facteurs et réduire le risque de catastrophe. *Tearfund (2011). P. Venton, B. Hansford. R. Blackman (ed).* <http://tiz.tearfund.org/Publications/ROOTS/Reducing+risk+of+disaster+in+our+communities.htm>

Climate Analysis Indicators Tool Des outils d'indicateurs et d'analyse destinés à éclairer les discussions sur les politiques relatives à la vulnérabilité et aux capacités d'adaptation. *WRI*. <http://cait.wri.org>

CEDRA: Climate Change and Environmental Degradation Risk and Adaptation Assessment Outil d'évaluation des projets et d'aide à la décision. *Tearfund (2012). Contributions from M. Williams*. <http://tilz.tearfund.org/Topics/Environmental+Sustainability/CEDRA.htm>

The National Adaptive Capacity Framework (NAC) Un cadre des fonctions que tous les pays devront mettre en place au niveau national s'ils doivent s'adapter de manière efficace au fil du temps. Ces fonctions comprennent l'évaluation, la hiérarchisation des priorités, la gestion de l'information, la coordination et la réduction des risques. *WRI (2009)*. <http://www.wri.org/project/vulnerability-and-adaptation/nac-framework>

Climate Change Country Profiles Des rapports sur les pays qui contiennent des cartes et des diagrammes illustrant les climats observés et prévus de ce pays (Ce n'est pas le profil de tous les pays qui est présenté). *PNUD, School of Geography and the Environment, Université d'Oxford*. <http://country-profiles.geog.ox.ac.uk/>

Climate Wizard Un programme basé sur l'Internet conçu pour permettre aux publics techniques et non techniques d'accéder à des informations de premier plan sur le changement climatique. *The Nature Conservancy*. <http://www.climatewizard.org/>

Pressure and Release Model Un modèle permettant de prédire le moment où une catastrophe peut se produire grâce au croisement des aléas et de la vulnérabilité. *Routledge (1994). B. Wisner, P. Blaikie, T. Cannon, I. Davis*. <http://practicalaction.org/media/view/9654>

Non-Annex-I national communications and NAPAs received by the secretariat

Communication nationale de chaque pays exposant sa situation nationale en matière de changement climatique. PANA - Programmes d'action nationaux d'adaptation pour les pays les moins avancés. *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* http://unfccc.int/national_reports/non-annex_i_natcom/items/2979.php NAPAs : http://unfccc.int/national_reports/items/1408.php

Project Design Handbook Un cadre conceptuel en matière de planification des programmes et projets. *CARE International (2002). R. Caldwell*. <http://www.ewb-international.org/pdf/CARE%20Project%20Design%20Handbook.pdf>

3.3 Gestion du cycle de programme / Conception

Disaster Risk Reduction in the Project Cycle Management: A tool for programme officers and project managers Un guide axé sur les abris en matière d'intégration de la gestion des risques dans le cycle du programme. *Agence suisse pour le développement et la coopération (DDC) (2007). Equipe de prévention et de préparation de la DDC, M. Zimmermann (NDR Consulting)*. [http://www.constructiongroup.ch/system/files/disaster+risk+reduction+in+the+project+cycle+man agement.pdf](http://www.constructiongroup.ch/system/files/disaster+risk+reduction+in+the+project+cycle+management.pdf)

Framework of Milestones and Indicators for Community-Based Adaptation (CBA) Un cadre conçu pour identifier des repères et des indicateurs potentiels pour les projets intégrant l'ACC. *CARE International (2010)*. http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CBA_Framework.pdf

Toolkit for Integrating Climate Change Adaptation into Projects Une boîte à outils conçue pour guider l'intégration de l'ACC dans les projets. *CARE International, IIDD (2010)*. http://www.careclimatechange.org/tk/integration/en/open_toolkit.html

Climate Smart Disaster Risk Management: Strengthening Climate Resilience

Un cadre d'orientation de la planification stratégique, de l'élaboration des programmes et de la formulation des politiques. Également un cadre d'évaluation de l'efficacité des politiques de gestion des risques de catastrophe (DRM) et des projets et programmes dans le contexte du changement climatique. *Strengthening Climate Resilience (SCR), IDS (2010)*. *T. Mitchell, M. Ibrahim, K. Harris, M. Hedger, E. Polack, A. Ahmed, N. Hall, K. Hawrylyshyn, K. Nightingal, M. Onyango, M. Adow, S. Sajjad Mohammed*. <http://community.eldis.org/.59e0d267/SCR%20DRM.pdf>

Guidelines: National Platforms for Disaster Risk Reduction Lignes directrices sur la manière de développer une plate-forme nationale multi-parties prenante en matière de RRC pour aider à l'intégration de la RRC dans l'élaboration des politiques, la planification et les programmes au niveau national. *SIPC (2007)*. <http://www.wri.org/project/vulnerability-and-adaptation/nac-framework>

Making Adaptation Count: Concepts and Options for Monitoring and Evaluation of Climate Change Adaptation Un cadre pratique pour l'élaboration de systèmes de suivi et d'évaluation permettant de suivre le succès et l'échec des initiatives d'ACC dans le contexte du développement. *WRI, Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ), Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) (2011)*. *M. Spearman, H. McGray*. <http://www.wri.org/publication/making-adaptation-count>

3.4 Gestion du Cycle de Programme / Mise en Oeuvre

The Basics of Project Implementation: A guide for project managers Un guide axé sur la phase de mise en œuvre des projets à l'intention des gestionnaires sur le terrain. *CARE International (2007)*. *B.Durr, E. Johnson, J. Rugh, K. Furany, M. Chen, M. Rubio, R. Siles, N. Hussein* http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_Project_Implementation.pdf

Toolkit for Integrating Climate Change Adaptation into Projects Une boîte à outils conçue pour guider l'intégration de l'ACC dans les projets. *CARE International, IISD (2010)*. http://www.careclimatechange.org/tk/integration/en/open_toolkit.html

Capacity self-assessment Un outil pour se faire une idée globale sur une organisation, ce qui donne une image du niveau de son développement et un aperçu de son impact actuel et potentiel. *Tearfund (2003)*. <http://tilz.tearfund.org/Publications/ROOTS/Capacity+self-assessment.htm>

Ready or Not: Assessing Institutional Aspects of National Capacity for Climate Change Adaptation Un cadre de fonctions que tous les pays doivent exécuter au niveau national pour s'adapter efficacement au changement climatique. *WRI (2012). A. Dixit, H. McGray, J. Gonzales, M. Desmond.* <http://www.wri.org/project/vulnerability-and-adaptation/nac-framework>

4.1 Les secteurs clés / La sécurité alimentaire

Practitioners' Guide to the Household Economy Approach (HEA) L'AEM est un cadre fondé sur les moyens d'existence conçu pour fournir une représentation claire et précise du fonctionnement interne de l'économie des ménages. *Regional Hunger and Vulnerability Programme (RHVP), The Food Economy Group (FEG), Save the Children. T. Boudreau, M. Lawrence, P. Holzmann, M. O'Donnell, L. Adams, J. Holt, L. Hammond, A. Duffield.* <http://www.feg-consulting.com/resource/practitioners-guide-to-hea>

Integrated Food Security Classification Tool (IPC) Un outil normalisé qui fournit une « monnaie commune » pour classifier la sécurité alimentaire. *Food and Agriculture Organization (FAO), WFP, Oxfam, Save the Children, Famine Early Warning Systems Network (FEWSNET), CARE International, Joint Research Centre European Commission (n.d.).* <http://www.ipcinfo.org/>

Household Livelihood Security Analysis (HLSA) Boîte à outils qui décrit le HLSA et comment le mettre en œuvre pour les professionnels. *CARE International (2002).* <http://pqdl.care.org/Practice/HLS%20Assessment%20-%20A%20Toolkit%20for%20Practitioners.pdf>

Market Information and Food Insecurity Response Analysis Le cadre MIFIRA fournit une série de questions disposées dans un ordre logique et d'outils d'analyse correspondants pour aider les organismes opérationnels à anticiper l'impact probable d'interventions de remplacement (basées sur les produits alimentaires ou l'argent en espèce) et ainsi identifier l'intervention qui correspond le mieux à un contexte donné d'insécurité alimentaire. *Barrett, C.B.; Bell, R.; Lentz, E.C.; et Maxwell, D.G. (2009).* http://dyson.cornell.edu/faculty_sites/cbb2/MIFIRA/

Consultation Document: The ACCRA Local Adaptive Capacity Framework (LAC) Un cadre permettant d'évaluer les facteurs qui facilitent le développement des capacités d'adaptation. Concerne notamment les Institutions et les Droits (cadre légal), les Connaissances et l'Information, ainsi que le Processus décisionnel et la Gouvernance. *ACCRA (n.d.).* <http://community.eldis.org/.59d669a7/txFileDownload/f.59d669a7/n.LACfconsult.pdf>

Modeling System for the Agricultural Impacts of Climate Change (MOSAICC) Une boîte à outils intégrée pour évaluer l'impact du changement climatique sur l'agriculture, qui peut être utilisée pour produire différents scénarios climatiques et en matière d'analyse de l'impact économique. *Union européenne et FAO (2010).* <http://www.foodsec.org/web/tools/climate-change/climate-change-impact-assessment-tool/en/>

Climate Vulnerability and Capacity Analysis (CVCA) Handbook Un cadre qui intègre la CCA dans le développement à travers : des moyens d'existence résilients au changement climatique, la RRC, le développement des capacités, le plaidoyer et la mobilisation sociale. *CARE International (2009)* A. Dazé, K. Ambrose, C. Ehrhart. <http://www.careclimatechange.org/publications/adaptation>

How to conduct a food security assessment: A step-by-step guide for National Societies in Africa Un guide en matière d'évaluations de la sécurité alimentaire pour ceux qui n'ont pas de connaissances de base. *FICR (2006)*. <http://www.ifrc.org/Global/global-fsa-guidelines-en.pdf>

Adaptation toolkit: Integrating Adaptation to Climate Change into Secure Livelihoods Une boîte à outils axés sur l'élaboration d'une analyse de l'évolution future du climat qui peut être intégrée dans les moyens d'existence traditionnels. *Christian Aid (2010)*. <http://www.adaptationlearning.net/sites/default/files/Adaptation%20toolkit%201.pdf>

"Climate-Smart" Agriculture: Policies, Practices and Financing for Food Security, Adaptation and Mitigation Une approche qui examine les principales interventions techniques, institutionnelles, politiques et financières nécessaires pour réaliser une agriculture intelligente face au changement climatique. *FAO (2010)*. <http://www.fao.org/docrep/013/i1881e/i1881e00.pdf>

Disaster Risk Reduction in Livelihoods and Food Security Programming: A Learning Companion. Oxfam Disaster Risk Reduction and Climate Change Adaptation Resources Un guide sur la façon d'intégrer la RRC dans la planification relative aux moyens d'existence, y compris des études de cas et des exemples de contextes. Incluye estudios de caso y ejemplos de contextos. *Oxfam GB (n.d.)*. <http://community.eldis.org/?233@.59cdc973/7!enclosure=.59cf3b6a&ad=1>

Mitigating Climate Change Through Food and Land Use Stratégies de réduction et de collecte des émissions de gaz à effet de serre. Décrivant cinq grandes stratégies pour la réduction et la séquestration des émissions de gaz à effet de serre terrestres et six principes d'action pour l'adoption de mesures d'atténuation de l'utilisation des terres. *ECO Agriculture, World Watch Institute (2009)*. <http://www.worldwatch.org/node/6126>

From Vulnerability to Resilience: A framework for analysis and action to build community resilience Un cadre d'analyse et d'action visant à réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience des individus, des ménages et des communautés. *Practical Action Publishing (2011)*. K. Pasteur. <http://practicalaction.org/media/view/9654>

4.2 Les secteurs clés / Les moyens d'existence

Community-based Risk Screening Tool - Adaptation and Livelihoods (CRISTAL) Un cadre et un outil de dépistage informatique visant à aider les gestionnaires de projets et planificateurs à comprendre les liens entre les moyens d'existence et la CCA et à fournir des outils de planification. *L'IISD, SEI, Inter Cooperation (2011)*. <http://www.cristaltool.org/>

Village Savings and Loans Associations (VS and LA) Programme Guide Un guide pour les associations villageoises d'épargne et de crédit; leur but et comment elles travaillent au sein des communautés. *VSL Associates (2007). H.Allen, M. Staehle, C. Waterfield.*
http://edu.care.org/Documents/VSLA%20Program%20Guide_Field%20Operations%20Manual%20v.%202.9.pdf

Livelihoods Connect Un site Internet contenant des outils et des ressources liées à la SLA. *Eldis.* <http://www.eldis.org/go/livelihoods/>

Adapting to Climate Variability and Change: A Guidance Manual for Development Planning Un manuel pour l'intégration du changement climatique dans les projets de développement. *Agence américaine pour le développement international (USAID) (2007).*
http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNADJ990.pdf

When Disaster Strikes: A Guide to Assessing Seed System Security Outil d'évaluation de la sécurité des semences pour encourager des stratégies plus ciblées en matière de lutte contre l'insécurité aiguë et chronique concernant les semences. *Catholic Relief Services (2008). Louise Sperling.* <http://www.crsprogramquality.org/publications/2011/1/13/when-disaster-strikes.html>

Seed Security: Advice for Practitioners Dix dossiers pratiques proposent des conseils sur la façon de soutenir et de renforcer les systèmes semenciers lors de la réponse aux catastrophes et des périodes de relèvement. *Centre international pour l'agriculture tropicale et CRS, avec CARE Norvège (2011).* <http://www.crsprogramquality.org/publications/2011/1/12/seed-aid-for-seed-security.html>

Seed Fairs and Vouchers: A Manual for Seed-Based Agricultural Recovery in Africa Le manuel donne un aperçu des systèmes semenciers et de leurs composants, et décrit comment planifier et mettre en œuvre l'approche bons contre semences et/ou foire aux semences. *Catholic Relief Services (2002). En collaboration avec l'Overseas Development Institute et l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides.* <http://www.crsprogramquality.org/publications/2011/1/12/seed-vouchers-and-fairs.html>

The Livelihood Assessment Tool kit: Analysing and responding to the impact of disasters on the livelihoods of people Boîte à outils conçue pour appuyer l'analyse et l'action sur les moyens d'existence après une catastrophe. *FAO, OIT (2009).* http://www.fao.org/fileadmin/templates/tc/tce/pdf/LAT_Brochure_LoRes.pdf

Livelihoods and Climate Change: Combining disaster risk reduction, natural resource management and climate change adaptation in a new approach to the reduction of vulnerability and poverty Un cadre pour les chercheurs, les décideurs et les groupes communautaires qui cherchent à prendre des mesures en matière d'adaptation. *UICN, Stockholm Environment Institute (SEI), IIDD, Inter Co operation (2003).*
http://www.iisd.org/pdf/2003/natres_livelihoods_cc.pdf

Adaptation toolkit: Integrating Adaptation to Climate Change into Secure Livelihoods

Une boîte à outils conçue pour favoriser l'intégration du changement climatique et les catastrophes dans le travail sur les moyens d'existence. Christian Aid (2010).

http://unfccc.int/files/adaptation/application/pdf/christianaid_ap_update_sep_09_toolkit_6_sp.pdf

“Climate-Smart” Agriculture: Policies, Practices and Financing for Food Security, Adaptation and Mitigation

Examine les principales réponses techniques, institutionnelles, politiques et financières nécessaires pour réaliser une agriculture intelligente face au changement climatique. FAO (2010). <http://www.fao.org/docrep/013/i1881e/i1881e00.pdf>

TNA Guidebook Series: Technologies for Climate Change Adaptation — Agriculture Sector

Technologies d'adaptation pour le secteur agricole. UNEP Risø Centre on Energy, Climate and Sustainable Development (2011). R. Clements, J. Hagggar, A. Quezada, J. Torres. X. Zhu (ed).

http://tech-action.org/Guidebooks/TNA_Guidebook_AdaptationAgriculture.pdf

Practitioners' Guide to Household Economy Approach (HEA)

L'AEM est un cadre fondé sur les moyens d'existence conçu pour fournir une représentation claire et précise du fonctionnement interne de l'économie des ménages. RHVP, FEG, Save the Children (n.d.). M. Lawrence, P. Holzmann, M. O'Donnell, L. Adams, J. Holt, L. Hammond, A. Duffield, T. Boudreau (ed). <http://www.feg-consulting.com/resource/practitioners-guide-to-hea>

4.3 Les secteurs clés / La gestion des ressources naturelles (GRN)

Consultation Workshop on Ecosystem-based Disaster Risk Reduction for Sustainable Development: Tools for integrating risk, climate projections and ecosystem data

Orientations sur la cartographie des aléas, des risques et de la vulnérabilité comme outils en matière de planification des projets. Partnership for Environment and Disaster Risk Reduction (PEDRR) (n.d.).

http://cmsdata.iucn.org/downloads/5_2_tools_for_integrating_risk_climate_projections_and_ecosystem_data_2.pdf

Ecosystem Services: A Guide for Decision Makers

Liste de services écosystémiques. WRI (2008). J. Ranganathan, C. Raudsepp Hearne, N. Lucas, F. Irwin, M. Zurek, K. Bennett, N. Ash, P. West. http://pdf.wri.org/ecosystem_services_guide_for_decisionmakers.pdf

Integrating Community and Ecosystem-Based Approaches in Climate Change Adaptation Responses

Un cadre conceptuel pour une approche à l'adaptation, qui permet aux communautés locales de gérer les écosystèmes dans le cadre de dispositions de gouvernance résilientes qui peuvent fournir les services écosystémiques dont elles dépendent. Ecosystems, Livelihoods and Adaptation Network (ELAN) (n.d.). P. Girot, C. Ehrhart, J. Ogleshorpe. http://www.careclimatechange.org/files/adaptation/ELAN_IntegratedApproach_150412.pdf

Ecosystem-based Adaptation: a natural response to climate change

Fournit un cadre pour l'ABE et son rôle dans le développement durable. UICN (2009). A. Colls, N. Ash, N. Ikkala. <http://data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/2009-049.pdf> p.14 - Principles of effective ecosystem-based adaptation

A Short History of Farmer Managed Natural Regeneration: The Niger Experience. An ECHO

Technical Note Une approche pratique de programmation à la régénération des arbres par les communautés dans le but d'avoir un impact sur la rétention d'eau, l'amélioration des moyens de subsistance, la production agricole et la réduction de l'érosion des sols.

World Vision, Serving in Mission (SIM), ECHO (2010). T. Rinaudo. <http://www.echonet.org/data/sites/2/Documents/OuagaForum2010/FarmerManagedNaturalRegeneration.pdf>

Guidelines for Rapid Environmental Impact Assessment in Disasters Des conseils sur la réalisation d'une étude rapide de l'impact d'une catastrophe sur l'environnement.

Benfield Hazard Research Centre, University College London et CARE International (2005). C. Kelly. http://www.preventionweb.net/files/8267_bhrcgen30apr1.pdf

Environmental Impact Assessment Ressources pour former à l'évaluation de l'impact environnemental. *PNUÉ.* <http://www.unep.ch/etb/publications/envImpAsse.php>

Mainstreaming Adaptation to Climate Change in Agriculture and Natural Resources

Management Projects Orientation sur les leçons apprises, les meilleures pratiques, les recommandations et les ressources utiles pour l'intégration de la gestion des risques liés au changement climatique et l'adaptation au changement climatique dans les projets de développement. *Banque mondiale (2010). G. Gambarelli, A. Bucher.*

<http://climatechange.worldbank.org/content/mainstreaming-adaptation-climate-change-agriculture-and-natural-resources-management-project>

4.4 Les secteurs clés / WASH

Training Manual: Hydro climatic Disasters in Water Resources Management

Un manuel qui explique les liens entre la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et les catastrophes liées à l'eau. *Cap-Net PNUD, Nile IWRM-Net, SIPC, Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (UNOCHA) (2009).* http://www.unisdr.org/files/10358_ManualforHydroclimaticDisastersinWa.pdf

Water Safety Plan Manual: Step-by-step risk management for drinking-water suppliers

Orientation pour faciliter l'élaboration d'un WSP axé sur l'approvisionnement organisé en eau et géré par un service des eaux ou une entité similaire. *OMS, International Water Association (IWA) (2009). J. Bartram, L. Corrales, A. Davison, D. Deere, D. Drury, B. Gordon, G. Howard, A. Rinehold, M. Stevens.* http://www.preventionweb.net/files/8367_9789241562638eng1.pdf

Vision 2030: The resilience of water supply and sanitation in the face of climate change

Site web contenant des ressources liées à l'étude des changements climatiques, de l'eau potable et des services d'assainissement. *OMS (2010). Summary document :*

http://www.unicef.org/crc/files/Rights_overview.pdf Full document : http://www.who.int/water_sanitation_health/publications/9789241598422_cdrom/en/index.html

4.5 Les secteurs clés / L'éducation

Inter-Agency Network for Education in Emergencies Toolkit (INEE) Contient des outils pour guider les travailleurs humanitaires, les responsables gouvernementaux et les éducateurs travaillant dans le domaine de l'éducation dans les situations d'urgence. *Réseau inter-organisme pour l'éducation dans les situations d'urgence*. <http://toolkit.ineesite.org/toolkit/Home.php>

Child-led disaster risk reduction: a practical guide Le guide est destiné aux professionnels travaillant avec les enfants pour leur fournir des exemples et des idées leur permettant d'aider les enfants à mener le processus de réduction des risques de catastrophe. *Save the Children (Sweden) (2007)*. L. Benson, J. Bugge. <http://www.eldis.org/go/topics/resource-guides/aid/key-issues/disaster-risk-reduction/education-and-drr&id=38480&type=Document>

Child-Centred Disaster Risk Reduction Toolkit Une boîte à outils qui appuie les professionnels à entreprendre des PCVA avec les enfants ; la planification, le suivi et l'évaluation des programmes de réduction des risques axés sur les enfants, la planification des actions et le plaidoyer. *Plan International (2010)*. http://www.childreninachangingclimate.org/library_page.htm?metadata_value=Child-Centred DRR Toolkit&wildmeta_value=Child-Centred DRR Toolkit

Knowledge, Attitudes and Practices for Risk Education: how to implement KAP surveys Orientations sur la manière de concevoir et mettre en œuvre les CAP en matière de risques liés à l'éducation. *Handicap International (2009)*. F. Goutille. http://www.handicap-international.org.uk/Resources/Handicap%20International/PDF%20Documents/HI%20Associations/KAPRiskEducation_2009.pdf

Convention on the Rights of the Child (CRC) Un instrument international juridiquement contraignant qui énonce les droits fondamentaux de tous les enfants. *UNICEF (1990)*. Sommaire du document : http://www.unicef.org/crc/files/Rights_overview.pdf
Document complet : <http://www.coe.int/t/dg3/children/participation/CRC-C-GC-12.pdf>

Disaster risk reduction begins at School. 2006-2007 World Disaster Reduction Campaign Une description de bonnes pratiques provenant du monde entier sur la RRC fondée sur l'école. *SIPC*. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (n.d.). <http://www.unisdr.org/we/inform/publications/2105>

Education for sustainable development Site web contenant des ressources sur l'éducation pour le développement durable. *Éducation pour le Développement Durable*. <http://educationforsustainabledevelopment.com/blog/?cat=11>

Children in a Changing Climate Une coalition d'organisations qui partagent leurs connaissances, coordonnent leurs activités et travaillent avec les enfants et les jeunes afin de mettre en évidence l'importance de la réduction des risques de catastrophe et de la prévention et l'adaptation au changement climatique axées sur l'enfant. *IDS, Plan, Save the Children, UNICEF, World Vision (2007)*. www.childreninachangingclimate.org/

Guidance Notes on Safer School Construction Un cadre de principes directeurs et des mesures générales visant à soutenir la construction et la rénovation des bâtiments scolaires résistants aux catastrophes. *Réseau inter-organisme pour l'éducation dans les situations d'urgence (INEE), Banque mondiale, SIPC (2009)*. http://www.gfdrr.org/gfdrr/sites/gfdrr.org/files/publication/Guidance_Notes_Safe_Schools.pdf

4.6 Les secteurs clés / La santé

PDNA/RF Fast Facts Guidance Sheet Fiches d'orientation en matière d'évaluations post catastrophe. *PNUD (2009)*. <http://www.recoveryplatform.org/assets/publication/PDNA/PDNA%20guidance%20sheet.pdf>

An Approach for Assessing Human Health Vulnerability and Public Health Interventions to Adapt to Climate Change Une ressource décrivant les étapes dans l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités dans le secteur de la santé. *Research Mini-Monograph. K. L. Ebi, R. S. Kovats, B. Menne. Environmental Health Perspectives, Vol. 114, No 12, Décembre 2006*. <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1764166/pdf/ehp0114-001930.pdf>

Cholera Outbreak Guidelines: Preparedness, prevention and control Un guide décrivant pas à pas les interventions en cas d'épidémie de choléra et garantissant que les programmes de santé publique sont rapides, à base communautaire, bien adaptés, et sensibles au genre et à la diversité. *Oxfam GB (2012). E. Lamond, J. Kinyanjui*. <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/cholera-outbreak-guidelines-preparedness-prevention-and-control-237172>

4.7 Les secteurs clés / La protection

Protection: An ALNAP guide for humanitarian agencies Conseils et idées pour les professionnels humanitaires impliqués dans la sécurité et la protection des personnes vulnérables en temps de guerre et de catastrophe. *Active Learning Network for Accountability and Performance, Overseas Development Institute (2005). H. Slim, A. Bonwick*. <http://www.alnap.org/pool/files/alnap-protection-guide.pdf>

5.1 Les contextes clés / Les situations de conflits

Integrating conflict and disaster risk reduction into education sector planning: Guidance Notes for Educational Planners Notes d'orientation pour appuyer les fonctionnaires du ministère de l'éducation à intégrer l'ACC et /ou la RRC dans leurs processus de planification. *Pôle mondial d'éducation - UNESCO / Institut International pour la Politique éducative (IIEP), UNICEF (2011)*. http://toolkit.ineesite.org/toolkit/INEEcms/uploads/1096/IIEP_Guidance_notes_EIE_EN.pdf

The Do No Harm Handbook: The Framework for Analyzing the Impact of Assistance on Conflict Les renseignements essentiels, les étapes clés et les leçons apprises grâce à la méthodologie « ne pas nuire ». *Collaborative for Development Action (CDA) Collaborative Learning Projects (2004)*. <http://www.cdainc.com/dnh/docs/DoNoHarmHandbook.pdf>

Guidance for designing, monitoring and evaluating peacebuilding projects: using theories of change Méthodes de suivi et d'évaluation des projets de consolidation de la paix, ce document fournit des orientations pour concevoir, surveiller et évaluer des projets de consolidation de la paix ; en utilisant les théories du changement. Les principaux publics visés par le présent guide sont les professionnels de la transformation des conflits et de la consolidation de la paix, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organismes donateurs. D'autres acteurs du domaine de la transformation des conflits et consolidation de la paix pourraient également le trouver utile. *CARE International and International Alert (2012)*. <http://www.careinternational.org.uk/research-centre/conflict-and-peacebuilding/227-guidance-for-designing-monitoring-and-evaluating-peacebuilding-projects-using-theories-of-change>

Making Sense of Turbulent Contexts: Analysis Tools for Humanitarian Actors Outil d'examen du contexte pour l'analyse de l'histoire, des groupes d'acteurs, de l'économie politique, et des besoins stratégiques des contextes de conflit. *World Vision International (2003)*. *S. Jackson with S. Calthrop*. <http://www.conflictsensitivity.org/node/85>

Consensus Building with Participatory Action Plan Development Un outil de recherche de consensus qui vise à identifier, puis résoudre les problèmes environnementaux ou de moyens d'existence avec le soutien et la contribution de la communauté. *Practical Action (2011)*. *A. Taha, R. Lewins, S. Coupe, B. Peacocke*. <http://practicalaction.org/consensus-building-with-participatory-action-plan-development>

Political economy analysis Analyse axée sur le développement de la compréhension des facteurs politiques et économique d'un conflit et du pouvoir relatif, de l'exclusion et de la vulnérabilité des différents groupes au fil du temps. *Centre de ressources pour la Gouvernance et le Développement social, Université de Birmingham*. <http://www.gsdrc.org/go/topic-guides/political-economy-analysis/tools-for-political-economy-analysis>

Disaster-Conflict Interface: Comparative experiences Une analyse comparative des tendances et des expériences qui découlent de la relation entre les catastrophes et les conflits. *Bureau de la prévention des crises et du relèvement, PNUD (2011)*. <http://www.undp.org/content/dam/undp/library/crisis%20prevention/DisasterConflict72p.pdf>

5.2 Les contextes clés / Le relèvement précoce

Guidance Note on Recovery: Climate Change Orientations sur le relèvement précoce et le changement climatique. *PNUD, SIPC, International Recovery Platform*. www.unisdr.org/we/inform/publications/16769

Early Recovery Cluster Overview Site web contenant des informations, des outils et des ressources relatifs au relèvement rapide. *OneResponse, Groupe de travail thématique sur le relèvement rapide, PNUD.* <http://onerresponse.info/GlobalClusters/Early%20Recovery/Pages/default.aspx>

5.3 Les contextes clés / Les contextes urbains

Earthquakes and Megacities Initiative (EMI) *Une initiative scientifique internationale mise en place comme un organisme sans but lucratif pour faire avancer les politiques, les connaissances et les pratiques de réduction des risques en milieu urbain dans les mégapoles et les métropoles à croissance rapide.* EMI. <http://www.emi-megacities.org/home/>

Climate Resilient Cities: A Primer on Reducing Vulnerabilities to Disasters Un guide destiné aux administrations locales pour leur permettre de mieux comprendre les concepts et les conséquences du changement climatique, comment les conséquences du changement climatique contribuent à la vulnérabilité urbaine, et ce qui est fait par les administrations municipales dans le monde entier pour collaborer dans des programmes d'apprentissage, de renforcement des capacités, et d'investissement de capital pour bâtir des communautés résilientes. *Banque mondiale (2009). N. Prasad, F. Ranghieri, Fatima Shah, Z. Trohanis, E. Kessler, R. Sinha.* http://siteresources.worldbank.org/INTEAPREGTOPURBDEV/Resources/Primer_e_book.pdf

The 10 Essentials for Making Cities Resilient *Une liste de contrôle en 10 points et la pierre angulaire pour la réduction des risques de catastrophe, élaborée en accord avec les cinq priorités du CAH.* SIPC (2012). <http://www.unisdr.org/campaign/resilientcities/toolkit/essentials>

How to make cities more resilient: a handbook for local government leaders Un manuel qui fournit aux maires, gouverneurs, conseillers et autres responsables gouvernementaux locaux un cadre générique en matière de réduction des risques et des points sur les bonnes pratiques et outils qui sont déjà appliqués dans les villes à cette fin. SIPC (2012). <http://www.unisdr.org/campaign/resilientcities/toolkit/handbook>

Local Government Self-Assessment Tool (LGSAT) L'outil d'évaluation des collectivités locales (LGSAT) fournit des questions clés et des mesures par rapport aux 10 Points essentiels pour rendre les villes résilientes et s'appuie sur les priorités et les indicateurs nationaux du CAH. SIPC (2012). <http://www.unisdr.org/campaign/resilientcities/toolkit/howto>

Planning for Climate Change: A Strategic, Values-based Approach for Urban Planners Un guide élaborer une approche stratégique participative fondée sur les valeurs pour l'intégration du changement climatique dans la planification urbaine et le développement. *ONU-Habitat (2011).* <http://www.unhabitat.org/downloads/docs/PFCC-14-03-11.pdf>

OCHA and slow-onset emergencies. OCHA Occasional Policy Briefing Series No. 6

Un document d'information qui fournit des recommandations sur la façon dont les partenaires humanitaires nationaux et internationaux peuvent se préparer et répondre aux catastrophes à évolution lente. Service des politiques et de l'élaboration des études d'OCHA (2011). <http://practicalaction.org/media/view/9654>

From food crisis to fair trade: Livelihoods analysis, protection and support in emergencies

Des conseils pratiques sur la programmation des moyens d'existence dans les situations d'urgence. *Réseau de nutrition d'urgence, Oxfam (2006). Suzanne Jaspars. <http://www.enonline.net/pool/files/ife/supplement27.pdf>*

The Household Economy Approach: A Resource Manual for Practitioners Un manuel qui sert à la fois d'introduction pour les travailleurs sur le terrain à l'AEM et de référence pour ceux qui ont l'expérience de cette approche. *Save the Children (2000). J. Seaman, P. Clarke, T. Boudreau, J. Holt. <http://www.savethechildren.org.uk/resources/online-library/household-economy-approach-resource-manual-practitioners>*

5.4 Les contextes clés / Les catastrophes à évolution lente

The Coping Strategies Index: Field Methods Manual L'indice de stratégies de survie (CSI)

est un indicateur de la sécurité alimentaire des ménages et se corréle bien avec des mesures plus complexes de la sécurité alimentaire. *Care International, Programme alimentaire mondial (2003). D. Maxwell, B. Watkins, R. Wheeler, et G. Collins. http://www.fao.org/crisisandhunger/root/pdf/cop_strat.pdf*

Slow-onset disasters: drought and food and livelihoods insecurity. Learning from previous relief and recovery responses

Une synthèse des principaux enseignements tirés d'évaluations des interventions de secours et de relèvement à la suite de catastrophes à évolution lente – en particulier l'insécurité concernant la sécheresse, l'alimentation et les moyens d'existence. *Réseau d'apprentissage actif pour la redevabilité et la performance (ALNAP), ProVention Consortium (n.d.). http://www.alnap.org/pool/files/ALNAP-ProVention_lessons_on_slow-onset_disasters.pdf*

6.1 L'environnement favorable / La gouvernance

Powercube Une ressource en ligne pour comprendre les relations de pouvoir dans les efforts pour créer un changement social. *IDS. <http://www.powercube.net/>*

From Vulnerability to Resilience: A framework for analysis and action to build community resilience

Un cadre d'analyse et d'action visant à réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience des individus, des ménages et des communautés. *Practical Action Publishing (2011). K. Pasteur. <http://practicalaction.org/media/view/9654>*

Innovation and good practice in DRR Governance in Asia: Lessons Learnt

Présentation de l'ADPC sur l'innovation et les bonnes pratiques en matière de gouvernance de la RRC en Asie. *Centre de préparation aux catastrophes en Asie (ADPC) (2007). http://www.adrc.asia/acdr/2007astana/Presentations/Day1_Part1/Part1_ADPC.pdf*

Disaster Risk Reduction, Governance and Mainstreaming *Document de travail sur l'intégration de la RRC dans les administrations locales et nationales. Bureau pour la prévention et le relèvement des crises du PNUD (2010).*

<http://www.undp.org/cu/crmi/docs/undp-drrbrief4gov-in-2010-en.pdf>

Governance Programming Framework (GPF) Un cadre très complet pour prendre en compte les problèmes relatifs à la gouvernance dans les programmes. *Care International (n.d).* <http://governance.care2share.wikispaces.net/Governance+Programming+Guide>

6.2 L'environnement favorable / Le plaidoyer

Advocacy Tools and Guidelines: Promoting Policy Change Outils et lignes directrices pour aider les gestionnaires de programme à acquérir les compétences essentielles pour aider à devenir des défenseurs efficaces. *CARE International (2001) S. Sprechmann, E. Pelton.* <http://www.care.org/getinvolved/advocacy/tools.asp>

A practical guide to advocacy for disaster risk reduction Un guide destiné à développer le savoir-faire, les connaissances et la compétence des professionnels de la réduction des risques en ce qui concerne le plaidoyer et la communication sur la réduction des risques. *IFRC (2009).* <http://www.preventionweb.net/english/professional/publications/v.php?id=16348>

Guidebook on Advocacy - Integrating CBDRM into Local Government Policy and Programming Fournit des conseils sur la façon d'intégrer la gestion communautaire des risques de catastrophe dans les politiques et les pratiques des administrations locales. *ADPC, Commission européenne, Organisation des Nations Unies Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) (2006). I. Haider Butt.* <http://www.adpc.net/pdrsea/pubs/advocacyfull.pdf>

Glossaire

Adaptation au changement climatique

L'ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques réels ou prévus ou à leurs effets, qui atténuent leurs effets néfastes ou en exploitent les opportunités bénéfiques (CCNUCC de 2001).

Adaptation basée sur l'écosystème

L'adaptation basée sur l'écosystème intègre l'utilisation des services de la biodiversité et des écosystèmes dans une stratégie globale pour aider les gens à s'adapter aux effets néfastes du changement climatique. Elle comprend la gestion, la conservation et la restauration durables des écosystèmes pour qu'ils fournissent des services qui aident les populations à s'adapter aussi bien à la variabilité actuelle du climat qu'au changement climatique (IUCN, 2009).

Agriculture

La science ou la pratique du travail de la terre, y compris la culture du sol pour faire pousser des cultures et l'élevage d'animaux pour fournir de la nourriture, de la laine, et d'autres produits (Oxford English Dictionary).

Aléa

Un phénomène, un événement (par exemple, une inondation, un cyclone, un tremblement de terre), une activité humaine (par exemple, une guerre civile) ou une situation dangereuse qui peut provoquer la perte en vies humaines, des blessures ou d'autres impacts sur la santé, des dommages à la propriété, la perte de moyens d'existence et de services, des perturbations sociales et économiques, ou des dommages environnementaux. Les aléas peuvent être simples, séquentiels ou combinés en ce qui concerne l'origine et les effets. Chaque aléa est caractérisé par le lieu où il survient, son intensité, sa fréquence et sa probabilité. La compréhension de la nature et de la probabilité de ces aléas est essentielle à la sûreté et la sécurité individuelles et collectives (SIPC, 2009).

Analyse participative des capacités et de la vulnérabilité (PCVA)

Un processus d'analyse et de planification (et l'outil associé du même nom), utilisé à l'origine pour faciliter l'évaluation menée par la communauté sur les risques locaux de catastrophe. Le processus utilise une approche et des techniques participatives pour développer la compréhension et recueillir des données sur la vulnérabilité et l'exposition aux aléas, et définir les actions prioritaires visant à réduire les risques de catastrophe. La PCVA et ses variantes sont de plus en plus utilisées pour l'analyse et les processus élargis de planification du développement, y compris pour l'adaptation au changement climatique. (Définition des auteurs)

Approche fondée sur les droits

Un cadre qui intègre les règles, les principes, les normes et les objectifs du système international des droits de l'homme dans les plans et les processus de développement. Elle est caractérisée par des méthodes et des activités qui relient le système des droits humains et la notion de pouvoir et de lutte pour le développement qui lui est inhérente (Institut danois pour les droits de l'homme, 2007). Remarque : Une approche fondée sur les droits reconnaît les droits de tous les êtres humains de réaliser leurs potentiels et d'avoir la possibilité de vivre à l'abri de la pauvreté dans un monde plus sûr et plus équitable. Cela inclut le droit : à la vie et la sécurité; à des moyens d'existence durables; d'être entendu, d'avoir une identité et d'avoir accès aux services sociaux essentiels.

Atténuation (liée au changement climatique)

Les mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (SIPC, 2009).

Atténuation (liée à une catastrophe)

La diminution ou la limitation des effets néfastes catastrophes et des risques qui leurs sont associés (SIPC, 2009). Remarque : Les effets néfastes des risques ne peuvent souvent pas être complètement évités, mais leur ampleur ou leur gravité peut être sensiblement réduite par diverses stratégies et actions. Les mesures d'atténuation comprennent des techniques d'ingénierie et de

construction résistant aux risques, de même que l'amélioration des politiques environnementales et la sensibilisation du public.

Biodiversité

La variabilité des organismes vivants au sein des espèces et entre les espèces, et entre les organismes. La biodiversité n'est pas un service éco-systémique en soi, mais soutient plutôt l'offre de tous les services. (WRI en 2009)

Cadre d'évaluation des besoins et de relèvement Post catastrophe (PDNA/RF)

Un exercice dirigé par le gouvernement qui rassemble des informations dans un seul rapport consolidé détaillant les informations sur les impacts physiques d'une catastrophe, la valeur économique des dommages et des pertes, les impacts sur les activités humaines telles que vécues par les populations touchées et les besoins et priorités précoces et à long terme qui y sont associés. (PNUD, 1957)

Capacités

La combinaison de toutes les forces, de tous les attributs et de toutes les ressources disponibles au sein d'une communauté, d'une société ou d'un organisme, qui peuvent être utilisées pour atteindre les objectifs convenus (SIPC en 2009). Remarque : Les capacités peuvent inclure les infrastructures et les moyens physiques, les institutions, les capacités d'adaptation de la société, ainsi que les savoirs et les compétences humaines et les attributs collectifs tels que les relations sociales, le leadership et la gestion.

Capacités d'adaptation

Les capacités d'un système (individu ou communauté) à s'adapter au changement climatique (y compris à la variabilité et aux extrêmes climatiques) afin d'atténuer les dommages potentiels, de tirer parti des opportunités ou de faire face aux conséquences (GIEC de 2000).

Catastrophe

Une perturbation grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société impliquant des pertes et des impacts humains, matériels, économiques ou environnementaux importants, qui dépassent les capacités de la communauté ou de la société touchée à les surmonter avec ses propres ressources (SIPC, 2009). Remarque : Les catastrophes sont souvent décrites comme le résultat de la combinaison : de l'exposition à un risque, des conditions de vulnérabilité qui sont présentes et de l'insuffisance de capacités ou de mesures visant à réduire ou à faire face aux éventuelles conséquences négatives. Les impacts des catastrophes peuvent inclure la perte de vies, des blessures, des maladies et d'autres effets négatifs sur le bien-être physique, mental et social humains, conjugués à des dommages aux biens, la destruction d'actifs, la perte de services, des perturbations sociales et économiques et la dégradation de l'environnement.

Catastrophe à évolution lente

Une situation d'urgence qui ne naît pas d'un événement distinct, mais qui apparaît progressivement et qui est souvent basée sur une convergence d'événements (OCHA, 2011).

Changement climatique

Des changements dans le climat qui persistent pendant des décennies ou plus, et résultent de causes naturelles ou de l'activité humaine (GIEC de 2000).

Changements dans l'utilisation des terres

Des changements dans l'utilisation ou la gestion des terres par les hommes, qui pourraient conduire à un changement dans la couverture des terres. Les changements relatifs à la couverture des terres et l'utilisation des terres pourraient avoir un impact sur le climat, localement ou mondialement (GIEC, 2000).

Choc

Un aléa naturel ou d'origine humaine qui, quand il se produit, peut entraîner des pertes de vies humaines, des blessures ou d'autres effets sur la santé, des dommages matériels, la perte de

moyens d'existence et de services, des perturbations sociales et économiques, et des dommages environnementaux. Par exemple, les sécheresses, les inondations, les tremblements de terre, éruptions volcaniques, les épidémies, les tempêtes, les fortes précipitations, les déversements de produits chimiques, les conflits, et d'autres aléas. (Voir aussi danger)

Combustibles fossiles

Les combustibles fossiles à base de carbone obtenus à partir de dépôts de carbone, dont la houille, le pétrole et le gaz naturel (GIEC, 2000).

Conflit

Un état de lutte manifeste, souvent prolongé, une bataille ou une guerre (Free Dictionary, sd). Remarque : Le terme de conflit peut s'appliquer à la fois à des combats manifestes entre des groupes hostiles et à une lutte entre des forces opposées.

Conflit (latent)

Un conflit latent existe chaque fois que des individus, des groupes, des organisations, ou des nations ont des différences qui les dérangent, mais que ces différences ne sont pas suffisantes pour pousser l'un des côtés à agir pour modifier la situation (Wehr de 1975). Remarque : Un conflit latent est souvent enraciné dans des inégalités économiques enracinées ou dans l'accès inégal au pouvoir politique des groupes. Le gouvernement pourrait être insensible aux besoins d'un groupe minoritaire ou qui a peu de pouvoirs. De fortes différences de valeurs ou de statuts peuvent également exister. Chacun de ces problèmes peut dégénérer en conflit ouvert après un événement déclencheur.

Connaissances, Attitudes et Pratiques (CAP)

Les études CAP nous informent sur ce que les gens savent à propos de certaines choses, comment ils se sentent, et comment ils se comportent. Tandis que les enquêtes sociales peuvent couvrir un large éventail de valeurs et d'activités sociales, les études CAP spécifiquement mettent l'accent sur les connaissances, les attitudes et les pratiques (comportements) pour un certain sujet. Les connaissances renvoient à la compréhension d'une communauté sur un sujet particulier. Les attitudes font référence à leurs sentiments à l'égard de ce sujet, ainsi que toutes les idées préconçues qu'ils pourraient avoir à son égard. Les pratiques font référence aux voies par lesquelles ils démontrent leurs connaissances et leurs attitudes à travers leurs actions. (FAO, sd).

Déboisement

La conversion des forêts pour une autre utilisation ou la réduction à long terme du couvert arboré au-dessous d'un seuil de 10 pour cent. Le déboisement implique la perte à long terme ou permanente du couvert forestier et sa transformation en une autre utilisation des terres (Université du Michigan de 2010).

Dégradation de l'environnement

La réduction des capacités de l'environnement à répondre aux objectifs et aux besoins sociaux et écologiques (SIPC, 2009). Remarque : la dégradation de l'environnement peut modifier la fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles et accroître la vulnérabilité des communautés. Les types de dégradation d'origine humaine comprennent l'utilisation abusive des terres, l'érosion et la perte des sols, la désertification, les feux sauvages, la perte de la biodiversité, la déforestation, la destruction des mangroves, la pollution de la terre, de l'eau et de l'atmosphère, le changement climatique, l'élévation du niveau de la mer et l'appauvrissement de la couche d'ozone.

Désertification

La dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides, et subhumides sèches par suite de facteurs parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines (GIEC de 2000).

Développement durable

Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à satisfaire leurs propres besoins (SIPC, 2009).

Effets du changement climatique

Les changements climatiques provoqués par des émissions excessives de gaz à effet de serre, y compris : l'augmentation des températures sur terre et en mer; l'élévation du niveau de la mer; la fonte des glaciers et des calottes glaciaires, et la pluviométrie changeante et irrégulière.

Égalité des sexes

La jouissance égale par les femmes, les filles, les garçons et les hommes des droits, des possibilités, des ressources et des avantages; une voix égale dans le processus de développement ; et le même niveau de dignité et de respect. L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes sont les mêmes, mais qu'ils ont le même pouvoir de faire des choix et les mêmes possibilités d'agir sur ces choix (Oxfam GB, 2010).

Étude d'impact environnemental

Le processus par lequel les conséquences environnementales d'un projet ou d'un programme sont évaluées et qui est entrepris comme une partie intégrante de processus décisionnel et de planification en vue de limiter ou de réduire les impacts négatifs du projet ou du programme (SIPC, 2009).

Évaluation et/ou analyse du Marché dans une situation d'urgence (EMMA)

EMMA est une analyse rapide du marché destinée à être utilisée dans les deux à trois premières semaines d'une crise à déclenchement soudain. Sa justification est qu'une meilleure compréhension des marchés les plus critiques dans une situation d'urgence permet aux décideurs (c.à.d. les bailleurs de fonds, les ONG, le gouvernement, d'autres acteurs humanitaires) d'envisager un éventail plus large de réponses. Elle n'est pas destinée à remplacer les évaluations d'urgence existantes ou des analyses sur l'économie des ménages plus approfondies telles que les Approches fondées sur l'économie des ménages, mais devrait plutôt contribuer à l'ensemble des connaissances après une crise.

Exposition

La mesure de l'exposition peut inclure le nombre de personnes ou les types d'actifs dans une région. L'exposition peut être associée à la vulnérabilité particulière des éléments exposés à un aléa particulier pour estimer les risques quantitatifs associés à ce risque dans la zone d'intérêt (SIPC, 2009). Remarque : L'exposition signifie généralement se trouver physiquement dans une zone, ou dépendre de biens, de systèmes, d'institutions ou d'autres personnes qui se trouvent dans la zone touchée par l'aléa ou le phénomène climatique.

Gaz à effet de serre

Les constituants gazeux de l'atmosphère, aussi bien naturels que provoqués par l'activité humaine, qui absorbent et émettent un rayonnement à des longueurs d'onde spécifiques dans le spectre du rayonnement infrarouge émis par la surface de la Terre, l'atmosphère et les nuages (GIEC, 2000). Remarque : Les principaux gaz à effet de serre (GES) sont la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone,

Gestion des ressources naturelles (GRN)

La gestion des ressources naturelles visant à engendrer un développement qui soit économiquement viable, socialement bénéfique et écologiquement durable. (Hughes, 2001).

Gouvernance

L'exercice de l'autorité politique, économique et administrative dans la gestion des affaires d'un pays à tous les niveaux. Elle comprend les mécanismes, les processus et les institutions par lesquels les citoyens et les groupes expriment leurs intérêts, exercent leurs droits légaux, remplissent leurs obligations et règlent leurs différends. La gouvernance englobe mais dépasse également l'État. Elle englobe tous les groupes concernés, notamment le secteur privé et les organisations de la société civile (PNUD, 1997).

Îlot de chaleur

Un secteur dans une zone urbaine qui est caractérisée par des températures ambiantes supérieures à celles de la zone environnante en raison de l'absorption de l'énergie solaire par des matériaux comme l'asphalte (GIEC, 2000).

Indicateurs SMART

Un indicateur qui est Spécifique, Mesurable, Réalisable d'une manière rentable, Pertinent pour le programme, et Disponible en temps opportun (Commission européenne, sd).

Indice sur les stratégies d'adaptation, indice d'adaptation (CSI)

Un indicateur de la sécurité alimentaire des ménages, qui correspond bien à des mesures plus complexes de sécurité alimentaire. Une série de questions sur la façon dont les ménages parviennent à faire face à un déficit en aliments se traduit par des notes numériques simples. Dans sa forme la plus simple, le suivi des changements dans les notes de CSI indique si l'état de sécurité alimentaire des ménages est en déclin ou s'améliore (Maxwell et al de 2003).

Insécurité alimentaire

La situation qui existe lorsque les gens n'ont pas un accès sécurisé à des quantités suffisantes de nourriture saine et nutritive pour une croissance et un développement normaux et pour une vie saine et active. Elle peut être provoquée par l'indisponibilité de la nourriture, un pouvoir d'achat insuffisant, la mauvaise répartition, ou l'utilisation inadéquate de la nourriture au niveau des ménages. L'insécurité alimentaire peut être chronique, saisonnière ou transitoire (GIEC, 2000).

Intégrer le sexe

S'assurer que la perspective liée au sexe et l'objectif de l'égalité des sexes soient au coeur de toutes les activités - l'élaboration des politiques, la recherche, le plaidoyer/dialogue, la législation, l'allocation et la planification des ressources, la mise en oeuvre et le suivi des programmes et des projets (ONU, Les Femmes, 2011).

Intrusion d'eau salée

Le déplacement de l'eau de surface ou des eaux souterraines douces par l'avancée de l'eau salée du fait de sa densité supérieure, généralement dans les zones côtières et estuariennes du (GIEC, 2000).

Matériels d'Information, d'éducation et de communication (IEC)

Les matériels d'IEC sont destinés à appuyer la sensibilisation, les connaissances et le changement de comportement au sein du public cible. Les matériels comprennent : les documents imprimés (brochures, affiches, spot publicitaires), les médias (télévision, radio, presse écrite), les cadeaux (par exemple, T-shirts, porte-clés, casquettes) et les événements communautaires. Les matériels devraient être culturellement sensibles et acceptables pour le public cible et devraient impliquer la participation active du public cible dans leur élaboration.

Mauvaise adaptation

Les actions qui accroissent la vulnérabilité au changement climatique. Cela comprend le fait de prendre des décisions en matière de développement ou d'investissement tout en négligeant les impacts réels ou possibles de la variabilité du climat et du changement climatique à long terme (Burton, 1998).

Mesures d'adaptation « Sans regrets »

Les options ou mesures qui peuvent être justifiées (et seront efficaces) dans tous les scénarios futurs plausibles de changement climatique.

L'adaptation « sans regrets » n'est pas affectée par les incertitudes liées au changement climatique futur, car elle aide à résoudre les problèmes associés à la variabilité actuelle du climat, tout en renforçant les capacités d'adaptation au changement climatique futurs. Un exemple d'option sans regret serait l'amélioration de la fourniture et de la diffusion d'informations sur le climat et l'accès aux systèmes d'alerte précoce par les communautés locales qui vivent dans des zones sujettes à des inondations et/ou à la sécheresse (Banque mondiale, nd).

Moyens d'existence

Les moyens d'existence comprennent les ressources (notamment les compétences, les technologies et les organisations) et les activités nécessaires pour gagner sa vie et avoir une bonne qualité de vie (Pasteur, 2011).

Ondes de tempête

L'augmentation temporaire, dans un endroit particulier, de la hauteur de la mer en raison de conditions météorologiques extrêmes (basse pression atmosphérique et/ou vents forts) (GIEC, 2000).

Partie prenantes, acteur

Toute partie ou acteur (individuel(le) ou collectif(ve)) qui est activement impliquée dans un processus; a des intérêts qui peuvent être affectés positivement ou négativement par l'exécution ou l'achèvement du projet ; et est capable d'exercer une influence sur le projet, ses résultats attendus ou ses participants (Projet Management Institute, 1996).

Planification d'urgence

Un processus de gestion qui analyse des événements possibles ou des situations émergentes spécifiques qui pourraient menacer la société ou l'environnement et instaure à l'avance des dispositions afin de favoriser des réponses rapides, efficaces et appropriées à de tels événements et situations (SIPC de 2009).

Préparation

Les connaissances et les capacités développées par les gouvernements, les organisations d'intervention et de relèvement professionnelles, les communautés et les individus pour anticiper, répondre et se relever efficacement des impacts des événements ou situations d'aléa probable, imminent ou en cours (SIPC, 2009). Remarque : les actions de préparation sont effectuées dans le cadre de la gestion des risques de catastrophes et vise à renforcer les capacités nécessaires pour gérer efficacement tous les types de situations d'urgence et réaliser des transitions ordonnées depuis l'intervention jusqu'au redressement durable. La préparation repose sur une solide analyse des risques de catastrophe et de bons liens avec les systèmes d'alerte précoce, et comprend des activités telles que la planification d'urgence, le stockage de l'équipement et des fournitures, l'élaboration de mécanismes de coordination, d'évacuation et d'information du public, et des exercices d'entraînement et sur le terrain leurs sont associés.

Prévention

Le fait d'éviter complètement les effets néfastes des aléas et des risques liés aux catastrophes (SIPC, 2009). Remarque : La prévention (c.à.d. la prévention des catastrophes) exprime le concept et l'intention d'éviter complètement les impacts négatifs possibles à travers des actions prises à l'avance. Les exemples comprennent des barrages ou des digues qui éliminent les risques d'inondation, la réglementation de l'utilisation des terres qui n'autorise pas d'installation dans les zones à haut risque et des conceptions d'ingénierie sismique qui assurent la survie et le fonctionnement d'un bâtiment essentiel dans un tremblement de terre.

Protection

Toutes les activités visant à obtenir le plein respect des droits de la personne conformément à la lettre et l'esprit des corpus de droit pertinents (c.à.d. les droits de l'homme, le droit humanitaire et le droit sur les réfugiés). Les défenseurs des droits humains et les travailleurs humanitaires doivent mener ces activités de manière impartiale et non sur la base de la race, de la nationalité, ou de l'origine ethnique, de la langue ou du sexe (CICR, 1999).

Reconstruire en mieux

Les processus et les interventions de relèvement post catastrophe qui, non seulement restaurent ce qui existait auparavant, mais vont au-delà en saisissant les opportunités morales, politiques, administratives et financières que la crise a procurées aux gouvernements, pour placer les communautés sur la voie d'un développement meilleur et plus sûr. (Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le tsunami en 2006).

Réduction des risques de catastrophe

Le concept et les pratiques de réduction des risques de catastrophe grâce à des efforts systématiques pour analyser et gérer les facteurs de causalité des catastrophes, y compris la réduction de l'exposition aux risques, la diminution de la vulnérabilité des populations et des biens, la gestion judicieuse des terres et de l'environnement et l'amélioration de la préparation à des événements indésirables (SIPC, 2009).

Réduction des risques de catastrophes axée sur l'enfant

Une réduction des risques de catastrophes qui place les enfants au cœur de ses activités, reconnaît les vulnérabilités spécifiques des enfants face aux catastrophes, met l'accent sur les besoins et les droits des enfants, et s'appuie, tout en s'en inspirant, sur leur participation pour identifier et répondre à ces besoins et droits. (Save the Children, 2011)

Régénération naturelle gérée par les agriculteurs(FMNR)

La FMNR est basée sur la régénération des arbres et arbustes indigènes, à partir de systèmes racinaires matures d'arbustes et d'arbres adaptés au désert et précédemment défrichés. Les techniques de régénération sont utilisées sur les terres agricoles de culture et pour la gestion des arbres dans le cadre d'une entreprise agricole. La protection et l'élagage sélectifs d'un certain nombre de ces jeunes arbres dans les champs permet une repousse rapide, ce qui fournit un approvisionnement durable en bois. Les feuilles tombées apportent des nutriments et permettent aux sols épuisés de retenir l'humidité. Les autres bénéfices d'un tel reboisement sont la source de nourritures pour les animaux, des aliments sauvages et médicaments pour les populations, et un refuge pour les oiseaux et les lézards qui se nourrissent de ravageurs des cultures.

Relèvement précoce

Après une catastrophe, le relèvement précoce consiste à déplacer l'accent du sauvetage des vies à la restauration des moyens d'existence. Les interventions de relèvement précoce visent à stabiliser la situation économique, la gouvernance, la sécurité humaine et la situation d'équité sociale. Les interventions de relèvement précoce cherchent également à intégrer la réduction des risques à des stades très précoces de la réponse à une crise spécifique et à jeter les fondements de la reconstruction à long terme (SIPC, 2009).

Résilience

La résilience désigne les capacités d'un individu, d'un ménage, d'un groupe de population, d'actifs ou de systèmes à anticiper, absorber et se relever des aléas ou des effets du changement climatique et d'autres chocs et stress, sans compromettre (et si possible en améliorant) ses perspectives à long terme.

Commentaire : Le terme « résilience » fait l'objet de nombreuses études et sa définition est susceptible d'être modifiée de façon répétée dans un proche avenir. La définition utilisée dans ce guide a été adaptée de la Terminologie de la SIPC des Nations Unies de 2009 et de la définition pratique du DfID.

La résilience n'est pas un état final fixe, mais est un ensemble dynamique de conditions et de processus. Les facteurs qui déterminent la résilience sont la nécessité d'une meilleure analyse des risques à différents niveaux spatiaux et temporels, et le fait que l'analyse soit suivie et à jour pour informer et améliorer la programmation.

Risques

L'association de la probabilité d'un événement avec ses conséquences négatives (SIPC, 2009).

Risques de catastrophe

Les pertes potentielles dues aux catastrophes, en vies, relatives à l'état de santé, aux moyens d'existence et aux actifs et services que pourrait subir une communauté ou une société particulière sur une certaine période déterminée de temps dans l'avenir (SIPC, 2009).

Salinisation

L'accumulation de sels dans les sols (GIEC, 2000).

Sensibilité du climat

Une mesure de la sensibilité de la température du système climatique au changement dans le forçage radiatif (le plus souvent du dioxyde de carbone). La sensibilité du climat en particulier due au dioxyde de carbone est souvent exprimée comme la variation de la température en degrés Celsius associée à un doublement de la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère terrestre (GIEC, 2001).

Services éco-systémiques

Les avantages que les populations et les communautés retirent des écosystèmes. Il s'agit notamment de services d'approvisionnement tels que les aliments et l'eau, les services de régulation tels que la lutte contre les inondations et les maladies, les services culturels tels que les avantages spirituels, récréatifs et culturels et les services de soutien tels que le cycle des nutriments qui maintiennent les conditions de vie sur Terre (L'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, 2005).

Sexe

Les différences sociales entre les femmes et les hommes à travers le cycle de vie. Ces différences entre les sexes sont connues et bien que profondément enracinées dans chaque culture, elles évoluent au fil du temps, et subissent d'importantes variations aussi bien au sein des cultures qu'entre elles. Le « sexe », de même que d'autres aspects de l'identité sociale tels la classe et la race, détermine les rôles, les pouvoirs et l'accès aux ressources des femmes et des hommes dans chaque culture (Oxfam GB, 2010).

l'oxyde nitreux, le méthane et l'ozone.

Société civile

Le large éventail d'organisations non gouvernementales et sans but lucratif qui ont une présence dans la vie publique, exprimant les intérêts et les valeurs de leurs membres ou d'autres, fondées sur des considérations éthiques, culturelles, politiques, scientifiques, religieuses ou philanthropiques. Les organisations de la société civile (OSC) font donc référence à un large éventail d'organisations : les groupes communautaires, les organisations non gouvernementales (ONG), les syndicats, les groupes autochtones, les organisations caritatives, les organisations confessionnelles, les associations professionnelles et les fondations (Banque mondiale de 2012).

Stress

Les pressions négatives qui se produisent au fil du temps, qui limitent les capacités d'un individu, d'un ménage, d'un groupe de population, d'actifs ou d'un système, à atteindre son plein potentiel. Par exemple, les variations saisonnières, le régime pluviométrique irrégulier, l'élévation du niveau de la mer, l'augmentation de la population, et/ou d'autres tendances négatives à long terme.

Stress hydrique

Un pays est soumis à un stress hydrique si l'approvisionnement en eau douce par rapport aux prélèvements d'eau agit comme une contrainte importante sur le développement. Un taux supérieur à 20 pour cent des prélèvements des réserves en eau renouvelables a été utilisé comme un indicateur de stress hydrique (GIEC, 2000).

Suivi, évaluation et apprentissage (MEL)

Le suivi est l'évaluation systématique de la performance d'un programme au fil du temps. Elle implique la collecte et l'examen continus de données pour fournir aux gestionnaires de programme et à d'autres intervenants des indications sur les progrès par rapport aux plans du programme et vers la réalisation des objectifs du programme (Oxfam GB, sd).

Les évaluations complètent les activités de suivi continues en fournissant des évaluations plus approfondies et objectives de la pertinence, de l'efficacité, de l'impact et de la durabilité des programmes à un moment donné dans le temps (Oxfam GB, sd).

L'apprentissage est le résultat d'un suivi et évaluation efficaces et partage les enseignements tirés des programmes au sein des organisations et en dehors d'elles.

Système d'alerte précoce

L'ensemble des capacités nécessaires pour produire et diffuser des informations opportunes et significatives d'alerte pour permettre aux individus, aux communautés et aux organisations menacées par un risque de se préparer et d'agir de façon appropriée et en temps utile pour réduire la possibilité d'effets néfastes ou de pertes (SIPC, 2009). Remarques : Cette définition englobe l'ensemble des facteurs nécessaires pour obtenir des réponses efficaces à des avertissements. Un système d'alerte précoce axé sur les populations comprend nécessairement quatre éléments clés : la connaissance des risques; le suivi, l'analyse et la prévision des risques; la communication ou la diffusion des alertes et des avertissements; et des capacités locales pour réagir aux avertissements reçus.

Variabilité du climat

Les variations de l'état moyen et d'autres statistiques (comme les écarts-types, l'occurrence des extrêmes, etc.) du climat à toutes les échelles spatiales et temporelles, au-delà de celles d'événements météorologiques particuliers. La variabilité peut être due à des processus internes naturels au sein du système climatique (variabilité interne), ou à des variations des forces naturelles ou anthropiques externes exercées sur ce système (variabilité externe) (GIEC) (2000).

Vulnérabilité

Les caractéristiques et les situations d'une communauté, d'un système ou d'actifs qui la, le(s) rende(nt) sensibles aux effets néfastes du changement climatique et d'autres aléas. La vulnérabilité peut être déterminée par l'interaction entre l'exposition et la réactivité à un éventail de facteurs sociaux, économiques, politiques, de gouvernance et environnementaux interdépendants (Oxfam GB, 2010). Remarque : La vulnérabilité comporte de nombreux aspects, résultant de divers facteurs physiques, sociaux, économiques et environnementaux. Les exemples peuvent inclure une mauvaise conception des ouvrages et de mauvaises méthodes de construction des bâtiments, la protection insuffisante des actifs, le manque d'information et de sensibilisation du public, la reconnaissance officielle limitée concernant les mesures liées aux risques et à la préparation et la négligence pour une gestion environnementale sage. La vulnérabilité varie sensiblement au sein d'une communauté et au fil du temps.

Glossaire des références

- Banque Mondiale (n.d.) 'Climate Change' [en ligne] Disponible à : <http://climatechange.worldbank.org/climatechange/content/note-6-identification-and-analysis-possible-adaptation-options>
- J.K Boesen T. Martin.(2007) *Applying a Rights-based Approach : An Inspirational Guide for Civil Society*. Copenhague, Danemark : Institut danois pour les droits humains.
- I. Burton. (1998) 'Adapting to Climate Change in the Context of National Economic Planning and Development', dans P. Veit (ed.) *Africa's Valuable Assets : A Reader in Natural Resource Management*. Washington, DC, USA : World Resources Institute.
- CICR (1999) *Séminaires de Protection Ecogiadu CICR* (1996-2000). Genève, Suisse.
- Commission Européenne : Réseau européen pour le développement rural (n.d.) 'FAQs > Indicators' for Rural Development Programs. Bruxelles, Belgique. Disponible à : <http://enrd.ec.europa.eu/evaluation/faq/en/indicators.cfm>
- FAO (n.d.) 'Knowledge Attitude and Practice (KAP) Survey' [en ligne] Disponible à : http://www.fao.org/Participation/ft_more.jsp?ID=8468
- TheFreeDictionary.com (n.d.). 'Conflict'. Huntingdon Valley, PA, USA : Farlex Inc. Disponible à : www.thefreedictionary.com/conflict
- GIEC (2000) 'Glossary of Terms used in the IPCC Fourth Assessment Report WGII'. Genève, Suisse. Disponible à : www.ipcc.ch/publications_and_data/publications_and_data_glossary.shtml
- GIEC (2001) *Climate Change 2001*. Groupe de travail III : Atténuation. Genève, Suisse. Disponible à : www.grida.no/publications/other/ipcc_tar/
- GIEC (2007) *Climate Change 2007*. Groupe de travail I : The Physical Science Basis. Genève, Suisse. Disponible à : www.ipcc.ch/publications_and_data/ar4/wg1/en/contents.html
- D. M. Hughes. (2001)'Cadastral Politics : The Making of Community-Based Resource Management in Zimbabwe and Mozambique' *Development and Change*, Vol. 32, Issue 4, pp.741–768. La Haye, Pays Bas : Institut international d'études sociales.
- D. Maxwell, B. Watkins, R. Wheeler et G. Collins. (2003) The Coping Strategies Index : Field Method Manual, CARE et le Programme Alimentaire Mondial. Disponible à : http://www.fao.org/crisisandhunger/root/pdf/cop_strat.pdf
- Evaluation des Ecosystèmes pour le Millénaire (2005) *Ecosystems and Human Wellbeing : Synthesis*. Washington DC : Island Press. Disponible à : www.maweb.org/documents/document.356.aspx.pdf
- Oxfam GB (n.d.) *Rough Guide to Monitoring and Evaluation*. Oxford, Royaume Uni : Oxfam GB.
- Oxfam GB (2010) *Gender, Disaster Risk Reduction, and Climate Change Adaptation : A Learning Companion*. Oxfam Disaster Risk Reduction and Climate Change Adaptation Resources. Oxford, Royaume Uni.
- Oxford English Dictionary 'Agriculture' [online] Disponible à t: <http://oxforddictionaries.com/definition/english/agriculture>
- PAM (2000) *Contingency Planning Guidelines*. Rome, Italie. Disponible à l'adresse : www.fews.net/docs/special/1000284.pdf
- K. Pasteur. (2011) *From Vulnerability to Resilience : A framework for analysis and action to build community resilience*. Rugby, Royaume Uni : Practical Action Publishing.
- C. Pettengell. (2010) *Climate Change Adaptation : Enabling people living in poverty to adapt*. Oxford, Royaume Uni : Oxfam International.
- PNUD (1997) *Governance for sustainable human development*. Division du Bureau pour l'appui aux politiques et aux programmes. New York, USA.
- Project Management Institute (1996) *A Guide to the Project Management Body of Knowledge*. Newton Square, Pennsylvania, Etats-Unis.

- Save the Children International (2011) *Reducing Risks, Saving Lives : Save the Children's approach to Disaster Risk Reduction and Climate Change Adaptation*. London, UK.
- SIPC (n.d.) Briefing Note 03, Strengthening climate change adaptation through effective disaster risk reduction.
- SIPC (2009) *Terminology on Disaster Risk Reduction*. Genève, Suisse. Disponible à : www.unisdr.org/files/7817_UNISDRTerminologyEnglish.pdf
- The Sphere Handbook: Humanitarian Charter and Minimum Standards in Humanitarian Response*, Rugby, UK: Practical Action Publishing.
- UICN (2009) *Ecosystem-based Adaptation : A natural response to climate change*. (Convention sur la Diversité Biologique, Chapitre 2. Gland, Suisse.
- UNOCHA (2011) *OCHA and slow-onset emergencies*. Occasional Policy Briefing Series No. 6. Disponible à : http://ochanet.unocha.org/p/Documents/OCHA_OPB_SlowOnsetEmergencies190411.pdf
- Université du Michigan (2011) 'Global deforestation'. Ann Arbor, Michigan, USA. Disponible à : www.globalchange.umich.edu/globalchange2/current/lectures/deforest/deforest.html
- P. Wehr. (1975) "Conflict Emergence" dans *Online Training Program on Intractable Conflict*. Boulder, Colorado, USA : Conflict Research Consortium, Université du Colorado. Disponible à : www.colorado.edu/conflict/peace/problem/cemerge.htm
- World Resources Institute (2009) *Ecosystem Services Indicators Database*. Washington, DC, USA. Disponible à : www.esindicators.org/glossary

Acronymes et abréviations

ABC	Adaptation à base communautaire
ACCRA	Alliance pour la résilience au changement climatique en Afrique (composé d'Oxfam GB, Overseas Development Institute, Save the Children, CARE International et World Vision International. Financé par le DFID et CDKN)
ADP	Programme de développement de zone
ALNAP	Réseau d'apprentissage actif pour la redevabilité et la performance dans l'action humanitaire
BMZ	[Allemagne] Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement
BNPB	Badan Nasional Penanggulangan Bencana (Conseil national pour la gestion des catastrophes, Indonésie)
CAH	Cadre d'action de Hyogo
CAIT	Outil d'Indicateurs d'Analyse de Climat
CAN-I	Climate Action Network International
CAP	Enquête sur les Connaissances, Attitudes et Pratiques
CBDRM	Gestion communautaire des risques de catastrophe
CCA	Adaptation au changement climatique
CCNUCC	Conférence internationale des Nations Unies sur le changement climatique
CDA	Collaborative for Development Action
CDKN	Réseau de connaissances sur le climat et le développement
CDM	Mécanisme de Développement Propre
CEDRA	Évaluation des risques et de l'adaptation en matière de changement climatique et de dégradation de l'environnement
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique des Nations Unies
COVACA	Outil communautaire d'évaluation de la vulnérabilité et des capacités
CRC	[des Nations Unies] Convention relative aux droits de l'enfant
CRISTAL	Outils d'évaluation des risques concernant l'adaptation et les moyens d'existence communautaires
CRS	Catholic Relief Services
C-SAFE	Consortium pour l'aide d'urgence alimentaire en Afrique australe
CSI	Indice des stratégies de survie
CSO	Organisation de la société civile
CVCA	Analyse de la vulnérabilité climatique et des capacités
DFID	Département pour le développement international du Royaume-Uni
DMC	Comité de gestion des catastrophes
ECB	Projet de renforcement des capacités dans les situations d'urgence
ECHO	Commission européenne Direction générale de l'aide humanitaire et la protection civile
EMI	Les tremblements de terre et l'Initiative mégapoles
EMMA	Analyse Cartographique des Marchés en Situation d'Urgence
ENF	Earth Net Foundation
ENSO	El Niño Southern Oscillation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEG	Food Economy Group
FICR	Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
FMNR	Régénération naturelle gérée par les agriculteurs
FUNDEPCO	Fundación para el Desarrollo participativo Comunitario
GCCA	Campagne d'Action Internationale pour le Climat
GCP	Gestion du cycle de programme

GES	Gaz à effet de serre
GGCA	Alliance mondiale sur le climat et l'égalité des sexes
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GNDR	Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la prévention des catastrophes
GPF	Cadre de programmation de la gouvernance
GRN	Gestion des ressources naturelles
HEA	Approche de l'économie des ménages
HKSA	Analyse de la sécurité des moyens d'existence des ménages
HVCA	Évaluation des aléas des capacités et de la vulnérabilité
IDS	Institute of Development Studies
IEC	Matériels d'Information, d'Éducation et de Communication
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IIDD	Institut international du développement durable
IIFE	Institut international de planification de l'éducation
INEE	Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
IRI	Institut international de recherche sur le climat et la société
IWA	International Water Association
IZA	Institut d'étude du travail
LAC	Cadre local des capacités d'adaptation
LGSAT	Outil d'auto-évaluation des collectivités locales
LULUCF	Utilisation des terres, changements à l'affectation des terres et foresterie
MEA	Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire
MEL	Surveillance, évaluation et apprentissage
MIFIRA	Informations sur le marché et Analyse de la réponse à l'insécurité alimentaire
MOSAICC	Système de modélisation pour les impacts du changement climatique agricoles
MPBI	Masyarakat Penanggulangan Bencana Indonesia (Société indonésienne pour la gestion des catastrophes)
NAC	Cadre national des capacités d'adaptation
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires
OFDA	Bureau d'assistance pour les catastrophes à l'étranger de l'USAID
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations Unies
ORP	Point de réhydratation orale
PADR	Évaluation participative des risques de catastrophes
PANA	Programmes d'action nationaux d'adaptation
PCVA	Évaluation participative des capacités et de la vulnérabilité
PDI	Personnes déplacées internes
PDNA	Évaluation des besoins post catastrophe
PDNA / RF	Évaluation des besoins post catastrophe / Cadre de relèvement
PECCN	Réseau sur la pauvreté, l'environnement et le changement climatique
PEDRR	Partenariat pour l'environnement et la réduction des risques de catastrophes
PMERL	Suivi évaluation, réflexion et apprentissage participatifs
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PRRC	Plan de réduction des risques de catastrophes

RHVP	Programme régional sur la vulnérabilité et la faim
RRC	Réduction des risques de catastrophe
SEI	Stockholm Environment Institute
SDC	Swiss Agency for Development and Cooperation
SIM	Serving in Mission
SIPC	Stratégie internationale de prévention des catastrophes
SLA	Approche des moyens d'existence durables
SMART	Spécifique, Mesurable, Réalisable, Pertinent et Opportun
SRO	Solution de réhydratation orale
TNA	Formation en Analyse des besoins
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation et la science
UICN	Union mondiale pour la nature
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence américaine pour le développement international
VCA	Évaluation de la vulnérabilité et des capacités
VS & LA	Associations villageoises d'épargne et de crédit
WASH	Eau, Assainissement et Hygiène
WEDO	Organisation des Femmes pour l'Environnement et le Développement
WRI	World Resources Institute

Notes de fin de page

1. CRED, No. 27 (2012) *Disaster Data : A Balanced Perspective*. Bruxelles, Belgique : Institut de la santé et de la société. Disponible à l'adresse : www.cred.be/sites/default/files/CredCrunch27.pdf
2. Définition des auteurs, adaptée de la SIPC (2009) Terminology on Disaster Risk Reduction.
3. *Australian Academy of Science* (2010) *The Science of Climate Change : Questions and Answers*. Canberra, Australia.
4. Pachauri, R.K. et Reisinger, A. (Eds.) (2007) *Climate Change 2007 : Synthesis Report*. Contribution des groupes de travail I, II et III du quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur les changements climatiques. Genève, Suisse : Groupe d'experts intergouvernemental sur les changements climatiques.
5. Académie australienne des sciences (2010).
6. GNDR (2011) *If We Do Not Join Hands : Views from the Frontline*. Teddington, Royaume-Uni. Disponible à l'adresse : www.globalnetwork-dr.org/views-from-the-frontline/voices-from-the-frontline-2011/vfl-2011-final-report-web-version.html
7. SIPC (e) Note d'orientation 03, Renforcement de l'adaptation au changement climatique à travers une réduction des risques efficace.
8. Pettengell, C. (2010) *Climate Change Adaptation : Enabling people living in poverty to adapt*. Oxford, UK : Oxfam International.
9. Bien que la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique partagent des préoccupations communes, l'augmentation de la fréquence et / ou l'intensité de la réduction des risques climatiques liés à des risques de catastrophes traite également des risques non climatiques connexes, tels que les risques géologiques et technologiques.
10. Le terme « résilience » est l'objet de nombreuses études et sa définition est susceptible d'être modifiée de façon répétée dans un proche avenir. La définition utilisée dans ce guide a été adaptée à partir de la Terminologie de la SIPC de 2009 et de la Définition pratique de la résilience du DFID. Defining Disaster Resilience: A DFID Approach Paper. Londres, Royaume-Uni.
11. *Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction*. Nations Unies (2009). *Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction*. Nations Unies (2011). GIEC (2012) *Special Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change : Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation* (SREX). C.B. Field, V. Barros, T.F. Stocker, D. Qin, D.J. Dokken, K.L. Ebi, M.D. Mastrandrea, K.J. Mach, G.-K. Plattner, S.K. Allen, M. Tignor, et P.M. Midgley, (éd.) Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
ODI (2011) *Rethinking Support for Adaptive Capacity to Climate Change : The Role of Development Interventions, un rapport pour l'Alliance pour la résilience face au changement climatique en Afrique*. S. Levine, E. Ludi, et L. Jones. Londres, Royaume-Uni.
Department for International Development (2011) *Defining Disaster Resilience : A DFID Approach Paper*. Londres, Royaume-Uni.
DFID (2010), *Saving lives, preventing suffering and building resilience : The UK Government's Humanitarian Policy*. Londres, Royaume-Uni.
T. Mitchell, M. Ibrahim, K. Harris, M. Hedger, E. Polack, A. Ahmed, N. Hall, K. Hawrylyshyn, K. Nightingale, M. Onyango, M. Adow, et S. Sajjad Mohammed. (2010), *Climate Smart Disaster Risk Management*, Strengthening Climate Resilience, Brighton, Royaume-Uni, IDS.
12. Étude de cas tirée de : Ibrahim M. Ward et N. (2012). *Research Report. Promoting Local Adaptive Capacity : experiences from Africa and Asia*. World Vision UK, UKAid

13. PNUD (2011) *Social Services for Human Development : Viet Nam Human Development Report 2011*. Hanoi, Vietnam.
14. SIPC (2001) 'UNISDR says the young are the largest group affected by disasters' [en ligne] <http://www.unisdr.org/archive/22742>
15. F. Seballos, T. Tanner, M. Tarazona, et J. Gallegos, (2011) *Children and Disasters : Understanding Impact and Enabling Agency*. Brighton, Royaume-Uni, IDS.
16. J. Baez, A. Fuente, et I. Santos. (2010) *Do Natural Disasters Affect Human capital? An assessment based on empirical evidence*. Document de travail No. 5164. La Banque Mondiale et l'Institut d'Étude du Travail. Disponible à l'adresse : <http://ftp.iza.org/dp5164.pdf>
17. S. Bartlett, (2008) 'The Implications of Climate Change for Children in Lower-Income Countries', *Children, Youth and Environments*, Volume 18. Boulder, Colorado, USA : Université du Colorado.
18. Save the Children, Philippines country office 2010.
19. I. Smyth, (2005) 'More than silence : the gender dimension of tsunami fatalities and their consequences'. Conférence de l'OMS sur les aspects sanitaires de la catastrophe due au Tsunami en Asie, Phuket, Thaïlande.
20. M. Alson, et J. Kent. ' The Big Dry : The link between rural masculinities and poor health outcomes for farming men'. *Australian Journal of Sociology*, juin 2008, volume 44, No 2, pages 133 à 147.
21. D. Gautam, (2007) 'Floods and need assessment, a sociological study from Banke, Bardiya and Kailali of mid and far-western Nepal', Fédération Luthérienne Mondiale, Népal, dans *We Know What We Need : South Asian women speak out on climate change adaptation*, ActionAid/IDS. Johannesburg, Afrique du Sud : ActionAid International.
22. La Banque Mondiale et d'autres organisations internationales utilisent le terme « peuples indigènes » pour désigner ceux qui ont une identité sociale et culturelle distincte du courant dominant ou principal de la société, qui les rend vulnérables du fait de leur désavantage dans les processus de développement.
23. *Indigenous Peoples and Sustainable Development Discussion Paper* for the Twenty-Fifth Anniversary Session of IFAD's Governing Council February 2003.
24. Étude de cas adapté de : CRS (2008) *Homestead Gardening: A Manual for Program Managers, Implementers, and Practitioners*. Weimer, A. Ce manuel a été financé par la FAO dans le cadre du Input Trade Fairs de 2007. Des ressources supplémentaires comprennent des informations provenant de la proposition de 2011 de CRS à OFDA, des rapports intérimaires de lancement du projet et du personnel de CRS Lesotho.
25. J. Ayers; S. Anderson; S. Pradhan et T. Rossing (2012) *Participatory Monitoring, Evaluation, Reflection and Learning for Community-based Adaptation : A Manual for Local Practitioners*. Atlanta, Etats-Unis : CARE.
26. Ayers et al (2012).
27. Ces secteurs ont été identifiés par le consortium de l'ECB sur le terrain comme les secteurs clés qu'il faut mentionner dans le guide, étant ceux le plus souvent rencontrés dans leur travail.
28. FAO (1996) *World Declaration and World Food Summit Plan of Action*. Disponible à l'adresse : www.fao.org/docrep/003/X8346E/x8346e02.htm#P1_10
29. FAO (2010) *The State of Food Insecurity in the World: Addressing food insecurity in protracted crises*. Rome, Italie : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture de l'Organisation des Nations Unies. Disponible à l'adresse : www.fao.org/docrep/013/i1683e/i1683e.pdf
30. C. Leather, (2009) *Bridging the Divide : The reform of global food security governance*. Note d'information Oxfam. Oxford, Royaume-Uni : Oxfam International.
31. J. Beddington, M. Asaduzzaman, M. Clark, A. Fernández, M. Guillou, M. Jahn, L. Erda, T. Mamo, Van Bo, N. Nobre, CA, R. Scholes, R. Sharma et J. Wakhungu,

- (2012) *Achieving food security in the face of climate change : Final report from the Commission on Sustainable Agriculture and Climate Change* Programme de recherche du GCRAI sur les changements climatiques, l'agriculture et la sécurité alimentaire (CCAFS).Copenhague, Danemark : GCRAI.
32. Leather (2009).
 33. GIEC (2012) Résumé pour les décideurs politiques. Dans Field, CB, et al. (Dir.) *Managing the risks of extreme events and disasters to advance climate change adaptation. A special report of Working Groups I and II of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press. Pages 1 à 19.
 34. Van Bo et al (2012).
 35. GIEC (2012).
 36. Oxfam GB (2009) *Disaster Risk Reduction in Livelihoods and Food Security Programming : A Learning Companion*. Ressources d'Oxfam concernant la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique. Oxford, Royaume-Uni.
 37. Beddington et al (2012).
 38. Beddington et al (2012).
 39. Études de cas adaptées à partir des rapports de Francis Dubé, Marie Mukwavi et Gutu Teso de World Vision International.
 40. The World Bank (2010) *Ghana : Economics of Adaptation to Climate Change Study*. <http://climatechange.worldbank.org/content/economics-adaptation-climate-change-study-homepage>
 41. K. Pasteur, (2011) *From Vulnerability to Resilience : A framework for analysis and action to build community resilience*. Rugby, Royaume-Uni : Practical Action Publishing.
 42. Pasteur (2011).
 43. Pettengell (2010).
 44. IFAD (n.d.) 'The Sustainable Livelihoods Approach'. [En ligne] <http://www.ifad.org/sla/index.htm>
 45. Quiroga, R. (2009) *Rescuing the Past : Using Indigenous Knowledge to Adapt to Climate Change in Bolivia*. Étude de cas d'Adaptation au changement climatique dans la Pratique. Oxfam International. Disponible à l'adresse : <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/rescuing-the-past-using-indigenous-knowledge-to-adapt-to-climate-change-in-boli-123849>
 46. ProAct Network (2008) 'The Role of Environmental Management and eco-engineering in Disaster Risk Reduction and Climate Change Adaptation'. Tannay, Suisse : ProAct Network. Disponible à l'adresse : http://www.unisdr.org/files/4148_emecoengindrrcca1.pdf
 47. D. Pimental, (2006) 'Soil Erosion : A Food and Environmental Threat' *Environnement, développement et durabilité*, vol 8, n ° 1, Février 2006, pages 119 à 137.
 48. D. Pimental, (2006).
 49. FAO (2006) *Global Forest Resources Assessment 2005 : Progress towards sustainable forest management*. FAO Forestry Paper 147. Rome, Italie : FAO
 50. OCDE (2008) *OECD Environmental Outlook to 2030*. Paris, France : OCDE. Disponible à l'adresse : www.oecd.org/dataoecd/29/33/40200582.pdf
 - M. Falkenmark et J. Rockström, (2004) *Balancing Water for Humans and Nature. The New Approach in Ecohydrology*.
 51. Surexploitée : La pêche est exploitée au-delà d'un niveau qui est considéré comme viable à long terme.
 52. Banque mondiale (2006) 'The State of the World Fish Stocks'. *Profish Fisheries Factsheet Number 2*.

53. Banque mondiale (2006).
54. G. Cassis, 'Biodiversity loss: a human health issue'. 1998 *The Medical Journal of Australia* à Sydney, Australie : Australasian Medical Publishing Company, disponible à <http://210.8.184.99/public/issues/xmas98/cassis/cassis.html>
55. Kamara, J.K.; Hailu T.; Toffu, A. (2008). *Humbo Community Managed Natural Regeneration Project PRA Report*. projet communautaire de reboisement de World Vision à Humbo, Ethiopie : Documentation de l'évaluation rurale participative des tendances. Melbourne, Australie : World Vision Australie.
56. Hagbrink, I. (2010) *Turning it Around : Greening Ethiopia's Great Rift Valley*. Washington DC, USA : The World Bank.
57. UNICEF (n.d) 'Eau, Sanitation et Hygiène', disponible à : www.unicef.org/wash/
58. GIEC (2007) Contribution du Groupe de travail II au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2007. Parry, ML; Canziani, DE; Palutikof, JP, Van der Linden, PJ, et Hanson, CE (éd.), Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, USA : Cambridge University Press.
59. Étude de cas tirée de : Erik Rottier, (2011) *Risk Returns*, Stratégie Internationale des Nations Unies pour la Réduction des Risques de catastrophe, (UNISDR), (2011), et CARE Nederland.
60. Droit à l'éducation, « Defining the right to education » Amnesty International, Global Campaign for Education, ActionAid, Londres, Royaume-Uni. Disponible à l'adresse : www.right-to-education.org/node/233
61. OMS (2003) *Climate change and human health : risks and responses*. A.J. McMichael, AJ; Campbell-Lendrum, DH; Corvalán, CF; Ebi, KL; Githeko, AK; Scheraga, JD; Woodward, A. (eds). Genève, Suisse.
62. OMS (2003) *Climate change and human health : risks and responses*. A.J. McMichael, A.J.; Campbell-Lendrum.
63. OMS (2009) *Protecting health from Climate change : Global research priorities*. Genève en Suisse.
64. Oxfam GB (2012).
65. Étude de cas adapté de : L. Fahy (2008) 'Obligations positives et procédurales découlant du Droit à la Vie'. *Human Rights Law Resource Centre Bulletin*. No 25 mai 2008 pages, 10 et 11. Disponible à l'adresse : <http://www.hrlc.org.au/content/publications-resources/hrlrc-e-bulletin/may-2008/>
Des documents supplémentaires de : Institut néerlandais des droits de l'homme, Utrecht School of Law (2012) 'Budayeva and others v. Russia'. Disponible à l'adresse : <http://sim.law.uu.nl/sim/caselaw/Hof.nsf/1d4d0dd240bfee7ec12568490035df05/9d5b59904fdc5060c125740f00366820?OpenDocument>
66. J. Connolly Carmalt et C. Haenni Dale (2011) 'Les droits de l'homme et les catastrophes' dans *The Routledge handbook of hazards and disaster risk reduction*. B.Wisner, J.C. Gaillard, et I. Kelman, (eds). New York: Routledge.
67. Ces secteurs ont été identifiés par le consortium sur le terrain de l'ECB comme les secteurs clés à mentionner dans le guide, étant ceux qui sont le plus souvent rencontrés dans leur travail.
68. Adapté par les auteurs du document : « Introduction to the Resource Pack, Conflict Sensitivity ». Disponible à l'adresse : www.conflictsensitivity.org
69. Selon l'ODI/HPG, entre 1999 et 2004, au moins 140 catastrophes ont eu lieu dans des contextes également affectés par des conflits.
70. PNUD (2011) *Disaster-Conflict Interface : Comparative Experiences*. New York, Etats-Unis : Bureau du PNUD pour la prévention des crises et le relèvement.
71. Smith, D. and Vivekananda, J., (2007) *A Climate of Conflict: the Links Between Climate Change and War*. International Alert International Alert.

72. Note d'orientation sur le relèvement rapide, Groupe de travail thématique sur le relèvement rapide (2008). Genève, Suisse : Bureau pour la prévention des crises et du relèvement des Nations Unies du Programme des Nations Unies pour le développement.
73. Étude de cas développée par Martha Kihara CRS.
74. PANA de la République du Soudan (2007) : Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles, Soudan [online] Programme d'Action d'Adaptation Nationale de la République du Soudan. Khartoum, Soudan (2007).
75. Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (2011). *OCHA and slow-onset emergencies*. OCHA Occasional Policy Briefing Series No 6. Direction de l'Élaboration des politiques et des études, Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA).
76. D. Hillier, et B. Dempsey, (2012) *A Dangerous delay : The cost of late response to early warnings in the 2011 drought in the Horn of Africa*. Document conjoint d'information interorganisations. Oxford, Royaume-Uni : Oxfam International et Save the Children.
77. Hillier et Dempsey (2012).
78. Pachauri, R.K. et Reisinger, A. (Eds.) (2007) *Climate Change 2007: Summary for Policymakers*. Contribution des Groupes de travail I, II et III de la quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur les changements climatiques
79. CARE (2012) *Regional Project for Adaptation to the Impact of Rapid Glacier Retreat in the Tropical Andes – "PRAA"*, Atlanta, CARE.
80. Pasteur, K. (2011).
81. GNDR (2011).
82. Pelling, M. (2011) *Adaptation to Climate Change: Resilience to Transformation*. Abingdon, Royaume-Uni : Routledge.
83. Pasteur (2011).
84. Pasteur (2011).
85. Meadowcroft, J. (2010) *Climate Change Governance*. Document de référence pour le Rapport 2010 sur le développement mondial. Policy Research Working Paper 4941. Washington, DC, USA : Banque mondiale
86. GNDR (2011).
87. GNDR (2011).
88. Étude de cas préparée par Hening Parlan, Helmi Hamid et Adi Suryadini, fondée sur divers documents du consortium de l'ECB Indonésie, préparés par Hening Parlan, Helmi Hamid et Adi Suryadin
89. Les Nations Unies en Indonésie (2011) *Disaster management : Challenges and opportunities*. <http://www.un.or.id/en/what-we-do/partnership-for-development/disaster-management>
90. Oktaviani, R.; Amaliah, S.; Ringler, C.; Rosegrant, M.W.; Sulser, T.B. (2011) *The impact of global climate change on the Indonesian economy*. Washington DC, Etats-Unis : International Food Policy Research Institute.
91. Williitts-King, B. (consultant indépendant) *The silver lining of the tsunami? : Disaster management in Indonesia*; Humanitarian Exchange Magazine, Numéro 43, Juin 2009. Humanitarian Practice Network, Overseas Development Institute : Londres, Royaume-Uni. <http://www.odihpn.org/humanitarian-exchange-magazine/issue-43/the-silver-lining-of-the-tsunami-disaster-management-in-indonesia>
92. La Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)
93. Informations sur le projet disponibles à l'adresse : <http://gestionterritorialadaptativa.com/>

Index

- Abri, relèvement précoce 108encadré
- Adaptation 'Sans regrets' 120, 166gl
- Adaptation basée sur l'écosystème 162gl
- Agriculture
 adaptation 4, 67–8
 définition 162gl
 et risques 53
 impacts sur 62encadré
 moyens d'existence en milieu rural 62, 76–7, 103–4, 112
 pratiques de conservation 4, 56
 urbain 116encadré, 139
- Aléas
- diagramme 7figure
 intenses précipitations 5tableau
 tempête 5tableau
 définition 8encadré, 162gl
- Analyse participative des capacités et vulnérabilités (PCVA) 55, 101, 162gl
- Approche basée sur les droits 34, 101, 162gl
- Bangladesh 81, 86–7, 135
- Biodiversité
 définition 163gl
 et sécurité alimentaire 56
 GRN 70encadré, 72
 perte de la 71encadré, 125
- Bolivie
 étude de cas de moyens d'existence 67–8
 étude de cas de plaidoyers 139
 étude de cas des catastrophes à évolution lente 125–6
- Cadre d'action de HYOGO 3, 3encadré
- Cadre d'évaluation des besoins et relèvements post-catastrophes (PDNA/RF) 107, 163gl
- Camellones 67–8
- Capacité d'adaptation 15, 30, 163gl
- Capacités
 définition 163gl
 approche de moyens d'existence durable (AMED/SLA) 63
 approche intégrée 12
 développement 47
 eau Assainissement et Hygiène (EAH/WASH) 79, 109encadré
 les enfants 19–20encadré
 les peuples autochtones 30
 les situations de conflit 100
 moyens d'existence 64
 organisations locales 14–15, 16, 130encadré
 populations à risqué 4, 61, 83
 santé 89, 92–3
 sécurité alimentaire 54, 56
- Catastrophe à évolution lente 118–26
 10 principes de l'intégration de la RRD et l'ACC 122–4
 aléas et conditions 118–19encadré
 caractéristiques 118
 définition 169gl
 inondation 119tableau
 moyens d'existence 66
 réduction des risques 16
 santé 88
 sécheresse liée à l'insécurité alimentaire 120–1encadré
- Catastrophes, à évolution lente *voir* catastrophes à évolutions lentes
- Combustibles fossils 164gl
- Conflit 164gl
- Conflit (latent) 164gl
- Contexte urbain 111–17
 interventions en RDD et ACC 115–16
 10 principes de l'intégration de la RRD et l'ACC 113–15
 capacités 112
 caractéristiques 111
 Eau et Assainissement 115–16encadré
 Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) 78
 enfants 20
 étude de cas 117
 inondation 71encadré
 maisons (Réparation et Construction) 115encadré
 préparation pour les catastrophes 116encadré
 vulnérabilités 111, 112
- CPC (Cycle de Gestion de programme) 35–51
 10 principes de l'intégration de la RRD et l'ACC 49–51
 analyses 37–40
 conception 41–5
 définition 35–6
 diagramme des phases 36figure

- études de cas 45–6
- mise en œuvre 47–8
- objectif 36
- processus 35–6
- Le changement climatique
 - adaptation, définition 4, 162gl
 - définition 4encadré, 163gl
 - effets du changement climatique, définition 8encadré, 165gl
 - impact 10figure
 - risque 3, 4
- Changement de l'utilisation des terres 163gl
- Choléra
 - Éthiopie, études de cas 92
 - Papouasie Occidentale, étude de cas 92–3
- Déboisement 69, 70encadré, 71, 76–7, 118encadré, 164gl
- Dégradation de l'environnement 70, 78, 118encadré, 164gl
- Désertification 53, 71encadré, 164gl
- Développement durable 6tableau, 137, 164gl
- Diagramme de l'approche de Moyen d'existence durable 63fig
- Différence entre Climat et température 15
- Eau, Assainissement et Hygiène *voir* EAH/WASH
- Eau *voir aussi* EAH/WASH
 - contexte urbain 112, 115–16encadré
 - disponibilité 82, 118encadré, 125
 - GRN (Gestion des Ressources Naturelles) 71, 72encadré
 - groupes à haut risque 27encadré
 - maladies liées à l'eau 54, 80, 88
 - protection 94
 - santé 91encadré
 - sécurité alimentaire 56, 121encadré
 - situation de conflits 103–4
- Éducation 83–7
 - 10 principes d'intégration entre la RRD et l'ACC 84–5
 - approche centrée sur l'enfant 19–20encadré
 - contexte urbain 116encadré
 - définition 83
 - eau, Assainissement et Hygiène 81encadré
 - effet des catastrophes 18
 - études de cas 86–7
 - GRN Gestion des ressources naturelles 76–7
 - les femmes 23, 56
 - les liens entre la RRD et l'ACC 86encadré
 - les peuples autochtones 31encadré
 - plaidoyer 135encadré, 137
 - questions clés 83
 - protection 94
 - relèvement précoce 109encadré
 - santé 92–3
 - sécurité alimentaire 64
- Effets
 - approche intégrée 11–13
 - augmentation des températures 5tableau
 - changement climatique 8encadré
 - diagramme 8figure
 - élévation du niveau de la mer 6tableau
 - et insécurité alimentaire 53
 - progressif 7figure
 - protection 94–5
 - variation des saisons 6tableau
- Égalité des sexes 165gl
- Les Enfants
 - définition 20
 - éducation 83
 - éducation sur la RRD 14, 27, 84, 86–7
 - environnement favorable 21
 - études de cas 21–2
 - garde des enfants 23, 29
 - gouvernance locale du risque 130encadré
 - influence des femmes 23
 - les personnes vivant avec des maladies chroniques 28
 - outils et ressources 144–5
 - participation, avantages 20
 - protection 94, 95
 - questions fréquentes 20–1
 - santé 88
 - situations de conflit 103–4
 - vulnérabilité 23
- Enquête sur les Connaissances, Attitudes et pratiques (CAP) 79, 89, 164gl
- Environnement favorable 21, 127–40
 - Gouvernance 127–34
 - Plaidoyer 135–40
- Éthiopie 76–7, 92–3
- Étude de cas
 - approche intégrée en RRD et ACC 14–15
 - conception du CGP 45–6

- contexte urbain 117
- contextes de catastrophe à évolution lente 125–6
- eau, Assainissement et Hygiène (EAH/WASH) 81–2
- éducation 86–7
- gouvernance 133–4
- groupes à haut risque 31–3
- les enfants 21–2
- les situations de conflits 103–4
- moyens d'existence 67–8, 76–7
- plaidoyer 139
- protection 97–8
- relèvement précoce 109–10
- santé 92–3
- sécurité alimentaire 59–60
- Évaluation de l'impact environnemental 76, 80
- Évaluations et analyse des marchés en situation d'urgence (EMMA) 67, 165gl
- Exposition
 - approche intégrée 12
 - catastrophe à évolution lente 122
 - contexte urbain 113
 - CPG (Cycle de Gestion de programme) 36
 - définition 9encadré, 165gl
 - eau, Assainissement et Hygiène (EAH) 79
 - et risqué 7–8
 - gouvernance 131
 - GRN (Gestion des Ressources Naturelles) 73, 74
 - les femmes 23
 - protection 94, 95
 - relèvement précoce 106
- Femmes 23–4
 - capacité 23–4
 - exposition et vulnérabilité 23
 - femmes âgées 29
 - moyens d'existence 103–4, 125
 - risque 24
 - sécurité alimentaire 55, 56, 59encadré
 - vulnérabilité 94, 95
- FMNR *voir* régénération naturelle gérée par les agriculteurs
- Forêts, GRN 71, 72encadré, 76–7
- Gaz à effet de serre 4, 165gl
- Gestion des ressources naturelles *voir* GRN
- Ghana 59–60
- Gouvernance 127–34
 - 10 principes de l'intégration de la RRD et l'ACC 131–32
 - femmes 23
 - questions clés liées à l'intégration de la RRD et l'ACC 129
 - contexte urbain 112
 - définition 165gl
 - en conflit 100, 102
 - environnement favorable 128
 - et droits 12
 - et influence 42
 - étude de cas 133–4
 - relèvement précoce 109encadré
 - renforcement institutionnel 109encadré
 - risque local 130encadré
 - types de 128encadré
- Les groupes à haut risque 27–34 *voir aussi*
 - personnes handicapées, malades, autochtones et les personnes âgées
- CGP (Cycle de Gestion de Programme) 48
- exemples 33
- gouvernance 128
- plaidoyer 137
- questions fréquentes 33
- Les groupes clés, liste de contrôle de la participation 34
- GRN 69–77
 - 10 principes de l'intégration de la RRD et l'ACC 73–6
 - biodiversité 72
 - contexte urbain 111
 - définition 165gl
 - eau 71
 - efficacité 72encadré
 - étude de cas 76–77
 - forêts 71
 - genre 25
 - pêches 71
 - questions clés 69–70
 - sécurité alimentaire 56
 - services écologiques et changement climatique/catastrophes 70–1encadré
 - situations de conflit 103–4
 - terres et sols 71
- Haïti 92–3
- Hommes
 - exposition et vulnérabilité 23–4
 - risque 24–5

- Ilot de chaleur 111, 165gl
- Inde 81–2
- Les indicateurs SMART 44, 169
- Indice d'adaptation 166gl
- Indonésie 133, 134
- Inondations, alerte précoce/action
 - 119–20tableau
- Insécurité alimentaire
 - catastrophe à évolution lente 118
 - définition 166gl
 - impacts 53encadré
 - jardins potagers 31–3
 - lié aux sécheresses 120–1encadré
 - santé 88
- Intrusion de l'eau salée 5, 62encadré, 72encadré, 118encadré, 166gl
- Lesotho 31–3
- Madagascar 45–6
- Maladies 28, 29encadré, 54, 78, 81encadré, 88–93, 119encadré
- Les matériels d'Information, Éducation et Communication (IEC) 166
- Mauvaise adaptation 13, 166gl
- MEL/SEA voir Suivi, Évaluation et Apprentissage
- Mieux reconstruire 76, 105, 167gl
- Mitigation (liée au changement climatique) 95
- Mitigation (liée aux catastrophes)14, 117
- Moyens d'existence 61–8
 - 10 principes de l'intégration de la RRD et l'ACC 64–7
 - activités 61encadré
 - adaptation 24encadré
 - catastrophes à évolution lente 118
 - contexte urbain 121encadré, 123
 - définition 61, 166gl
 - EAH Eau, Assainissement et Hygiène 78, 81–2
 - et handicaps 27encadré
 - et maladies 28
 - et santé 88
 - études de cas 59–60, 67–8
 - femmes 23
 - gouvernance 128encadré
 - GRN Gestion des Ressources Naturelle 72encadré
 - hommes 23
 - impact des aléas 5, 14–15, 76–7, 100, 125–6
 - impact des catastrophes et des phénomènes climatiques 61–3
 - insécurité alimentaire 53, 54, 56, 121encadré
 - migration 111
 - personnes autochtones 30, 31encadré
 - questions clés 61–2
 - relèvement précoce 108–9encadré
- Moyens d'existence, Approche durable des Moyens d'existence voir SLA
- Niger 103–4
- Les ondes de tempête 5tableau, 45, 72encadré, 166gl
- Pêches, GRN 71
- Les personnes âgées 29, 30encadré, 66, 124
- Personnes autochtones 30, 31encadré
- Personnes vivant avec le VIH/SIDA voir Maladies
- Philippines 21–2
- Plaidoyer 135–40
 - questions clés 135–6
 - 10 principes d'intégration de la RRD et de l'ACC 137–8
 - contextes de catastrophe à évolution lente 123
 - contextes urbains 113, 115–16encadré
 - définition 135
 - environnement favorable 135
 - et gouvernance 131
 - et protection 95
 - et sécurité alimentaire 56
 - étude de cas 139
 - loi sur la gestion des catastrophes 133, 134
 - plan de plaidoyer 43–4
 - réseaux 140
 - types de 135encadré
- Planification d'urgence
 - contexte urbain 114
 - définition 167gl
 - relèvement précoce 109encadré
 - santé 30encadré, 90
- Préparation
 - catastrophe à évolution lente 120, 124
 - catastrophes 92–3
 - CGP (cycle de Gestion de Programme) 49

- comme priorité 3
- conflit 103, 109, 110
- contexte urbain 115, 116encadré
- définition 167gl
- éducation 14–15, 85, 86–7
- organisations locales 16
- sécurité alimentaire 56, 58
- Prévention
 - définition 167gl
 - maladies 92–3
 - redevabilité et transparence 130encadré
 - risque de catastrophes 117
- Prévisions climatiques, incertitude 16
- Principes, 10, pour une approche intégrée de la RRD et l'ACC 11–13
- Programmation sensible au genre 24encadré, 25
- Protection 94–8
 - 10 principes de l'intégration de la RRD et l'ACC 95–6
 - contexte urbain 112
 - définition 94, 167gl
 - enfants 20
 - études de cas 97–8
 - maladies 28–9encadré
 - populations à risque 73
 - questions clés 94–5
 - social 57
- Le protocole de KYOTO 76, 138
- Régénération naturelle gérée par les agriculteurs (FMNR)
 - définition 168gl
 - étude de cas 76–7
 - GRN efficace 72encadré
- Relèvement précoce 105–10
 - 10 principes pour la RDD et l'ACC 106–8
 - abris 108encadré
 - caractéristiques 105
 - catastrophes à évolution lente 124
 - contexts 105
 - définition 168gl
 - eau, Assainissement et Hygiène (EAH) 109encadré
 - éducation 109encadré
 - étude de cas 109, 110
 - gouvernance et renforcement institutionnel 109encadré
 - moyens d'existence 108–9encadré
 - opportunités pour la RRD et l'ACC 105–6
 - sécurité alimentaire 108encadré
 - Renforcement de la résilience, environnement favorable pour 114
 - Résilience
 - définition 9encadré, 168gl
 - facteurs d'influence 9figure
 - Risque
 - compréhension commune 7, 8
 - définition 168gl
 - La RRD axée sur l'enfant 19encadré
 - La RRD et l'ACC
 - approche intégrée 7–17
 - but partagés 11fig
 - catastrophe à évolution lente 118–26
 - concepts de risque 1–6
 - contexte urbain 111–17
 - CPG (Cycle de Gestion de Programme) 35–51
 - eau, Assainissement et Hygiène (EAH) 78–82
 - éducation 83–7
 - environnement favorable 127–34
 - GRN (Gestion des Ressources Naturelles) 69–77
 - les principaux groupes 18–34
 - moyens d'existence 61–8
 - relèvement précoce 105–10
 - santé 88–93
 - sécurité alimentaire 52–60
 - situations de conflits 99–104
 - Russie 97–8
 - Salinisation 168gl
 - Santé 88–93
 - 10 principes de l'intégration de la RRD et l'ACC 89–91
 - catastrophes à évolution lente 118
 - Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) 79
 - et la sécurité alimentaire 52
 - mesures de la RRD et l'ACC 88, 91encadré
 - moyens d'existence 64
 - questions clés 88
 - Sécurité alimentaire
 - 10 principes de l'intégration de la RRD et l'ACC 55–8
 - étude de cas 59–60
 - impact des catastrophes et des phénomènes climatiques 53encadré
 - mesures 59encadré
 - questions clés 53–4

- relèvement précoce 108encadré
- Sensibilité du climat 168gl
- Services écologiques 69encadré
- Situations de conflit 99–104
 - 10 principes pour l'intégration de la RRD et l'ACC 101–3
 - Caractéristiques 99–100
 - études de cas 103–4
- SLA *voir* Approche de moyens d'existence durable
- Société civile
 - contexte urbain 114
 - définition 169gl
 - gouvernance 128encadré
 - plaidoyer 140
 - protection 95
 - renforcement des capacités 50
- Soudan 109, 110
- Stress hydrique 54, 62encadré, 71, 94, 169gl
- Suivi, Évaluation et Apprentissage (SEA) 35
- Système d'alerte précoce 48, 169gl
- Le temps et les conditions météorologiques, différence entre 15
- Terres et sols, GRN 71
- Urbanisation 8
- Variabilité du climat 4, 12, 30, 39, 62, 170gl
- Vietnam 14–15
- Vulnérabilité
 - approche intégrée 12
 - CGP (Cycle de Gestion de Programme) 36
 - contexte urbain 113
 - définition 9encadré, 170gl
 - enfants 18, 20
 - femmes 23
 - gouvernance 130encadré
 - groupes à haut risque 27–31
 - moyens d'existence 59–60
 - protection 94
 - relèvement précoce 106
 - santé 88
 - sécurité alimentaire 54
 - situations de conflit 100
- WASH/EAH (Eau, Assainissement et Hygiène) 78–82
 - 10 principes de l'intégration de la RRD et l'ACC 79–80
 - définition 78
 - exemple d'intervention 81encadré
 - questions clés 78, 79
 - relèvement précoce 109encadré
 - santé 88

Contributeurs

Vers la Résilience : un guide pour la Réduction des Risques de Catastrophe et l'Adaptation au Changement Climatique est basée sur les contributions du personnel de terrain, de conseillers techniques et du personnel du projet Emergency Capacity Building des organisations suivantes : CARE International, Catholic Relief Services, Mercy Corps, Oxfam, Save the Children et Vision Mondiale International. Il a également bénéficié des conseils d'experts du personnel de la Stratégie Internationale pour la Réduction des Catastrophes des Nations Unies, le Centre International Feinstein, le WWF International, le réseau Genre et Catastrophe, le programme Humanitarian Futures, Plan International, Christian Aid, le King's College de Londres, la Croix Rouge Américaine et d'autres organisations.

Hôte du projet

Catholic Relief Services (CRS)

Personnel du projet

Gestionnaire de projet : Amy Hilleboe

Coordinatrice de publication et lancement : Anne Castleton

Personnel d'appui : Angela Owen, Angela Previdelli, David Hockaday, Driss Moumane, Gabrielle Fox, LeAnn Hager, Katy Love, Andrea Stewart

Comité Directeur du projet

Amy Hilleboe, CRS; Anne Castleton, Mercy Corps; Erik Rottier, Care Netherlands; Ian Rodgers et Malka Older, Save the Children; Isabelle Bremaud, Oxfam GB; et Richard Rumsey, World Vision

Comité d'édition

Richard Ewbank, Nick Hall, Jim Jarvie, Marcus Oxley, Rod Snider, Peter Walker, Ben Wisner, Emma Visman

Représentants des consortiums au niveau des pays

Ade Darmawansyah, Adi Suryadini, Alfonso Ruibal, Ashley Hughes Bishop, Balam Chandra Tapader, Bijoy Khrishna Nath, Harun Rashid, Helmi Hamid, Idriss Leko, Ingrid Terrazas, Jacklin Ribero, Japheth Mutisya Muli, Luis Alberto Salamanca Mazuelo, Martha Kihara, Massimo Nicoletti Atimari, Omar Saracho, Oyoko Omondo Julius, Roger Quiroga, Shamina Akhtar, Wahyu Widayanto, Zahairu Mamane Sani.

Consultants

Auteurs : Marilise Turnbull and Charlotte L. Sterrett

Editeur : Solveig Marina Bang

Traducteurs : Sèga Ndoye (Français), Patricia Ramos (Espagnol)

Editeurs de traduction : Elsa Bofill Polsky (Français), Rodolfo Valdez (Espagnol)

Contributeurs

Chris Anderson, Sophie Blackburn, Christopher Brown, Nyasha Chishakwe, Karl Deering, David R. Dishman, David Dodman, Gillian Dunn, Wynn Flaten, Rachel Houghton, Nick Ireland, Luis Alberto Salamanca Mazuelo, Susan Romanski, Kemi Seesink, Anita Swarup, Suzanna Tkalec, Edward Turvill

Organisation des ateliers et tests sur le terrain

Nancy Wu, Vanessa Wirth, Warinyupha Sangkaew; le personnel de CRS en Inde, de CARE à Madagascar, de Mercy Corps au Nepal, de Mercy Corps au Tadjikistan et de World Vision au Nicaragua.

Le Projet Renforcement des Capacités d'Urgence



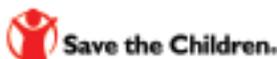
Ce livre est une ressource de base élaborée dans le cadre du projet de renforcement des capacités d'urgence (le projet ECB pour son sigle en anglais) qui est un effort de collaboration déployé par six organismes : CARE International, Catholic Relief Services, Mercy Corps, Oxfam, Save the Children et World Vision International. En travaillant avec des partenaires, ces organisations ont centré leur travail sur trois thèmes qui ont été identifiés comme représentant des défis communs : la redevabilité et la mesure d'impact, la réduction des risques de catastrophe (RRC) et le développement de la capacité du personnel national.

Le projet de renforcement des capacités d'urgence a pour objectif d'améliorer la rapidité, la qualité et l'efficacité de la communauté humanitaire pour sauver des vies, améliorer le bien-être et assurer la protection des droits des personnes en situation d'urgence. Pour atteindre cet objectif les organisations du projet ECB travaillent à renforcer la coordination entre les organisations humanitaires et de développement et à l'amélioration la cohérence entre les programmes de court et long terme.



Bill & Melinda Gates Foundation, La Direction Générale de l'Aide Humanitaire et de la Protection Civile de la Commission Européenne (ECHO), l'Agence des Etats Unis d'Amérique pour le Développement International (USAID) et le Bureau pour l'aide en cas de catastrophe des Etats Unis d'Amérique (OFDA) ont financé le projet ECB et ce livre. Le Fidelity Charitable Trustees' Philanthropy Fund a aussi contribué à l'élaboration et à la publication de ce livre. Nous les remercions pour leur généreux soutien.

ECB || Emergency Capacity
Building Project



VERS LA RÉSILIENCE

Un Guide pour la Réduction des Risques de Catastrophe et l'Adaptation au Changement Climatique

Vers la Résilience: Un Guide pour la Réduction des Risques de Catastrophe et l'Adaptation au Changement Climatique est une ressource introductive pour le personnel des organisations de développement et d'aide humanitaire qui travaillent avec des personnes dont la vie et les droits sont menacés par les catastrophes et le changement climatique.

Il est destiné au personnel de gestion, au personnel de terrain et aux conseillers des organisations de développement et d'aide humanitaire, et vise à renforcer la compréhension du personnel sur les approches et principes de base qui peuvent être appliqués aux initiatives de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique. Le guide offre aussi des orientations pratiques sur la façon d'intégrer la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans le cycle de programme et dans un large éventail de contextes et de secteurs.

Le guide comprend des exemples tirés de l'expérience de professionnels qui illustrent des bonnes pratiques et des leçons apprises, et propose des outils et des ressources que les professionnels trouvent utiles.

www.ecbproject.org/drrguide

<http://developmentbookshop.com/toward-resilience>

ISBN 978-1-85339-787-5



9 781853 397875